


U d'of OTTAWA



3900300255709



Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

~~26~~

2^{fr}.

Restif de la Bretonne
La Vie de mon Père



Louis Michaud.
Éditeur à Paris
168 Boul^e S^t Germain

LA VIE DE MON PÈRE

= OUVRAGES DU XVIII^e SIÈCLE =
(à 3 fr. 50)

- RESTIF DE LA BRETONNE. — *MONSIEUR NICOLAS ou le Cœur humain dévoilé*. Préface et notes de J. Grand-Carteret. (Reproductions d'estampes de Binet et illustrations exécutées d'après les indications laissées par Restif.) 3 vol.
- RESTIF DE LA BRETONNE. — *LE PALAIS-ROYAL*. Introduction et notes de Henri d'Alméras. (Illustrations et documents de l'époque.) 1 vol.
- RESTIF DE LA BRETONNE. — *LA DERNIÈRE AVENTURE D'UN HOMME DE QUARANTE-CINQ ANS*. Introduction et notes de Henri d'Alméras. (Illustrations et documents de l'époque.) 1 vol.
- MÉMOIRES DE JEAN MONNET, Directeur du Théâtre de la Foire. Introduction et notes de Henri d'Alméras. (Illustrations et documents de l'époque.) 1 vol.
- SOUVENIRS DE M^{lle} DUTHÉ, DE L'OPÉRA (1748-1830). Introduction et notes de Paul Ginisty. (Illustrations et documents de l'époque.) 1 vol.
-
- L.-S. MERCIER. — *TABLEAU DE PARIS*. Notes et préface de Lucien Roy. (Portraits, illustrations d'après les gravures de Dunker et documents de l'époque.) 1 vol.
- L.-S. MERCIER. — *LE NOUVEAU PARIS*. Notes et préface de Lucien Roy. (Illustrations et documents de l'époque.) . . . 1 vol.

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays.

LES MŒURS LÉGÈRES AU XVIII^e SIÈCLE

Restif de la Bretonne

LA VIE DE MON PÈRE

AVEC INTRODUCTION ET NOTES

de

HENRI D'ALMÉRAS

* * *

Illustrations et documents de l'époque.



LOUIS-MICHAUD

ÉDITEUR

168, boulevard Saint-Germain, 168

PARIS

[110]

FQ
3775
-V6
1710

NOTICE

DANS deux passages de *Monsieur Nicolas*, trop importants pour que nous ne les reproduisions pas *in extenso*, Restif de la Bretonne nous apprend comment il fut amené à composer la *Vie de mon Père* :

« Débarrassé, dit-il, du *Nouvel Abeilard* (1), en me rappelant ce que mon père avait souvent

(1) *Le Nouvel Abeilard* ou Lettre de deux amans qui ne se sont jamais vus... A Neufchâtel. Et se trouve à Paris, chez la veuve Duchesne, libraire, rue Saint-Jacques, au Temple du Goût. MDCCLXXXVIII. 4 vol. in-12.

Dans une note placée à la fin du 2^e volume de la *Vie de mon Père* (1^{re} édit. 1779), Restif donne du *Nouvel Abeilard* une appréciation qui mérite d'être citée : « Cet ouvrage, dit-il, que je viens de mettre au jour, n'est point un roman, de telle manière qu'on le considère. D'un côté c'est un plan très efficace, pour rendre les Jeunes gens heureux avant et après le mariage. De l'autre, c'est une Histoire véritable... Je n'ai fait que rendre public un système d'achèvement d'éducation, capable de produire les faits les plus heureux. Mais ce n'est pas le seul mérite de la *Correspondance* que j'ai publiée. Elle est un chef-d'œuvre de sensibilité, un trésor de lumière et de vertus... » Le *Nouvel Abeilard* est un des ouvrages que Restif imprima lui-même.

raconté devant moi, pendant mon enfance, de son séjour à Paris et de M^{lle} Pombelins, il me vint une idée vive, lumineuse, digne du *Paysan-Paysanne pervertis* (1). Je réfléchis sur tous les traits sortis de la bouche d'Edme R... (Restif) et je composai sa vie. Je ne revis pas ce petit ouvrage; je le livrai à l'impression, en achevant de l'écrire. Aussi, tout y est-il sans art, sans apprêt; la mémoire y a tenu lieu d'imagination. Cette production eut un succès rapide; ce qui doit étonner : elle n'était faite ni pour les petits-maîtres, ni contre les femmes, ni pour dénigrer la philosophie : les bonnes gens seuls le pouvaient acheter. Apparemment ils donnèrent le ton, pour la première fois. C'est dans la *Vie de mon Père* que j'ose inviter les prêtres au mariage (2). »

Le second passage (3) donne sur la *Vie de mon Père* quelques détails intéressants :

« Cet ouvrage, le plus estimable des miens, et celui dont le succès a été le plus général, me fut inspiré tout à coup, en finissant l'impression du *Nouvel Abeilard*, à laquelle j'avais travaillé sans relâche. Je mis la main à la plume avec ardeur, et je l'écrivis tout d'un trait, car je ne fus pas occupé d'autre chose, tant que l'impression

(1) *Le Paysan perverti* parut en 1775; la *Paysanne pervertie*, qui lui fait suite, en 1789.

(2) Tome X de l'édition originale (1794-97), p. 2878.

(3) T. XVI, p. 4717.

dura. C'est de cet ouvrage qu'un homme en place a dit : « Je voudrais que le ministre fit tirer « cent mille de ces deux petites parties pour les « faire distribuer gratis à tous les chefs des « bourgs et des villages. »

Le livre que Restif considérait comme son chef-d'œuvre — et d'autres que lui partageaient cette opinion — parut à la Saint-Martin (11 novembre) de 1778, avec la date anticipée de 1779. En voici la description bibliographique :

LA VIE DE MON PÈRE

par

l'Auteur de *Paysan perverti*.

Épigraphe :

*Omnia non pariter rerum sunt omnibus apta
Fama nec æquo ducitur ulla iugo.*

PROP. (Propert.)

A Neuchâtel, et se trouve à Paris, chez la veuve Duchesne, libraire, rue Saint-Jacques, au *Temple du Goût*.
1779.

Deux parties en 2 volumes in-12. La première de 3 ff. non chiffrées et 152 pages, la deuxième de 139 pages et 3 ff. non chiffrées pour l'annonce du *Nouvel Abeillard*.

14 gravures et 2 petits portraits en médaillon : celui du premier volume représentant « Edme Restif, clerc de procureur à Paris, à dix-neuf ans » ; celui du second volume

« Barbe Ferlet (deuxième femme d'Edme Restif) à l'âge de dix-sept ans. »

Les exemplaires de cette première édition portent le nom de *Le Jay, libraire, rue Saint-Jacques, au Grand Corneille*. On lit sur d'autres : *A Neufchâtel, et se trouve à Paris, chez Bastien, libraire, faubourg Saint-Germain, rue du Petit-Lion. 1779* (1).

Il ne faut pas accorder trop de confiance à un auteur qui parle de ses livres et qui les juge. La tendresse paternelle peut le rendre trop indulgent. Cette remarque s'applique tout particulièrement à Restif qui ne pêcha jamais par excès de modestie. Cependant, en ce qui concerne la *Vie de mon Père*, il ne fit, croyons-nous, que consacrer par ses propres éloges ceux que lui décernèrent plusieurs critiques contemporains, et non des moindres.

Le *Journal de Paris*, où les comptes rendus bibliographiques étaient confiés à des rédacteurs fort compétents, écrivait, dans son numéro du 24 mars 1779, à propos de l'ouvrage que nous rééditons :

« Cette nouvelle production de N.-E. Restif de la Bretonne nous semble au-dessus de tout ce

(1) La 2^e et la 3^e édition, avec les mêmes gravures et la même adresse de la veuve Duchesne, parurent en 1780 et 1788. « A la seconde et troisième édition, remarque Restif (*Monsieur Nicolas*, t. X, p. 2079), je n'ai fait que corriger quelques fautes de style ou replacer quelques traits oubliés. »

C'est de l'édition de 1788 que nous nous sommes servi pour notre réimpression.

qu'il a publié, tant par le choix du sujet que par l'utilité, la simplicité, on peut mieux dire, par la grandeur des sentiments. Tout y est naturel, intéressant et vrai. »

Depuis la mort de Fréron, le 10 mars 1776 (1), l'*Année littéraire* qu'il dirigea avec tant de talent et de courage, avait perdu une grande partie de sa vogue, mais c'était encore un de ces journaux dont l'opinion comptait. Il se montra plus que bienveillant pour la *Vie de mon Père*, dont il compara même l'auteur à cet abbé de Saint-Pierre qui cacha sous ses utopies plus d'une idée pratique et un si admirable amour du bien public : « M. Restif, disait-il, est un écrivain très instruit, qui fait penser et qui a des idées à lui, mérite rare dans un temps où les compilations sont si fort à la mode, où les livres n'offrent plus rien de neuf que le titre... », et il concluait ainsi son article : « Heureux, le père digne d'avoir son fils pour historien ! Heureux le fils qui consacre ses talents à la gloire de son père ! »

On peut rapprocher de ce jugement celui de Cubières-Palmezeaux dans son étude bio-bibliographique sur Restif (2) :

« La *Vie de mon Père* ! Que ce titre est inté-

(1) « Le sieur Élie Catherine Fréron de Quimper, écrivain polémique très connu, est mort le 10 mars en sa maison près de Montrouge. » *Gazette de France*, n° du 18 mars 1776.

(2) *Notice historique et critique de la vie et les ouvrages de Nicolas*

ressant pour les âmes sensibles et reconnaissantes! Il n'y a point, dans la *Vie de mon Père*, les mêmes défauts que dans le *Cœur humain dévoilé* (1); il n'y a point surtout les mêmes taches qui salissent ce grand ouvrage; il n'y a point l'énergie, la profondeur et la force, qui dominant dans le *Paysan perverti*; mais si Restif de la Bretonne n'avait fait ni le *Paysan perverti* ni le *Cœur humain dévoilé*, il est certain que la *Vie de mon Père* serait son chef-d'œuvre. Dans le *Paysan perverti*, il ne peint guère que des crimes; dans le *Cœur humain dévoilé*, il y a des détails qui font frémir la pudeur et même l'innocence. Ici, tout est pur, majestueux, tranquille comme la vertu même; la *Vie de mon Père* est un ouvrage tout patriarcal; et l'on dirait que, détaché de la sainte Bible, il servit autrefois de pendant à l'histoire de Tobie. Je dirai plus : cet ouvrage est écrit plus correctement que tous les autres; j'y ai à peine remarqué des fautes de langage; et l'on sait que les productions de Restif en fourmillent. »

De nos jours, ceux qu'on a appelés les Resti-

Edme Restif de la Bretonne en tête de la Bibliographie et Iconographie de tous les ouvrages de Restif de la Bretonne, par P.-H. Jacob, bibliophile. Paris, 1875, p. 23.

(1) *Monsieur Nicolas ou le Cœur humain dévoilé*. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que Cubières-Palmezeaux se montre beaucoup trop sévère pour cet ouvrage, la confession la plus sincère, la plus passionnée, la plus émouvante que jamais homme ait écrite. (Une édition illustrée en 3 volumes existe chez Louis Michaud.)

fomanes — leur nombre augmente sans cesse — ceux qui ont guidé le public dans l'admiration d'un écrivain inégal mais plein de force et d'originalité ont, eux aussi, et même avec quelque exagération, rendu justice à un ouvrage très différent de ceux qu'avait déjà publiés et que devait publier dans la suite Restif, « un livre, remarque Jules Assezat, qui tranche beaucoup sur le ton ordinaire de ses productions (1). »

Monselet le qualifia de « délicieux petit tableau de mœurs campagnardes ».

Quant au bibliophile Jacob qui s'était fait un peu le patron, le défenseur, le tuteur littéraire de l'auteur de *Monsieur Nicolas*, il va un peu loin dans l'éloge.

« Restif, dit-il, est dans son élément lorsqu'il peint la vie des paysans, et l'on peut dire qu'il atteint presque la perfection. C'est du Jean-Jacques Rousseau, plus naïf, plus simple et plus vrai (2). »

Restif avait toutes les prétentions, même celle de la modestie. Vivant à une époque de fausse simplicité où on se vantait volontiers de ses humbles origines parce qu'on commençait déjà à attribuer au peuple toutes les vertus, il lui plaisait de rappeler qu'il n'était qu'un paysan. « Je suis,

(1) *Les Contemporaines*. Paris, 1875, t. I. Vie de Restif, par Jules Assezat, p. VII.

(2) *Bibliographie et Iconographie de tous les ouvrages de Restif de la Bretonne*, p. 156.

disait-il, fils d'un berger et berger moi-même... J'ai gardé les troupeaux dans mon enfance et je devrais les garder encore (1). »

Cette affectation de modestie ne l'empêcha pas de transformer dans la *Vie de mon Père* ce prétendu berger qui était, en réalité, un fermier quelque peu dégrossi, en un notable de village, instruit, intelligent, aussi remarquable par les qualités du cœur que par celles de l'esprit. Il faut faire ici la part de la légende et dégager autant que possible la vérité de tous les détails romanesques qui la recouvrent (2).

Le père de notre écrivain, Edme Restif, fils de Pierre Restif et d'Anne Simon, était né, le 16 novembre 1692, à Vitry, dans une terre qui dépendait de l'abbaye de Molèmes dans le Tonnerrois. Il mourut dans sa maison de Sacy, au mois de décembre de l'année 1764.

Il avait incontestablement une certaine culture. Il avait vécu à Paris dans sa jeunesse et il possédait quelques notions de droit usuel qui lui permirent plus tard d'exercer dans son village des fonctions analogues à celles de nos juges de paix, auxquelles il ajoutait celles de notaire, mais elles ne lui prenaient qu'une partie de son temps

(1) *Notice historique sur la vie et les ouvrages de Restif de la Bretonne*, par Cubières-Palmezeaux, p. 25.

(2) Par exemple, l'apparition de Pombelins, mort, dans l'église Saint-Roch, sous les traits d'un vieux prêtre, et le mariage d'Edme Restif devant le cadavre de son père.

et il convient de n'en pas exagérer l'importance.

Son fils constate avec une très visible satisfaction qu'il était apparenté à de bonnes familles et entre autres aux Cœurderoi « dont il y a encore, remarque-t-il, des présidents au Parlement de Bourgogne ». Pour un berger, c'était une alliance flatteuse et qui valait bien qu'on la rappelât.

Plus affiné, grâce à sa demi-éducation, que les paysans de son village, Edme Restif s'adonnait comme eux à la culture de ses terres et il n'était qu'exceptionnellement, et en quelque sorte à ses moments perdus, juge ou notaire.

Un érudit, M. Sylvain Puychevriér, écrivait en 1864 à M. Aubry, directeur du *Bulletin du Bouquiniste* (1) :

« J'ai visité la métairie de la Bretonne où Restif est né. C'est beaucoup plus tard, et après quelques succès comme écrivain, qu'il a ajouté ce nom au sien (2). Cette métairie ou ferme a été d'une certaine importance; elle dépend toujours de la commune de Sacy : elle est isolée, mais située à une faible distance. Par suite d'héritages, on l'a morcelée, et l'on a bâti sur ses anciennes dépendances; cela forme maintenant un groupe d'habitations. Cependant, le principal

(1) *Bulletin du Bouquiniste*, 1864, 1^{er} semestre, p. 491.

(2) Il y a là une erreur. Le premier livre de Restif, publié en 1767, porte ce titre : *La Famille vertueuse*, lettres traduites de l'anglais par M. de la Bretonne (*sic*).

corps de bâtiment, habité par la nombreuse famille des Restif, existe encore, comme au siècle dernier, et a toujours été occupé depuis par des descendants ou des alliés. Il y a quelques années, c'était un nommé Tillien, mort à quatre-vingt-six ans, parent du Restif, et dont les ancêtres ont eu leur part peu flatteuse dans les élucubrations de notre terrible auteur. C'est encore, à l'heure qu'il est, un descendant de la famille qui habite la Bretonne; il m'a fait voir quelques objets mobiliers provenant du père de Restif, et qui lui sont échus probablement en partage. »

Restif raconte dans *Monsieur Nicolas* (1) que la succession de son père aurait dû lui rapporter « environ 6 000 livres de biens fonds », mais que son frère à qui il avait vendu toutes les terres qui formaient sa part d'héritage ne lui avait même pas payé la moitié de la somme qui lui revenait.

Nous avons sur cette succession, qui sans doute n'atteignit pas un chiffre très élevé, un document fort curieux. C'est une lettre du curé de Courgis à Restif, lettre écrite en 1786, après la mort du fils aîné d'Edme Restif.

« On a levé les scellés, lui dit-il, la veille ou avant-veille du carême, en présence de toutes les personnes nécessaires. On a commencé les partages les derniers jours de mai; on a presque

(1) Tome X, p. 2981.

fini le 25 de juin. Il vous est échu, comme aux autres cohéritiers, un paquet d'habits et de linge qui a été vendu 12 francs; plus une somme de 12 livres et quelques sols; plus une somme de 48 livres et puis de 10 sols, et des fonds tant en rentes que terres et prés pour 211 livres. Il reste encore à partager, lorsqu'on les aura reçus, les revenus de quelques baux et de quelques rentes, avec un certain nombre de livres avec obligation de 27 livres 18 sols sur un particulier de Saint-Cyr. Il se peut que j'oublie quelque chose mais c'est involontaire (1). » Tout cela, comme on voit, ne représente pas beaucoup d'argent.

L'élément romanesque tient une assez large place dans le portrait que Restif nous fait de son père. Le milieu, le cadre dans lequel se déroule la vie de ce patriarche à la Jean-Jacques n'est pas moins idéalisé.

Tout le monde connaît le célèbre passage de La Bruyère (2), morceau à effet sans doute mais dont l'exagération n'est qu'apparente :

« L'on voit, dit l'auteur des *Caractères*, certains animaux farouches, des mâles et des fe-

(1) Cité par le bibliophile Jacob dans la *Bibliographie et Iconographie de tous les ouvrages de Restif de la Bretonne*, p. 1.

(2) *Les Caractères*. Paris 1883, t. II, p. 67. On a supposé que le pays dont La Bruyère avec une si âpre éloquence décrivait les habitants, était la Bourgogne, la région précisément dont Restif était originaire.

Locke, qui fit en 1674 un voyage dans le midi de la France et séjourna quelques années à Montpellier, avait déjà dit : « Les galériens ont meilleure mine que les paysans. »

melles, répandus par la campagne, noirs, livides, et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent avec une opiniâtreté invincible. Ils ont comme une voix articulée et quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine; et en effet ils sont des hommes. Ils se retirent la nuit dans des tanières, où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines. Ils épargnent aux autres la peine de semer, de labourer et de recueillir pour vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé. »

Cet article fut publié en 1689 dans la seconde édition des *Caractères*. Quelques années plus tard, en 1703, Vauban écrivait dans sa *Dîme Royale* (1) :

« C'est la partie basse du peuple qui, par son travail, enrichit le Roi et tout son royaume. C'est elle qui garde et nourrit les bestiaux, qui sème les blés et qui les recueille, qui façonne les vignes et fait le vin, qui fait tous les gros et menus ouvrages de la campagne et des villes. Voilà en quoi consiste cette partie du peuple utile et si méprisée, qui a tant souffert et qui souffre tant à l'heure ou j'écris ceci. »

La mauvaise administration, les pilleries des

(1) *Projet d'une Dîme Royale*, qui, supprimant la Taille, les Douanes d'une province à l'autre, les Décimes du Clergé, et tous les autres impôts onéreux et non volontaires, en diminuant le prix du sel de moitié et plus, produira au Roi un revenu certain et suffisant, sans frais et sans être à charge à l'un de ses sujets plus qu'à l'autre, qui s'augmenterait par la meilleure culture des terres. A Rouen, 1707.

gens de guerre, la rapacité des gens de finance, ne firent qu'aggraver la triste situation dans laquelle végétait la population des campagnes.

Un témoin très digne de foi, nous a laissé dans des *Mémoires de sa vie* (1), un tableau aussi effrayant que véridique de la misère dans les provinces à la fin du règne de Louis XIV. Il s'appelait Valentin Jameray Duval. C'était le fils d'un pauvre laboureur champenois et il était né en 1695 au petit village d'Artonay en Champagne. Orphelin à dix ans, obligé à quatorze ans, en 1709, de quitter la France pour aller chercher fortune dans des régions moins écrasées par l'excès des impôts, il traversa la Champagne, dont il nous donne cette description :

« L'indigence et la faim semblaient avoir établi leur séjour dans ces tristes lieux. Les maisons couvertes de chaume et de roseaux s'abaissaient jusqu'à terre, et ressemblaient à des glaciers. Un enduit d'argile broyé avec un peu de paille était le seul obstacle qui en défendit l'entrée. Quant aux habitants, leur figure cadrait à merveille avec la pauvreté de leurs cabanes. Les

(1) *Œuvres de Duval*, précédées des *Mémoires de sa vie*, 1784.

Lorsque, une trentaine d'années plus tard, Jameray Duval rentra en France, venant de Belgique, il fut frappé du contraste des deux populations. Il vit « ces momies vivantes en haillons de toile et en sabots qui peuplent les huttes et les chaumières ». Dans un village de Champagne il remarqua que « l'école publique ressemblait plutôt à une vile écurie qu'à un lieu destiné aux premières fonctions de l'esprit humain ». Dans toutes les provinces par lesquelles il passa, il constata « l'air de misère qu'on y respirait ».

haillons dont ils étaient couverts, la pâleur de leur visage, leurs yeux livides et abattus, leur maintien languissant, morne et engourdi, la nudité et la maigreur de quantité d'enfants que la faim desséchait, et que je voyais dispersés parmi les haies et les buissons pour y chercher certaines racines qu'ils dévoraient avec avidité : tous ces affreux symptômes d'une calamité publique m'épouvantèrent et me causèrent une extrême aversion pour cette sinistre contrée. »

Sous le règne de Louis XV et alors que celui-ci était encore le Bien-Aimé, la misère des paysans n'avait pas diminué. Écoutons un de ces hommes qui furent dévorés, comme Vauban, de l'amour du bien public. Il indique le mal et les causes, ou du moins, quelques-unes des causes qui l'avaient provoqué ou maintenu :

« Le mal véritable, écrivait dans ses *Mémoires* (1) le marquis d'Argenson, en 1740, celui qui mine le royaume, et ne peut manquer d'attirer sa ruine, est que l'on s'aveugle trop à Versailles sur le dépérissement des provinces. J'ai vu, depuis que j'existe (2), la gradation décroissante de la richesse et de la population en France. On a présentement la certitude que la misère est parvenue généralement à un degré inouï. Au

(1) Paris, 1825, t. II, p. 20 et suiv. Ces mémoires avaient paru de 1785 à 1787 en 5 volumes sous ce titre : *Essais ou Loixirs d'un Ministre d'Etat.*

(2) Il existait depuis 1606.

moment où j'écris, en pleine paix, avec les apparences d'une récolte, sinon abondante, du moins passable, les hommes meurent autour de nous comme mouches de pauvreté et broutant l'herbe. Les provinces du Maine, Angoumois, Touraine, Haut-Poitou, Périgord, Orléanais, Berry, sont les plus maltraitées ; cela gagne les environs de Versailles. Le duc d'Orléans porta dernièrement au Conseil un morceau de pain de fougère. A l'ouverture de la séance, il le posa sur la table du roi disant : « Sire, voilà de quoi vos sujets se nourrissent!... » Dimanche dernier, le roi traversait le faubourg Saint-Victor. Cela fut su : le peuple s'amassa et cria, non plus : *Vive le roi!* mais : Misère ! famine ! du pain ! Le roi en fut mortifié!... Le nombre des pauvres dépassera bientôt celui des gens qui peuvent vivre sans mendier. Dans la ville de Châtellerault on a obligé chaque bourgeois à entretenir à ses frais un pauvre. La population est de 4000 âmes, et sur ce nombre il s'est trouvé 1800 pauvres enrôlés à la charge des bourgeois. C'est aujourd'hui à faire pitié, même aux bourreaux... Sa Majesté a dit au duc de Laroche foucault que le royaume avait diminué d'un sixième depuis un an. Il est positif qu'il est mort plus de Français de misère depuis deux ans que n'en ont tué toutes les guerres de Louis XIV (1). »

(1) A la même époque, dans sa lettre au cardinal de Fleury, de 1740, Massillon disait que les nègres de nos colonies étaient plus heureux

En Normandie, le Parlement de cette province, une douzaine d'années après l'époque où écrivait le marquis d'Argenson, en 1752, constatait que pour ne pas mourir de faim, les paysans étaient condamnés « à se former des nourritures qui font horreur à l'humanité ». En 1768, « ils étaient obligés, par le besoin, de se réduire aux aliments des bêtes ».

Malgré le désir très sincère qu'avait Louis XVI de remédier aux maux dont souffraient ses sujets, aux abus de tout genre qui les écrasaient et qu'ils supportaient avec moins de résignation qu'autrefois, la situation, sous son règne, n'a pas beaucoup changé.

Pour bien connaître la misère de cette période et le déplorable état des campagnes, nous avons un guide très renseigné, très compétent, mais qui parfois — et il faut en tenir compte — cède un peu trop à ses antipathies, à ses préjugés d'Anglais, toujours disposé à croire et à dire que tout marche mal en France. Remarquons d'ailleurs que ce guide, l'économiste Arthur Young (1),

que le paysan de nos provinces, puisqu'ils avaient la certitude de manger à peu près à leur faim.

Partout la misère était extrême. Dans le Morvan, couvert de neige une grande partie de l'année, les habitants vivaient dans des tanières, comme des loups. Dans le centre de la France, remarque Charles Dapin, cité par Paul Boiteau (*Etat de la France en 1789*. Paris, 1861, p. 360), « il était rare qu'un paysan fût pourvu de plus de deux chemises quand il avait du linge ».

(1) *Voyage en France, en Espagne, en Italie, durant les années 1787-1789*. Londres, 1789, 2 vol. in-4°.

accuse l'esprit de routine, la brutalité, en apparence incurable, des paysans, presque autant que l'incapacité des pouvoirs publics et la coupable indifférence des classes dirigeantes.

Dans le nord de la France, jusqu'à Amiens, Arthur Young est étonné et choqué de voir les femmes labourer avec deux chevaux pour semer de l'orge, alors qu'en Angleterre elles se contentent, en fait de travaux des champs, de glaner et de ramasser le foin.

Au delà de la Dordogne, les paysans n'ont ni bas ni souliers, et leur aspect pitoyable rappelle au voyageur anglais « la misère de l'Irlande ».

Entre la Garonne, la Dordogne et la Charente, beaucoup de terres sont en friche.

En Bretagne, « le pays a un aspect presque sauvage... et le peuple y est presque aussi sauvage que le pays. »

La Bourgogne — c'est la région décrite par Restif — est moins désolée, moins inculte que la Bretagne, mais au lieu de riches fermiers, comme en Angleterre, on n'y trouve que des métayers obérés, besogneux, qui ne peuvent pas ou ne savent pas tirer parti de la fertilité du sol (1).

Presque tout le mal venait de l'impôt, de sa répartition inique, de la férocité avec laquelle il

(1) Dans un autre passage de son livre, Arthur Young parle des tanières qui, presque partout, servaient d'abri, incommode et malsain, aux paysans français, « des taudis de boue amoncelée entre quatre pieux où un Anglais regarderait à mettre ses pourceaux ».

était perçu, des gabelles si odieuses, « de l'énormité, dit Saint Simon, de quatre-vingt mille fripons de gabeleurs qui ne vivaient et ne s'enrichissaient que de leurs rapines et des horreurs qui se pratiquaient là-dessus aux dépens du peuple (1) ».

Brutalement recouvert par une armée d'impitoyable collecteurs — il y en avait deux cent cinquante mille en 1784 — l'impôt restait presque entièrement entre les mains des intermédiaires, de ceux qui l'affirmaient. Il rapportait peu à l'État et ruinait le pays. On a calculé que sur un revenu de cent francs le paysan payait à tous ces traitants ou sous-traitants plus de quatre cinquièmes; 81,70! La dîme seule représentait (en 1789) cent vingt-trois millions. C'est à ce chiffre que l'évalua, en se basant sur un ensemble de documents précis et irréfutables, le Comité des Impositions de l'Assemblée constituante.

Il était nécessaire de montrer par un ensemble de documents, puisés aux bonnes sources, combien était douloureuse la situation sociale du paysan, en France, sous l'ancien régime. On peut ainsi comparer ce tableau exact, non flatté, à celui que trace Restif dans la *Vie de mon Père*. Il a cédé, lui si réaliste d'ordinaire, à un besoin d'idéalisation et de rêve. Il a voulu, dans son

(1) Saint-Simon appelait le Conseil de finances, « un bureau d'anthropophages ».

existence livrée aux passions, attristée par l'âpre recherche du vrai, s'accorder un peu de répit, se laisser séduire par de touchantes illusions, et créer une sorte de Salente rustique où il abriterait, pendant quelques mois, son esprit et son cœur.

Bien qu'il faille pour bien juger la *Vie de mon Père* tenir compte de certaines circonstances particulières et exceptionnelles qui pouvaient, sur quelques points, rendre moins dur le sort du paysan, le village que nous dépeint Restif a été sans nul doute singulièrement embelli. On n'y voit que de braves gens. On serait presque tenté de trouver qu'il y en a trop.

Ce récit, très doux et très sain, a des fraîcheurs d'idylle. Le style lui-même s'y épure et s'y attendrit. Du fond et de la forme se dégage un charme imprévu et tout nouveau, et voilà pourquoi nous avons tenu à donner une réimpression de ce livre très original, et sans lequel Restif ne serait que très incomplètement connu.

HENRI D'ALMÉRAS.

HONORABLE LECTEUR,

D'autres célèbrent les guerriers qui triomphent par les armes; les Académies décernent des prix aux écrivains qui donnent un nouvel éclat à la gloire des anciens ministres, des hommes de lettres distingués : moi, je vais jeter des fleurs sur la tombe d'un bonnête homme, dont la vertu fut commune et à tous les jours. Il ne fut que juste et laborieux : qualités qui sont le fondement de toute société, et sans lesquelles les héros mourraient de faim.

J'ouvre une nouvelle carrière à la piété filiale : si le fils de tout homme en place était obligé d'écrire la Vie de son père, cette institution serait une des plus utiles. Quel est le père qui, sachant que son fils sera forcé d'être un jour son historien véridique, n'acquerrait pas quelques vertus, ne ferait pas quelques bonnes actions, dans la vue au moins de n'être pas déshonoré par celui même qui doit perpétuer son nom? Sans doute que ce frein serait le plus puissant contre la corruption rapide de nos mœurs.



On place, à la tête de cette troisième édition, des titres authentiques et dont les originaux qui existent ont été vus du Censeur. Une autre pièce originale termine l'Ouvrage, qu'elle

aurait dû commencer; mais on n'a rien voulu changer au premier texte; on a seulement ajouté deux traits, mis en renvoi à la seconde édition, et un troisième envoyé récemment, celui de PASCAL BERTHIER, livre III. (*Note de Restif.*)

*Scriptura Patris mei, et avum trium Natorum Avi mei
Petri Retif.*

L'an 1687, le 29 Decembre, est nee Magdaine Retif (1), fille de Me Pierre Retif et d'honeste Anne-Margueritte Simon; son parain, Me Estienne Daiguemorte, son oncle; sa marene, Magdaine Chappee. [*Décédée le 12 Novembre 1752.*]

Moy, Edme Retif, suis venu au monde l'année 1690; mon parain, Me Edme Retif, couzin germain de mon pere Me Pierre Retif, et ma mere, ladite Simon; ma marene, Marie Pault, femme de mon oncle Me Jean Retif, le 25 Aoust à dix heures du soir. [*Décédée le 16 Decembre 1763.*]

[*Barbe Ferlet, issue des Seigneurs de Bertro, est morte le 16 Juillet 1771, à 4 heures après midi, âgée de 66 ans.*]

L'an 1690, le dernier jour de Mai, est née Marie, fille dudit Retif et de ladite Simon, moy Edme Retif son frère et parain; sa marene, Anne Maudiné, notre sœur de mere. J'ay tiré cet extrait d'un memoire de deffunt notre cher pere, ce 23 Avril 1735. [*Adbuc vivit Maria, Novemb. 1771.*]

(1) Notre nom s'écrit indifféremment, *Restif*, *Rectif* ou *Retif*: cependant, je préfère le premier, eu égard à l'étymologie, qui n'est pas ici seulement indicative, mais absolue, le mot de *Restif* venant de *rester*. *Restif* signifie: qui est porté à *rester*, à *ne pas avancer*; mais si notre véritable nom était *Rectif*, alors son origine serait plus noble et marquerait la rectitude d'esprit qui semble naturelle dans notre famille.

LETTRES de Monsieur RESTIF, de Grenoble.

Grenoble, le 22 Mars 1780.

La Vie de mon Père, que je viens de lire, Monsieur, m'a singulièrement intéressé aux personnages dont il est fait mention dans cet Ouvrage, écrit avec autant d'esprit que de sublimité. L'effet de cet intérêt a été d'exciter ma curiosité et de me donner le plus grand désir de savoir si l'Auteur a composé cette histoire d'après son imagination ou d'après une tradition fondée. Vous ne serez point étonné, Monsieur, de ma curiosité, quand vous saurez que je suis petit-fils d'un M. Jean Restif, avocat à Noyers, mort en 1743; que mon père était venu s'établir, ainsi que son frère, en Dauphiné, dès 1739; enfin, que M. Restif, curé d'Auxonne, était fils d'un premier lit, de feu Jean Restif, mon grand-père. Ma courte généalogie suffit pour vous prouver que je suis de la famille des Restif, et je vous prie de me donner des renseignements sur notre origine : ce que vous en dites dans la Vie de mon Père est-il appuyé sur des titres ou sur une simple tradition? Voilà, Monsieur, à quoi se réduisent mes questions, et si vous avez la bonté d'y répondre, je vous prierai de me dire : 1° Si vous connaissez les Montroyal, qui sont en Angleterre; si vous savez le lieu de leur résidence; si vous les croyez possesseurs des titres de la famille, et si vous êtes en correspondance avec eux; 2° Si vous avez la généalogie de Pierre Restif, père d'Edmond; 3° Comment M. l'avocat Restif, mort à Noyers en 1743, vous était parent, et à quel degré? 4° Enfin, si vous croyez qu'avec des soins et de l'argent, on puisse recouvrer quelques titres qui prouvent l'ancienneté de notre famille? Voilà, Monsieur, bien des demandes, qui sont peut-être indiscrètes; mais vous les pardonnerez sans peine à un homme qui désire vous appartenir, qui est curieux de connaître l'origine de sa famille et d'acquérir ou de recouvrer des titres qui en établissent l'ancienneté. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec une respectueuse considération, votre très humble et très obéissant serviteur,

RESTIF.

Mon adresse est : à Monsieur Restif Neveu, Receveur des tailles, à Grenoble.

Grenoble, le 5 Avril 1780.

Je vous rends mille grâces, Monsieur, de la complaisance et de l'exactitude avec lesquels vous avez bien voulu répondre à ma lettre. Si les renseignements que vous avez la bonté de me donner ne suffisent pas pour m'éclaircir sur une origine que j'ai ignorée jus qu'à présent, ils me satisfont toujours beaucoup, puisqu'ils me prouvent que j'ai l'avantage de vous appartenir, et je regarde comme un beau titre pour une famille d'avoir un parent vertueux, sensible, rempli de piété filiale, et qui fait de son esprit et de ses talents un usage aussi respectable! Si vous demeurez toujours à Paris, je ne désespère pas de me procurer le plaisir de faire connaissance avec vous : c'est un pays où je vais de temps en temps, et très certainement vous entrerez pour beaucoup dans le projet que je formerai d'y aller bientôt. Comment est-il possible, Monsieur, qu'avec une tradition aussi intéressante sur l'histoire de votre famille, vous n'ayez pas imaginé de faire des recherches sur l'origine de votre père, pour vous instruire sur sa filiation ascendante? Avec le dessein de rendre hommage aux vertus de ses parents, avec la persuasion d'une origine très honnête, il me semble qu'il aurait été possible de découvrir quel était le père de Pierre Restif, quel était celui de ce dernier, etc., en remontant toujours, et quelles alliances ils avaient contractées. J'ai quarante-six ans, Monsieur; je suis né à Noyers en 1733. Mais j'en suis sorti à l'âge de six ans en 1739, que mon père vint s'établir à Vienne et mon oncle à Grenoble. A quatre-vingts lieues de ma patrie, n'ayant jamais entendu parler que de mon grand-père, mort en 1743, vous jugez bien que je n'ai pu songer à connaître mon origine. C'est, comme je vous l'ai dit, la Vie de mon Père qui m'a donné l'envie de m'en instruire, moins pour satisfaire mon amour-propre que pour ne pas ignorer l'histoire de ceux à qui je dois le jour. J'ai fait un mariage avantageux pour la fortune et agréable pour la naissance et pour le personnel; j'ai eu deux garçons, qui sont morts; il ne me reste plus d'enfants, mais je puis en avoir encore d'une femme qui n'a que trente-six ans, et s'il en venait, je ne serais pas fâché d'avoir à leur laisser des preuves authentiques d'une origine très honnête. Mon père est mort il y a dix-neuf ans, à l'âge de cinquante-cinq ans. Il a vécu à Vienne longtemps; il y a exercé avec honneur

la charge de Receveur des tailles, et a obtenu l'estime et les regrets du public. Il a laissé quatre filles et moi, après avoir perdu deux garçons; l'un, officier dans le Régiment de Mailly, a été tué à la bataille de Rosbach, et l'autre, officier dans la Compagnie des Indes, est mort à la côte d'Angole, en revenant de Canton. Mon oncle, qui s'appelle Pierre Restif, est âgé de soixante-onze ans; il a occupé pendant vingt ans la charge de Receveur des tailles de Grenoble: c'est un homme du plus grand mérite; il est honoré et respecté dans cette ville, à cause de l'éminence de ses vertus. J'ai communiqué à ce dernier la lettre que vous avez bien voulu m'écrire: il est fort aise de ma correspondance avec vous, parce que, d'après la lecture de la Vie de mon Père, il a conçu la meilleure opinion de son Auteur, et qu'une partie de cette histoire s'accorde avec ce qu'il a entendu dire à son père. Mon grand-père Jean avait deux métairies à Nitry, deux autres à Villers, paroisse de Cour, à deux lieues de Noyers, et Villers s'appelle, je crois, Villers-la-Grange. Il en avait à Sacy. Il était avocat au Parlement; mais j'ignore quel état avait son père: cependant il serait facile de le savoir, attendu que j'ai à Noyers un M. Boyer, mon parent, qui pourra faire quelques recherches à cet égard. Voilà, Monsieur, une très petite, très fastidieuse histoire de mon père et de mon grand-père; mais elle pourra vous intéresser un peu, parce qu'elle vous fera connaître les descendants d'un homme à qui vous avez rendu des hommages bien flatteurs pour sa mémoire et pour ses enfants. Je suis trop franc, Monsieur, pour ne pas vous laisser voir tout le désir que j'ai de pousser mes recherches sur notre origine; je voudrais réaliser une partie des idées que vous m'avez fait naître sur la famille; en conséquence, je vous prie d'écrire à M. Powel, à Portsmouth, et de vouloir bien l'engager à prendre de Messieurs de Montroyal, négociants dans la Cité de Londres, les renseignements qu'ils ont sur leur origine: peut-être pourrions-nous, par cette voie, constater ce que la tradition vous a appris. Si cette correspondance vous occasionne des frais, je vous prie de m'en envoyer la note. Faites-moi le plaisir de me dire si M. Lebeuf, chanoine d'Auxerre (1), vit, s'il a fait mention de notre famille dans ses ouvrages. Si vous avez des renseignements certains

(1) L'abbé Jean Lebeuf, né à Auxerre en 1687 y mourut en 1760. Il a parlé de la famille de Restif dans son *Histoire d'Auxerre*.

sur notre alliance avec les Cœur-de-Roi, vous m'obligerez de m'en faire part, ainsi que sur votre alliance avec les Bertro. La mère de ma femme se dit parente aux Cœur-de-Roi. Puis-je vous demander à qui vous avez ouï dire que nos ancêtres avaient eu une alliance avec la maison d'Harcourt? Vous me ferez un grand plaisir de me donner la liste de vos Ouvrages, et le nom du libraire chez lequel ils se trouvent; je serai fort aise de me les procurer. Je suis avec reconnaissance et un respectueux attachement, Monsieur, votre, etc.

RESTIF.

EXTRAIT d'un Ouvrage nouveau :

Un livre recommandable à tout le monde, c'est la *Vie de mon Père*, ouvrage celeste par sa naïveté touchante et par sa vérité historique. Voici comment un des compatriotes de l'Auteur, établi en Normandie, s'exprime dans une lettre au sujet de cet ouvrage :

LETTRE de M. Milran (1), directeur des vivres de la marine.

A Cherbourg, 2 Février 1785.

Je viens de lire celui de vos Ouvrages qui, à mon avis, doit vous honorer le plus : c'est la Vie de mon Père. J'avais, selon

(1) François Marlin de Dijon, qui dans ses relations épistolaires avec Restif prit les pseudonymes de Milran et de Milpourmil, fut d'abord un des plus fervents admirateurs du romancier et finit par se brouiller avec lui.

Sa lettre a paru pour la première fois dans la 3^e édition de la *Vie de mon Père* (1788).

ma coutume, le crayon à la main pour marquer les endroits qui m'affectent, et dont je veux me souvenir. J'ai eu bientôt noirci toutes les marges, et on lisait partout : Bon ! très bon ! excellent ! encore mieux ! Ici, je me récriais sur la vérité d'un tableau champêtre ; là, sur la douce image des mœurs villageoises : quelquefois j'écrivais : O la scène délicieuse ! ensuite : O le généreux sacrifice ! O sainte vie des Patriarches ! tu conserves donc encore des modèles parmi nous ! Enfin, j'avais achevé ma lecture sans avoir fait une de ces notes, qui me servent, dans mes analyses, d'indice de désapprobation, car, excepté dans les sciences exactes, j'en suis pour le premier effet, pour le premier sentiment qu'on éprouve. Mais j'avais les yeux baignés de larmes, et j'éprouvais une sorte d'attendrissement qui allait presque jusqu'à la défaillance : je n'osai plus me considérer, j'avais honte de moi et de tout ce qui m'entoure. — Ho ! disais-je, qu'il y a loin de ces citadins contempteurs à ces campagnards méprisés ! oui, c'est parmi ceux-ci qu'est la vraie vertu ; et si les vices ont quelquefois pénétré sous leurs toits champêtres, ils nous doivent cette contagion ! C'est dans nos enceintes qu'ils sont venus la puiser ! Trois fois heureux donc le paisible hameau éloigné de nos villes, et l'humble villageois qui ne les connaît pas ! Content de peu, ne désirant rien, ses mœurs sont pures, sa tranquillité fait sa richesse ! elle fit la tienne aussi, vénérable Berthier ! toi, dont les leçons et l'exemple produisirent plus de bien dans un village que tous les pédagogues moraux n'en opèrent jamais par leurs discours ou par leurs écrits ! c'est qu'ils n'ont voulu que des admirateurs et que peu d'entre eux ont pratiqué, ou même cru ce qu'ils enseignaient.

Ce fut à l'école de ce magister, dont l'éloge fera sans doute sourire nos dédaigneuses, c'est là qu'Edme Restif puisa les premières maximes de sagesse ; ce fut là qu'il apprit à faire le bien sans intérêt et à se sacrifier à ses devoirs ; c'est dans ce lycée rustique qu'il se forma aux vertus qui lui méritèrent le glorieux surnom d'Honnête homme ! Mais le trait le plus héroïque dans la Vie de mon Père, Monsieur, c'est l'acte de son premier mariage : non, l'obéissance du fils d'Abraham n'est pas plus admirable à mes yeux ! Ha ! le bonheur est-il moins que la vie ! Mais où je me plais à te contempler, respectable citoyen, c'est dans ta maison, dans ta famille, et dans les fonctions délicates de la justice : c'est quand tu l'occupes du pauvre et de l'affligé ; aussi, de quel

amour payait-on cette charité, ces soins! Je me rappelle cette occasion, où une épouse alarmée jette l'épouvante dans la paroisse. Il était nuit; les habitants se lèvent en hâte; ils s'arment; ils accourent; l'Honnête homme est en péril, ils vont le venger ou le défendre! Ha! mon ami, vous avez raison, dédaignez de compulsur des papiers poudreux pour y déterrer de vains titres; quels titres vous honorerait davantage que le père dont vous tenez le jour? Ne vous glorifiez que de lui, laissez dans l'obscurité vos incertains aïeux. Hé! qui ne compterait pas, dans sa famille, des scélérats et des rois! Mais aussi, Monsieur, ne vous avilissez point! vous êtes resté inférieur à votre père: en étiez-vous moins fait pour l'égaliser, si ce père, qu'aveugla sa tendresse, ne vous eût lui-même arraché au genre d'occupation qui fit sa gloire, et lui permit d'être le bienfaiteur de son pays? L'amour et la fortune avaient voulu deux fois couronner dans Paris le mérite modeste d'un jeune homme aussi aimable que sage; voilà ce qui le séduisit. Mais, vertueux et naïf Edmond, quelle était votre erreur! Cette immense cité, l'admiration et l'effroi de ceux qui la connaissent n'est pas ce qu'elle vous parut; elle n'est pas telle que l'un de vos fils a voulu nous la peindre; l'illusion était toute dans votre âme; c'est elle qui embellissait les objets autour de vous! La belle Rose Pombelins eût assuré votre félicité domestique: je le veux; mais dans votre isolement, au milieu de ce chaos où tout est confondu, heureux pour vous seul, quel bien extérieur auriez-vous fait? Comparez le bourgeois de Paris sans autorité au juge intègre d'une paroisse, au père, au consolateur des pauvres, au défenseur des opprimés; rapprochez-le du citoyen obscur d'une grande ville, où les vertus même sont enfouies, et vous sentirez à quel point ils diffèrent! Dans ton pays, ô Edme! écouté, consulté comme un oracle, tes lumières éclairaient l'ignorance, et j'aime à t'entendre, en traçant des sillons, instruire ton valet sur l'utilité des impôts; mais qu'à Paris, ces justes maximes fussent sorties de la bouche d'un marchand, qui les aurait entendus? Qui en aurait profité? Là est le siège de l'égoïsme et du sot orgueil! Personne ne veut recevoir d'instruction, et la vérité même y est contredite; jamais nos économistes, nos philosophes et nos nombreux législateurs, sans titres ou avec titres, n'exposèrent sur cette matière une doctrine plus évidente, ni plus précise; mais chacun s'en tient à son opinion et rejette fièrement celle de son voisin, que même il dédaigne de connaître. Non, non,

vénérable père de mon ami, tu n'aurais goûté ni tant de bonheur, ni tant de gloire, ni produit tant d'utilité, si la Providence ne t'avait retenu dans ton village! Homme digne des plus grands respects! reçois mon hommage pur! les enfants ne peuvent t'honorer plus que je le fais : la vertu n'appartient pas à une seule famille; elle est comme le soleil, elle sert à tout le monde!

Mais que vous dirai-je des autres personnages? de cette tendre et respectable Anne-Marguerite Simon? du curé Foudriat? de cet excellent homme, de ce rare pasteur, du vrai philosophe Pandevant? de la simple, mais vertueuse femme, qui fut la première épouse de votre père, et de cette Bibi Ferlet, dont je ne puis, sans m'attendrir, entendre prononcer le nom, tant je trouve de rapports entre cette femme aimable, vive, spirituelle, prudente, et ma mère, ma tendre mère, qui emporta au tombeau une partie du bonheur de son fils?... O ma mère! je ne me rappelle ton cher souvenir qu'avec larmes! mais il m'est doux de te nommer à côté de Barbe Ferlet : vous êtes l'une et l'autre dans les demeures célestes; la sympathie de vos humeurs vous a rapprochées sans doute, et dans le sein de l'éternel repos, vous vous entretenez encore de vos enfants! Que cette idée me flatte! Ha! oui, ma tendre mère! oui, malgré les liens qui m'attachent à la vie, je sens que la consolation de te revoir diminuera pour moi l'amertume de mes derniers moments!

Et il y a donc eu, Monsieur, des cœurs froids, des âmes insensibles qui vous ont lu d'un œil sec! Mais je ne m'en étonne pas! Est-ce un égoïste Parisien, sont-ce des femmes coquettes ou dissipées, qui peuvent goûter ces tableaux de la vie pure de nos anciens patriarches? Froids épilogueurs! âmes de boue! vous osez critiquer, quand vous êtes instruits, quand vous êtes émus peut-être? Vous vous défiez de cette émotion même, et vous nommez surprise l'effet infaillible de la vertu sur vous! Que je vous plains!...

Mon ami, j'aurais pu, comme tout autre juge, épilucher votre Ouvrage, blâmer cette apparition de M. Pombelins, puisque, de la rencontre d'un prêtre dans une église, il n'était pas besoin de faire un fantôme: j'aurais, sans égard pour son profond sens, taxé de dureté votre aïeul, et de bigotisme l'aîné de vos frères; j'aurais bien trouvé à dire sur ce mariage à côté des funérailles, et sur la double aventure du père et du fils, avec une Rose et une Eugénie de la même famille, de la même maison, et à quarante

ans d'intervalle, mais j'ai dit : Si tout cela est vrai, dois-je faire un crime à l'Auteur du récit de la vérité?... Des gens superficiels, à qui tout sert de prise, peuvent gloser sur les noms de Thomas Dondaine, de Pandevant, de Pinard : mais les noms ne sont rien, c'est l'homme qu'il faut apprécier.

Par ma retraite du service, me trouvant, Monsieur, beaucoup plus de loisir, je m'occupe à lire vos ouvrages; mais je n'en ai pas encore trouvé, et je doute que vous en fassiez qui surpasse l'utilité de celui dont je vous entretiens. Tant pis, véritablement tant pis, si vous avez cru pouvoir y mêler de la fiction! Pour moi, je n'en veux rien croire; et ce livre me semble précieux, sous tel point de vue que je le considère. Toutes les physionomies y sont bien marquées : l'avocat Restif est d'un caractère frappant, ainsi que votre aïeul. On reconnaît M. de Caylus, évêque d'Auxerre, dans les actions et les paroles que vous rapportez de lui. Mais j'aime surtout votre Père Scribo, quand il dit à Edme Restif : « Avec votre conduite, mon ami, tous les sentiments sont bons; entendez-vous? tous les sentiments sont bons... »

Telle fut la facile morale des Jésuites! Ha! s'ils ne s'étaient jamais plus écartés du vrai!

Que j'aime encore votre longue table, où vingt-deux personnes, père, mère, enfants, valets mangent tous le même pain; et ces lectures de la Bible, vrai trésor de morale, sous tel point de vue qu'on envisage ce monument antique et sacré!

Hé! quoi de plus charmant, que cette naïveté délicieuse d'Eugénie Pombelins! que d'esprit et que de sens elle met dans sa gaieté!

Croyez-vous que les réflexions du père Bras-d'Argent ne m'aient pas frappé aussi? Heureux et infortuné vicillard, ta longue vie est sans doute la récompense de ta vertu; mais qu'il est dur de survivre à tous les siens!

On est affligé, je l'avoue, de la dure correction de Pierre à Edme son fils, pour une faute qui paraît légère! Mais quand ensuite on trouve ce maître inflexible, pleurant dans son jardin, la tête appuyée contre un arbre, que les mains de son fils ont planté; quand il ôte à ce fils la bêche dont il remuait un carré, et lui dit : « Mon fils, c'est assez de travail pour un jour; allez vous reposer; je vais achever... » qui est-ce qui ne voudrait pas supporter la dureté, pour le dédommagement? O saintes lois

de la Nature! ce n'est que dans les villes qu'on s'efforce de vous méconnaître!

Mon compatriote, mettez-moi toujours au rang de vos amis et de vos admirateurs. S'il était vrai que vos grandes leçons ne fussent que dans vos livres, je vous plaindrais; mais ces livres n'en seraient pas moins précieux; ils resteront après vous. Savourez cependant les louanges que je vous donne, car elles partent d'une bouche amie de la vérité. Je vous ai fait preuve que le déguisement n'était pas dans mon caractère; et si vous aviez besoin d'en être mieux convaincu, vous le seriez par une brochure que je prépare sous le titre de Lettres impartiales sur les Contemporaines. Vous verrez que je n'y déguise pas vos défauts, ni vos torts : hé! pourquoi le ferais-je? vous avez tant de qualités à vous, que vous n'avez pas besoin qu'on vous en suppose! Adieu, mon ami; laissez, si vous le voulez, cette lettre et les précédentes sans réponses : vos loisirs sont précieux; vous les consacrez à l'amusement et à l'instruction publiques; j'irai puiser là avec tous les autres : ne perdez pas un moment à vous entretenir avec moi.

On ne peut rien ajouter à cet éloge mérité (1).

(1) C'est Restif lui-même qui souscrit ainsi aux éloges qu'on vient de lui décerner.

LA VIE

DE

MON PÈRE.

Par l'Auteur du PAYSAN PERVERTI.

*Omnia non pariter erum sunt Omnia apta
sunt nec es quod tuus ultra rego. Prop.*

Première Partie.



A NEUFCHATEL,

Et se trouve à PARIS,

Chez la Veuve DUCHESNE, libraire, rue
Saint-Jacques, au Temple-du-Goût.

1779.

*Fac-simile du titre de l'édition originale (1779)
avec le portrait d'EDME RESTU.*

LA VIE DE MON PÈRE

PREMIÈRE PARTIE

HUMBLE Mortel, vertueux sans éclat, qui fis le bien par goût, et vécu pauvre par choix, MON PÈRE! reçois l'hommage que le moins digne de tes fils ose rendre à ta mémoire!

LIVRE PREMIER

EDME RESTIF, fils de PIERRE. et d'ANNE-MARGUERITE SIMON, naquit le 16 Novembre 1690. à Nitry (1), terre dépendante de l'abbaye de Molesmes, dans le Tonnerrois. Son père avait une fortune honnête : c'était un homme

(1) Nitry, dans le département de l'Yonne (arrondissement de Tonnerre, canton de Noyers).

charmant par la figure, et d'une conversation amusante ; on le recherchait de toutes parts, et lorsqu'on ne pouvait l'avoir, on venait chez lui. Comme il avait la satisfaction de toujours plaire, il prit aisément le goût d'une vie dissipée. Ses affaires en souffrirent.

Edme n'avait pas de brillant dans l'esprit : son père le crut sot, et le négligea : mais le caractère de ce jeune homme était solide ; il avait le sens droit, et l'esprit si juste, que dès l'âge de douze ans, effrayé du délabrement des affaires de sa maison, touché des larmes de la plus tendre des mères, il se mit à la tête et entreprit d'empêcher une ruine totale. La conduite de son père, quoique honnête suivant le monde, fut pour lui une salutaire leçon ; mais, loin qu'elle diminuât son respect, il porta si loin cette vertu, que c'est encore un proverbe à Nitry : « Il craint (1) ses parents, comme Edmond craignait son « père. »

Ce père, si aimable avec les étrangers, était terrible dans sa famille : il commandait par un regard, qu'il fallait deviner ; à peine ses filles (elles étaient au nombre de trois, en y comprenant *Anne Maudiné*, sœur utérine) obtenaient-elles quelque indulgence. Je ne parle pas de son épouse : profondément pénétrée de respect pour son mari, elle ne voyait en lui qu'un maître adoré. Quoiqu'elle fût d'une famille supérieure, puisqu'elle était alliée aux CŒUR-DEROI, dont il y a encore des Présidents au Parlement de Bourgogne, elle se précipitait au-devant de ses moindres volontés ; et lorsqu'elle avait tout fait, un mot de son impérieux mari la comblait : — « Ma femme, reposez-vous. »

(1) Le mot *craindre*, en ce cas, est pris pour *aimer* : c'est l'usage du pays, en parlant de Dieu et des parents. (R.)

L'accolade d'un souverain n'aurait pas flatté davantage un courtisan.

Mais si Anne-Marguerite respectait son mari comme un maître, elle en était bien dédommée par la tendresse de ses enfants : tous faisaient avec elle cause commune ; au plus léger chagrin, ses filles l'entouraient, essuyaient ses larmes, et si quelquefois un mot demi-respectueux leur échappait à l'égard de leur père, Anne reprenait sur-le-champ sa fermeté, et faisait une remontrance vigoureuse.

Pour son fils, c'était son plus efficace consolateur. Quelle tendresse ! comme il rendait à sa mère toute la déférence qu'elle avait pour son mari ! Aussi Anne-Marguerite disait-elle quelquefois à ses filles : — « Ce que je « fais pour un homme, un homme le fait pour moi : où « est mon mérite ? Mes enfants, si quelquefois j'étais assez « malheureuse pour avoir une pensée de révolte contre « mon mari, cette seule idée la chasserait : C'est le père « d'Edmond. »

La manière dont Edmond témoignait sa tendresse à sa mère était toute active : s'il se trouvait présent lorsqu'elle était grondée par un mari impérieux, il n'allait pas faire à son père des caresses qu'il aurait repoussées ; il embrassait sa mère, et choisissait cet instant pour lui rendre compte de quelques ordres qu'elle lui avait donnés, et qu'il avait exécutés avec succès. Le maître fier préférait alors de s'adresser à sa femme ; il adoucissait le ton, et se retirait calmé.

La première éducation extérieure, c'est-à-dire, hors de la maison paternelle, fut donnée à Edmond par deux personnes également respectables, et telles, que c'est le plus grand bonheur pour des paroisses, quand il s'en trouve de pareilles : je veux dire, le curé de Nitry, et son maître d'école, le respectable BERTHIER, dont le nom, au bout de

quatre-vingts ans, est encore en bénédiction dans le pays. Quelle glorieuse noblesse, que celle-là!... Ce maître d'école était marié, et chargé de beaucoup d'enfants : cependant il s'acquittait de son devoir d'une manière si exacte, si généreuse, si belle : sa qualité de père de famille le rendait si respectable, que sa conduite serait la meilleure preuve que le célibat n'est pas une condition avantageuse dans les personnes chargées de l'instruction, et même dans les ministres des autels. Loin de là : tout célibataire est égoïste ; il l'est par nécessité ; qui ne tient à personne, suppose que personne ne tient à lui ; il faut une vertu au delà des termes ordinaires, pour qu'un célibataire ait de la vertu comme certains curés. Ils n'en sont que plus respectables, sans doute : mais doit-on rendre la vertu si difficile ? Quand viendront les temps?... Hélas ! on me fera peut-être un crime de ce souhait patriotique !

Je ne veux peindre le vénérable Berthier que par ses actions : je les ai déjà consignées dans l'*École des Pères*, ouvrage que j'ai rédigé de plénitude de cœur, où j'ai rapporté ce que j'ai vu, et ce que j'ai entendu. Voici le passage ; il est à la suite d'un autre qu'on doit trouver à la fin de cet Ouvrage, et qui offre de même le portrait du vénérable curé. C'est mon père qui parle :

— « Notre maître d'école ébauchait l'ouvrage du pasteur, et l'achevait. Je m'explique. Il commençait à donner les premiers éléments aux enfants, et faisait aux grands garçons et aux grandes filles des leçons familières sur la conduite ordinaire de la vie, entre mari et femme, frères et sœurs, etc. Comme il était marié, et père d'une nombreuse famille, ses conseils ne paraissaient que le fruit de son expérience : cependant on a su, depuis, que tout était prémédité avec le pasteur. Deux fois l'an, on avait des

vacances, pour la récolte des grains, et pour les vendanges : il ne rentrait même que peu d'écoliers après les moissons : le grand nombre attendaient la fin des gros ouvrages. Les jours fixés étaient le dernier Juin pour la clôture, et le 20 Octobre pour la rentrée : il n'y avait point de leçons ces deux jours-là ; le bon vieillard consacrait le temps de la classe à des discours, que je ne puis me rappeler sans attendrissement.

« Celui de Juin roulait sur les torts qu'on pouvait faire au prochain dans la campagne, durant les récoltes, et sur l'emploi des heures de relâche que les travaux pouvaient laisser.

« Mes enfants, » disait-il, « nous allons nous quitter
« pour plus de quatre mois ; les travaux de la campagne
« vous appellent ; il faut soulager des pères et des mères
« qui vous ont donné le jour, qui vous nourrissent, qui
« souffrent pour vous le froid, le chaud, la soif et la faim ;
« ces bons parents vont vous laisser, durant la belle saison
« de l'année, les travaux les plus doux, ils se réservent
« toujours ce qu'il y a de plus pénible ; bien différents en
« cela des gens de métier des villes, qui chargent l'ap-
« prenti de ce qu'il y a de plus dur et de plus fatigant
« dans la profession, et qui par là épuisent ou défigurent
« des corps tendres et non encore formés. Ainsi, mes
« chers enfants, vous allez, les uns continuer, les autres
« commencer un doux apprentissage de l'art le plus noble,
« le plus utile à l'homme, d'un art qui a pour chef et pour
« instituteur Dieu lui-même. Sentez-en bien toute la di-
« gnité, mes chers enfants, et ne le déshonorez pas, ne le
« dégradez jamais par une mauvaise conduite, en étant
« injustes, méchants, fripons, gâteurs du bien d'autrui,
« par vous-mêmes ou par vos bestiaux. C'est là le grand
« point, mes chers et jeunes amis ! Vous allez passer des

« journées entières dans les bois et dans les champs, avec
« des étourdis de votre âge, loin de la vue de vos bons
« pères et mères, qui vous retiendraient dans la crainte
« de Dieu et des hommes : un seul mauvais sujet, par ses
« conseils, ses instigations, peut mettre à mal la moitié
« des enfants d'une paroisse. Mes écoliers, je vous prie au
« nom de notre bon Dieu, à votre nom à vous-mêmes et
« au mien à moi, qui vous chéris tous, de vous souvenir
« quelquefois, dans ces occasions, des instructions que
« vous recevez ici ; de vous représenter notre bon prêtre
« vous inculquant le bien, et le pauvre vieillard Berthier
« le secondant de tout son petit pouvoir. Écoutez, mes
« bons amis ; lorsqu'on vous donnera de mauvais con-
« seils, ou qu'il vous viendra quelque mauvaise pensée,
« arrêtez-vous un moment et dites-vous : Que vais-je
« faire là ? Supposons que je visse quelqu'un qui voulût en
« faire autant dans notre bien, serais-je bien aise ? que
« lui ferais-je ? que lui dirais-je ? Peut-être dans le mo-
« ment, en punition de ce que je suis tenté de commettre,
« Dieu permet-il qu'un autre nous en fasse autant ou pis ?
« Comment oserai-je me plaindre d'un fripon, si je vais
« l'être moi-même ? Si quelqu'un m'allait voir, que pen-
« serait-on ? Mais supposons que personne ne me voie :
« Dieu te voit, malheureux, Dieu te voit, et tu ne trembles
« pas !... Mes chers enfants, jamais un jeune garçon, une
« jeune fille qui voudront se rappeler ce que je vous dis
« là, ne se laisseront aller au mal. Nous sommes tous
« frères dans la paroisse, nous devons tous veiller sur les
« biens les uns des autres. Quelle agréable communauté,
« si cela était ainsi ! Hé bien, mes chers écoliers, que
« chacun de vous se dispute la gloire de commencer : que
« Nitry donne l'exemple aux villages d'alentour, et qu'on
« ne récite notre nom que pour le louer. Chacun y ga-

« gnera tout ce que les méchants font perdre, et tout ce
« qu'on fait perdre aux méchants pour se venger d'eux.
« Voilà comme, dès cette vie, la bonne conduite a sa
« récompense. Je vous en prie, mes enfants, ne me donnez
« pas le chagrin d'apprendre que quelqu'un de vous ne
« tient compte de ce que je vous dis ici ; je vous en prie,
« les larmes aux yeux : ayez pitié d'un vieillard qui
« répondra devant Dieu, mais sans vous décharger, de
« tout le mal que vous ferez, et qu'il aura pu empêcher...

« J'ai à vous dire encore que voilà sept à huit mois
« d'école qui viennent de s'écouler : mes enfants, tâchez
« de ne pas oublier ; emportez aux champs, quand vous
« y conduirez vos bestiaux, l'Abrégé de la sainte Bible,
« que voici, et rassemblez-vous, pour en lire ensemble
« quelques chapitres : cela vous entretiendra dans la lec-
« ture ; les dimanches, écrivez quelques pages ; c'est pour
« vous que vous travaillerez, en vous mettant en état de
« faire vos affaires vous-mêmes un jour. Adieu, mes chers
« écoliers ; Dieu vous bénisse, comme je vous donne moi-
« même mon impuissante bénédiction, et faisons une
« petite prière avant que de nous quitter, pour obtenir
« qu'il la confirme. » Après la prière, il nous embrassait
tous et nous congédiait.

« Le discours de la rentrée avait deux parties : dans la
première, le bon maître rappelait toutes les fautes que ses
écoliers avaient commises durant l'été, il leur en faisait
nommément des reproches, ou plutôt des plaintes modé-
rées, et les exhortait à réparer le mal qu'ils avaient causé.
Il est bon de vous dire, que durant les vacances, le bon
vieillard ne cessait pas d'avoir les yeux ouverts sur nous ;
il savait toutes nos actions : les peines qu'il se donnait
pour cela sont incroyables ! mais elles étaient prudentes,
et nous ne les voyions pas. Il ne se permettait aucune

remontrance, durant la *déposition de son autorité*, comme il l'appelait : il rendait compte de ses découvertes au bon curé, et ils se concertaient ensemble pour la réparation du mal et l'amendement des coupables. Mais tout cela était secret comme une affaire d'État. La seconde partie de son discours n'était que des exhortations au bon emploi du temps : il faisait ensuite la distribution des places, mettant au rang le plus proche de lui les plus ignorants, et les plus savants au plus éloigné ; parce qu'il disait que l'ignorant devait être à portée d'entendre ce qu'il enseignait aux autres. Aussi était-ce le premier banc qui récitait le dernier. Je vais vous dire en substance le dernier discours qu'il ait prononcé, la mort nous l'ayant enlevé trois mois après :

« Nous voici encore une fois réunis, mes enfants. Que
« cette journée du commencement de mes travaux aurait
« de douceur pour moi, si je vous revoyais tous dignes
« d'éloges, et si j'avais à me féliciter qu'aucun de vous
« n'a méprisé les paroles d'un pauvre vieillard qui vous
« a priés, à mains jointes, de ne pas le charger, aux yeux
« du grand Juge, des fautes qu'il aurait dû vous empêcher
« de commettre ! O mes enfants ! vous craignez donc
« moins le bon Dieu que les hommes ! Cependant les
« hommes ne sont rien ; ils ignorent, la plupart du temps,
« toute la noirceur d'une action ; mais Dieu déroule jus-
« qu'au dernier repli des cœurs. Un père si bon ! qui nous
« a envoyé la récolte pour nous nourrir, sans la provi-
« dence de qui rien n'eût prospéré, on l'a offensé dans le
« moment même qu'on recevait le pain de sa main ! on
« l'a outragé dans ses frères, dans ses amis, dans les
« habitants du même bourg, dans ceux avec qui, chaque
« dimanche, on se trouve réunis, comme une seule
« famille, dans la maison d'action de grâces ! avec qui



L'ÉCOLE DE VILLAGE

*Soyons bons, mes enfants!... l'approche de la mort est
affreuse pour un méchant homme! (Page 52.)*

« l'on mange un pain que le ministre de Dieu a béni, et
 « qui est distribué en signe de communion et de frater-
 « nité (1)! O mes enfants! il en est donc qui se sont
 « rendus des traitres dans l'église de Dieu? Il fallait
 « refuser ce pain, dès que vous vouliez mal à quelqu'un
 « de ceux auxquels il jurait amitié en votre nom; il fal-
 « lait, à l'église, vous séparer de celui-là, ne pas vous y
 « trouver avec lui; du moins vous n'eussiez pas commis
 « le crime de trahison de l'Apôtre réprouvé, vous n'eus-
 « siez pas profané le Temple et le Sacrifice... Je n'en sau-
 « rais dire davantage... mes larmes achèveront, mes
 « enfants... Cependant, il faut vous faire connaitre que
 « rien ne demeure caché. »

« Alors il appelait, par leur nom, tous ceux qui avaient fait tort au prochain; il reprochait à celui-ci d'avoir donné à ses bœufs des javelles de l'avoine qui ne lui appartenait pas; à celui-là de les avoir laissés dans la luzerne, le sainfoin d'autrui; à l'un des querelles; à l'autre de s'être battu, d'avoir maltraité et blessé les bestiaux de ses camarades; de les avoir forcés à la charrue, pour ménager

(1) Excellent usage dans les campagnes, dégénéré, à la ville, en cérémonie ridicule, et sans autre but que le profit des bedeaux. (R.)

« Dans les premiers siècles du Christianisme tous les fidèles qui assistaient à la célébration des Saints Mystères, participaient à la communion du pain qui avait été consacré, mais l'Église, redoutant les abus, restreignit la communion sacramentelle à ceux qui s'y étaient dûment préparés. Cependant, pour conserver la mémoire de la communion générale, elle ordonna la distribution d'un pain ordinaire, que l'on bénissait, comme l'on fait encore à présent.

« Un citoyen estimable s'est donné la peine de calculer jusqu'où la dépense du pain béni peut monter dans toute la France, et trouve qu'en portant chaque pain par dimanche à quarante sols au plus bas, elle va à plus de quatre millions. »

(*Dictionnaire universel, historique et critique des Mœurs, Loix, Usages, etc.* Paris, 1772, t. III, p. 279.)

davantage les siens propres ; d'avoir prolongé le travail, les jours où la charrue était à lui, et de l'avoir accourci quand elle était à ses suitiers ou consorts ; d'avoir anticipé sur l'héritage du voisin une, deux raies de terre ; d'avoir pris quelques javelles ou quelques gerbes sur le bord de son champ ; d'avoir mangé le raisin et les fruits dans les héritages contigus au sien ou ailleurs : à quelques-uns les entretiens déshonnêtes, leurs jurements, leurs libertés avec les filles, et les mots grossiers dont ils s'étaient servis en leur parlant ; à certains, leurs médisances, leurs calomnies ; enfin il reprochait le manque d'assistance aux offices ; la négligence sur la lecture et l'écriture, en se faisant représenter par chacun ses papiers et ses livres. Il venait aux filles après les garçons : la conduite de nos jeunes villageoises était assez innocente ; on ne leur voyait presque aucun des défauts des hommes, et leur langue faisait à peu près tout le mal qu'elles avaient à se reprocher : c'était aussi là-dessus que roulaient les réprimandes du bon maître, et un peu sur la paresse, la nonchalance : si quelqu'une avait fait pis, il la reprenait en particulier. « Que
« ne sont-elles femmes ce qu'elles sont filles ! » disait-il quelquefois, « mais ce sont les hommes qui les gâtent par
« leurs mauvais exemples ; qui les aigrissent, qui les ac-
« cablent, etc. » Ensuite, après avoir prescrit à chacun la réparation du mal qu'il avait fait, il passait à la seconde partie.

— « Allons, mes enfants, ne nous décourageons pas !
« la bonne manière de se repentir d'avoir mal fait, c'est
« de bien faire. Devenons des hommes nouveaux ; pre-
« nons d'autres habitudes ; faisons oublier cette année par
« une autre, durant laquelle nous serons meilleurs. Voici
« la cinquantième que je fais cette école : j'y ai vu vos
« pères, et même de vos grands-pères, et je n'ai jamais

« trouvé que du mieux d'année en année, si ce n'est dans
« ces dernières, apparemment parce que mes soixante et
« quinze ans ne me laissent pas la liberté de m'acquitter
« aussi bien de mon devoir envers vous qu'avec vos de-
« vanciers. Mais c'est peut-être ici la définition ; ma tâche
« est faite, et le terme s'approche : Dieu vous accorde à
« tous une vieillesse comme la mienne, sans autres infir-
« mités que la diminution de la chaleur et de la vie ! Mes
« enfants, combien croyez-vous que mes soixante et
« quinze ans ont duré ? Vous qui êtes jeunes, vous croyez
« qu'ils ont duré longtemps ! ils ne sont à mes yeux dans
« ce moment qu'un jour : je crois que c'était hier que
« j'étais à votre âge, que j'étais enfant ; à trente ans, ma
« jeunesse me paraissait plus loin que je ne la vois aujour-
« d'hui. Mes amis, sans la consolation que je ressens
« d'avoir bien vécu, je serais bien triste à présent ! mais
« je ressemble au vigneron qui a supporté le poids du
« chaud, la soif et la sueur ; je n'éprouve que de la joie de
« voir le jour passé et le soir qui s'avance. Songez-y donc
« bien, mes enfants, la vie n'est qu'un jour ; vous en êtes
« au matin, et moi j'en suis au soir ; d'autres sont au
« midi, et ceux-là ne voient plus ni le soir ni le matin, ils
« ne voient que le midi, dont la chaleur les échauffe et les
« enivre. Soyons bons, mes enfants, à cette fin que le
« soir et l'arrivée de la nuit ne nous effrayent pas. O mes
« amis ! que l'approche de la mort est affreuse pour un
« méchant homme ! mais qu'elle est consolante pour
« celui qui a fait le bien, servi Dieu, aidé ses frères ! Il est
« comme le bon journalier qui va recevoir son salaire,
« bien sûr d'être loué par le père de famille et d'avoir la
« récompense au-dessus de la paye.

« Chaque âge a ses devoirs : le vieillard se prépare à
« bien mourir, en couronnant sa vie par des actions reli-

« gieuses ; l'homme soutient sa famille, élève ses enfants, « leur procure une bonne éducation : mais l'enfant n'a « pour tout devoir que celui de travailler pour lui-même, « de seconder les soins qu'on prend de lui. C'est « votre cas, mes enfants. Voyons donc ce que nous « allons faire cette année, pour remplir cet objet. Pour « que vous avanciez toujours, il faut examiner ce que « chacun sait : on passera à un autre banc, dès qu'on pos- « sédera ce qui s'enseigne pour le sien... etc. »

« Tels étaient les discours que nous tenait ce bon maître, qui est à présent dans le sein de Dieu avec le sage prêtre qui avait su le choisir. Il fallait voir comme étaient alors les hommes à Nitry ! on en reconnaît les restes parmi nous ; mais ils commencent à devenir rares. La pureté même du langage, qui distingue ce bourg de tous les environs, et qui n'a souffert que peu d'atteinte depuis eux, est due à l'instruction qu'ils rendaient commune ; cette pureté était l'image de celle des mœurs qu'ils s'efforçaient de faire fleurir.

« Que pensez-vous que nous donnions par mois à ce bon maître ? (car nous n'avons jamais eu ici, comme en certains endroits, d'écoles gratuites.) Trois sous par mois, quand on n'écrivait pas encore, et cinq sous pour les écrivains. Voilà quel était le prix de ses soins paternels : salaire qu'il ne demandait jamais, et que quelques pères ont eu l'inhumanité de ne jamais lui payer pour leurs enfants : la Communauté y ajoutait quinze bichets (1) de froment et quinze d'orge par année ; ce qui pouvait alors valoir une somme de soixante-dix à soixante-douze livres.

(1) Cette ancienne mesure, en usage dans la Bourgogne, le Lyonnais, et d'autres régions, variait suivant les lieux. A Lyon, elle représentait à peu près deux cinquièmes d'hectolitre ; à Sens un peu plus d'un cinquième.

Ainsi l'honnête homme avait à peine de quoi vivre ; et jamais il ne se plaignait. »

Voilà ce que mon digne père nous a répété cent fois, dans notre enfance, en payant un tribut de larmes à son vertueux instituteur. Ces choses se sont gravées dans ma mémoire, et tout ce que j'ai pu écrire de bon ne m'appartient pas, il est à mon père, à mon aïeul, à l'avocat Restif ; à ces dignes maîtres, dont toute la science se réduisait à la morale la plus pure. Qu'on lise, si l'on veut, dans *l'École des Pères* (1), t. I^{er}, page 308 et suivantes, quel était le sentiment de ces vertueux citoyens sur l'importance d'un bon curé, d'un bon maître d'école, et l'on verra que le bonheur des campagnes, la pureté des mœurs, et par conséquent la prospérité de l'État, dépendent de ces deux hommes : ce sont eux qui forment de bons pères de famille, surtout le maître d'école, s'il est un Berthier.

Pierre Restif avait trop d'esprit pour ne pas s'apercevoir du mérite de son fils et des bonnes qualités de son cœur : il l'estima enfin, mais sans rien diminuer de sa dignité ; ce qui peut-être fut un bien, du moins à en juger par l'effet. S'ils faisaient un petit voyage ensemble, le père allait seul devant, et disait à peine quelques mots sur les objets qui se présentaient : le fils suivait respectueusement, sans oser interroger.

Cependant Pierre se détermina, malgré le besoin qu'il avait du travail de son fils, à donner quelques soins à l'éducation d'Edmond.

Il avait un proche parent de notre nom, avocat à Noyers, homme habile, d'une probité, d'une roideur encore célè-

(1) L'ÉCOLE DES PÈRES... En France et à Paris, chés la veuve Duchêne. Humblot, Le Jai et Doréz, rue Saint-Jacques; Delalain, rue et à côté de la Comédie-Française; Esprit, au Palais-Royal; Merigot jeune, quai des Augustins, libraires. MDCCLXXVI. 3 v. in-8°.

bres. Il était fort riche, et ses petits-fils occupent aujourd'hui des places importantes dans le Dauphiné. Ce fut à cet homme que Pierre confia un fils qu'il aurait pu former lui-même, s'il avait moins aimé le plaisir : mais à une condition, c'est qu'après avoir employé l'hiver à l'étude, ce fils reviendrait au printemps tenir la charrue et conduire les travaux.

Je n'ai pas la témérité de blâmer cette conduite de mon aïeul : Edmond Restif lui-même, quoiqu'il ne l'ait pas suivie à l'égard de ses enfants, ne nous la citait jamais qu'avec une respectueuse admiration ; il avouait que c'était à cette conduite de son père, qu'il avait dû la conservation de ses mœurs. Il recouvrait, dans le sein maternel, tout ce qu'il pouvait avoir perdu de sa candeur, pendant les six mois de séjour à la ville.

Au bout des six premiers mois, Pierre ne manqua pas de redemander son fils à l'avocat : celui-ci le lui renvoya avec la lettre suivante, que nous possédons en original, et que nous conservons précieusement :

« Mon cher Parent :

« Je vous renvoye un bon subiect; cela ne fera pas un miracle d'esprit; mais pour un bon Juge, pour un bon père un iour, pour un bon mary, meilleur que vous (1). pour tout ce qu'il y a d'honneste, ouy, cela le fera, ie vous en suis garant. Quant à ses progrès, il a de l'ouverture pour tout ce qui est d'affaire et d'utilité; mais pour tout ce que vous aimez tant, mon cher Pierrot, ma foy, c'est un sot tout-à-plat.

« Je vous congratulate de ses qualités et de ses défauts, entendez-vous, et de ses défauts. Ces défauts-là remettront dans la famille

(1) Tant que mon père nous a lu cette lettre, jamais ces trois mots ne sont sortis de sa bouche : nous ne les avons vus presque effacés qu'après sa mort.

ce que d'autres en ont osté : soit dit sans reproche, mon cher Pierrot ; tu sais que ie t'aime, quoique ie t'aye quelquefois bien mal mené : mais dans notre famille, on a le cœur bon, et l'on se pardonne tout, hors le deshonneur.

« Graces à Dieu, il n'y en a point ; ton fils a nostre cœur, et le Cœur-de-Roy (1) (dis cela à ta femme). Iuge s'il l'aura bon ! Ie la salue et la félicite cent fois de son fils, contre toy vne : dis-luy encore cela, et morbleu n'y manque pas ; ie le veux, et tu sais que je suis par fois Restif en diable : n'y manque pas, au moins ; j'iray m'en informer : descends de ta dignité, ou ie te mettray plus bas que terre à ma première visite. I'oubliais de te dire, comment ie me suis aperçu de tout ce que vaut ton fils ; le voicy : c'est qu'il te respecte et t'honore comme un Dieu, et qu'il t'aime comme il n'y a pas de comparaison. Ie te remercie, en finissant, de m'avoir donné occasion de mettre cet exemple sous les yeux de mes deux gaillards.

« Adieu, Pierrot, Tout à toi, et le bon cousin d'Anne-Marguerite Simon. I'embrasse les petites Restives ; il faut l'être, pour l'honneur.

« RESTIF, Aduocat.

« De Noyers, ce 10 Mars 1708. »

De retour dans la maison paternelle, Edmond n'en fut pas moins ardent à reprendre les travaux champêtres, après une vie douce et tranquille. Tout était déperî, pendant les six mois d'absence ; les bêtes de labour étaient en mauvais état : les granges, les écuries en désordre. Le jeune homme, qui sortait d'une maison opulente, où il avait été traité comme les fils du maître, se trouva un ouvrage plus rude qu'il n'en avait jamais eu. Mais un amour pour le travail qu'il a conservé jusqu'à la fin de sa vie ; sa tendresse pour sa mère ; la vénération profonde qu'il por-

(1) Allusion à la famille d'où sortait Anne-Marguerite par sa mère.



LA SÉVÉRITÉ ROMAINE

Souvenez-vous-en! (Page 61.)

tait à son père, animèrent tellement son courage, qu'en huit jours il eut tout rétabli. Le soin des bestiaux alla à quinze, avant qu'il pût en faire usage : mais au bout de ce terme, et par l'infatigabilité d'Edmond, tout alla bien.

Rapporterai-je qu'il versa des larmes, en revoyant un excellent cheval devenu haridelle pendant son absence? Pourquoi non? pourquoi la sensibilité envers l'utile animal qui paie notre amitié par ses services et par une amitié réciproque, serait-elle un ridicule?... *Bressan*, grand et beau cheval, avait une raison presque humaine, et un attachement pour son jeune maître bien plus solide que beaucoup d'attachements humains : d'un mot, Edmond s'en faisait obéir; mais on voyait que c'était l'amitié. Un jour, la charrette, chargée d'engrais, ne pouvait sortir du trou dans lequel on les amoncelait : deux garçons de charrue avaient épuisé les douces paroles, les juréments, et brisé leur fouet, sans que les quatre chevaux eussent réussi à se tirer de là. Edmond parait : — « Otez-vous, bourreaux! » leur crie-t-il. Il baise le cheval, il le flatte de la main, et lui laisse ainsi reprendre haleine; lorsqu'il est remis, il touche le timon, feint de tirer, et s'écrie : « Allons, *Bressan*, allons, mon camarade! » A cette voix chérie, le généreux animal donne son coup de collier, et seul, mais se croyant secondé par son ami, il emporte la voiture à vingt pas : il fallut l'arrêter; il aurait épuisé ses forces. Qu'on juge à présent quelle fut la douleur d'Edmond, à son retour, quand il trouva ce bon serviteur en mauvais état!

Le terrible hiver de 1709 acheva d'éclairer Pierre sur ce que valait son fils : comme cet homme de plaisir était toujours à court, il avait vendu ses blés de bonne heure, et conséquemment il ne profita pas du prix exorbitant auxquels ils furent portés six mois après; au contraire, il

fut obligé d'en racheter pour sa subsistance pendant deux mois, n'ayant gardé que ce qu'il lui fallait bien juste, pour attendre les blés précoces. Il en avait fait autant des menus grains. Edmond aimait passionnément les chevaux : ce noble animal, compagnon de ses travaux, lui était si cher, qu'il ne put se résoudre à voir enlever tout l'orge et toute l'avoine, comme son père l'avait ordonné. Il en cacha une quantité assez considérable dans de vieilles futailles, et engagea quelques-uns de ses camarades, dont les pères ressemblaient au sien, à en faire autant. Qu'on ne regarde pas cette action comme une sorte d'enfantillage : c'était une précaution de la plus grande importance, dans un pays où, aujourd'hui même, les animaux domestiques sont si négligés, qu'ils sont incapables de bien cultiver la terre ; j'en dirai la raison. Pierre Restif était trop peu attentif sur ses affaires, pour s'apercevoir de cette quantité considérable de menus grains que réservait son fils ; et ce fut encore une leçon pour le dernier : — « On pourrait voler mon père, sans qu'il en sût rien. »

Lorsque tout fut perdu par la gelée, Edmond, la mort dans le cœur, alla visiter ces blés, qui lui avaient tant coûté de peines (il avait alors dix-neuf ans) : il n'en subsistait pas une seule *treiche* ; mais la terre était si ameublie par la gelée, qu'elle paraissait n'attendre qu'une nouvelle semence. Le jeune Edmond fit tout d'un coup cette réflexion. De lui-même, et sans en parler à la maison, il conduisit les charrues dans les terres ; il y fit passer légèrement le soc, et y sema de l'orge mélangé d'avoine, le plus clair possible. On se moqua de lui ; son père le gronda, et lui défendit de continuer. Edmond obéit ; mais il engagea ses amis à faire ce qu'il n'osait plus exécuter. Le succès surpassa l'espérance, et sauva le village : ces grains clairsemés produisirent des touffes énormes ; l'orge

était d'une grosseur comme on n'en avait jamais vu : quelques arpents qu'Edmond avait *emblavés* avant la défense de son père, produisirent de bons grains, en suffisante quantité pour nourrir la famille, en triant l'orge de l'avoine. Ce fut ainsi que le jeune homme prévint la ruine totale de sa maison, et sauva en même temps sa patrie. Si Pierre Restif l'avait laissé faire, il l'aurait enrichi : car beaucoup de particuliers avaient offert d'abandonner leurs champs à ceux qui voudraient y semer, moyennant le droit accoutumé; c'était alors le quart.

Pierre, plus convaincu que jamais du grand bon-sens de son fils, avoua enfin que cette qualité précieuse valait mieux que l'esprit. Il était prévôt (1) de Nitry, place qui lui coûtait beaucoup, l'audience se tenant chez lui, et toujours à ses dépens : il n'y avait pas d'autre buvetier que le juge.

Livré aux travaux rustiques, Edmond se privait de tous les plaisirs de ses pareils. Mais il est un doux sentiment que les travaux les plus rudes ne peuvent écarter : l'amour est la vie des âmes honnêtes; il prend la teinte de leur caractère, et devient la plus aimable de leurs vertus.

Il y avait à Nitry une jeune fille, appelée Catherine Gautherin, bonne, laborieuse, avec une physionomie qui semblait ne demander qu'à rire : la rose qui s'entr'ouvre avait moins d'éclat que son teint; quoiqu'elle eût de l'embonpoint, sa taille était bien prise; en un mot, c'était une fille très aimable. Edmond la remarqua : il fut touché de son mérite, autant que de ses charmes. Dans le pays, l'usage qui subsiste encore, est de piller les filles qui plaisent : les garçons leur enlèvent tout ce qu'ils peuvent.

(1) Ce titre (dans un village) correspondait à peu près à celui de juge de paix.

leurs bouquets, leurs anneaux, leurs étuis, etc. Edmond, un dimanche en sortant de la grand'messe, aperçut un de ses rivaux qui arrachait le bouquet à Catherine : il en fut jaloux. Il s'approcha de cette fille aimable, et ôtant le sien de sa boutonnière, il le lui offrit, en lui disant : — « Voilà des roses qui siéront mieux à vous qu'à moi. » La jeune fille rougit : — « Du moins partageons. » dit-elle. Le bouquet était composé de roses rouges et blanches : elle garda les blanches. A peine Edmond l'eut-il quittée par décence, qu'un téméraire vint pour s'emparer de ce nouveau bouquet. Catherine, qui avait abandonné le premier sans presque se défendre, employa toute son adresse à conserver celui-ci. — « C'est qu'il vient d'Edmond, » dit le garçon dépité.

Ce mot fut entendu par le terrible Pierre. Il fut surpris que son fils, encore si jeune, osât lever les yeux sur une fille sans sa permission. Il ne dit cependant rien, à diner ; mais il s'informa dans le jour adroitement. Il apprit d'une commère qu'Edmond, depuis son retour de Noyers, avait parlé trois fois à Catherine Gautherin. Le lendemain, à l'instant du départ pour la charrue, Edmond étant en chemise, et déjà monté sur Bressan, son père s'approcha. — « Donnez-moi votre fouet. — Le voilà, mon père. » Trois coups vigoureusement appliqués, par l'homme le plus fort de son temps, coupèrent la chemise en trois endroits, et la teignirent de sang. Edmond ne poussa qu'un soupir. Pierre lui rendit flegmatiquement son fouet, en disant : — « Souvenez-vous-en ; » et il rentra, sans ajouter une parole.

Edmond ignorait ce qui lui attirait cette correction vigoureuse. Sans faire attention qu'il était blessé, il partit, et travailla tout le jour, comme à l'ordinaire. A son retour, Anne-Marguerite ayant regardé sa chemise, elle crut qu'il

lui était arrivé quelque accident. Elle poussa un cri. Edmond la rassura : — « Ce n'est rien, ma mère. » Elle s'informa aux garçons de charrue; elle apprit le fait, mais non la cause. Anne-Marguerite revint à son fils; elle pensa les plaies qui en avaient besoin, à cause du linge entré dans la peau. Son mari survint : elle le regarda la larme à l'œil. — « Comme vous l'avez arrangé! » Pierre détourna la vue : — « Voilà comme je traite les amoureux. » Il fallut deviner ce que signifiait cette réponse laconique.

Mais cet homme, si dur en apparence, avait l'âme sensible. Il sortit, et passa dans son jardin. Edmond, après que sa mère l'eut pansé, alla voir s'il n'y avait pas quelques plantes à arroser, quelques planches à sarcler, car il ne négligeait rien. Il entra; mais comme le jardin était vaste, et couvert d'arbres touffus, il ne vit pas son père, et n'en fut pas vu. Il s'avança baissé, en arrachant les mauvaises herbes. Enfin, il aperçut son père appuyé contre un jeune arbre planté par Edmond lui-même, une main sur son front, de l'autre essuyant quelques larmes... Jamais il n'avait vu pleurer son père : il fut surpris! il lui sembla que la Nature allait se bouleverser : son père pleurait! — « Comme je l'ai accommodé! » prononça Pierre. A ces mots, Edmond pénétré, mais n'osant se découvrir, se jeta à deux genoux, et dit en lui-même : — « O mon père! je vous coûte des larmes! vous m'aimez! mon père, je suis trop heureux! » Il lui tendait les bras, sans en être vu. Un mouvement que fit son père l'obligea de se lever. Il alla à l'extrémité du jardin, où, trouvant un carré à bêcher, il se mit à l'ouvrage.

Son père l'entendit apparemment; il vint auprès de lui, et lui ôtant la bêche : — « Mon fils, c'est assez de travail pour un jour : allez vous reposer, je vais achever. »

Jamais ce mot de *mon fils* n'était sorti de la bouche de

Pierre : jamais il n'avait donné un coup de bêche, ni arraché une mauvaise herbe dans son jardin : il acheva le carré. Edmond, palpitant de joie, alla raconter à sa mère ce qui venait d'arriver. Ce fut une fête pour la petite famille, car Edmond était chéri de ses sœurs ; et de temps en temps, la bonne Anne-Marguerite entr'ouvrait la fenêtre, et regardait bêcher son mari. — « Il l'achève, mes enfants ! il « achève le carré d'Edmond ! Quand je vous disais qu'il « a un cœur de père ! C'est de peur que son fils n'ait la « peine de l'achever. Ho ! que c'est un bon père ! » Et les enfants répétaient : — « Ho ! que c'est un bon père ! »

Edmond ne se rappelait jamais cette scène, sans être attendri jusqu'aux larmes : il bénissait son père de sa rigueur : — « Sans cela, » nous disait-il souvent, « je « me serais peut-être émancipé, comme tant d'autres : « mon père arrêta le mal dès sa source ; il fallait cette « vigueur de sa part, car l'attache était déjà bien « forte ! »

Il est vrai que Catherine était un excellent sujet : elle a fait le bonheur de Jacques Berthier, l'un des fils du bon maître d'école. Mais alors pouvait-on savoir ce qu'elle valait ?

Ce père terrible avait d'excellents retours : il aimait surtout les actions généreuses. Son fils, comme il arrive ordinairement à ceux des pères dont l'esprit est brillant, était silencieux et timide : un enfant qui pense n'ose prendre l'essor devant un père éclairé, toujours prêt à s'apercevoir du moindre manque. Edmond avait l'âme d'une trempe exquise, si compatissante pour les infortunés, qu'à l'âge de dix ans il avait donné ses habits au fils d'un pauvre mendiant, qui était tout nu. Ce trait m'a été souvent raconté par ma tante Madeleine, sœur aînée de mon père. Pierre qu'on craignait d'instruire, le fut par hasard ; on le

vit rougir, et presque s'attendrir ; il loua l'enfant, et alla jusqu'à lui passer la main sous le menton, par forme de caresse. Mais je vais rapporter un autre trait plus frappant de cette tendre compassion, vertu presque insurmontable dans mon père, si l'on peut s'exprimer ainsi.

Un malheureux commit un homicide involontaire ; ce cas était par conséquent gracieable ; mais un paysan ignorant ne sait pas faire la distinction. Cet homme fut mis dans une prison bien singulière ; de mémoire d'homme on n'avait pas eu besoin de celles de Nitry : elles servaient de toit à porc au fermier, et n'étaient pas même couvertes. On emprisonna l'homicide sous une grande cuve renversée, et on lui mit les pieds dans un trou, avec quelques ferrements qu'arrangea le maréchal du bourg. Ce malheureux gémissait le jour et la nuit. Le petit Edmond, touché de compassion, allait le consoler, et lui portait quelques fruits, outre sa nourriture ordinaire. Un jour que tout le monde était à la campagne, l'enfant, resté seul auprès de la cuve, dit au prisonnier :

— « Ne pouvez-vous donc sortir, maître *Panneterat* ?
 « — Hélas ! non ; j'ai les pieds pris dans un trou, avec
 « des clous bien rivés ; si j'avais des tenailles ! » L'enfant
 en alla chercher. L'homme débarrassa ses jambes. — « Ne
 « pouvez-vous à présent lever la cuve ? — Non, mon en-
 « fant ; elle est trop pesante ; mais si j'avais une pioche ! »
 L'enfant alla prendre une pioche, et la passa par le trou
 qui servait à lui donner à manger. L'homme se fit une
 issue, sortit de dessous la cuve, et prit la fuite, en disant
 à l'enfant : — « Dieu te bénisse, mon petit ! » On n'en a
 jamais entendu parler.

Lorsqu'on fut de retour, on s'aperçut de l'évasion ; mais on ignorait qui l'avait procurée. Ce que l'enfant entendait dire à ce sujet l'intimida, et il n'eut garde de parler.



LA COMPASSION

Dieu te bénisse, mon petit! (Page 64.)

On fit des perquisitions, pour savoir qui avait délivré le prisonnier : on ne découvrit rien. Or, il y avait dans le village un homme fort méchant, nommé Dondaine, qui en voulait à un autre, nommé Lamas : le premier s'entendit avec un de ses amis, et tous deux déposèrent que c'était Lamas qui avait fait évader le prisonnier : le pauvre Lamas fut mis sous la cuve.

Dès que le petit le sut, et pourquoi il y était, il vint trouver sa mère, en pleurant, et lui avoua que c'était lui qui avait donné les tenailles et la pioche, et que Lamas n'était seulement pas venu là. Anne-Marguerite, qui craignait son mari, se trouva fort embarrassée ! Cependant, après avoir pris des détours pour adoucir Pierre, elle lui avoua le fait, avec toutes les circonstances qui étaient le plus en faveur de l'enfant. — « Où est-il ? » s'écria Pierre. La bonne mère le crut perdu ; mais il n'y avait pas à hésiter, il fallait l'appeler ; elle alla au-devant de lui, et le couvrit presque de son corps.

— « Edmond, » dit le père, « l'action que tu as faite « de sauver l'homme est injuste ; mais elle est belle pour « ton âge, et je suis bien aise, si elle avait à être faite, « que ce soit par mon fils plutôt que par tout autre. Mais « l'action de t'accuser, pour sauver un innocent, serait « belle dans un homme de quarante ans, quoique ce ne « soit qu'une justice. Allez ; je suis content de vous. » Et, comme il s'en retournait, il le bénit. Anne-Marie, transportée de joie, se jeta aux genoux de son mari, en lui disant : « Et vous le bénissez ! Ha ! il sera heureux toute « sa vie ! et je vous dois la plus, moi ; car j'aime mon fils « plus que moi-même. »

Le semestre de travail se passa sans qu'il arrivât rien de particulier, si ce n'est une conversation qu'eut Edmond, un soir, avec un vieillard, nommé le père *Bras-d'argent*,

âgé de cent cinq ans. Cet homme était encore assez vigoureux pour conduire la charrette dans la campagne, et y recueillir les gerbes. Edmond, qui revenait avec sa voiture d'un champ plus éloigné, trouva le vieillard qui chargeait. Touché de respect à son aspect vénérable, il arrêta, et va auprès de lui pour l'aider.

— « Tu viens bien, mon enfant, » lui dit le centenaire; « justement j'en suis aux plus hautes, et je sens que mes bras ne veulent plus s'étendre. »

La voiture chargée, ils revinrent ensemble. Edmond gardait un respectueux silence, en marchant derrière un homme qui avait vu ses aïeux et naitre son père; car voilà l'idée qui le frappa d'abord, et qui lui imprima un respect profond. Le vieillard rompit le silence, et, montrant le ciel couvert d'étoiles, il dit à Edmond :

— « As-tu lu la Bible, mon enfant?

« — Ho! oui, père Bras-d'argent, je la sais quasi par cœur. — Bon! bon! mon enfant; tu connais Celui qui a fait tout cela : c'est le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Il a dit, et tout a été fait. Voilà où je dois regarder. Ho! que j'aime une belle nuit! Elle me montre le Maître : le jour, le beau jour ne m'a montré que les ouvrages; mais une belle nuit comme celle-ci me le montre lui-même. Chacun de ces astres me l'indique, et je sens encore mon cœur s'échauffer à l'idée que j'ai de lui. »

Mon père nous a cent fois assuré que ce discours simple, et fort court, sur la Divinité, par un vieillard de cent cinq ans, lui fit une impression si forte, qu'elle ne s'est jamais affaiblie. Il lui semblait entendre parler un être au-dessus de l'humanité; un être qui n'était déjà plus

de ce monde, et qui avait commencé son éternité : c'est l'expression de mon père.

Ils parlèrent ensuite de ce que le vieillard avait vu sous les règnes de Henri IV, de Louis XIII, et celui de Louis XIV, qui était alors à son déclin. Mon père remarqua surtout ces mots du vieillard : que les peuples ne sentirent ce qu'ils avaient perdu, dans Henri, qu'après sa mort; de son vivant, ils murmuraient.

Il nous citait encore ce mot du vieillard : — « Depuis
 « que je suis, j'ai toujours vu raffiner sur les moyens de
 « contenir le peuple et rendre la vie difficile par mille
 « petites précautions; comme si ce n'était pas assez de la
 « gelée, de la grêle et du feu pour nous désoler, et qu'il
 « faille que les hommes s'y joignent. Mais à mesure qu'on
 « a raffiné, le méchant a raffiné aussi, pour éluder la loi
 « trop raffinée, et de raffinerie en raffinerie, on en viendra
 « un jour à ne faire que finasser ensemble, le maître et
 « les sujets : à moins qu'on ne se dise en fin finale, clai-
 « rement et face à face : je veux cela, tort ou droit; je ne
 « veux pas, moi, bien ou mal; et que tous les liens ne
 « soient rompus. Ne valait-il pas mieux agir tout simple-
 « ment? Est-ce que le ministre et le magistrat sont plus
 « que des hommes? Est-ce que le sujet et le fripon sont
 « moins que des hommes? Si tu inventes une finesse, j'en
 « invente une autre, et ce n'est que l'homme droit qui perd
 « à cela (1). Fin contre fin, la doublure n'en vaut rien.
 « Il faut que le Gouvernement donne l'exemple de la

(1) Quelle belle, quelle admirable vérité! Quand, sur la fin du dernier règne, on a vu les précautions se multiplier, les gens à vues courtes ont dit : — « Il n'y aura plus de mauvais livres. » L'homme sensé a dit : — « Il y en aura davantage; le danger est un aiguillon. » Que les lois soient simples et bonnes, c'est-à-dire tolérantes : le magistrat doit ressembler à un bon père, qui sait fermer les yeux à propos. (R.)

« franchise, de la droiture, de la loyauté : sinon, prêtres,
« sermons, messes, vêpres, salut, tout cela est du soin
« perdu. »

— « Que vous êtes heureux, père Bras-d'Argent,
« d'avoir tant vu de choses, et de vous en ressouvenir !
« — Mon enfant, n'envie pas mon sort, ni ma vieillesse :
« il y a quarante ans que j'ai perdu le dernier des amis
« de mon enfance ; et la perte qu'on fait de ses amis est
« une taxe que la Nature impose sur ceux qui vivent long-
« temps ! Je suis comme un étranger au sein de ma patrie
« et de ma famille ; mes petits-enfants eux-mêmes me
« considèrent comme un homme de l'autre monde. Je n'ai
« plus personne qui se regarde comme mon pareil, mon
« ami, mon camarade. C'est un fléau qu'une trop longue
« vie. Songe donc, mon enfant, que depuis vingt-cinq à
« trente ans, à chaque nouvelle année, je la croyais la
« dernière ; que l'espérance, ce baume de la vie de
« l'homme, le riant avenir de la jeunesse, et même de
« l'âge mûr, ne sont plus pour moi ; que le sentiment si
« vif qui attache un père à ses enfants, le plaisir aussi
« vif de voir ses petits-enfants, tout cela est usé pour moi.
« Je vois commencer la cinquième génération : il semble
« que la Nature ne veuille pas étendre si loin notre sensi-
« bilité ; ces arrière-petits-enfants me semblent des étran-
« gers. Je vois que, de leur côté, ils n'ont aucune attache
« pour moi ; au contraire, je leur fais peur, et ils me
« fuient. Voilà la vérité, mon cher ami, et non les beaux
« discours de nos biendisants des villes, à qui tout paraît
« merveille, la plume à la main. »

On ne peut disconvenir que ces idées ne soient très saines : la dernière n'est pas très consolante ; mais la première, sur le raffinement continué dans les précautions de l'Administration publique, est lumineuse, et je ne me

souviens pas de l'avoir vue nulle part, quoique tous les jours on en sente les funestes effets.

Après les semailles des blés, Edmond retourna chez l'avocat Restif, et il y reprit ses tranquilles occupations avec autant de facilité que s'il ne les eût pas quittées. Il y avait chez ce parent, outre ses deux fils, un cousin germain (mon père n'était qu'issu de germain de l'avocat Restif) nommé Daiguesmortes. C'était un jeune homme de la plus belle espérance : la délicatesse de son esprit, ses talents précoces le faisaient chérir de l'avocat d'une manière si distinguée, que cet honnête homme craignit de donner de la jalousie à Edmond. Un jour, il l'appela, pour faire avec lui un tour dans son jardin. Après quelques instants d'une conversation affectueuse, il lui dit :

— « Edmond, je suis content de vous; vous faites ce
 « que vous pouvez, et, s'il y a quelques manques dans
 « votre travail, elles viennent de votre incapacité, et
 « point du tout de votre faute. Mon cher enfant, je t'aime,
 « parce que tu es un bon sujet, et je vais te parler avec
 « la franchise qui nous est naturelle, à nous autres Res-
 « tifs, par-dessus tous les autres Bourguignons. Tu dois
 « t'être aperçu que j'ai une sorte de prédilection et de
 « complaisance pour Daiguesmortes : il est mon cousin
 « germain, et fils d'une tante qui m'a servi de mère;
 « mais ce n'est pas tout : il a infiniment d'esprit, et mon
 « but est de seconder la Nature de tout mon pouvoir,
 « persuadé que ce jeune homme peut se faire un nom, et
 « nous illustrer tous. Voilà pour lui. Quant à toi, vouloir
 « te traiter comme lui, ce serait du temps et des soins
 « perdus : il a de l'esprit, et tu n'en as point (1); je

(1) Mon père a toujours eu la modestie, en nous répétant ce discours, de louer le discernement de l'avocat Restif; mais outre une foule

« tranche le mot ; un autre te flatterait : moi, je te dis la
 « vérité. Mais, mon cher Edmond, tu ne dois pas être
 « mécontent de la part que t'a donnée la Nature. Il est
 « inutile de m'expliquer davantage : si j'étais faiseur
 « d'hommes, et, comme diraient les Grecs, un théan-
 « thrope, je sais bien desquels je ferais un plus grand
 « nombre, et ce ne serait pas des Daiguesmortes. Comme
 « je te le disais tout à l'heure, il est mon cousin germain,
 « il a un degré de plus que toi : mais tu portes mon nom,
 « et, par là, vous m'êtes au moins égaux. Va, mon
 « cousin, va travailler, et songe bien que je suis ton bon
 « ami à toujours. Tu pourrais bien un jour me faire le plus
 « d'honneur ; car je crains en diable ces gens d'esprit : je
 « t'en citerais bien des exemples, mais je ne veux pas. »

Mon père nous a raconté lui-même cette conversation, et il appuyait avec une sorte de complaisance sur les endroits qui lui paraissaient les plus défavorables. C'est que ce digne homme n'avait pas besoin des qualités brillantes : il en avait tant de solides, et de celles qui honorent véritablement l'humanité ! On ne sait ce que Daiguesmortes serait devenu : ce jeune homme mourut à l'âge de dix-neuf ans.

Au printemps suivant, Edmond retourna chez son père. Il y trouva tout en beaucoup meilleur état que la première fois : c'est qu'il avait lui-même dressé un garçon de

~~~~~  
 d'autres preuves, qui déposent contre le manque d'esprit de mon père, c'est que, dans son enfance, il était passionné pour la lecture : il employait tout ce qu'on pouvait lui donner pour acheter des livres aux merciers-colporteurs, et il avait une si heureuse mémoire, qu'à plus de soixante ans il nous en disait le contenu, comme s'il ne les avait eu lus que de la veille. Or, j'ose ici défier qu'on me cite un sot qui ait aimé la lecture. Ces deux choses, l'amour de la lecture, ou le désir de s'instruire, et la sottise, sont si antipathiques, que l'une exclut nécessairement l'autre.

(R.)

charrue, parent de la maison, pendant le semestre précédent. Cet excellent paysan, nommé *Touslesjours* par sobriquet, était Restif. (Tous ceux qui portent ce nom, mon père me l'a souvent répété, tant dans l'Anjou que dans la Bourgogne et dans le Dauphiné, sortent de la même souche.) J'ai déjà rapporté dans l'*École des Peres*, tome I<sup>er</sup>, l'origine de ce sobriquet : mais comme cet utile ouvrage est peu connu, parce que je n'ai pas su le bien faire, sans doute, je vais la remettre ici.

Ce jeune garçon était au catéchisme ; il n'avait alors que neuf à dix ans. Les grands garçons et les grandes filles avaient répondu à la question du curé, « Combien de fois « doit-on pardonner au prochain ? » les uns : « Septante fois « sept fois, » comme le dit l'Évangile ; les autres : « Le « plusqu'on peut. » Quand le pasteur en fut au petit Restif, celui-ci répondit : « On doit pardonner tous les jours. — « Vous avez raison, mon enfant ! » dit le curé, en lui prenant la joue ; « vous avez le mieux répondu. Notre « prochain nous offensât-il tous les jours, tous les jours il « lui faut pardonner. »

Le mot de *tous les jours* ne tomba pas ; on en fit le sobriquet du petit garçon, qui l'a toujours honoré, comme on peut le voir dans le tome I<sup>er</sup> de l'Ouvrage que j'ai cité.

Edmond fut très satisfait de la conduite du jeune *Touslesjours* ; ils contractèrent une tendre amitié : et comme cet aide lui donnait un peu de relâche, il se remit, à ses moments de loisir, à une étude bien importante pour le cœur humain, celle de nos Écritures sacrées.

Il y avait dans la maison paternelle une Bible complète, un peu Gauloise, mais qui par là même exposait les belles vérités renfermées dans le premier des Livres, d'une manière plus naïve et plus touchante. Ce fut là qu'Edmond, dont le cœur était droit, puisa cette excellente

philosophie qui doit le distinguer un jour : il y prit le goût des vertus sublimes et patriarcales ; il trouva dans le *Lévitique*, dans les *Nombres*, et surtout dans le *Deutéronome*, la jurisprudence de la raison, et la source de toutes les lois. Parvenu aux *Livres sapientiaux*, il les lut avec admiration ; il y apprit les principes de la véritable économie, qu'il aimait déjà. la conduite à suivre par les époux dans le ménage : enfin. il conçut, par cette lecture, que le mariage est le seul état légitime de l'homme, et. qu'à moins d'empêchements physiques, c'est un crime d'en prendre un autre. Il lut les Prophètes, et surtout les Lamentations de *Jérémie*, qui l'attendrissaient à faire couler ses larmes : mais il ne nous a jamais dit ce qu'il en pensait : un esprit si juste ne pouvait apparemment goûter l'enthousiasme. Quant au Nouveau-Testament, qui est comme la seconde partie de la Bible, il n'a jamais fait lire, dans les lectures de famille, que l'*Évangile de Saint Matthieu*, les *Actes*, et les *Épîtres de Saint Jean*. J'ignore absolument la raison de cette conduite : il ne s'en est jamais expliqué. Mais le livre auquel il avait voué son admiration, celui auquel il revenait sans cesse, qu'il citait toujours, c'était la *Genèse*, et dans la *Genèse*, son héros était Abraham. Il étendait son respect pour ce patriarche jusque sur ses descendants, chargés aujourd'hui de l'exécration publique, et il leur a souvent donné des marques touchantes d'humanité, et même de considération (1).

A la fin de ce semestre Edmond ne retourna pas à

---

(1) Voyez le *Quadragesime*, II<sup>e</sup> Partie, à l'*Amour Juif* : je les y ai peints comme nous les a souvent représentés mon père. Mes Ouvrages n'ont qu'un mérite, c'est la vérité ; je m'en reproche quelques-uns où elle est un peu blessée : aussi ai-je refusé de les réimprimer. (R.)

Noyers, chez l'avocat Restif : on voulut qu'il vit la capitale. Il partit pour Paris, le 11 Novembre 1710, et entra clerc chez un procureur au Parlement, nommé M<sup>e</sup> Molé.

C'est ici un nouvel ordre de choses ; mais Edmond sera toujours le même. Quoique d'un tempérament vigoureux, le respect qu'il avait pour sa mère s'étendait à tout son sexe, et le préserva toujours du libertinage ; d'ailleurs, il était laborieux, et l'occupation est l'antidote de tous les vices.

Je ne dois pas omettre deux petites aventures qui lui arrivèrent dans son voyage.

Plein de vigueur et de santé, Edmond dédaigna toute espèce de voiture publique : chargé de son paquet, composé d'un habit propre, deux vestes, deux culottes, huit chemises, plusieurs paires de bas, enfermés dans une peau de chèvre à l'épreuve de la pluie, il gagnait au pied, et faisait gaiement dix-huit lieues par jour : il en aurait pu faire davantage, s'il n'avait eu qu'un jour à marcher ; mais il en avait au moins trois (1).

On ne trouve entre Auxerre et Niry, dans un espace de sept à huit lieues, qu'un seul bourg : c'est Saint-Bris (2). Edmond était parti tard ; sa mère et ses sœurs l'avaient retenu longtemps, et elles voulurent encore l'accompagner jusqu'aux bois communs. Anne-Marguerite, prête à dire adieu à son fils, qui ne s'éloignait plus de deux lieues, et pour quelques mois, comme les étés d'aupara-

---

(1) Dans la vigueur de l'âge, mon père a fait plusieurs fois à pied, en un jour, les vingt-deux lieues qu'il y a de mon pays natal à Dijon : à soixante-douze ans, il allait à Auxerre et revenait le même jour ; c'est environ quatorze lieues à pied. Voilà des hommes ! On dit que la nature dégénère ; ce n'est donc qu'à la ville. (R.)

(2) Dans l'arrondissement d'Auxerre.

vant; qui n'allait plus à Noyers, chez un parent dont il était aimé, mais à Paris, dans une ville dont le nom seul l'effrayait. Anne-Marguerite ne pouvait trouver la force de quitter son fils : elle le retint longtemps contre son sein maternel, et ne s'en sépara que lorsque son devoir la rappelait auprès de son mari. Edmond arriva à nuit close au bourg que j'ai nommé. Il cherchait des yeux un endroit pour se loger, quand un vieillard et sa *Baucis*, qui revenaient de travailler à leurs vignes, chargés de leur petit faisceau de vieux échalas et de sarment, remarquèrent son embarras. L'air d'innocence et de bonté du jeune homme les frappa. — « Que cherchez-vous, mon beau garçon? » lui dit le vieillard. — « Un logement, mon père, » répondit Edmond. — « Un logement je vous offre, » reprit le bonhomme; « venez chez nous, mon fils; bon vin, bon pain, des œufs frais, cela vous suffira-t-il? — « Je me contenterais à moins. » Edmond suivit les bonnes gens. Le mari alla tirer du vin; la femme alluma une javelle; en un instant le souper fut prêt. Mais Edmond ne buvait pas encore de vin; le vieillard le pressa un peu; cependant il ne voulut pas le contraindre, et poussa un soupir : — « Hélas! » dit-il, « si notre malheureux fils vous avait ressemblé, nous l'aurions là, à présent, au lieu qu'il est à la guerre, exposé à perdre la vie! Si c'était le courage qui l'y eût envoyé, encore, encore dirais-je; mais c'est le vin, il était ivre quand il s'en gagea! » La vieille excusa son fils, en pleurant, et Edmond la consola.

Après le souper, le vieillard dit à son hôte : — « Mon garçon, savez-vous lire et écrire? — Oui, mon père. — Vous me déchiffreriez donc bien des papiers que j'ai ici? — Je le crois. » Et le bonhomme mit devant Edmond les titres de ses héritages. Le jeune homme les lut et les

relut à ses hôtes, qui ne pouvaient se lasser de les entendre, et se faisaient tout expliquer. Ils connurent ainsi l'état de leurs biens et ce que leurs voisins empiétaient sur eux. Edmond leur transcrivit les clauses les plus importantes d'une manière bien lisible, et passa presque toute la nuit. Il se leva néanmoins dès l'aube du jour; mais il trouva ses hôtes debout. Il les remercia et voulut payer. — « Payer! » dit le vieillard; « et tu m'as appelé ton père! » non, non. — Heureuse celle dont vous êtes le fils! » s'écria la vieille. — « Heureux ton père! » dit son mari, « doux et aimable garçon, déjà si savant! Dieu te bénisse! » et il te bénira, et jamais tu ne manqueras de rien. » Edmond fut obligé de déjeuner avec ses hôtes, qui parlaient pour leur travail. Il se mit ensuite en route; mais quelle fut sa surprise, à Joigny, où il s'arrêta, de trouver dans une de ses poches environ sept francs de petite monnaie, que ces bonnes gens y avaient mis!

La dernière journée, à cinq lieues de Paris, Edmond fut accosté par un vieillard à cheveux blancs, chargé d'une banne fort pesante. Ils marchèrent quelque temps de compagnie; Edmond, qui avait doublé le pas pour arriver de bonne heure, allait fort lestement.

— « O jeune homme! que vous êtes heureux! » lui dit le vieillard; « votre paquet n'est qu'une plume pour vous, » et je gage qu'il est plus pesant que le mien. Mais « c'est qu'avec le mien, outre son poids, je porte encore » soixante et dix années, que j'ai sur la tête. Il faut vous « laisser aller seul. »

Edmond, touché du discours du vieillard, lui répondit :

— « Si vous le souhaitez, je vous soulagerai pendant » quelques lieues : ce fardeau ajouté au mien ne me sur- » chargera guère, et je ne serai privé ni de votre hono- » rable compagnie, ni de votre conversation récréative. »



Effectivement, le vieillard (c'était un Lyonnais qui allait et venait sans cesse dans le royaume et les pays étrangers pour son commerce) avait enchanté le jeune Restif par sa conversation. Il fit quelques petites difficultés : mais comme l'offre était l'équivalent d'une proposition qu'il cherchait à faire, il se rendit. Ils vinrent ainsi jusqu'à Villejuif : là, le vieillard offrit un petit rafraîchissement ; mais le jeune homme, qui ne buvait pas de vin, et qui était pressé d'arriver, le pria de remettre cela jusqu'à Paris. — « Mais vous êtes fatigué ? — Je vous porterais « avec votre banne, si le malheur voulait que vous ne « puissiez marcher. »

Le vieillard ne se sentait pas d'aise de trouver un garçon si complaisant. — « Je me fie à vous, comme à mon fils, » lui dit-il ; « j'ai affaire ici un instant ; laissez-moi la « banne ; mais, si vous le trouvez bon, je mettrai dans « votre paquet ce qu'il y a de plus pesant. »

Edmond, l'innocence et l'ingénuité même, y consentit volontiers. Le vieillard arrangea cela comme il voulut ; on recousut ensuite la peau de chèvre avec du gros fil, et le jeune homme la remit sur son dos, pour continuer sa route. — « Si je ne vous rattrape pas avant d'entrer à « Paris, » lui dit le vieillard, « attendez-moi à cette « adresse. » Il lui donna celle d'un cabaret de la rue Mouffetard, où il était connu.

Le jeune Edmond arriva seul aux barrières. On lui demanda ce qu'il portait ? — « Mon paquet ; un habit, « mon linge, »

Ou entr'ouvrit la peau de chèvre, et la vérité de la déclaration fit négliger de fouiller entièrement. D'ailleurs, on sait que les commis ne recherchent avec une certaine exactitude, que sur les gens vendus ou suspects. Un jeune homme naïf, dont la candeur brillait sur le visage, ne

leur donna aucun soupçon. Il passa, et fut attendre le vieillard, pour lui remettre son dépôt.

Celui-ci n'avait eu garde de le rejoindre, ni d'entrer par la même barrière, ni même de l'aller prendre à l'endroit indiqué. Il gagna par la porte *Saint-Bernard* (1) où il fut fouillé jusque sous la chemise. Il fut même suivi; car on connaissait une partie de ses ruses, et on ne pouvait imaginer qu'il vint à vide. Il alla dans une rue fort éloignée de celle où il avait dit au jeune Restif de l'attendre; mais il se hâta de lui dépêcher un petit garçon, qui l'amena chez des personnes auxquelles Edmond remit le dépôt; ensuite on le conduisit auprès du vieillard.

Dès qu'il fut entré, cet homme rusé vint se jeter à son cou, en lui donnant mille bénédictions, et lui faisant mille caresses. Edmond fut surpris de cet excès de reconnaissance. Aux caresses succéda l'offre d'un louis d'or. Edmond remercia en rougissant, et dit qu'il était assez heureux d'avoir obligé un honnête homme, sans en recevoir un paiement si considérable. Il pria seulement qu'on voulût bien le faire conduire chez le procureur auquel il était adressé. Mais le vieillard voulait absolument qu'il acceptât le louis d'or, et pour l'y engager, il lui découvrit l'importance du service qu'il venait de lui rendre.

— « Vous m'avez entré, » lui dit-il, « pour plus de cent mille livres de marchandises : ce n'est rien que ce que je vous présente, et en bonne conscience, je devrais vous offrir davantage; mais je sais votre adresse : soyez sûr que je n'oublierai jamais un si grand service. »

---

(1) Elevée en 1670, en l'honneur de Louis XIV, sur l'emplacement d'une porte beaucoup plus ancienne : cette porte Saint-Bernard, située au bout du pont de la Tournelle, et qui tirait son nom du couvent des Bernardins près duquel elle se trouvait, fut démolie sous le règne de Louis XVI.

Edmond connut alors que c'était un contrebandier ; les marchandises qu'il avait entrées devaient être de l'or, ou des pierres précieuses. Il avait des notions justes de ce qu'on doit au Prince, qui ne perçoit des droits que pour le bien de l'État ; jamais dans son pays il n'avait voulu se prêter aux petites fraudes sur les droits des vins, du sel ou du tabac (1). Il répondit au vieillard, d'après ces principes :

— « Monsieur, je vous ai servi dans la droiture de  
« mon cœur ; je n'en suis pas fâché, mais je suis au  
« désespoir d'avoir contribué à frauder les droits du  
« Prince : recevoir un prix, ce serait participer à une  
« action que je déteste. Soyez sûr de ma discrétion. Je ne  
« suis point un traître. Mais adieu ; je ne prendrai pas ici  
« un verre d'eau. »

Et il sortit, laissant le vieillard et ses hôtes dans le plus grand étonnement. Une heure après, il parvint chez son procureur.

M<sup>e</sup> Molé, lorsqu'il eut Edmond, voyant un beau garçon qui avait l'air d'un Hercule, et la douceur d'une fille, voulut s'assurer qu'il méritait les éloges qu'en avait faits l'avocat Restif : il le mit à différentes épreuves, dans la vue de lui donner toute sa confiance. Edmond, dans l'innocence de son cœur, ne s'aperçut pas qu'on l'éprouvait : il lui paraissait naturel que l'or fût répandu dans une maison riche ; mais comme il était soigneux, il le ramassait et le remettait sans mot dire sur le bureau du procureur. Seul en apparence avec deux jeunes personnes, la demoiselle et sa suivante, Edmond répondait à la pre-

---

(1) Un de mes frères préféra un jour de s'exposer à un procès, en payant des droits fraudés en sa faveur. Le fermier lui fit grâce, et même loua sa probité.

mière avec respect, à l'autre avec bonté, et retournait à l'ouvrage dès qu'il cessait de leur être utile. Le procureur fut enchanté d'avoir ce trésor dans sa maison ; outre que l'infatigable Edmond expédiait l'ouvrage avec une rapidité prodigieuse, que son écriture de village était naturellement d'une beauté peu commune (1), et si bien formée qu'on la lisait comme l'impression, c'était un homme à tout ; il ne trouvait rien de honteux que l'occupation : c'étaient les mœurs de son pays ; il n'en a jamais changé. Il devint bientôt cher à toute la maison. On le lui montra, on le lui dit, il n'en abusa point. Lorsqu'on lui avoua les épreuves, il fut étonné ; mais sa réponse fut un agréable sourire.

Tant de mérite fut sur le point de faire la fortune d'Edmond, et c'est peut-être ce qu'on va lire bientôt, qui est le plus beau trait de sa jeunesse.

Parfaitement connu de son procureur, au bout d'un an de séjour, cet honnête homme désira de l'avoir pour gendre : il en parla d'abord à sa fille, de concert avec son épouse ; mais la jeune personne avait le cœur prévenu. Elle n'osa cependant pas le déclarer à ses parents ; elle garda un modeste silence. Edmond, depuis ce moment, était regardé comme l'enfant de la maison, et il jouissait de la plus grande liberté. Il s'aperçut que Mademoiselle Molé cherchait à l'entretenir en particulier ; mais, par une sorte de pudeur un peu sauvage, il l'évitait. Enfin, un jour, ils se trouvèrent tête-à-tête.

— « J'ai à vous parler, Edmond, » lui dit la jeune personne, « d'une chose qui est de la plus grande consé-

---

(1) C'était ce qu'on nomme une belle *bâtarde* : il l'avait naturellement, ou plutôt par un effet de l'attention extrême qu'il apportait à bien faire tout ce qu'il faisait : qualité rare dans les jeunes gens ! (R.)



LA NAIVETÉ.

*Ce fardeau ajouté au mien ne me surchargera guère.* (Page 70.)

« quence pour moi : me promettez-vous de m'obliger? —  
 « De tout mon cœur, Mademoiselle. — Quoi que ce soit?  
 « — Oui, quoi que ce soit. — Vous savez la résolution  
 « de mon père? — Il m'a fait l'honneur de m'en dire un  
 « mot; mais je me trouve indigne d'une si grande faveur.  
 « — Non, Monsieur, vous n'en seriez pas indigne : c'est  
 « moi qui ne vous mérite pas, ayant au cœur une autre  
 « affection... Cela vous surprend; mais, mon cher  
 « Edmond, j'attends de vous un service; il faut me le  
 « promettre? — Je vous le promets, Mademoiselle. —  
 « C'est de me refuser, sans parler de ce que je viens de  
 « vous dire. — La chose est dure et difficile! Ce sera bien  
 « dire ce que je ne pense pas! Mais enfin, vous le voulez;  
 « je vous refuserai, Mademoiselle. Mais si mon père allait  
 « m'ordonner... nous serions dans un terrible embarras!  
 « — J'ai pris une précaution : je lui ai fait écrire par Thé-  
 « rèse une chose qui l'épouvantera. — Je vous réponds  
 « de ce qui dépend de moi. »

Dès le lendemain, le procureur s'expliqua clairement avec Edmond, qui fit entendre qu'il ne pouvait encore songer au mariage.

Une pareille manière de répondre à ses bontés confondit le procureur, qui connaissait le peu de fortune de son clerc.

— « Jusqu'à ce moment, je vous avais cru sensé, » lui dit-il; « mais dites-moi ce que vous voulez que je pense  
 « d'un jeune homme qui refuse une jolie fille avec cin-  
 « quante mille écus? J'aime ma fille, c'est mon unique  
 « héritière; je veux faire son bonheur en la donnant, non  
 « a un efféminé, mais à un honnête mari, qui l'aime de  
 « façon à la préserver de l'envie ou du besoin d'en aimer  
 « d'autres... Dis donc, est-ce qu'elle ne te plaît pas? —  
 « A moi, Monsieur? C'est une charmante demoiselle! —

« Et tu ne songes pas au mariage? — Je ne la mérite pas.  
« — Ho! ce n'est que cela! Je vais écrire à ton père. —  
« Vous êtes le maître, Monsieur; j'ai de vos bontés la  
« plus vive reconnaissance; mais je ne saurais accepter  
« l'honneur que vous voulez me faire. — Allons, Mon-  
« sieur, je ne prétends pas vous forcer : je conviens que  
« j'ai tort. Quelque grisette de votre village vous tourne  
« la tête. Vous pouvez y retourner quand il vous plaira. »

Le procureur, sérieusement en colère, comme le sont les bons cœurs, lorsqu'ils croient montrer de la générosité à un ingrat, alla trouver son épouse, et il exhala tout son ressentiment contre Edmond. Cette dame, envers laquelle le jeune Restif s'était toujours montré aussi soumis, aussi respectueux que zélé, ne fut pas moins surprise que son mari. Mais comme les femmes sont plus rusées que les hommes, elle sentit qu'un pareil refus n'était pas naturel,

— « Il aime une villageoise, » lui dit son mari. —  
« Ce n'est pas cela, mon ami : la villageoise ne l'empor-  
« terait pas sur notre fille, au bout de dix-huit mois; j'ai  
« d'ailleurs des preuves certaines qu'il n'est pas sans atta-  
« chement pour elle. — Parbleu, ma femme, la preuve  
« en est parlante! — Laissez-moi démêler tout cela, mais  
« avec votre fille. »

Cependant le bruit se répandit dans la maison qu'Edmond était renvoyé. Tout le monde le regrettait; et l'on allait se demandant quel était donc le sujet de mécontentement qu'il pouvait avoir donné? Mademoiselle Molé ayant appris ce qui se passait, en comprit bien la cause : cette jeune personne, qui n'avait osé avouer ses véritables sentiments à son père, ni même à sa mère, fut si touchée de la générosité d'Edmond, qu'elle se rendit près d'eux en quittant la table, où elle avait eu la preuve que les dispositions de son père n'étaient plus favorables pour le

jeune Restif. Les deux époux concertaient ensemble la manière de s'y prendre pour tirer la vérité de la bouche de leur fille, lorsqu'elle se présenta en rougissant. Elle commença par des caresses; ensuite, elle les pria de lui pardonner. On lui demanda ce qu'on avait à lui pardonner? Alors, en hésitant, elle fit l'aveu du refus qu'elle avait exigé d'Edmond, et du motif. Le procureur Molé fut si content de n'avoir pas à se plaindre de son favori, que ce fut la première chose qui le frappa :

— « Vous aviez raison, ma femme!... Pour vous, »  
 « Mademoiselle, retournez dans votre chambre, on vous »  
 « parlera. »

On fit appeler Edmond.

— « Quoi, mon ami, » dit le procureur, « tu m'aurais »  
 « quitté pour complaire à une fille qui ne veut point de »  
 « toi! — Monsieur, avant de me rendre à ce que Made- »  
 « moiselle a exigé de moi, j'y ai réfléchi une nuit entière, »  
 « et la conclusion a été qu'il était bien plus important que »  
 « Mademoiselle votre fille fût bien avec vous que votre »  
 « clerc; voilà mon motif. Du reste, je vous révère, et »  
 « j'aurais tendrement aimé Mademoiselle Molé, si cela »  
 « m'avait été permis. Si donc j'ai une faveur à vous de- »  
 « mander, Monsieur, c'est qu'à cause de moi Mademoi- »  
 « selle n'essuye aucun reproche de votre part; car cela »  
 « me serait trop sensible. Et je souhaite, à l'égal de mon »  
 « propre bonheur, que vous puissiez lui accorder le désir »  
 « de son cœur; car c'est une aimable personne, et qui »  
 « mérite d'être heureuse! — Le pauvre garçon, » dit »  
 M<sup>r</sup> Molé, « il se sacrifiait!... Va, tu me fais regretter dou- »  
 « blement de ne te pas avoir pour gendre; mais je suivrai »  
 « ton conseil et tu n'y perdras rien. »

C'est à présent que je vais raconter le trait que j'ai annoncé; ce que je viens de dire n'en est que la prépara-



tion. Mademoiselle Molé épousa son amant, qui était un jeune notaire et qui paraissait un parti sortable. Mais elle ne fut pas heureuse : j'en dirai un mot dans la suite.

Durant les noces de sa fille, M. Molé parla d'Edmond à un de ses amis nommé M. Pombelins, riche marchand de soieries, qui tenait la même boutique qui fait encore aujourd'hui l'angle des rues Traversière et Saint-Honoré, près des *Quinze-Vingts*. Il ne lui cacha pas le trait que je viens de rapporter, et s'étendit sur toutes les qualités du jeune homme. M. Pombelins, homme instruit et destiné par son éducation à un état relevé, sentit tout ce que valait Edmond ; il fut enchanté. Ce négociant avait deux filles, toutes deux charmantes ; l'ainée, surtout, était une jeune personne accomplie. Son père la chérissait. Toute sa crainte était de la sacrifier en la mariant ; et lorsqu'on lui en parlait quelquefois, il répétait, les larmes aux yeux, ces vers d'Euripide :

*'Apostolai gàr makàriai mèn, 'all' ómós*  
*Dáknoisi toús thekontas ótan 'allois domois*  
*Paídas paradidô pollà maktésas Patêr.*

« Le jour des noces est beau : mais qui peut exprimer  
 « l'angoisse d'un père qui met l'une de ses enfants, avec  
 « tant de soins et de tendresse élevée, sous le pouvoir  
 « d'un inconnu ! »

Ce qui effrayait encore M. Pombelins, c'est que la belle Rose était fière et dédaigneuse, et que les maris brutaux se font un plaisir d'abaisser ces sortes de femmes à proportion de la peine qu'ils ont eue à les obtenir.

La confiance de son ami fit faire des réflexions à ce bon père de famille : il résolut d'examiner par lui-même

le jeune Edmond, et de se régler sur ses propres découvertes.

Il n'en eut pas la facilité durant les noces : Edmond, pendant ces jours de plaisir, seul à l'étude, faisait en sorte que les affaires ne souffrissent aucun retard ; il expédiait son ouvrage et celui de ses camarades. Mais lorsque tout eut repris son cours naturel, il eut un peu de relâche. Ce fut alors que M<sup>r</sup> Molé lui parla de l'estime que M. Pombelins avait conçue pour lui, et du désir qu'avait cet honnête homme de faire sa connaissance. Le prétexte qu'il donna fut que le marchand souhaitait qu'il perfectionnât ses deux filles dans l'arithmétique. Il suffisait de montrer à Edmond un but d'utilité, pour être sûr de son empressement à le remplir. Il alla chez M. Pombelins. Il se plaisait à l'avouer depuis ; il fut ébloui des charmes de Rose : jamais rien de si beau n'avait frappé sa vue : cette charmante personne possédait tous les avantages de la figure, toutes les autres perfections du corps unies aux qualités du cœur et de l'esprit. La fermeté d'Edmond ne fut point à l'épreuve de tant de mérite : ce fut là sa première et son unique passion. Car il avait évité de se livrer à son penchant dans les deux occasions précédentes. Il se garda encore, dans celle-ci, d'y abandonner son cœur avant de savoir si sa recherche serait approuvée par les parents de la demoiselle. Il remplit durant trois mois les intentions du père, sans laisser rien échapper qui décelât ses sentiments. Il n'y avait que son exactitude qui fit présumer qu'il trouvait du plaisir dans cette maison.

Les progrès des deux élèves avaient d'abord été rapides : elles savaient déjà, et, dès les premiers jours, le maître crut n'avoir presque rien à leur montrer. Il vit ensuite, avec une sorte de surprise, qu'on en restait toujours au même point ; il s'en prit à lui-même et redoubla d'efforts.

La plus jeune des sœurs, nommée Eugénie, était aussi jolie que sa sœur était belle, et aussi vive, aussi étourdie que sa sœur était grave et posée : elle s'était aperçue de la bonne volonté de son père pour le jeune Restif ; elle avait entendu, à la dérobée, quelques discours de M. Pombelins à son épouse où il faisait l'éloge du clerc de M. Molé : elle ne connaissait pas le fond de leurs intentions ; mais elle présuma qu'elle ne déplairait pas à ses parents en traitant bien ce jeune homme.

Un jour qu'il lui donnait leçon, la petite personne lui dit en riant : — « Ne vous cassez pas la tête ; tenez, je sais faire cette règle aussi bien que vous, mon cher maître, et même d'une manière plus courte. Nous sommes seuls, causons un peu. »

Edmond, surpris de ce langage, ne put répondre. La jeune personne continua : — « Je suis sûre que mon papa et maman vous aiment, et qu'ils ne vous refuseraient pas l'une ou l'autre de nous deux : ma sœur Rose est plus belle ; elle l'emporterait sûrement, si elle voulait. Je ne veux pas m'attacher, qu'elle ne se soit expliquée : faites-la se décider, et à son refus, comptez sur moi. Je vous parle franc, parce que je sais que vous l'êtes. Répondez-moi de même dès à présent... Mais je ne demande pas, » ajouta-t-elle, voyant qu'Edmond était embarrassé, « que vous me préféreriez à ma sœur. Je ne veux qu'adoucir son refus, si elle en fait, et vous prévenir que vous avez un pis-aller, qui n'est pas tout à fait désagréable. Je sens que cela est un peu libre, et que les filles de votre pays n'en diraient peut-être pas autant ; mais soyez sûr que je ne suis pas amoureuse de vous ; non, en vérité ! mais j'aimerais bien un mari comme vous ; il me semble qu'une femme vivra heureuse et tranquille avec un garçon aussi raisonnable.

« aussi rangé, qui n'a aucun des défauts de nos jeunes  
« Parisiens : car, vrai, Monsieur Edmond, je ne les sau-  
« rais *sentir*. Voilà ce que j'étais bien aise que vous sus-  
« siez. »

La sœur de la petite Eugénie rentra en ce moment ;  
Rose prit sa leçon et le maître se retira.

Lorsque les deux sœurs furent seules, Eugénie, qui  
s'était bien aperçue que sa sœur aînée avait la préférence  
dans le cœur d'Edmond, résolut de la faire expliquer, pour  
savoir à quoi s'en tenir.

— « Ma chère Rose, » lui dit-elle, « tu sais que nous  
« sommes aussi bonnes amies que bonnes sœurs : tiens,  
« parle-moi sincèrement. Si mon papa et maman te pro-  
« posaient M. Restif, le prendrais-tu ? J'ai mes raisons  
« pour te faire cette question, à laquelle il faut répondre  
« sincèrement. Il n'y a pas là de quoi rougir, et je ne  
« suis pas à ton égard un personnage si terrible !... Allons,  
« parle donc ! — En vérité, » dit Rose, « voilà une singu-  
« lière idée qui te prend là tout d'un coup ! — Je te le  
« répète ; j'ai mes raisons : que penses-tu de notre maître ?  
« — Mais, qu'il ne ressemble point du tout aux jeunes  
« gens que j'ai vus jusqu'à ce jour. — Ainsi tu n'aurais  
« pas d'objection à faire contre lui ? — Je n'arrête pas mes  
« idées là-dessus. — Ho bien moi, j'y arrête les miennes :  
« le mariage est un état honnête, ce me semble ; car  
« maman ne me paraît point du tout honteuse d'avoir  
« épousé notre papa : bien plus, je crois qu'il est très im-  
« portant d'y songer beaucoup, car cet engagement-là est  
« pour la vie. — En vérité, Eugénie, c'est à tort qu'on te  
« nomme folle ! voilà raisonner avec une sagesse dont je  
« ne t'aurais pas crue capable. Hé bien, ma petite sœur...,  
« si c'était mon père et maman qui le voulussent... je  
« verrais... Non que j'aime ce jeune homme : mais il est

« tel qu'il faut, pour ne pas m'inspirer l'éloignement que  
 « j'ai toujours eu du mariage. — Hé! voilà tout juste-  
 « ment ce que je viens de lui dire! Nous avons les mêmes  
 « idées! — A qui, *de lui dire?* — A Edmond. Sa timidité  
 « m'a touchée : comme je craignais que tu ne le refu-  
 « sasses, et qu'il est déjà si timide, qu'un refus l'aurait...  
 « je lui ai dit, pour lui marquer de la considération, et  
 « l'enhardir un peu, que si tu le refusais, je ne le refuse-  
 « rais pas. — Quoi! ma sœur! vous avez... — Il n'y a  
 « pas de mal à cela! Il te plait : on m'en trouvera bien  
 « un autre; dès demain, je lui dirai que tu consens. —  
 « Mais cela ne se fait pas comme ça, ma sœur! Gardez-  
 « vous bien... — Je ne lui dirai donc pas : mais si tu dois  
 « te marier la première, je pourrais bien attendre jusqu'à  
 « trente ans. Il ne dira rien ; tu ne parleras guère ; car je  
 « te connais, tu vas devenir plus fière encore... — C'est  
 « à nos parents... — Ha! tu as raison : je vais le dire à  
 « papa... »

Et la petite folle, sans écouter sa sœur qui la voulait retenir, y courut en chantant : *Il te faudrait un mari...*

Les parents de Rose furent charmés d'apprendre le secret de leur fille aînée. Ils ménagèrent cependant son aimable confusion, et la laissèrent donner, tout à son aise, un presque-démenti à sa jeune sœur. Mais dès le même soir, M. Pombelins alla voir M<sup>e</sup> Molé, pour lui apprendre que leurs projets étaient en bon train de réussir.

— « Il ne s'agit plus, » ajouta-t-il, « que de voir si la  
 « conduite présente du jeune homme est bien assurée?  
 « — Je vous en réponds, » dit M<sup>e</sup> Molé ; « mais cependant  
 « faites toutes les épreuves que vous jugerez à propos ; je  
 « vous seconderais, et je vous engage ma parole d'hon-  
 « neur de ne pas vous trahir. »

Le lendemain, le jeune Restif fut reçu avec encore plus

de cordialité que de coutume par M. Pombelins. Ce bon père de famille lui parla pour la première fois de ses des-  
seins, relatifs à l'établissement de ses filles.

— « Mon ami. » lui dit-il, « depuis que j'ai reçu de la  
« nature le titre de père, j'ai donné toute mon attention  
« à en bien remplir les devoirs : d'abord, et tant que mes  
« enfants n'ont eu besoin que du secours de leur mère,  
« j'ai fait mes affaires, pour mettre ma famille au-dessus  
« de la nécessité. J'y ai réussi, grâce au Ciel, et les deux  
« filles qui me sont restées de six enfants, auront une dot  
« honnête. A présent que les voilà grandes, d'autres soins.  
« J'ai, en leur faveur, étudié le cœur humain depuis long-  
« temps, et surtout la trempe du caractère des gens de la  
« ville : c'était l'étude la plus nécessaire, puisqu'elles en  
« sont citoyennes, et qu'elles doivent s'y fixer. Cette  
« étude, mon ami, m'a amené à une triste découverte :  
« c'est que l'homme né à la ville n'a jamais la solidité de  
« l'homme né à la campagne (1); il est futile, comparé à  
« ce dernier, en dépit de tous les soins; il faudrait, pour  
« le rendre tel qu'il doit être, un homme, le *regreffer* à la  
« campagne, pour ainsi dire, en l'y élevant depuis sa  
« naissance, jusqu'à quinze ou vingt ans, selon qu'il serait  
« ou tardif ou précoce. On recherche les causes de la cor-  
« ruption des Romains et du bouleversement de la Repu-  
« blique ! il n'en est pas d'autre que l'abâtardissement et  
« l'effémination des races Romaines à la ville : tant que

---

(1) Oserai-je répéter ce que j'ai entendu dire à M. l'avocat Restif dans mon enfance ? On venait de lire un petit ouvrage de M. de l'ol-taire : il s'écria comme involontairement : — « Ho ! si cet homme-là n'était pas né à Paris ! » Il regardait ce qu'un si grand homme avait de superficiel, comme un vice, non de son esprit, mais de l'éducation futile de la ville, et de la manière de voir qu'on y prend nécessairement, quelque solidité qu'on ait d'ailleurs. (R.)

« les jeunes patriciens travaillèrent à la terre, ils furent  
« vertueux ; et, comme le disait très bien un jour M<sup>e</sup> Molé.  
« l'homme exempt des besoins de conservation se livre  
« tout entier aux passions de luxure, ou d'ambition, ou à  
« toutes ensemble. J'ai encore fait une autre remarque,  
« plus politique que morale : c'est qu'à mesure qu'elles  
« vieillissent, nos anciennes maisons de commerce per-  
« dent de leur activité, j'oserais même dire, de leur pro-  
« bité, plus encore que de leur industrie. Et cela est  
« naturel, mon ami : perdant de leur activité, et leurs  
« besoins de luxe croissant, il faut nécessairement qu'elles  
« perdent de leur probité. J'en ai inféré de bonne heure  
« qu'un père de famille, s'il est sage, portera ses fils à un  
« autre genre de vie que le sien (1), afin de croiser les  
« occupations, comme on croise les races pour les perfec-  
« tionner ; et que, lorsqu'il s'agira de ses filles, il rafraî-  
« chira, pour ainsi dire, l'Espèce humaine, en ne leur  
« donnant pour maris que des jeunes gens de province,  
« actifs, laborieux, économes, vigoureux, sains de corps  
« et d'esprit ; c'est-à-dire sans travers dans le dernier,  
« sans défauts dans l'autre. Quand ces jeunes gens n'au-  
« raient rien, s'il sait bien choisir, leurs mœurs et leur  
« activité seront une excellente dot ! J'en ai vu des exem-  
« ples chez des pères de famille qui sont dans mes prin-  
« cipes ; et ces maisons, ainsi renouvelées, sont aujour-  
« d'hui opulentes. Mais si les pères mettent leurs fils dans  
« le même état, l'indolence va succéder : s'ils marient

---

(1) Ceci est bien opposé à la loi des Égyptiens, et à celle des Baniens ! Aussi devons-nous regarder ces lois comme des institutions folles et tyranniques, qui ont été la cause naturelle de ce que ces deux peuples font tout par routine, et n'ont jamais rien perfectionné. On peut en dire autant des Chinois, etc. (R.)

« leurs filles à des citadins, je ne donne pas trois généra-  
« tions avant que tout n'ait dégénéré.

« On m'objectera que les gens des villes ne trouveront  
« donc pas d'épouses?... Je voudrais bien pouvoir dire  
« qu'on devrait faire un échange et leur donner des filles  
« de province, et nos Parisiennes aux jeunes gens de la  
« campagne? Elles y languiraient. J'en ai connu deux qui,  
« mariées dans votre province, n'ont pu s'accoutumer ni  
« à la solitude, ni aux manières de leurs maris, et qui  
« sont mortes de langueur. Elles sont d'ailleurs incapables  
« de tous les détails rustiques, et ne sauraient pas même  
« commander. C'est donc le cas de dire : *Sauve qui peut!*  
« Je ferai pour ma famille ce qu'il est impossible à tout  
« le monde de faire. Je n'entrerais pas dans ces détails  
« avec un jeune homme moins modeste que vous, Mon-  
« sieur Restif... Je préfère pour mes filles un parti de pro-  
« vince, et surtout de campagne, avec rien, à un Parisien  
« qui aurait un établissement considérable. »

M. Pombelins crut s'être suffisamment expliqué par ce discours; et pour faire encore mieux entendre à Edmond que c'était la belle Rose qu'il lui voulait donner, de ce jour il n'eut plus qu'elle pour écolière : on envoya Eugénie passer quelque temps chez une de ses tantes, nommée M<sup>me</sup> de Varipon, qui venait de perdre son mari, et dont le fils unique était alors absent.

Malgré les fréquents tête-à-tête des deux amants, Edmond fut deux mois entiers sans parler de sa tendresse, qui pourtant était extrême. Mais la distance que la fortune mettait entre lui et la demoiselle, le rendait timide; outre une certaine pudeur native, qui ne lui permettait pas d'ouvrir la bouche sur ses sentiments. Mais il était tendre et respectueux envers le père et la mère, et il marquait à Rose une estime, un attachement, un dévouement si par-



fait, que ce langage devint assez clair pour M. Pombelins. Il ne précipita cependant rien : et se voyant sûr d'un jeune homme sans fortune, il étudia la marche de l'impétueuse passion de l'amour dans une âme honnête et neuve. Rien n'était si agréable pour ce père observateur. Rose, la fière Rose, subjuguée par le mérite d'Edmond, avait la satisfaction de conserver encore une apparence de liberté, et se trouvait parfaitement heureuse. Edmond, enivré d'amour, seul à seul avec une Beauté ravissante, donnait à sa voix, naturellement douce, des inflexions plus douces encore : chaque mot, les mots les plus indifférents exprimaient un *je vous aime*, par la manière dont ils étaient dits, par le regard timide et respectueux qui les accompagnait. Une douce familiarité, dangereuse avec tout autre amant, s'était établie entre Rose et Edmond ; ils commençaient à se sourire d'intelligence, quand un tiers parlait ; Edmond était déjà en possession de rendre à sa maîtresse mille petits services, qui sont le lot des préférés ; elle lui commandait avec confiance ; il lui obéissait avec liberté, quoique avec un peu de précipitation.

Les choses en étaient là, quand Eugénie revint à la maison paternelle. Elle examina en silence les deux amants pendant quelques jours, au bout desquels elle dit à sa sœur :

— « Ma chère Rose, je vais te faire une confidence.  
« — Je l'entendrai avec plaisir, ma bonne amie. — C'est  
« que j'ai aussi un amoureux. — *Aussi*, ma sœur ? —  
« Oui : c'est mon cousin de Varipon ; il m'a fait sa tendre  
« déclaration la veille de mon retour ici. Je ne lui ai pas  
« encore répondu, mais je crois que je puis lui répondre :  
« vous voilà d'accord, notre maître et toi ; ainsi, je suis  
« dégagée de la parole que je lui avais donnée. — En vé-  
« rité, ma sœur cadette est d'une pénétration singulière !

« — Vrai? ma chère ainée? Allons, j'en suis bien aise.  
« Mon papa m'a dit hier, en parlant de mon cousin, qu'il  
« le trouvait bien formé, bien raisonnable, et qu'il n'était  
« plus du tout Parisien : ainsi, je vois que mes sentiments  
« ne lui déplairont pas; et nous serons toutes deux heu-  
« reuses. N'est-ce pas, ma sœur? »

La belle Rose rougit, et ne répondit rien. Edmond entra : car la petite maligne avait eu soin de ne commencer cet entretien qu'à l'heure où il avait coutume de venir à la maison.

— « Ha! vous voilà bien à propos, Monsieur le Maître!  
« Vous savez ce que je vous ai dit un jour? — Vous  
« m'avez fait l'honneur de me dire bien des choses, Ma-  
« demoiselle! — Quoi! vous rusez!... Je veux dire la  
« chose que vous n'avez pas oubliée, sûrement, malgré  
« votre air modeste? — Non, Mademoiselle, je ne l'ai pas  
« oubliée, et je ne l'oublierai jamais. — Ho! vous le  
« pouvez, passé aujourd'hui; vous le pouvez, entendez-  
« vous? — Aurais-je eu le malheur, Mademoiselle... —  
« Non, vous n'avez pas eu le malheur » (le contrefaisant),  
« mais bien le bonheur de n'avoir pas besoin de ma géné-  
« rosité... Comme vous voilà tous deux! en vérité! il  
« semble que je vous apprenne une nouvelle! — A moi,  
« du moins, Mademoiselle, » dit Edmond. — « A la  
« bonne heure! mon retour aura donc servi à quelque  
« chose. — Ma sœur n'en est pas devenue plus sérieuse,  
« Monsieur, » dit Rose, « pour avoir passé un si long  
« temps avec la femme la plus raisonnable de Paris, et la  
« plus affligée. — Gage que vous ne vous êtes pas encore  
« dit que vous vous aimiez?... Allons, tenez, il faut vous  
« le dire, là, devant moi; car, en bonne vérité, il n'y a  
« rien de si vrai! »

Edmond palpitait de plaisir ; mais Rose... était en ce moment la plus belle des roses.

— « Vous voilà, Eugénie !... Tu vois bien, ma sœur, ...  
« que ce que tu dis là... est, on ne peut pas plus étourdi...  
« et je ne sais en vérité quelle opinion Monsieur Edmond  
« va prendre de toi ? — Ho ! je le sais bien, moi : l'opi-  
« nion d'une personne franche, qui le veut servir, et qui  
« lui épargne bien de l'embarras ! Je suis sûre qu'après  
« toi, il m'aime de tout son cœur. »

A ce mot, Edmond ne put y tenir ; des larmes de joie roulaient dans ses yeux :

— « Ho ! vous l'avez dit, Mademoiselle, » s'écria-t-il...  
« Dieu ! quelle famille aimable ! et quel est mon bonheur  
« d'en être estimé ! J'honore M. Pombelins à l'égal de  
« mon père : c'est le plus sage et le plus respectable des  
« hommes ; je ne saurais dire à quel point je l'aime et le  
« révère. Madame Pombelins est pour moi l'image d'Anne-  
« Marguerite ; et si vous la connaissiez, Mesdemoiselles,  
« vous sauriez que c'est un grand éloge. Pour vous, filles  
« charmantes, je m'abstiens de vous louer : vous êtes la  
« perle de votre sexe. Fasse le Ciel que vous soyez autant  
« heureuses que vous le méritez ! mais si jamais il devait  
« y avoir quelque chose de ma part, je voue à l'une de  
« vous tous les sentiments respectueux et tendres ; à  
« l'autre une si vive et si efficace amitié, qu'elle ne se  
« repentira jamais de ses bontés. — Ha ! voilà donc une  
« déclaration ! » s'écria Eugénie ; « elle est un peu neuve,  
« ou plutôt un peu antique ; mais je suis assez contente  
« de ce qui me regarde... Et vous, Mademoiselle ? —  
« Monsieur parle en honnête garçon, et son discours est  
« sage, quoiqu'il réponde à vos folies, ma sœur, » dit  
Rose en rougissant. — « Et voilà que tu y réponds aussi »,  
s'écria Eugénie. « Allons ; à présent que vous êtes amants

« déclarés, et presque mari et femme, faites-vous l'amour, et que j'apprenne de vous, moi qui suis la cadette : dites-vous de bien jolies choses... pas des fadeurs!... Vous ne manquez d'esprit ni l'un ni l'autre? — Je n'aurais qu'à suivre mon cœur, Mademoiselle, » répondit Edmond, » pour adresser à votre aimable sœur les choses les plus... Mais j'aime mieux les renfermer respectueusement dans mon cœur : un plaisir qui coûterait à sa modestie cesserait d'en être un pour moi. — Ha! Rose! voilà l'amant qu'il fallait à ta charmante dignité! — J'espère, par ma conduite, » reprit Edmond, en s'adressant à Rose, « si vous daignez le permettre, Mademoiselle, exprimer mieux que par mes discours, des sentiments solides et durables. Je ne demande à être encouragé que par un seul regard d'approbation. »

Rose baissait les yeux sans répondre.

— « C'est le moins que cela, » dit Eugénie.

Alors, cette charmante fille leva ses beaux yeux sur Edmond et, lui tendant la main, elle lui dit : — « Vous êtes le choix d'un père que j'aime et que je respecte, autant que vous respectez le vôtre ; c'est de lui que vous apprendrez mes sentiments, s'il veut bien en être l'interprète. »

M. et M<sup>me</sup> Pombelins entrèrent pour lors auprès de leurs enfants. Ils expliquèrent clairement à Edmond leurs vues sur lui, et lui proposèrent la main de Rose. Après avoir reçu les témoignages de sa reconnaissance, M. Pombelins ajouta :

— « Écrivez à votre père ; je n'attends que son aveu. »

Il y avait alors deux ans et demi qu'Edmond était dans la capitale ; et il allait atteindre sa vingt-unième année. Il ne lui vint pas même dans l'esprit de douter qu'un établissement aussi brillant que celui qu'on voulait lui faire



LA PUDEUR

*Vous êtes le choix d'un père. (Page 96.)*

souffrit le moindre retard de la part de ses parents. Il se trompait : aussi est-ce dans la conduite qui va suivre, qu'Edmond a été un modèle parfait de piété filiale.

Pierre Restif, son père, n'était jamais sorti de sa province : il avait de la capitale, surtout, les idées les plus étranges : et malheureusement, il y avait été confirmé par la lettre que Mademoiselle Molé lui avait fait écrire, pour qu'il refusât son consentement au mariage projeté avec elle. Il se cacha dans cette circonstance de M. l'avocat Restif, ami de M<sup>e</sup> Molé.

Dès qu'on eut reçu à Nitry la lettre d'Edmond, accompagnée d'une autre de son procureur, on le crut perdu, trompé, victime de quelque arrangement honteux et déshonorant. Pierre, qui croyait son fils moins obéissant, et déjà corrompu, prit, pour le faire revenir sur-le-champ, un moyen qu'il regarda cependant comme immanquable : ce moyen l'était ; mais on n'en avait pas besoin, et peu s'en fallut que cet excès de précaution ne nuisit à son plan. Edmond, en apprenant qu'on le mandait pour recevoir les derniers soupirs de son père, s'évanouit, et son départ fut retardé d'un coche. On ne voulait pas même le laisser partir, qu'on n'eût écrit, et reçu réponse de M. l'avocat Restif. Le procureur, à qui sa fille avait avoué la lettre, depuis son mariage, avait quelques soupçons. Mais Edmond ne connaissait pas de retard en pareil cas. Il partit mourant, mais comblé des amitiés de M. Pombelins, et regretté de Rose, à laquelle on lui permit d'écrire, en commandant à cette jeune personne de lui faire réponse.

Je m'arrête un instant : un nouvel ordre de choses va commencer.

## LIVRE DEUXIÈME

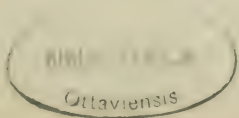
EN arrivant à Auxerre, Edmond y trouva Touslesjours, qui était venu au-devant de lui à cheval.

— « Comment se porte mon père? » s'écria-t-il en embrassant son camarade. — « Bien, bien! » répondit le jeune homme, qui ne savait pas le secret. — « Il est hors de danger! je respire. — Hors de danger! il n'a pas été « malade! »

Edmond ne sentit qu'un mouvement de joie à cette heureuse nouvelle; et quoiqu'il fit un retour fâcheux sur les motifs de son rappel, il nous l'a juré, il ne sentit que sa joie. Il partit, en sortant du coche, sans s'arrêter une minute.

En chemin, il ne s'entretint avec Touslesjours que de l'état de la maison et des travaux. Quand ils eurent fait environ quatre lieues, et qu'ils furent proches du bois de la *Provenchère*, où le chemin se partage en deux, Touslesjours, qui allait un peu devant, prit à droite.

— « Ce n'est pas là le chemin de Nitry! » lui cria Edmond. — « Je le sais bien; mais le cousin votre père est à Sacy, où il vous attend chez M. Dondaine son « compère. »



Ce M. Dondaine était un richard de Sacy : homme d'un grand bon sens, laborieux, économe, entendu, et qui ne devait l'espèce de fortune dont il jouissait qu'à ses bras, à son intelligence. Dignes et honorables moyens d'amasser des richesses ! Mais cet homme était dur, d'une figure rebutante, et d'une force qui passait pour prodigieuse, même dans son pays, où tous les habitants sont des chevaux. Les défauts de Thomas Dondaine étaient pourtant moins les siens que ceux de sa patrie : la grossièreté, la dureté y sont comme innées ; ce qui vient, je crois, de deux choses : de l'air épais qu'on respire dans le village, situé au fond d'un vallon, marécageux les trois quarts de l'année, et du contraste subit qu'éprouvent les habitants dès qu'ils en sortent, en allant travailler à leurs vignes et à leurs champs, situés sur des collines où l'air est dévorant et d'une vivacité si grande, que les Saxiates mangent ordinairement en pain le double d'un homme des villages circonvoisins. On voit par là que les gens de ce bourg ne sont pas aimables : mais ils ont tant d'autres qualités, que lorsqu'on les connaît, on ne saurait s'empêcher de les estimer et de les regarder avec une sorte d'attendrissement : car ce sont aujourd'hui les hommes les plus laborieux de tout le Monde peut-être (1).

(1) Je renvoie, pour la peinture des mœurs de ces habitants, à l'*Ecole des Pères*, tome 1<sup>er</sup> ; ils y sont rendus au naturel, ainsi que ceux de Nitry, patrie de mon père, leurs voisins. Je vais seulement rapporter ici la Note de la page 271 :

« Ce bourg (Nitry) n'a pas de patois, et l'on y parle presque aussi purement qu'à la capitale : quoique, à une lieue à la ronde, chacun des autres villages ou hameaux en ait un fort grossier. En cherchant les raisons de cette espèce de phénomène, j'en ai trouvé de physiques et de morales. Les causes physiques sont un air pur, léger, que procure la situation élevée d'une plaine vaste et bien découverte, où tous les vents ont également la liberté d'agiter l'air : les grains y étant bons et bien nourris, ils donnent une nourriture saine, le laitage, les œufs, la chair



Edmond connaissait Thomas Dondaine et ne l'aimait pas; il savait que cet homme avait trois filles; son père était chez lui; il se portait bien; il l'y attendait... Son cœur se gonfla; il craignit quelque catastrophe. Arrivé sur le terrain âpre et stérile de Sacy, la vue de ces champs blanchis de pierre et brûlés par le soleil, les cris sourds et inarticulés des paysans laboureurs qui luttèrent contre la nature et la voulaient forcer de les nourrir, jetèrent dans son âme une tristesse et un abattement qu'il n'avait encore jamais éprouvés.

Edmond arriva dans le bourg de Sacy brûlé par la soif, et sentant déjà l'influence du climat pour l'appétit; car, dans ce pays seul peut-être, l'amour et la douleur ne sauraient l'ôter.

Au milieu d'une chènevière, à l'entrée du bourg, étaient

---

des animaux y ont une qualité supérieure à celle de ces mêmes denrées dans les villages circonvoisins, tous situés dans les fonds, relativement à celui-ci. Les causes morales de la pureté du langage sont le commerce, qui conduit souvent les habitants hors de chez eux et dans les petites villes, ce qui les oblige de chercher à s'exprimer d'une façon polie; l'abandon des travaux abrutissants par nombre d'entre eux; la grossièreté même de leurs voisins, qu'ils sentent, qu'ils aperçoivent dans toute sa difformité et qu'ils tremblent d'imiter: les enfants de Nitry sourient dédaigneusement, lorsqu'ils entendent parler ceux des environs. Nitry a pourtant un accent, mais délicat, plus délicat, plus agréable que le Provençal et le Gascon, qui marque et rend sensible la légèreté de ses habitants: il consiste à élever les voyelles nasales, en y donnant un son clair, semblable à celui qu'elles ont en Grec, ce qu'ils font avec tant de vitesse, qu'on n'y remarque rien que de flatteur pour l'oreille: on y a une attention marquée à prononcer toujours *cela*, et jamais *ça*, etc. Je conviendrais cependant que, soit faute d'habitude de ma part, ou prévention, il me semblait que cette prononciation avait quelque chose d'affecté dans les hommes: elle est trop délicate pour eux; mais elle a une grace inexprimable dans le parler des jeunes filles, et ne messied pas aux femmes: j'en entendis un jour une de dix-huit ans, dans la bouche de laquelle notre langue avait un charme de prononciation qui l'emportait de beaucoup sur l'harmonie de la langue Ita-

trois filles, épaisses, l'air hommasse, qui cueillaient le chanvre : leur activité, leur ardeur au travail, leur force à transporter les masses (1), étonnèrent Edmond. Il dit à Touslesjours : — « Elles ne sont pas belles ; mais cela fera « de bonnes ménagères. »

En entrant chez Thomas Dondaine, Edmond y trouva son père. Au bout de trois ans, il fut reçu avec la sévérité accoutumée.

— « Vous vous êtes fait bien attendre, mon fils ! — La « nouvelle de votre maladie m'a saisi, mon cher père. — « Je veux croire qu'il n'y avait pas d'autre motif. — « Celui-là était bien suffisant ; et je bénis le ciel de vous

lienne ; je me convainquis même que les voyelles éclatantes de cette dernière n'assortissaient pas avec la douceur de l'organe de la jeune Française. (Coquettes des rives de la Seine, prenez cet accent enchanteur !) Tout le sexe de ce village a le son de voix doux, sonore, agréable ; les hommes sont vifs, légers, et pourraient dire comme Ovide :

*Pondere, non nervis corpora nostra carent.*

Ils forment un contraste parfait avec les habitants du bourg de Sacy. Dans ce dernier endroit, l'air est trop dévorant, à cause des collines multipliées qui donnent à ce fluide une excessive et consumante rapidité ; l'air est ainsi plus agité et moins pur, parce qu'un vallon de prairies, où les eaux stagnent six à huit mois de l'année, envoie des vapeurs grossières et malfaisantes, qui rendent les habitants aussi lourds, pensifs, taciturnes, que ceux de Nitry sont naturellement enjoués et folâtres. Ajoutez que la voracité des Saxiates, qu'ils satisfont avec une quantité prodigieuse d'un pain noir, peu cuit, où l'on a laissé le gros son, surcharge leurs vaisseaux d'un sang pesant, qui circule avec une lenteur plus sensible dans les femmes. Elles ont la plupart un son de voix hommasse, dur, qui, joint à leur patois désagréable, à la difformité de leur accoutrement, en fait de rebutantes créatures. Remarquons ici que ces deux bourgs ne sont qu'à une lieue commune l'un de l'autre : mais le comte de S\*\*\* les a choisis tout exprès, pour voir beaucoup de pays en peu de chemin, et présenter en raccourci le tableau de la vie rustique dans tout le Royaume. » (R.)

(1) On nomme ainsi de gros faisceaux de chanvre.

(R.)

« voir en pleine santé. — Et fort gai. » dit Thomas Dondaine... « Mais, compère, voilà un fils bien damoiseau, « pour labourer nos champs pierreux ! — On va quitter « tout cela. »

(Il est impossible de rendre le grossier langage de Thomas; le patois de ce pays répondant à l'âpreté du sol et à la figure des hommes.)

— « Je vous ai mandé pour vous marier, mon fils. Au « lieu des coquettes perfides et corrompues des villes, je « vous donne une fille vertueuse, qui ne chérira que son « mari : vous auriez peut-être eu plus de goût pour une « jolie porteuse de fontanges; mais je vous défends d'y « songer, et ne veux pas recevoir de votre part la moindre « objection: ou ma malédiction est toute prête. — Je « n'ai pas encore demandé comment se porte ma mère? » répondit Edmond en tremblant. — « M'obéir doit être « votre première pensée. Pour votre mère, elle se porte « bien et compte sur votre obéissance à nos volontés. Je « vous parle ainsi, parce que vous n'avez pas encore vu « celle que je vous destine, avec la grâce du compère qui « a bien voulu, par amitié pour moi, vous agréer pour « gendre, avant même de savoir si vous lui conviendriez. « — Que c'est bien parler, ça! » dit Thomas... « Allons, « femme! » dit-il à son épouse, courez chercher vos filles « qui sont à la chènevière, et qu'elles viennent tout de « suite... Mon garçon, tu as chaud et tu dois avoir bon « appétit, sans parler de la soif. » Il voulut verser un verre de vin à Edmond. Mais ce jeune Bourguignon n'en avait pas encore bu; suivant l'usage d'alors, ni la jeunesse, ni les femmes ne buvaient de vin; les mères de famille, passé quarante ans, rougissaient un peu leur eau; auparavant, même en couches, elles ne goûtaient pas de vin. Edmond remercia.

— « Donnez-lui du lait, » dit son père; « il le préfère  
« au vin. »

Comme Edmond achevait de boire, les trois filles de Thomas Dondaine entrèrent avec leur mère. Marie, la cadette, et la seule qui fût à marier, était la moins aimable de figure; mais sa physionomie annonçait la bonté. Quel changement pour Edmond! Son père le présenta lui-même à Marie, comme celui qui dans trois jours devait être son mari, car les préparatifs étaient faits. Cette fille modeste rougit, et, quoiqu'elle trouvât son futur à son gré, elle dit à son père :

— « Mon cher père, c'est bien tôt! non que j'aie rien  
« à vous objecter contre ce jeune homme sage et estimé  
« de tout le monde; mais encore faudrait-il se connaître,  
« et qu'il sût du moins, lui, si je lui conviendrai; l'obéis-  
« sance, à mon égard, doit m'interdire toute réflexion  
« dès qu'un père a parlé; mais je crois que pour l'homme  
« il n'en est pas tout de même. »

Un *Taisez-vous*, durement prononcé, fut la réponse de Thomas.

— « Vous entendez nos volontés? » dit Pierre à son fils. — « Oui, mon père. — Je n'y veux point d'ob-  
« tacles. — Mon père, je serais bien malheureux et bien  
« indigne d'être moi-même père un jour si j'apportais de  
« la résistance dans une occasion comme celle-ci, qui est  
« le plus haut et le suprême exercice de la puissance des  
« pères; à la mort, comme à la vie, je vous obéirai, ainsi  
« qu'à ma digne mère. Commandez, et ne vous embar-  
« rassez pas du reste; car il n'est pas possible que vous  
« ne soyez pas obéi. — Voilà de grandes phrases, mon  
« fils! » dit Pierre en souriant un peu; « on apprend au  
« moins à la ville à répondre honnêtement, fût-on les  
« choses contre son gré. »

On se mit à table. Après le diner, le père et le fils partirent pour Nitry, Dès qu'ils furent hors du bourg, Pierre, contre son usage, fit aller son cheval à côté de celui de son fils.

— « Mon garçon, » lui dit-il, « voici une nouvelle carrière où tu vas entrer : l'acte d'obéissance par lequel tu la prends te fera bénir de Dieu et estimer des hommes. »  
« Compte, mon fils, que tu seras un jour honoré de tes enfants, comme tu honores ton père. »

A ce langage touchant, que jamais Pierre ne lui avait encore tenu, Edmond saisit la main de son père, et l'œil en larmes, il lui dit :

— « Je vous fais un cruel sacrifice, ô mon père! — Bon! des catins! tu n'y penses pas! elles t'avaient ensorcelé. — Ha! mon père, si vous la connaissiez! si vous connaissiez son digne père! — Ne parlons pas de ces *créatures*, » dit Pierre, avec un ton bon et familier, qu'il n'avait jamais pris avec Edmond. — « Je vous obéirai, mon père, dussé-je en mourir. — Ce ton languoureux me déplaît, » dit Pierre en fronçant le sourcil; « qu'on ne le prenne plus... » Et au bout de quelques moments de silence, il parut s'attendrir; il reprit la parole, en ces termes :

— « Mon cher Edme, mon cher fils, te voilà prêt à entrer dans le mariage : n'imite pas ma conduite; elle n'a pas été bonne : elle sera meilleure, si Dieu me prête vie. Je suis en train de terminer une affaire avec nos Moines de Molesmes, dans laquelle je te mettrai de moitié. Ce sera la consolation de ta mère : elle mérite bien que j'y travaille enfin. Une fois marié, tu es mon ami et mon égal; nous ne serons plus père et fils, que par un plus tendre attachement, une plus grande indulgence l'un pour l'autre... » A ces mots, Edmond suf-

foqué se jeta à bas de cheval et baisa les pieds de son père qui, touché de cette action, descendit aussi, et jetant ses deux bras au cou de son fils, lui dit :

— « Je t'ai toujours aimé, ô mon fils unique, et je te  
« veux l'état de bon père de famille de campagne, plutôt  
« que de bourgeois des villes : c'est une vie plus patriar-  
« cale... »

Sans Rose, qu'Edmond aurait été heureux de retrouver enfin, dans le plus rude des maîtres, le plus tendre des pères !

Ils continuèrent à marcher à pied, tenant leurs chevaux par la bride, tandis que Touslesjours les devançait pour aller annoncer leur arrivée à la bonne Anne-Marguerite.

« Que serais-tu devenu à la ville ? Un bon citoyen, je  
« je le veux bien ; mais tes enfants, loin de ce pays, notre  
« berceau, confondus avec la foule des citadins, auraient  
« bientôt perdu le souvenir de notre origine. Tu la con-  
« nais : M. l'avocat Restif m'a dit qu'il t'en avait touché  
« quelque chose. Tous les hommes sont fils d'Adam, je  
« le sais ; mais il n'en est pas moins glorieux de sortir  
« d'où nous sortons : le nom de Restif n'est qu'un sobri-  
« quet, mais il est si ancien qu'il a fait oublier le vrai  
« nom, surtout à présent, que depuis les malheureuses  
« guerres de religion nous sommes dépouillés. Mais ce  
« m'est une consolation, et c'en sera un jour une pour  
« toi de revoir ces pays où notre famille est encore si  
« chérie et si respectée : Villers, Aigremont, Courtenay,  
« je ne vous revois jamais sans attendrissement. Ne quit-  
« tons point ce siège natal ; ne nous établissons point  
« dans les grandes villes ; jouissons à perpétuité, et renou-  
« velons sans cesse l'attachement et la considération  
« qu'on a eus pour nos ancêtres. Du côté de ta mère, tu  
« tiens à ce qu'il y a de mieux dans la Province ; je l'ai

« préférée par cette raison; elle m'a préféré, elle, à cause  
« de mon nom, que mon père, mon digne et respectable  
« père, avait rendu vénérable. Tu sais comme on l'appe-  
« lait : l'*Homme juste!* quel nom! un de nos parents y a  
« succédé, à ce nom; il n'est pas sorti de la famille... Ces  
« titres de noblesse valent mieux que ceux qui sont  
« perdus, mon fils; ils valent cent fois mieux! Et s'il faut  
« te parler vrai, je méprise tous ces vieux parchemins,  
« souvent plutôt l'ouvrage de l'intrigue que la récom-  
« pense de la vertu des ancêtres. Que de nobles dont les  
« pères ne furent que d'avidés oppresseurs! Je parle de  
« l'ancienne Noblesse. Quant à la nouvelle, quant à ces  
« publicains qui achètent..., s'ils sont utiles à l'État par  
« la finance qu'ils donnent, à la bonne heure! mais c'est  
« acheter à bon marché ce qui ne devrait être que la  
« récompense de l'héroïsme en tout genre!... Mon fils,  
« nous sommes aujourd'hui roturiers, et je m'en félicite  
« sincèrement. Le roturier est l'homme par excellence :  
« c'est lui qui paye les impôts, qui travaille, ensemence,  
« récolte, commerce, bâtit, fabrique. Le droit d'être inutile  
« est un pauvre droit! ne le regrettons pas. Tu as vu ces  
« gentilshommes chasseurs de la Puisaye, en guêtres, en  
« souliers ferrés, portant sous le bras une vieille épée  
« rouillée, mourant de faim, et rougissant de travailler :  
« voudrais-tu être à leur place? — Non, mon père : la  
« classe du milieu, la classe précieuse, si chérie des bons  
« rois, voilà celle où je désire de vivre et de mourir. Mon  
« cher père, vous, et le respectable M. Pombelins, vous  
« avez tous deux les mêmes idées. — Oui; mais il vou-  
« lait te fixer à la ville! dis-moi, notre postérité, bientôt  
« confondue dans la populace des villes, que serait-elle  
« devenue? Restons ici, je le répète; tout y est plein de  
« nous; tout y rappellera notre honneur; cela n'est quel-

« quefois pas inutile... M. Pombelins, cet homme si bon, « était ton plus cruel ennemi. — Mon cher père, je vous « obéis; ne dites rien contre cet homme, que vous ché-  
 « riez s'il vous était connu; ne dites rien, je vous en  
 « conjure par votre titre de père, contre une fille... Que  
 « n'est-elle en cet instant ma quatrième sœur!... »

Les larmes coulèrent à ces mots. Et comme si Pierre eût déposé, depuis son dernier discours, toute sa fierté naturelle, il dit à son fils :

— « La sensibilité honore les belles âmes; tu pleures,  
 « mais tu m'obéis; je ne suis point un tyran; je n'ai qu'à  
 « te louer, et je te loue. Mon fils, ton bonheur futur,  
 « pour ce monde et pour l'autre, dépend de cette circons-  
 « tance importante. Ton obéissance te donnera de bons  
 « enfants. »

Et prenant un air inspiré, comme si ce cher homme eût senti qu'il était près de sa fin, il dit avec force : — « Edme,  
 « maudit soit le fils ou la fille qui n'honore pas son père!  
 « Bénis soient le fils et la fille qui obéissent aux dépens  
 « de leur cœur! le Ciel les bénira, et toutes les peines du  
 « mariage leur paraîtront un jour légères, quand ils se  
 « diront dans leur conscience : J'ai obéi, mon Dieu, je  
 « vous ai obéi dans votre noble image, dans mon père!...  
 « Mon cher fils, reçois ma bénédiction, elle est l'effusion  
 « de ma joie et de ma satisfaction; je te la donne, et te  
 « recommande, après moi, ta bonne mère et tes sœurs :  
 « Anne est difficile, supporte-la; Madelon est la bonté  
 « même, chéris-la; Marion est étourdie, légère; je crains  
 « son caractère; réprime-la. Je te confie mon autorité  
 « comme à mon lieutenant de mon vivant, et mon suc-  
 « cesseur après ma mort. Pour ta mère, cette digne  
 « femme, dont j'ai exercé la patience, je te charge de tous  
 « mes torts à son égard; paye mes dettes et rends-lui en



« respects, en tendresse, ce que je lui ai fait souffrir en  
« duretés et en impatiences. Je n'ai pas été bon, ô mon  
« Dieu! mais voilà mon fils, acceptez ce qu'il fera pour  
« moi. »

Il est impossible d'exprimer, nous a dit souvent mon père, ce qui se passa dans mon âme à ce discours d'un père si haut et si fier, devenu si tendre. J'étais enivré. J'aurais épousé le plus hideux des monstres; je l'aurais adoré, si mon père me l'avait commandé en ce moment.

Ce fut dans cette situation d'esprit qu'ils arrivèrent, et qu'Edmond fut reçu dans les bras de sa mère. La plume me tombe ici des mains. O vénérable femme! Son cœur palpitant volait au-devant de son fils; mais ses membres sans énergie la forcèrent à se laisser aller sur une chaise; ses bras étaient tendus, sa bouche maternelle, pleine des plus tendres noms, était entr'ouverte, mais l'expression ne pouvait trouver de passage: mille et mille voulaient sortir ensemble et il n'en sortait pas une seule!... heureusement ses larmes coulèrent; elles inondèrent le fils méritant qu'elle pressait contre son sein. Enfin elle parla.

— « Pierre, » dit-elle à son mari, « excusez si je suis  
« si émue; c'est mon fils, c'est un second vous-même. —  
« Et un digne fils, » s'écria Pierre... « Bonne mère, épan-  
« chez votre cœur maternel sur ce digne fils; il me rem-  
« placera dignement quand je n'y serai plus. »

La surprise d'Anne-Marguerite fut extrême à ce langage inattendu: elle bénit son fils, puis, se levant précipitamment, elle courut à son mari, pour l'aider à se mettre à son aise, suivant son usage, en lui disant: — « Je ne  
« dois pas tant m'occuper de ce cher fils que j'oublie le  
« père... Allons, mes filles, servez un peu votre frère;  
« pour moi, voici mon lot, que je ne céderai jamais à  
« personne, pas même à mes enfants. »

Quand les deux hommes se furent rafraîchis, Pierre continua d'expliquer à son fils la suite de ses projets, savoir : qu'il demeurerait à Sacy avec son beau-père, parce que cela était nécessaire pour leur entreprise. Il lui parla des fonds que Thomas Dondaine devait fournir : il s'exprimait avec tant de bonté, qu'Anne-Marguerite, respectueusement assise à quelque distance, écoutait le père et le fils avec admiration, en pleurant de joie.

— « Ma femme, » dit Pierre. « dans trois jours, c'est  
« un homme que mon fils ; et vous, et moi, nous devons  
« déjà commencer à lui parler avec la considération que  
« demande cette qualité. »

Il faut être mère, pour imaginer comme le cœur d'Anne-Marguerite bondit à cette expression familière de son mari : la mère d'un homme peut seule en sentir la force et la valeur. Aussi Anne-Marguerite ne répondit-elle que par un cri de joie inarticulé ; et il sembla ensuite, durant le souper, que cette digne femme servit son fils et lui parlât avec respect. Ce qui lui attira de son mari un compliment nouveau : il l'appela *Sara, vertueuse Sara* : ce qui est la plus grande louange qu'on puisse donner à une femme.

Pierre dit ensuite à son fils : — « L'art le plus digne  
« de l'homme, c'est l'agriculture ; tous les autres sont  
« appuyés sur lui ; les richesses ne sont richesses qu'au-  
« tant qu'il les réalise. Restons à la source : elle est plus  
« pure que le ruisseau. Il est noble d'exercer l'art duquel  
« dépendent tous les autres. Qu'est-ce que le marchand ?  
« c'est notre facteur ; l'artiste et l'artisan n'existeraient  
« pas sans nous. Sentons notre importance, mon fils, et  
« soyons-en fiers. »

Edmond, pendant cette soirée, était comme enivré ; il fut tenu hors de lui-même par des scènes si nouvelles

dans sa famille. Mais la nuit, retombé dans le calme de son propre cœur, ses réflexions furent cruelles. L'amour, ce maître impérieux, plus puissant encore sur les belles âmes, parce qu'il y est une vertu, l'amour lui fit sentir tout ce qu'il a de rigoureux et de déchirant : l'image de la belle Rose Pombelins ; l'idée de son digne et vertueux père ; le souvenir des bontés de toute cette adorable famille, amoncela sur son cœur navré mille et mille regrets. Placé entre deux précipices, la perte de ce qu'il adorait, celle du bonheur de la vie, d'un sort doux, agréable, glorieux même, d'une fortune enfin, et la désobéissance aux volontés paternelles, il ne s'y envisagea qu'un instant ; la désobéissance lui fit horreur, elle n'était pas même possible avec Pierre, d'après son caractère, et l'éducation qu'il avait donnée (1). Edmond se jeta de l'autre côté, en frémissant : mais quel cruel effort ! Quarante ans de regrets n'avaient point encore effacé leur cause, lorsque ces faits m'ont été racontés par la bouche vénérable de mon père !...

Plus fatigué de ses peines intérieures que du voyage, Edmond, qui n'avait pas fermé l'œil durant la nuit, s'endormit au point du jour, et se leva un peu plus tard que de coutume. A son réveil, il trouva toute la maison en agitation. Il s'informe. Une fièvre violente a saisi son père. Edmond vole à lui. Les premières paroles de Pierre à son fils, furent :

— « Mon ami, si j'en meurs, promettez-moi d'accomplir mes projets, dans le même délai fixé. J'y tiens : je le veux. — Je le jure, mon père. — Béni sois-tu ! car

---

(1) L'éducation que donnait Pierre, et sa manière d'élever, ressemblaient assez à celles des anciens Romains et des Français d'il y a deux cents ans : elle était rigoureuse et ferme. Je ne loue ni ne blâme : mes Lecteurs prononceront d'après les faits. (R.)

« tu portes la joie dans l'âme de ton père mourant. —  
« Mourant! vous, mon père! Dieu ne le permettra pas! »

— « Je me sens frappé... » Et l'empêchant de lui répondre : — « Tranquillise-toi; vaque aux affaires; ta mère et tes sœurs ne sont que trop suffisantes pour me bien soigner, tu le sais : vaque aux affaires, mon fils, et sois homme; il n'y en aura bientôt plus qu'un ici. »

Edmond, qu'un geste vif de son père pressait encore plus que son discours, se retira suffoqué de douleur. Il obéit exactement, et suivit un *agenda* que sa mère lui remit, pour les affaires de la maison. Il ne revit son père qu'à l'heure du diner; la violence de la fièvre paraissait un peu diminuée; mais le malade était oppressé, et comme sa répugnance extrême pour la saignée ne permettait pas d'employer ce remède, on était au désespoir (1). Edmond lui rendit compte. Mais à peine Pierre pouvait-il lui répondre. Il approuvait d'un signe. Il eut soif.

— « Mon fils, donnez-moi à boire... »

Anne-Marguerite accourut.

— « Non, je veux mon fils. Dieu te bénisse, Edme, comme je te bénis! et sois le père de ces filles, et le soutien de cette bonne et honorable femme, après moi. »

Et il but avec une sorte d'avidité. Edmond pleura. Anne-Marguerite poussa un douloureux sanglot :

— « Une saignée! » dit-elle... — « Non, non! » interrompit-il; « Dieu me sauvera, s'il lui plaît. — Mon père!... » dit Edmond. « Mon fils!... Je t'entends; non; non; la Nature est ma mère; je ne veux de secours que d'elle... Pour toi, vaque aux affaires. »

(1) D'où vient cette répugnance insurmontable? Elle fut la même dans mon père, dans ses enfants. (R.)



L'OBÉISSANCE

*C'est un fils qui obéit à son père. (Page 115.)*

Edmond le quitta. Le soir, il y avait un peu de mieux, mais beaucoup d'abattement. Le lendemain, redoublements sur redoublements : la tête s'embarrassa ; tout étranger était vigoureusement repoussé ; mais Pierre fut toujours doux envers sa femme et son fils : dans le délire même, il les reconnaissait. Le troisième jour, il revint à lui quelques moments. Il se rappela que le mariage aurait dû se faire ce jour-là : il en parla au curé, et se plaignit de ne pas avoir cette satisfaction.

— « Prendra-t-il femme en mettant son père au tombeau ? » dit le pasteur. — « Oui, oui, Monsieur... »

On se disposait à obéir, et à partir pour Sacy ; mais survint une crise terrible, dans laquelle Pierre Restif expira, sur les une heure après midi, âgé de quarante-deux ans.

Edmond ne sentit d'abord que la douleur d'une si grande perte. C'était un sentiment bien différent de ceux qu'ont les enfants ordinaires ! Le père d'Edmond était pour lui un dieu visible, et il le perdait ! jamais douleur ne fut si vive. Son désespoir aurait arraché des larmes aux plus indifférents.

Thomas Dondaine arriva ; on lui avait envoyé annoncer la mort. Edmond, en l'apercevant, se lève et court à lui :

— « Je n'ai plus que vous pour père, » lui dit-il, « je vous ai été donné par le mien ; vous êtes son choix ; je vous promets et vous jure le même respect et la même soumission que j'avais pour lui. »

Thomas, qui n'ignorait pas les dispositions du cœur d'Edmond, avait cru le mariage rompu : il était venu avec l'intention de rendre les paroles, sous prétexte que les associations proposées ne pouvaient plus se faire. Mais il fut si surpris et si ému de l'action d'Edmond, qu'il l'embrassa en lui disant :

— « Et tu ne seras pas mon gendre ; tu seras mon fils. Je

« vais dire à ma fille qu'elle compte sur le bonheur ; car le  
« fils respectueux est bon mari. Tu lui as plu : bénis  
« soyez-vous tous deux ? vous serez la consolation de ma  
« vieillesse, et nous pleurerons ensemble la perte de mon  
« ami. Je pars : demain, je ramènerai ma fille ; je veux  
« qu'elle assiste en deuil aux funérailles de l'honorable  
« Pierre, comme si elle était déjà sa bru, et qu'elle par-  
« tage ta douleur et tes larmes. — Mon père », dit  
Edmond, « le digne homme... voulait que ce fût aujour-  
« d'hui. — Que ce soit demain, » dit Thomas ; « l'obéis-  
« sance vaut mieux que la décence : je veux, si c'est  
« l'avis de nos deux pasteurs, que le corps de l'honorable  
« Pierre soit encore notre premier et plus respectable  
« témoin. »

C'est ainsi que se fit ce mariage : car les deux pasteurs, prenant plutôt l'esprit que la lettre, y consentirent. Edmond alla tête baissée à son devoir : il épousa Marie Dondaine devant le corps vénérable de son père, et offrit au Seigneur son obéissance, avec les ardentes prières pour l'éternel repos de l'auteur de ses jours.

Le pasteur qui ne mariait pas fit un petit discours à ses paroissiens : — « Mes enfants, » disait-il, « c'est un fils  
« qui obéit à son père mort. » Il leur expliqua que c'était par respect pour le défunt, et par ses ordres, qu'Edmond accomplissait son mariage d'une manière si extraordinaire... Ha ! s'il avait pu tout dire ! mais il le savait, et les deux vénérables pasteurs, le sage Pandevant, curé de Nitry, et le bon Pinard, curé de Sacy, étaient pénétrés d'admiration, et sanglotaient de compassion et de douleur.

Après la cérémonie, on acheva les funérailles. Edmond suivit son père, voilé de larmes, anéanti, ne sachant où il était ; cependant il tenait son épouse par la main, et sem-

blait la présenter à son père, et lui dire : — « Je vous ai « obéi ; bénissez-moi encore ! »

Lorsque le corps fut descendu dans la fosse, le curé de Nitry, comme hors de lui-même, s'écria en Français : « *Pierre, mon ami, mon compagnon, vous êtes obéi ! que votre « âme bénie jouisse de l'éternel repos. Amen !* » Et tout le peuple s'écria plusieurs fois : *Amen !* car Pierre était aimé, ayant toujours été intègre, inaccessible à la recommandation, ennemi des présents, et accommodant bien plus de procès qu'il n'en jugeait. Son fils l'a bien imité.

Le pasteur, suivant l'usage, jeta la première pelleterée de terre sur le corps. Au bruit qu'elle fit en tombant sur le cercueil, Edmond s'évanouit. Son beau-père et sa femme l'emportèrent, suivis des sœurs d'Edmond : car, pour Anne-Marguerite, elle était à genoux auprès de la fosse, immobile, les yeux noyés de larmes et fixés vers le ciel, au point d'exciter la compassion de tout le monde. Les deux pasteurs la ramenèrent eux-mêmes, longtemps après que tout fut fini. En revenant à elle-même comme d'un long anéantissement, son premier mot fut : — « Où est « mon fils ? » Il s'approcha d'elle, soutenu par son beau-père ; tandis que Marie Dondaine vint rendre ses services à sa nouvelle belle-mère, et la déshabiller pour la mettre au lit.

On ne mangea ni ne but, en ce jour de noces et de funérailles : chacun s'en retourna comme il était venu, sans vouloir rien accepter, et portant le deuil dans son cœur. Mais Marie demeura pour servir son mari et sa belle-mère, et consoler ses belles-sœurs. Elle resta debout trois jours et trois nuits sans reposer, sans se déshabiller. Enfin Edmond, touché de son bon cœur et de son zèle, prit sur lui-même, et sentant bien qu'il se devait à sa femme :

— « Ma chère épouse, » lui dit-il, « vous méritiez un



« sort plus heureux et plus riant; vous êtes venue géné-  
 « reusement vous associer à notre douleur et à nos larmes :  
 « Dieu vous bénisse! et, quant à moi, j'en conserverai  
 « une éternelle reconnaissance. — J'aime mieux pleurer  
 « avec vous que de rire ou vous n'êtes pas, » lui dit-elle :  
 « votre douleur est légitime, et montre votre bon naturel,  
 « ô Edmond; ne la contraignez pas, et souffrez que je la  
 « partage : car j'aime tout ce qui m'est commun avec  
 « vous, même les larmes. »

J'ai tiré tous ces détails d'un brouillon de lettre que mon père écrivit à M. Pombelins, huit jours après son mariage. Cette lettre touchante commençait absolument sans aucun préambule, et contenait un simple récit. Elle finissait comme on va lire :

« *J'ay rempli mon devoir, digne et cher Père. Je ne vous des-  
 « guise rien : ie serois indigne du nom d'homme et de fils de  
 « Pierre Restif (que Dieu a recueilly dans son sein) si je vous  
 « disois que i'ay la mort au cœur : il faut supporter son sort en  
 « homme. Mais il m'est permis au moins de vous dire que je fais  
 « les vœux les plus ardens pour le bonheur de Mademoiselle  
 « Rose... et de Mademoiselle Eugénie : peussent elles ces dignes  
 « filles du meilleur des pères et de la mère la plus respectable,  
 « treuver autant de bonheur que i'en ay perdu... de toutes fa-  
 « çons! Ce souhait est le plus ample qu'ame humaine puisse  
 « former en leur faueur...  
 « Mes larmes m'offusquent... Je cesse, ô digne, digne Père...  
 « qui ne serez pas le mien!*

« EDME RESTIF. »

Trois mois apres, Edmond reçut cette réponse :

« *Mon cher Restif,*

« *Je n'ay montré que depuis deux iours vostre lettre à ma fa-  
 « mille : pendant tout ce temps, i'estois profondément affecté, et  
 « tout en vous bénissant de votre obéissance, ie regrettois en gen-*

« *dre selon mon cœur, que le mauvais destin m'enlevoit. Oui, mon cher fils; car tu l'es par l'estime et l'amitié; ie te loue; tu m'as fait verser des larmes; mais elles estoient accompagnées de plaisir et d'admiration. Cependant Rose... l'arrête ma plume et ma pensée, et ie ne commettrai pas le crime de parler des sentimens d'une autre femme au mari de ton épouse. Enfin avant hier, fatigué, autant que touché de compassion, i'entrai chés ma femme ta lettre à la main. Elle estoit assise, vne de ses deux filles sur ses genoux; Eugénie travailloit en silence à côté d'elle : — Le pauvre garçon a escrit, leur dis-je. — Il a escrit! dit mon épouse. — Ouy; mais il y a trois mois desia que i'ai sa lettre. Je n'ai pas voulu la montrer plustost, à vous, ny à mes enfans... Hélas! qu'il a eu à souffrir, et que sa conduite a esté belle!... Vous allez le plaindre et l'admirer.*

« *Ces mots ont produit comme vne suspension dans les facultés de ces trois chères femmes. Une a tendu les bras vers moi. Je n'ai rien répondu. Je me suis assis; i'ai commencé à lire ta relation, mon ami, depuis ton arrivée à Auxerre, iusqu'au moment où tu as mis la main à la plume pour m'escire. Il est inutile de te peindre l'effect de cette lecture. Il n'y a qu'Eugénie qui te blasme, encore est-ce par amitié...*

« *Bon fils! bon garçon! Ha! que n'ai-je pu faire ton bonheur!... Mais, mon cher ami, malgré tout, ie n'en suis pas moins dans l'admiration des excellentes qualités de ton espouse; quelle aimable candeur! quelle noble franchise! Il me semble sans cesse (et une de mes filles n'a pas laissé échapper ce mot; elle a dit qu'elle l'en aimait), il me semble sans cesse entendre à mes oreilles : Edmond, i'ayme tout ce qui m'est commun avec vous, mesme les larmes! Bonne et tendre créature! qu'elle soit bénie! car elle n'est la cause de rien, et elle peut l'estre, mon cher Restif, de vostre félicité.*

« *Vous voyez que ie prens vostre manière et vos expressions : c'est que vostre manière est la bonne et vos expressions sont celles du cœur. Cependant, mon cher fils, ie croy qu'il est nécessaire que nostre correspondance soit rare, et par rapport à vous, et par rapport à nous-mesmes. Eugénie est vne généreuse enfant, et me donne beaucoup de consolation : quelque iour*

« peut-être, ie vous entretiendray de tout cela. Quant à-présent,  
 « mon cher fils de cœur et d'amitié, ie vous exhorte à vous con-  
 « duire comme vous avez commencé, et à continuer de prendre  
 « les auis et les conseils du très-cher Aduocat. M. Moïè le salue.  
 « Ce cher ami n'est pas heureux en gendre. Il n'y avait qu'un  
 « Edmond. Adieu, adieu, cher homme, qu'on ayme où l'on haïroit  
 « les aultres, et qu'on a tousiours raison d'aymer. Je suys,  
 « avecque l'affection la plus tendre, et une estime sans restriction  
 « aucune,

« Tout à toi, ANTOINE POMBELINS.

« P. S. Ma femme te salue, et d'aultres s'y ioignent... Ie ne  
 « voulois pas escrire; mais ma main le veut, et mon cœur le  
 « commande en despit de la raison »

Reprenons l'ordre des faits. Edmond resta chez sa mère, avec sa nouvelle épouse, pendant huit jours. Le troisième au matin, on vit arriver M. l'avocat Restif. Il entra en silence, et, portant les yeux à l'endroit où son ami avait coutume de se mettre, il poussa un profond soupir :

— « Le cher homme! le terrible homme tant aimé! il  
 « s'est caché de moi pour marier son fils, et pour empê-  
 « cher... Le cruel et cher homme! — O mon cousin! »  
 répondit Anne-Marguerite, qui était seule alors au logis,  
 « votre venue est celle d'un bon ange chez de pauvres  
 « malheureux affligés!... Mais ne soyez pas fâché contre  
 « mon fils : pour le cher... » (un sanglot fut son nom)  
 « il n'est pas possible que vous lui en vouliez; il ne sau-  
 « rait plus se défendre ni vous répondre. — Ho! non!  
 « non! je ne lui en veux pas! Dieu lui fasse paix, le cher  
 « homme!... Mais contez-moi donc, ma cousine, les  
 « choses étranges qui me sont revenues; et ce mariage  
 « si prompt et si secret, fait sur la tombe ouverte d'un  
 « père? »

Anne-Marguerite conta, autant que sa douleur le lui

permit, de point en point comment toutes les choses s'étaient passées. Et, quand elle eut fini, le digne parent, hors de lui-même, s'écria : — « Je reconnais bien là le « cher Pierre ! mais, pour Edmond, pour votre fils, il a « passé mes espérances. Qu'il soit béni ! ce sera la consolation de votre vieillesse et l'honneur de notre nom ! « Où est-il, que je l'embrasse ? »

Comme il achevait de prononcer ces paroles, Marie Dondaine entra, en laborieuse ménagère. Elle fit une modeste révérence à l'étranger, et vint à sa belle-mère pour l'embrasser et essuyer ses larmes, mais sans parler ; car elle était d'un pays où l'on est fort silencieux !

— « Quelle est cette bonne et obligeante créature ? » dit M. Restif. — « C'est ma bru. — Ha ! Madame, par- « donnez !... ma cousine, pardonnez !... — Je vous par- « donnerai donc, Monsieur, d'avoir dit à mon sujet une « chose obligeante. — Où est votre mari, ma fille ? » lui dit Anne-Marguerite. — « Il est à son devoir. » (Elle voulait dire qu'il était allé après ses affaires, comme il faisait trois fois le jour, pleurer sur le tombeau de son père.) — « Est-il loin ? » dit l'avocat Restif. Marie Dondaine, qui ne voulait pas s'expliquer plus clairement devant sa belle-mère, offrit au bon parent de le conduire. Il la suivit.

En chemin, elle lui expliqua où était son mari. — « De- « meurez, » lui dit-il, « ma cousine, auprès de votre « mère ; je cours trouver Edmond, par besoin, et de vo- « lonté. »

Il trouva le plus tendre des fils, prosterné sur la pierre froide qui couvrait son vénérable père. Il se mit à genoux, sans en être aperçu, et, après qu'il eut fait ses prières, il éleva la voix, en pleurant :

— « O Pierre, l'ami de mon enfance, le compagnon de « ma jeunesse, le plus aimé de mes parents, qui m'aurait

« dit, lorsque je te trouvai pensif et rêveur avec moi, il y  
« a quinze jours, que je voyais pour la dernière fois mon  
« ami et le compagnon de ma jeunesse! Hélas! hélas!  
« infortunés que nous sommes, nous mourons en détail,  
« en perdant nos chers amis, et le plus malheureux n'est  
« pas celui qui, de même que toi, meurt le premier, à la  
« fleur de son âge! »

A cette tendre et douloureuse plainte, Edmond s'était relevé : il l'interrompit, en jetant ses deux bras au cou du digne parent ; et ainsi enlacés, ils mêlèrent leurs larmes et confondirent leurs sanglots. Ensuite, ils revinrent lentement à la maison ; car, dans ce court trajet, Edmond raconta à son digne second père, tout ce qu'Anne-Marguerite ignorait. Il parla de M. Molé, de M<sup>lle</sup> Pombelins, de ses sentiments, du sacrifice qu'il en avait fait.

On a dans notre famille une sorte d'enthousiasme pour les belles choses, qui transportent quelquefois hors des bornes : on vit un exemple en cette occasion ; Jean Restif, ce digne parent (que Dieu bénisse et qu'il a béni dans sa postérité), s'arrêta, muet d'étonnement :

— « Toi, à plaindre ! » dit-il vivement. « Non, non,  
« non ! je te porte envie ; tu es trop heureux ! Ha ! Edmond,  
« je suis jaloux de toi et de ton père, tout mort qu'il est...  
« Je vous envie tous, et ne vous plains plus... Je savais  
« bien que nous avions et de l'âme et du feu, et de cet  
« honneur digne de la source de notre sang : mais je  
« n'ai vu la plénitude de notre vertu qu'en toi, à vingt-  
« deux ans ! Ne dégénère pas, Edmond ! sois pauvre, sois  
« riche, qu'importe ? ton sort est fait ; il est au-dessus de  
« la fortune... O nos aïeux ? si vous voyez en ce moment  
« votre digne petit-fils, quelle joie doit inonder, dans le  
« céleste séjour, vos âmes vertueuses !... Et vous, belle  
« Rose, que vous avez perdu !... Mais, mon ami, j'ai vu

« ta femme ; c'est elle qui m'a enseigné où tu étais ; elle  
 « a l'air d'un digne sujet : le Ciel la bénisse ! car, ou je  
 « me trompe fort, ou ce sera une autre Anne-Margue-  
 « rite Simon. »

Le ton d'enthousiasme avec lequel il avait parlé suspendit pour quelques instants la douleur d'Edmond, et l'éleva au-dessus de lui-même : il fut bien aise, pour la première fois, du noble sacrifice qu'il avait fait.

Je ne prétends pas ici tenir registre de toutes les actions de mon père : il en est qui rentrent dans le cours ordinaire de la vie. Je dirai seulement qu'il alla demeurer à Sacy : qu'il y servit son beau-père sept années, durant lesquelles il eut sept enfants de Marie Dondaine ; qu'il eut beaucoup à souffrir de l'humeur dure de Thomas, mais qu'il le supporta toujours avec une héroïque patience, à cause de son épouse, qui était véritablement une excellente femme ; que son esclavage (car c'en était un véritable, l'envie qu'avait Edme Restif d'être utile à sa bonne mère et à ses trois sœurs, faisant qu'il se crevait de travail), que son esclavage finit à la mort de la respectable Marie : qu'il resta, néanmoins, sept ans veuf. Mais il est quelques détails sur lesquels il faut revenir.

Je ne dirai qu'un mot de quelques-uns des enfants d'Edme Restif, surtout des filles, au nombre de cinq ; mais on me permettra, en temps et lieu, de m'arrêter avec complaisance sur les garçons. L'ainé (à l'âge de soixante-quinze ans), aujourd'hui l'un des plus respectables pasteurs du second ordre qu'ait l'Église, peut être regardé comme la récompense des vertus d'Edmond et de sa soumission aux ordres de son père, dans le choix d'une épouse. Quoiqu'é vivant, je ne craindrai pas de louer ce digne ministre des autels, persuadé que jamais cet Ou-

vrage ne pénétrera dans sa retraite profonde, et qu'il ne coûtera rien à sa modestie ni à son humilité.

Parmi les cinq filles du premier lit, quelques-unes avaient de la figure et étaient assez bien, surtout la seconde, qui est le portrait de son frère aîné, comme celui-ci l'est de son père. Le second fils de la première femme, nommé Thomas, comme son aïeul maternel, ressemble à sa mère et en a la bonté, unie à la candeur d'Edme Restif. Je ne pourrai parler du frère aîné sans dire un mot du cadet; ils vivent ensemble, et l'on verra, dans ce que j'en rapporterai, un exemple des vertus les plus sublimes et les plus douces de la morale évangélique.

Dès qu'Edme Restif fut veuf, la prudence et ce qu'il devait à sa jeune famille ne lui permirent pas de demeurer davantage avec son beau-père. Il s'en sépara et se mit à travailler pour lui-même; ce qu'il n'avait pas encore fait, contre sa conscience, Thomas Dondainé étant riche, et un père se devant à ses enfants; mais la complaisance pour son épouse avait dirigé sa conduite: exemple rare que celui d'un homme qui se sacrifie à la tranquillité et à la satisfaction d'une femme qu'il n'a prise que par obéissance!...

Avant de parler des travaux de mon père et de mettre l'honorable Lecteur à portée de les apprécier, il faut donner une idée de l'état où était la paroisse de Sacy, lorsqu'il vint y demeurer.

On disait autrefois *les Besaciens de Sacy*, parce que ses habitants mendiaient presque tous; ce qui n'était pas étonnant avec un aussi mauvais territoire: celui de Nitry, au contraire, est fort bon, et tous les habitants étaient à leur aise. Les choses sont bien changées aujourd'hui! c'est Nitry, avec son bon territoire, qui demande l'aumône à Sacy.

On peut dire, de la prospérité d'une paroisse, la même chose que des victoires d'une armée : il n'y faut qu'un bon chef ; les bras sont partout les mêmes. Ce fut la faculté de les bien employer qu'Edme Restif a portée à Sacy, et qui subsiste depuis dans ce village, par l'honneur où il y mit le travail. Lorsqu'il vivait encore avec son beau-père, et qu'il ne faisait qu'exécuter ses ordres, Edme commençait à faire des remarques sur les moyens d'améliorer un finage, qui n'en paraissait guère susceptible ; son nom même en indique la nature : il se nomme, en Latin, *Saxiacus*, de *Saxum* (pierre) ; c'est en effet un pays hérissé de grandes et larges pierres, qui pourraient être une sorte de produit, si ce village était à portée de quelque grande ville ; mais il est isolé, et ses carrières à fleur de terre ne font, en se dilatant, qu'augmenter chaque année l'aridité du sol.

Le premier essai que fit Edme Restif de la manière qu'il avait imaginée, fut dans un champ de son beau-père : on y découvrait sous la pierre une terre noire assez fertile ; Edmond sacrifia le haut du champ, presque absolument non labourable, pour y amonceler les pierres : c'est le plus rude de tous les travaux rustiques. Cependant, il s'y employa avec un infatigable courage, et se fit aider des domestiques ; il eut soin de maçonner lui-même, avec les pierres les plus larges, le bas du *merger* (c'est le nom qu'on donne à ces tas de pierre) et de mêler dans les entre-deux un peu de terre, avec les touffes de *laume* et d'autres herbes du genre des *graminées*, jusqu'à la hauteur d'un homme, tant pour consolider par là le bas du merger que pour fournir une pâture aux bestiaux, presque égale en étendue au terrain qu'il était forcé de couvrir. Il avait eu soin aussi de pratiquer un chemin en limaçon pour monter jusqu'au sommet ; et chaque année, avant le labourage, on y portait les pierres que les pluies avaient découvertes.



Il n'est pas de meilleur engrais que l'épierrage. La récolte de ce champ alla plus qu'au double de celles des années ordinaires, et paya, dès la première, le temps qu'on avait donné au *délapidage* : toutes les années suivantes furent donc un profit net. Aussi ai-je entendu souvent mon père désirer qu'on employât les malfaiteurs des prisons, avant leur jugement, en qualité d'*épierrers*, sous la garde des Soldats Invalides, dont on déchargerait l'Hôtel où ils languissent ; il serait même à propos, qu'en certains cas, la condamnation à l'épierrage fût substituée aux galères : avec l'attention de faire bien exécuter l'ouvrage, sous la direction de l'un des syndics de la paroisse à épierrer, qui aurait autorité sur les Invalides eux-mêmes. Il pensait encore qu'on aurait pu employer ces gens-là au redressement du lit des rivières, qui mangent d'excellentes prairies, pour ne laisser de l'autre côté qu'une grève de sables (1), etc.

Edme Restif, malgré sa réussite, essuya des contradictions de la part de son beau-père, et il ne put faire un second merger. Quelques habitants l'imitèrent : mais n'ayant eu ni l'attention de maçonner le pied, ni de le gazonner, les pierres ne tardèrent pas à recouvrir tout l'héritage : tandis que le premier merger d'Edme Restif subsiste encore au bout de plus de soixante ans, et sert aujourd'hui de monument à sa mémoire.

Dès qu'Edme Restif fut maître de lui-même, il déploya les talents qu'il avait reçus de la Nature pour le plus noble et le premier des Arts. Il laboura avec une si grande in-

---

(1) S. M. I. l'Empereur a depuis exécuté toutes ces vues d'Edme Restif. (R.)

Restif veut parler de l'empereur d'Autriche, Joseph II, qui était, à l'en croire, un de ses admirateurs.

telligence, en se proportionnant à la nature du terrain ; en creusant avec le soc, ou en ne faisant qu'effleurer le sol, suivant que la terre végétale était profonde ou légère ; surtout par l'attention à ne pas déraciner les pierres dans cette dernière, ou à ne la pas mêler avec un tuf stérile, qu'on distinguait ses guérets de ceux des voisins par un demi-pied de plus dans la hauteur des tiges. Les habitants de Sacy, témoins de ses succès, ne tardèrent pas à l'imiter : le sommet aride des collines fut couronné de mergers immenses, et les champs voisins commencèrent à produire.

Bientôt le cultivateur, encouragé par le produit, defricha des terres incultes, qui formaient bien le tiers du finage. Ce fut encore Edme Restif qui en donna l'exemple : ce travail est pénible à la charrue, et deviendrait trop coûteux si on le faisait à bras d'homme ; outre que dans un pays aussi peu fertile, il n'y avait pas de bras de reste. Edme Restif, pour ne pas perdre un seul labour, mit la charrue, dès la fin de Janvier, dans les terrains incultes et abandonnés qu'il voulait défricher, et avec ce premier labour, il y sema de l'avoine. Ce grain y leva assez bien ; mais les mauvaises herbes y crurent en plus grande quantité. Que faisait cela ? Edme se trouva suffisamment dédommagé de quelques jours de labour, par l'excellent fourrage que ces *novales* lui produisirent. La terre, un peu ameublie par là, recevant ensuite trois labours consécutifs, se trouvait en état d'être ensemencée en blé l'année suivante. Si le terrain était couvert d'épines et de genièvres, le préalable était de les arracher ; mais ce surcroît de travail n'était pas une perte, puisque ces mêmes bois faisaient un excellent chauffage pour le four à cuire le pain.

Avec le caractère laborieux des habitants de Sacy, ils ne demandaient qu'à être instruits d'exemple : ils mar-

chèrent à l'envi sur les pas d'Edme Restif, rougissant qu'un étranger, à leur égard, eût plus d'industrie qu'eux.

Mais ce n'était là tout au plus que la moitié du travail à faire dans cette paroisse. Edme s'aperçut bientôt qu'il y avait certaines collines absolument indéfrichables par leur pente trop raide. Les habitants faisaient alors si peu de vin, que les anciens seigneurs, en les chargeant de la dime exorbitante de douze gerbes l'une, pour un si mauvais terroir, outre une gerbe par arpent, avaient négligé d'établir aucun droit sur les vignes (1). Edmond fit à ses dépens l'essai de planter une partie de l'un de ces coteaux non labourables : sept ans de soins et de dépenses suffirent à peine pour en faire une vigne ; mais, enfin, elle produisit un vin excellent, qui n'avait d'autre défaut que d'être trop tendre, c'est-à-dire potable au bout de six mois, et ne pouvant se garder au delà de trois ans, dans toute sa bonté.

A son imitation, le laborieux Saxiate planta des coteaux incultes, et bientôt le produit des vignes, absolument créé, puisqu'il n'existait pas auparavant, surpassa celui des terres. Ce ne fut cependant pas l'ouvrage d'un jour : il fallut trente ans pour donner à cette culture le degré de perfection et de rapport qu'elle a aujourd'hui.

On reconnut bientôt que la vigne ne durait guère que vingt à trente ans sur ce terrain aride, et qu'il fallait la renouveler souvent. Edme Restif fut le premier à remar-

---

(1) Ce sont les Evêques et Chanoines d'Auxerre qui ont établi cette dime : les Templiers (et aujourd'hui l'Ordre de Malte), seigneurs en partie, n'ont imposé d'autre droit sur leur censive, qu'environ six deniers par journal. Enfin, la gerbe par arpent est une usurpation ; elle n'était imposée que sur les *noyales* et à payer une fois : c'était une sorte de prix de l'héritage ; les Fermiers de l'Evêque l'étendirent insensiblement à toutes les années, comme à toutes les terres, et on la paye.

quer cet inconvénient, et il y chercha un remède. En diminuant les friches, on avait augmenté les bestiaux nécessaires à la culture; devenus plus aisés, les habitants s'étaient donnés les utiles animaux qui adoucissent la vie : la vache, doublement productive, la brebis à toison, la chèvre laitière; on avait besoin d'une assez grande quantité de fourrage, et par un retour profitable à l'agriculture, cette consommation produisait une plus grande quantité d'engrais. Il y avait bien une excellente prairie dans le même vallon où est situé le village; mais alors une moitié seulement était d'un bon rapport. Edme songea au moyen de faire, dans les vignes arrachées, des prairies artificielles qui, devant durer sept à huit ans, reposeraient suffisamment la terre pour la mettre en état d'être replantée en vigne. La nature même du terrain lui indiqua la plante qu'il devait semer : il vit du sainfoin sur le sommet des collines, dans les endroits où la pluie avait laissé un peu de terre. Il sema donc cette plante montagnarde en arrachant sa vigne, et il eut la satisfaction de se procurer un excellent fourrage, sans perdre une seule année de produit. L'usage s'en établit aussitôt dans le pays, et aujourd'hui, lorsqu'un homme abandonne une vieille vigne, on dit qu'il l'a mise en du sainfoin. La première année du produit de cette plante étant faible, on laisse subsister les vieux ceps, qui dédommagent par quelques raisins; l'hiver suivant on les coupe par le pied, et les tendres rejetons se mêlent avec le foin de l'année suivante, dont ils augmentent la quantité. La faux achève de les faire périr.

Quoique Edme Restif ait employé au moins trente ans à toutes les opérations que je décris, je les rapporte de suite, et parce qu'elles ont une liaison entre elles, et pour n'y plus revenir. J'ai dit qu'il n'y avait qu'une partie de l'excellente prairie de Sacy qui fût d'un bon rapport.



L'ART DES ARTS

Cette partie même était souvent noyée, sans que personne cherchât à y porter remède. Edme conseilla de faire un fossé large et profond au milieu de la prairie, pour en faire écouler les eaux. Ce projet fut exécuté, et le produit du foin en fut double et de meilleure qualité. Quant à la partie presque inutile, et qui ne servait que de vaine pâture, il y avait beaucoup plus de travail. Edme Restif y possédait une pièce assez considérable : à quelque distance, et sur le bord même de la prairie, il avait un champ, couvert de grosses pierres, roulées du coteau voisin, depuis qu'il était cultivé. Edme fit faire un large fossé au milieu de sa prairie, profond de dix pieds ; il y fit porter toutes les pierres de son champ, à la hauteur de huit pieds ; on étendit sur le lit de pierres, une couche d'argile d'un pied d'épaisseur ; il fit ensuite remettre de la terre à la hauteur de quatre ; et par-dessus, la motte de gazon qu'on avait soigneusement conservée : ce qui donnait au sol trois pieds et demi d'élévation au-dessus du niveau. A côté de ce fossé, on en fit un autre qu'on emplit de la même manière, jusqu'à ce qu'on eût tenu toute la pièce. Qu'arriva-t-il ? l'inondation survint ; mais le pré d'Edme Restif formait au-dessus de l'eau une île verdoyante, qui donna un foin grand, fin et propre. Son champ épierré ne le dédommagea pas moins de ses dépenses ; le froment y vint comme on n'en avait jamais vu dans le pays.

Dès l'automne suivant, tous les voisins l'imitèrent ; il y en eut qui allèrent chercher des pierres jusque dans leurs champs les plus éloignés. Aujourd'hui cette portion de la prairie est celle qui rapporte davantage. On voit par là combien un seul homme peut produire de bien dans une paroisse, lorsqu'au lieu d'exercer son industrie par une rapacité qui engloutit tout, il la tourne à la recherche de

moyens innocents qui, loin de nuire aux autres, leur sont, au contraire, profitables. Aussi, la prospérité dont a joui longtemps Edme Restif n'a-t-elle jamais été enviée.

Le digne avocat Restif vint voir mon père au milieu de ses travaux, dont le bruit avantageux était parvenu jusqu'à lui. Il fut frappé d'admiration; et, comme mon père était aux champs lorsqu'il arriva, il alla faire ses informations au vénérable *Antoine Foudriat*, alors curé, avant de parler à son parent. Il ne put retenir ses larmes en le voyant arriver couvert de sueur; et lui jetant les deux bras au cou, il lui dit :

— « Mon cher Edmond! je vois par ce qui t'arrive que  
« c'est Dieu lui-même qui inspire les pères lorsqu'ils com-  
« mandent à leurs enfants. Qui n'aurait regardé comme  
« une folie la conduite de l'honorable Pierre, si l'on avait  
« su la fortune et le bonheur qu'il te faisait manquer!  
« Cependant, quel avantage pour ce pays que ton digne  
« père, inspiré de Dieu, t'ait rappelé dans ta patrie pour y  
« exercer ces précieux talents, d'où dépend le bien-être  
« de toute une grande paroisse! Qu'importe que tu aies  
« de la peine? Quel est l'honnête homme qui n'enviera  
« pas ton sort? Je l'envie, ô Edmond, ô mon digne parent,  
« et l'honneur de mon nom; je l'envie pour mes fils et  
« pour moi-même! Je sais la réputation que tu t'es déjà  
« acquise. Ton grand-père, mon honorable oncle, s'appe-  
« lait l'*Homme juste*; tu le fais revivre, et l'épithète qui  
« sort de la bouche d'un chacun, dès qu'on t'a nommé,  
« c'est l'*Honnête homme*! Ha! mon ami, mon cher cousin!  
« le beau titre, si volontairement et si librement donné par  
« tout un pays à un homme qui ne compte pas encore  
« trente-six ans! Béni sois-tu, Edmond! Béni soit le père  
« qui t'a rappelé parmi nous, et Dieu l'en récompense!  
« Bénie soit la mère qui t'a nourri, et qui t'a élevé dans

« l'amour du travail et du devoir, en te donnant son cher  
« et précieux exemple! »

J'ai rapporté ici cette tendre effusion d'un cœur vertueux, pour couronner dignement cet article des travaux rustiques de mon père. Mais la récompense la plus flatteuse pour lui et la plus digne de son cœur, ça été de laisser en mourant la paroisse florissante, et les habitants en général, qu'il avait trouvés mendiant leur pain, le plus à leur aise de tous les environs. Nitry avait un sort tout opposé; j'en ai décrit les causes dans le tome 1<sup>er</sup> de l'*École des Pères*, et j'y renvoie (1),

Les soins d'Edme Restif pour le bien, et j'ose dire, le bonheur de la paroisse où l'obéissance à son père l'avait fixé, ne se bornèrent pas là : il rendit aussi des services en grand, avant même qu'en qualité de juge, il eût occasion d'exercer cette générosité magnanime, qui faisait le fond de son caractère.

Dans les conversations qu'il avait avec les vieillards du pays, il les entendait souvent regretter des bois communs, qui leur avaient été enlevés par le seigneur du hameau voisin, dans le fief duquel ils étaient enclavés. Mais tous ces pauvres paysans se bornaient à des plaintes vagues et à des vœux impuissants.

— « Y a-t-il des titres? » leur dit Edme Restif. — « Il y  
« en avait ; mais on ne sait ce qu'ils sont devenus. »

A force d'informations et d'interroger les anciens, le plus âgé de tous, nommé le père Daugy, lui dit un jour :

— « Si nos titres n'ont pas été brûlés, ils ne peuvent

---

(1) Cet Ouvrage contient des détails qu'on ne trouvera pas ailleurs. c'est le seul plan d'éducation qui puisse faire de vrais citoyens de nos seigneurs du premier rang. Voyez les pages 132, 133, 134, etc., du volume cité.  
(R.)



« être que chez le fils de notre ancien lieutenant, d'il y  
« a soixante ans, qui est fort vieux, et curé d'Annay-la-  
« Côte. »

Dès qu'Edme eut cet éclaircissement, il ne perdit pas une minute, et partit à cheval pour Annay. Il y arriva le soir, et trouva le vieux curé presque en enfance; de sorte qu'il n'en put tirer aucun éclaircissement. Il fut réduit à s'expliquer avec la gouvernante, qui n'était nullement instruite de ce qu'il demandait. On le retint à souper et à coucher, parce qu'il était nuit lorsqu'il arriva.

Le lendemain la bonne gouvernante lui dit : — « Mais, Monsieur, j'ai fait réflexion cette nuit à ce que vous m'avez dit. Il y a sur le ciel du lit de M. le curé, de vieux parchemins : si vous voulez y voir, attendez qu'il soit levé; car il y a tant de poussière, que vous l'aveugleriez. »

Edme Restif tressaillit à cette nouvelle. Il attendit avec beaucoup d'impatience le lever du bon curé; enfin, il lui fut permis de chercher. A l'aide d'une échelle, il entrevit la liasse des vieux parchemins. Il y avait quarante ans qu'ils étaient là, et qu'on y avait touché; il les trouva tous, à l'exception d'un, qui n'était pas des moins importants; on l'avait malheureusement pris, pour en couvrir un pot de résinet envoyé à Paris. Après avoir ôté la poussière, qui empêchait absolument de lire, mon père trouva le titre fondamental, celui par lequel les bois communs avaient été donnés par un ancien seigneur aux habitants de Sacy pour reconnaître les bons et fideles services qu'ils lui avaient rendus. Transporté de joie, il ne prit pas le temps d'examiner les autres, d'après l'assurance qu'on lui donna, qu'il n'y avait rien dans ces papiers qui intéressât les affaires particulières du pasteur. Il repartit aussitôt, malgré un furieux orage qui se préparait, et qu'il essuya

en route ; toute son attention fut d'empêcher les titres d'être mouillés, et à peine y put-il réussir. Cet empressement à s'en retourner lui coûta cher ! une pleurésie le mit à deux doigts du tombeau ; ce qui prouve bien que les meilleures actions n'ont pas une récompense matérielle. Dans l'état où il était à son retour, il courut chez le curé, pour lui faire part de sa découverte : le pasteur en fut ravi ; mais il s'occupait trop en ce moment de l'heureuse nouvelle, et pas assez de celui qui l'apportait. Ces deux hommes résolurent de ne rien négliger pour faire rentrer les habitants dans leurs droits.

La maladie de mon père retarda l'exécution de ce projet de quelques semaines ; mais dès qu'il fut convalescent, ils mirent la main à l'œuvre. Le pasteur alla suivre l'instance à Dijon ; tandis qu'Edme travaillait auprès du seigneur voisin, injuste détenteur des bois communs, pour parvenir à une conciliation. Il l'obtint enfin, et les parties passèrent arrêt, par lequel les habitants rentrèrent en possession, sans réclamer aucune des jouissances antérieures. Et comme le hameau dépendait de la paroisse de Sacy, on accorda une place honorifique dans l'église au seigneur cédant ; enfin, Edme Restif, de concert avec Antoine Foudriat, employa tous les moyens humainement possibles, pour n'en pas faire un ennemi à la Communauté (1). Ce grand ouvrage achevé, Edme fut au comble de la gloire citoyenne, dans sa paroisse.

---

(1) Ces bois communs sont mis en coupe réglée de vingt-cinq ans, et chaque année les habitants en ont un canton, outre le canton de réserve, qu'on laisse venir en haute futaie, pour avoir du bois de charpente, et pour être vendu en commun au profit des habitants, en cas de besoin. Ce cas s'est trouvé en 1755, qu'on employa trois mille livres provenues de cette vente, à faire conduire au bourg une fontaine, qui en est à un quart de lieue ; elle fournit au blanchissage, et donne une boisson plus salubre que l'eau des puits. (R.)

Mon père excellait dans tous les détails de l'économie rustique, surtout dans le soin des bestiaux. Il abandonnait aux femmes et aux domestiques le menu bétail, se contentant d'y donner un coup d'œil journalier; mais il s'était réservé à lui seul le gouvernement des chevaux. J'ai dit qu'il aimait ce noble animal; mais ce goût était subordonné à l'utilité, à la raison et à sa fortune. Un tact particulier lui avait donné une connaissance parfaite du cheval; il aurait été un excellent maquignon, s'il avait entrepris ce commerce en grand; mais il vénérât trop l'agriculture pour l'abandonner. Tous les chevaux qu'il achetait changeaient à vue d'œil entre ses mains. Ordinairement il les prenait jeunes et maigres; il s'en servait deux ans, et les revendait ensuite un prix proportionné à leur valeur. Il était si juste, si bon connaisseur, qu'on le laissait maître de fixer le prix. On l'a vu plusieurs fois rabattre de la somme que l'acheteur avait d'abord offerte, à la première inspection. Ce fut cette probité exacte, et d'autres vertus, dont je parlerai bientôt, qui lui méritèrent le surnom de l'*Honnête homme*, dont il fut honoré par son canton, et qui retentit encore aux oreilles de ses enfants, lorsqu'ils retournent dans le pays.

J'ai donné un exemple de l'affection dont le cheval payait les soins d'un si bon maître: j'aurais mille exemples à citer de cette nature.

Un jour qu'il était à la charrue, une compagnie de recrues qui traversait le royaume, pour aller à sa destination, vint lui demander ses chevaux, pour les monter l'espace de trois lieues (1). Edme Restif y consentit; mais il les avertit qu'ils ne pouvaient souffrir d'être maniés que par lui, tant ils étaient féroces et sauvages. Les fanfarons

---

(1) Il est inutile d'avertir que cet abus n'existe plus.

(R.)

lui rirent au nez : ils montèrent deux sur chaque cheval. Tant qu'Edme les tint par la bride, ces fougueux animaux obéirent ; ils obéirent même encore, tant qu'il les encouragea de la voix : mais lorsqu'ils furent à quelque distance, l'un d'eux se retourna, malgré les efforts des deux soldats, et voyant son maître qui s'en allait, il fit deux ruades, qui étendirent les cavaliers sur le pré, et courut après son maître en hennissant. Les trois autres chevaux, entendant hennir leur camarade, et le voyant fuir, en firent autant, et galopèrent après leur maître. Un autre qu'Edme aurait été charmé de cette aventure. Il avait envoyé un domestique à la suite de ses chevaux ; il y alla lui-même ; il fit remonter les soldats, tint le cheval le plus fougueux par le licol, et marcha trois lieues à pied par la plus forte chaleur, n'exigeant autre chose, sinon qu'on traitât doucement ses chevaux : ce que les soldats furent contraints de faire, pour leur propre intérêt.

Arrivé à Noyers, le maire de ville, *M. Miré*, son parent, fut très scandalisé de le voir arriver de la sorte, et voulait envoyer les soldats coucher en prison : mais Edme Restif intercéda pour eux, et reçut leurs excuses.

— « Nous vous avons pris pour un simple paysan », lui dit l'officier. — « Vous ne vous êtes pas trompé, Monsieur ; mais ce que vous ignorez, c'est que j'en fais gloire. »

L'autre trait est plus important, puisque le cheval sauva la vie à mon père. C'était en revenant de Tonnerre : Edme fut attaqué à l'entrée d'un bois, aux environs de Chichée, par quatre voleurs : l'un prit la bride de son cheval ; l'autre présenta le pistolet, tandis que les deux autres fouillaient dans les poches et dans les sacoches, en ordonnant au cavalier de descendre. Mon père, d'abord effrayé, demeura interdit. Mais une réflexion lui rendit une sorte de

témérité : — « Ces Messieurs me tueront en leur donnant  
« la bourse, tout comme en la leur refusant, si leur sûreté  
« l'exige. » pensa-t-il ; « essayons de m'échapper ; il en  
« arrivera ce qui pourra. » En achevant ce petit monolo-  
gue, qui ne fut qu'une idée rapide, Edme Restif dit à son  
cheval le mot d'encouragement, qu'il ne prononçait ja-  
mais que lorsque l'animal était arrêté par quelque grand  
obstacle : *Allons, garçon !* et en même temps, il piqua des  
deux : chose extraordinaire, car jamais l'éperon ne lui ser-  
vait. A ce mot, l'animal part, quoique le voleur ne lâchât  
pas la bride ; il l'entraîne ainsi vingt pas en galopant de  
toutes ses forces, aux cris répétés de son maître, et s'en  
débarrasse enfin, en le foulant aux pieds. Sans l'extrême  
affection qu'avait le cheval pour son maître, et l'habitude  
où il était d'obéir à ce mot, en dépit de tous les obstacles,  
Edme Restif était sans doute massacré.

Les autres animaux avaient pour lui le même attache-  
ment : cet homme si juste et si bon envers ses semblables,  
étendait cette justice et cette bonté jusqu'aux êtres au-  
dessous de notre espèce. C'est que jamais il ne les abor-  
dait que pour leur faire du bien : toujours il avait les  
mains pleines ; aussi, jusqu'aux plus stupides, tous lui  
marquaient leur attachement (1).

Il y avait dans la maison un jeune taureau de la plus  
grande taille : cet animal, bien nourri, ne travaillant pas  
(Edme Restif le réservait pour saillir les vaches du bourg,  
et procurer par là une meilleure espèce, les bouviers pu-  
blics n'achetant jamais que de jeunes taurillons de la plus

---

(1) Ceci paraîtra-t-il minutieux ? Je ne sais ; mais il me semble que  
l'homme vraiment bon l'est pour tous les êtres. J'ajouterai donc que les  
moutons, les cochons, un fougueux taureau suivaient leur maître avec  
le cri adouci de l'amitié ; s'il s'arrêtaient, ils l'entouraient et semblaient  
lui parler.

mauvaise venue), cet animal, disais-je, était d'une fougue qui ne permettait à personne de l'approcher; on était forcé de le laisser errer dans la cour : mais dès que son maître paraissait, le taureau venait à lui en bondissant, le suivait au jardin sans s'écarter, et mangeait de sa main les herbes qu'il lui donnait. Il le conduisait ainsi à l'écurie, l'attachait lui-même, sans qu'il fit d'autre résistance que quelques mugissements plaintifs. C'est un talent précieux dans les campagnes, que celui de se faire ainsi aimer et craindre par les animaux, et tous ceux qui l'ont tiré beaucoup plus d'utilité de ces simples serviteurs que ceux qui n'emploient que la force et les coups.

Quant à l'attachement des chiens pour mon père, c'était une chose admirable, au delà de toute expression. Mille fois on s'est amusé dans le pays à en faire des preuves étonnantes. Je ne les rapporterai pas; mais je citerai un trait plus touchant.

Mon père demeurait au domaine de la Bretonne, qui est absolument isolé et ne touche au village que par les murs d'un enclos assez étendu. Il s'était plaint souvent de ce qu'on fermait les portes de la cour avec si peu d'exactitude, qu'il était aisé de les ouvrir en dehors. Un soir qu'il revenait de la campagne, il voulut essayer d'entrer sans frapper. Il y réussit, et parvint, quoique avec peine, à faire tomber une petite solive qu'on mettait en travers derrière la porte. Il avait alors, entre autres, une chienne rouge demi-levrette, excellente pour la garde des troupeaux et les préserver du loup (1); sans compter son aptitude pour la chasse du lièvre. Ces qualités la rendaient

---

(1) Cette chienne, beaucoup moins grande qu'un mâtin ordinaire, mettait en fuite deux loups, par sa manière adroite de les chasser. Je l'ai vu plusieurs fois.

d'une utilité très grande pour la maison, et la faisaient particulièrement chérir de son maître, auquel elle était plus attachée que tous les autres animaux. Aussi, disait-il quelquefois en riant : — « Après ma famille, je n'ai ja-  
« mais eu de meilleurs amis que Touslesjours, Germain » (excellent garçon de charrue), « Flamand » (c'était un des chevaux dont j'ai parlé), « et Friquette » (c'est le nom de la chienne). Au bruit sourd qu'il faisait en s'efforçant d'ouvrir la porte, Friquette s'approcha sans doute et n'aboya pas, suivant son usage ; elle méditait quelque chose de pis contre le prétendu voleur. Quand le soliveau fut tombé, mon père avança une jambe et la moitié du corps, pour achever d'ouvrir, mais aussitôt il sentit sa jambe saisie par un chien. Il n'en fut pas blessé néanmoins ; le nez de Friquette sentit son maître. Elle poussa un hurlement douloureux et si effrayant, que toute la maison en fut épouvantée. On courut dans la cour avec de la lumière. On vit alors le maître de la maison, et la chienne se roulant devant lui, avec des cris aigus et lamentables ; à mesure qu'il avançait, elle venait se mettre sous ses pieds, et s'étendait pour qu'il la foulât. Il n'y faisait pas d'abord beaucoup d'attention, occupé qu'il était à représenter les suites que pouvait avoir la négligence de si mal fermer la porte. Mais quand il fut entré dans la maison, la chienne continuant ses soumissions, sautant sur les chaises, hurlant, venant ensuite se rouler à ses pieds, paraissant hors d'haleine, il la gronda pour la faire cesser. Il est impossible d'exprimer les cris qu'elle poussa : on voyait de grosses larmes sortir de ses yeux ; son maître fut obligé de lui parler avec douceur et de la flatter de la main, en lui donnant lui-même à manger. On réussit alors aisément à la faire sortir, ce qui avait été impossible auparavant, même avec quelques coups de fouet qu'on lui

avait donnés par impatience. Huit jours entiers elle continua ses excuses muettes à son maître, d'une manière si vive et si touchante, qu'on en était attendri. Il fut obligé, pour la remettre tout à fait, de la mener avec lui quand il sortait, et de lui marquer, par ses manières, qu'il avait parfaitement oublié sa faute. O Descartes ! il fallait observer davantage la nature, avant d'enfanter vos ingénieuses rêveries (1).

J'ai dit que mon père vendait ses chevaux au bout de deux ans de service (excellente règle d'économie, qui n'était pourtant pas sans exception). En effet, par ce moyen, le premier achat une fois fait, tous les chevaux dont il se servit pendant le cours d'une longue vie ne lui coûtèrent plus rien : au contraire, c'était une sorte de commerce lucratif et le seul qu'il fit. Mais, à cette occasion, je parlerai de la manière dont il vendait et dont il achetait.

Quant à sa manière de vendre, j'en ai déjà dit un mot. J'ajoute qu'il n'avait jamais égard à la solvabilité de ses acheteurs : non faute de jugement, mais par humanité. Aussi ne s'enrichit-il jamais ; ce qu'il aurait pu faire par ses seuls talents naturels, et sans s'écarter de la probité la plus rigide. Mais lorsqu'un pauvre homme venait, en pleurant, lui dire que son cheval était mort de vieillesse, il ne pouvait lui en refuser un des siens, et se contentait de son obligation, au lieu d'argent. Il n'a jamais exigé par huissier le paiement d'aucune ; il recevait les plus légers à-compte ; et souvent, dans ses tournées, au lieu

---

(1) *La Mettrie* en a pris occasion de dire que Descartes avait des vues secrètes, en faisant les animaux des pures machines. Il paraît que les Théologiens du temps en eurent la même idée. Mais que dirons-nous à Buffon, qui a revêtu les erreurs de Descartes des charmes de son éloquence !



de recevoir, il prêtait à ses débiteurs, pour les aider à payer leurs tailles. Cette conduite le faisait bénir des femmes et des enfants, lorsqu'on le voyait arriver dans un village. Cet homme, si laborieux, si économe chez lui, ne regrettait jamais la perte de son temps, de ses peines, lorsque cela était utile au prochain. Nous avons trouvé, à sa mort, pour deux mille écus d'obligations non exigées et prescrites avec les mots : *Ces gens sont pauvres et de bonne volonté*. Il y avait sur quelques-unes de légers acomptes. Je ne cacherai pas que ma mère lui faisait quelquefois des représentations sur ce qu'elle nommait sa négligence à se faire payer. Il lui répondait alors : — « Ma femme, nous avons du pain, du vin et quelque chose en outre ; ces gens manquent du nécessaire ; ce sont nos frères ; irai-je les faire mourir de faim, en leur arrachant jusqu'à la dernière bouchée ? A Dieu ne plaise ! et vous ne le voudriez pas vous-même. — Mais nos enfants ? — Je veux leur laisser un excellent héritage ; avec votre bonne aide, ma femme, et l'utile exemple que vous leur donnez, ils auront au moins mille écus de rente... » Et, la voyant étonnée, il continua : « Votre exemple et le mien leur apprennent à se passer à peu. Point de tabac, point de vin, point de jeu : cela vaut bien cinq cents francs par an. La dureté pour eux-mêmes ; l'exemption de la confiance aux médecins et à l'usage des remèdes ; le goût du travail ; la science de l'économie : cela vaut plus de quinze cents livres de rente : deux mille francs. L'éloignement de la coquetterie ; l'estime de toute occupation utile, quelle qu'elle soit ; le mépris et l'horreur de l'oisiveté, de quelque beau nom qu'on la décore : cela vaut bien mille francs. Voilà déjà les mille écus. La bonne volonté méritée de tous ceux auxquels ils auront affaire : cela est d'un

« grand prix ! Le goût de la médiocrité que nous leur ins-  
« pions tous deux, l'amour de l'honnêteté, de la justice.  
« du désintéressement, de la liberté même ; la forte con-  
« viction où nous les avons mis, que les richesses ne sont  
« rien ; que le contentement du cœur et de la conscience  
« est cent fois préférable ; qu'au moment suprême, le Roi  
« couronné de la plus puissante Nation et le bouvier dé-  
« guenillé et exposé à la pluie et aux frimas, redeviennent  
« égaux pour toute une éternité ; cela, ma femme, est  
« sans prix. Nous laisserons, croyez-moi, à nos enfants,  
« un plus grand et plus glorieux héritage qu'un duc et  
« pair (1). »

Lorsqu'il faisait l'acquisition de quelque fonds de terre, il examinait si le vendeur pouvait le conserver, et il l'exhortait à ne point vendre l'héritage de ses pères. Si c'était une chose indispensable et résolue, il achetait le prix en conscience : et s'apercevant déjà que les terres augmentaient peu à peu de valeur, il ajoutait au prix ce que l'héritage aurait valu de plus dans dix ans. Ensuite, si c'était un pauvre homme, il lui faisait présent, quelques jours après la vente, de deux ou trois boisseaux de grain, pour lui et pour ses bestiaux. Aussi, tout ce qui se trou-

---

(1) Il n'y a pas d'homme au monde auquel il fût plus facile d'être pauvre qu'à mon père ; il était infatigable au travail et vivait presque de rien, par l'habitude qu'il avait prise, dès l'enfance, d'une extrême sobriété. Croirait-on que l'homme le plus fort et le plus nerveux de son temps se contentait à souper d'un seul œuf frais, avec environ quatre onces de pain et deux verres de vin vieux ? Il fit toute sa vie ce que le Vénitien Cornaro ne fit que tard : il a élevé ses enfants dans les mêmes principes ; mon frère aîné ne mange que la moitié de ce qu'il faut à un homme très sobre et tous nous mangeons peu, quoique nés à Sacy. Mon père se couchait de bonne heure et se levait matin ; mais encore qu'il eût le sommeil léger et court, il s'endormait au bruit des veilles ; il a souvent passé la nuit sur la dure, sous un arbre, pendant les moissons, sans en ressentir la moindre incommodité, etc. (R.)

vait à vendre, lui était-il offert, avant qu'on pensât à d'autres. En cas de retrait lignager, il ne plaidait jamais ; il n'exigeait pas même le remboursement comptant, et prenait volontiers une obligation, espèce de contrat qui ne rapporte aucun intérêt.

Il ne me reste plus à parler que de sa manière de rendre la justice.

Il fut notaire de bonne heure, et dès le commencement de son premier mariage. Il exerça cet emploi toute sa vie ; mais il lui fut peu avantageux : ses héritiers ont à peine retiré les deniers avancés pour le contrôle des actes.

Il fut nommé juge par le Commandeur de Malte, seigneur du bourg, à la mort de M<sup>e</sup> Boujat, qui l'était depuis quarante ans. Mon père ne rechercha pas cette place : elle lui fut donnée d'après une députation secrète de douze habitants, qui l'allèrent demander pour lui. Il reçut ses provisions avec reconnaissance ; mais il s'excusait sur son incapacité :

« Si vous estes incapable, » lui écrivit le Commandeur, « avec la bonne volonté que je vous sçais, je ne recevrai pas vostre démission ; mais je vous donnerai un Ayde : ainsi, n'ayez aucun scrupule. D'ailleurs, les jugements que vous avez rendus comme ancien Praticien, durant la maladie de vostre Prédcesseur, n'annoncent pas de l'incapacité, mais une droiture de sens, qui m'a fait le plus grand plaisir ; vous ne pouvez que croître en expérience et en lumières : ainsi, j'espère de vous, que vous ferez bénir ma nomination ardemment sollicitée par mes Vassaux de l'Ordre, etc.

« Le Commandeur du Saulce-lès-Auxerre. »

Si la nomination d'Edme Restif avait été sollicitée par les habitants, et si l'exercice de ses fonctions leur en a été agréable, il n'en fut de même des praticiens. Comme il y avait très peu de gens instruits dans le village, les sous-

officiers de la Justice, même le procureur fiscal, étaient de Vermenton, gros bourg à une lieue de Sacy. Ils ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'au lieu de leur donner de l'occupation, le nouveau juge ne cherchait qu'à leur en ôter, en prévenant tous les procès, et en faisant des accommodements le plus qu'il était possible. C'est à quoi il employait l'après-midi des dimanches et fêtes, sauf le temps des offices. Ils s'en plaignirent amèrement à lui-même. Mais il ne crut pas devoir faire attention à des plaintes de ce genre.

Heureusement Edme Restif fut appuyé par le procureur fiscal : place qui rend trop souvent celui qui l'occupe le fléau des paysans. Cet officier, nommé M<sup>e</sup> Boudard, était résidant à Vermenton, comme les autres ; mais il était fils d'une sœur aînée de Marie Dondaine. Outre que c'était un très honnête homme, au-dessus de cette place par sa fortune, il avait pour son oncle toute la déférence que celui-ci méritait : il le consultait pour ses réquisitoires, et s'attachait, d'après ses conseils, plutôt à prévenir le désordre qu'à le punir : sans pourtant encourager le vice par une négligence déplacée.

D'un autre côté, Messire Antoine Foudriat, pasteur d'un mérite peu commun, secondait ces deux hommes dans tout ce qui regardait son saint ministère,

Je crois faire plaisir au Lecteur de rapporter ici un passage intéressant de l'*École des Pères*, relatif à cet homme, qui avait du caractère :

« Antoine Foudriat, curé de Sacy, est né à trois lieues du sol où il est pasteur ; il a été élevé à Paris, dans la fameuse Communauté de Sainte-Barbe (1) qui nous a donné tant d'ecclésiastiques.

(1) Le collège Sainte-Barbe, fondé en 1430, par Jean Hubert, professeur en droit, et qui compta parmi ses élèves, Ignace de Loyola.

tiques méritants. Il est savant, plein d'esprit, fait pour gouverner, et possédant le grand art d'imposer le respect. Il est adoré de ses paroissiens ; ils se mettraient au feu pour lui ; tous le craignent comme un maître et l'aiment comme un père.

« A ce portrait, vous allez croire, ma fille, qu'il a des mœurs très pures. Cependant, il n'en est rien ; bien plus, on le sait, et l'on ne secoue pas le joug du respect, de la crainte, de l'amour qu'on a pour lui. Je ne l'aurais pas cru si je ne l'avais vu, si je n'avais eu besoin de toute ma raison pour me défendre du charme dont cet homme singulier nous enveloppait : de sorte qu'il ne m'en a pas imposé ; mais je n'ai pu m'empêcher de l'aimer, de le plaindre, de faire pour lui les vœux les plus ardents. Ce prêtre, ma chère fille, a toutes les vertus morales qui font l'honnête homme ordinaire : il est ardent ami, sage, prudent ; homme aimable, amusant jusqu'à séduire ; attaquant plaisamment et ridiculisant les vices nuisibles à la société avec un sel que je n'ai trouvé qu'à lui, mais ne désignant jamais les vicieux, s'interdisant la plus légère médisance ; il est bon curé, il remplit ses devoirs extérieurs avec un ordre, une exactitude qu'on ne peut se lasser d'admirer ; décent, majestueux dans les fonctions du sacerdoce, il inspire la vénération. Les autres devoirs du pasteur ne sont pas négligés ; il sert chacun en particulier, et la paroisse en général ; on l'a vu, dans un procès qu'eut la Communauté, que des seigneurs voisins voulaient dépouiller de ses bois communs, courir à Dijon, déchiffrer de vieux parchemins, éclairer les juges, les solliciter, faire triompher le bon droit sans appui, contre deux jolies plaideuses, femme et fille de seigneur ; et par un triomphe plus beau, de mortelles ennemies qu'elles étaient de ses paroissiens et de lui-même, s'en faire des protectrices avant de retourner à son village. Il est vrai que, dans cette affaire, le vertueux Edme Restif l'aida beaucoup et lui fournit des titres ignorés, mais il lui rendit la gloire qu'il méritait. Il visitait les pauvres, les soulageait presque avec autant d'attention que le bon curé de Courgis, dont il est parlé plus haut.

« Que manquait-il donc à ce pasteur ? D'être Chrétien : il ne l'était pas, ma fille. Son imagination brillante, son goût délicat.

son fin discernement, tout cela ne put lui faire goûter le Christianisme ou plutôt servit à l'en éloigner : aussi, le fond de ses mœurs n'était rien moins que pur ; une passion mal réglée pour un sexe auquel son état l'avait obligé de renoncer fut sans doute la source de ses égarements ; il fallut tranquilliser sa conscience, étouffer ses remords. Pour y réussir, il saisit avidement tout ce qui pouvait élever des doutes dans son esprit. Bayle se présenta ; Antoine Foudriat le lut, le médita, le trouva persuasif, et devint matérialiste pur. Dès qu'une fois il eut embrassé ce système, il y marcha, mais seul, à pas de géant : toute la nature lui parut s'expliquer d'elle-même ; il ne vit plus que de la matière et du mouvement ; tout ce qu'on nomme *lois, ordre*, il le nommait *nécessité* ; Dieu ne fut plus pour lui que la *Nature*, l'ensemble de ce qui est, *le grand tout*, se reproduisant, se modifiant sans cesse par un cercle de changements et de vicissitudes, etc.

« Tel est l'homme que vous avez vu, ma fille, que vous avez respecté, et qui vous a donné de sages avis.

« Le maître d'école est un bon paysan, honnête, sage, faisant son devoir de son mieux, et ce mieux n'est pas même bien, mais on lui doit avoir obligation de la bonne volonté.

« Nous passâmes la soirée et nous soupâmes avec ces deux hommes. Notre entretien, auquel Roger, Edme Restif, Nicolas et nos amis de Nitry furent présents, roula d'abord sur un sujet dont je vous ai déjà touché quelque chose, sur les causes de la stupidité des habitants des campagnes. Le pasteur fut de mon avis sur presque tous les points, mais il ajouta qu'il fallait s'en prendre encore à la manière dont la plupart des ministres enseignaient et faisaient pratiquer la religion.

— « J'ai lu, » nous dit-il, « dans un livre qu'un prêtre vient de faire contre les incrédules, que les pays où la religion Chrétienne régnait étaient plus éclairés, plus policés, et je trouve cette assertion trop générale ; ce n'est pas la religion, mais les arts et les sciences introduits à sa suite qui ont éclairé et civilisé les peuples : un coup d'œil jeté sur les siècles très Chrétiens qui ont précédé et suivi Charlemagne, vous en convaincra. La religion seule ne rendra pas un royaume floris-

« sant et policé ; on y sera bonasse et stupide comme dans nos  
« campagnes. Cela vient, comme je le disais, de la manière de  
« la faire pratiquer, et du fond même du Christianisme, qui  
« prêche l'isolement, le mépris du jugement des hommes, l'in-  
« souciance ; qui proscriit les plaisirs, la joie même, et qui fait  
« un précepte de la mélancolie, des larmes, de la tristesse ;  
« qui, loin d'exciter l'industrie, s'y oppose, par la loi des pri-  
« vations des commodités, qui résulte de l'ensemble de sa mo-  
« rale. Or, personne ne s'occupe autant de la religion que les  
« paysans : les seuls livres qu'ils aient sont les Offices et le  
« Nouveau-Testament, qu'ils prennent à la lettre. S'ils ont, en  
« outre, un pasteur sans cesse occupé à fortifier les idées tristes  
« qu'ils y puisent, et à contraindre la jeunesse à fuir tous les  
« divertissements (si fort de son goût, que l'on sent trop que la  
« Nature, qui ne fait rien en vain, les a rendus nécessaires).  
« vous voyez bien que nos bonnes gens, concentrés, sans com-  
« munication, dispensés d'ailleurs d'adresse pour veiller à leur  
« sûreté, doivent être les plus stupides de tous les hommes. »

« Sans approuver ce qu'il disait, je convins du tort des pas-  
teurs qui privent leurs ouailles des divertissements honnêtes, tels  
que les courses, les danses, les luttes, qui s'opposent aux moi-  
ndres assemblées, et dont l'humeur chagrine et grondante, à  
force de trouver du mal où il n'y en a point, sait l'y faire  
naître. »

Comme le curé de Sacy avait beaucoup de lumières, beaucoup d'esprit, et surtout le talent de gouverner, il donnait du poids aux ordonnances de police du juge, en prenant la peine d'en démontrer en chaire l'utilité : sage et respectable accord des deux autorités qui gouvernent les hommes ! c'est le plus sûr moyen de les rendre heureux, si le prêtre et le magistrat ont des vues droites et modérées ! Aussi Antoine Foudriat dit-il un jour à ses paroissiens : « Vous avez ici deux prêtres, mes enfants : celui  
« de Dieu, que j'ai l'honneur d'être, et celui de la Loi ;

« tous deux également vénérables par leur ministère :  
 « tous deux représentant Dieu même à votre égard ; tous  
 « deux vos pères ; tous deux ne cherchant que votre bien.  
 « comme nous croyons avoir été assez heureux pour vous  
 « en donner des preuves, votre juge et moi. » Il tenait ce  
 discours après l'arrêt du Parlement qui remettait les  
 Saxiates en possession de leurs bois : aussi excita-t-il un  
 attendrissement général ; et le prêtre et le nouveau juge  
 furent portés chez eux comme en triomphe au sortir de  
 l'église.

Mais la circonstance où le juge de Sacy exerçait surtout  
 son inclination à bien faire, et mécontentait davantage les  
 officiers du Siège, c'était lors des inventaires après décès.  
 Touché du sort de pauvres orphelins et d'une veuve  
 éplorée, il expédiait tout en une vacation, encore faisait-  
 il remise de ses honoraires. — « Vous avez bien hâte ! »  
 lui disait-on. — « Vous avez raison, » répondait-il en  
 riant ; « mais croyez que je suis aussi intéressé à tout  
 « avancer que vous à prolonger la besogne ; et l'intérêt,  
 « vous le dites quelquefois vous-mêmes, *est la mesure des*  
 « *actions des hommes.* »

La réputation de sagesse et d'intégrité d'Edme Restif  
 s'étendit bientôt dans les environs : on voyait (et je l'ai  
 vu moi-même) arriver, des villages circonvoisins, tous ceux  
 qui avaient des affaires, soit pour le consulter, soit pour  
 s'en rapporter à son arbitrage. Il avait, chaque jour de  
 fête, une audience aussi nombreuse que s'il avait été ma-  
 gistrat d'une grande ville. Il discutait les affaires de ces  
 bonnes gens avec la plus grande complaisance, mais après  
 celles des gens du pays ; et il leur disait, pour s'excuser :  
 « *Mes amis, il faut payer ses dettes avant que de songer à*  
 « *être charitable.* » Ces étrangers apportaient quelquefois  
 des présents, soit en gibier, soit en volaille ; il ne leur



donnait pas la mortification de les remporter ; mais il voulait absolument qu'ils en reçussent la valeur, soit en argent, soit en denrées à leur usage. Lorsqu'on le connut sur ce ton, les étrangers (car ceux du pays n'auraient pas osé prendre cette liberté) entraient furtivement dans la cour, et y lâchaient, sans qu'on s'en aperçût, leurs poulets ou leurs poulettes ; de sorte qu'on ne les reconnaissait que le soir, à l'embarras de ces jeunes animaux pour se jucher. Ce sont les seuls présents qu'on puisse dire qu'il ait gardés, parce qu'il ne savait à qui s'en prendre.

Il ne recevait jamais rien pour toutes ces consultations aux étrangers, lors même qu'il lui arrivait de se transporter hors de chez lui pour voir les choses par ses yeux. Comme c'était toujours une fête, il disait qu'on ne devait faire ces jours-là, suivant le catéchisme, aucune œuvre servile, c'est-à-dire en vue de salaire.

Quelques paroissiens, plus zélés qu'éclairés, furent scandalisés de ses absences les jours de fêtes ; mais Antoine Foudriat l'ayant su, il avertit ses ouailles en chaire que leur juge ne s'absentait jamais pour affaire qui le regardât personnellement, et que l'exercice de la charité Chrétienne était la meilleure manière de sanctionner les dimanches et les fêtes. Cette justification de la part d'un pasteur aussi révérend fit cesser tous les murmures et prévint le scandale.

Outre les services rendus par Edme Restif à sa patrie (services si considérables, que de mendiante qu'il l'a trouvée, elle est riche aujourd'hui), il en est un dont je n'ai pas encore parlé : c'est une suite d'observations sur le retour des bonnes et des mauvaises années, propre à guider les vigneron surtout, auxquels la gelée enlève si souvent le fruit de leurs travaux. Il les a faites durant trente ans. Ces observations consistaient particulièrement

à prévoir chaque année quelle serait la température générale, c'est-à-dire si l'hiver serait long, froid ou pluvieux ; l'été sec et chaud, ou froid et humide ; s'il y aurait des gelées tardives au printemps, etc. Ces éphémérides lui ont quelquefois utilement servi : une année surtout (c'était en 1749), il était si persuadé qu'il y aurait des gelées tardives, qu'il différa de faire tailler ses vignes ; la gelée survint au milieu de Mai, et il n'y eut de pris que le bout des verges. Mais la vigne fut fatiguée de ce retard. Une autre fois (en 1753), il profita encore de ses éphémérides, et en fit profiter toute la paroisse pour l'achat des tonneaux qui étaient à grand marché dans le Carême : il en fit une provision considérable, et en céda même à crédit à ses voisins. L'année ayant été bonne, les tonneaux, qui avaient coûté quarante sous en Mars, se vendirent en Septembre quatre francs et cent sous. J'ai lu depuis, avec une sorte d'admiration, que mon père, qui ne connaissait pas les anciens Romains, et qui jamais n'avait entendu parler ni de *Caton*, ni de *Varron*, ni de *Columelle*, les avait imités par ces éphémérides (1) : les Anciens faisaient de ces sortes d'expériences sur le retour périodique des années, et se les communiquaient : c'était un dépôt de famille qu'ils se transmettaient. J'ai remarqué dans celles de mon père une grande singularité : c'est qu'en 1731, je crois, il ne plut pas depuis Février jusqu'en Septembre dans nos cantons, ce qui fit manquer les foins et les menus grains.

Je ne saurais m'empêcher ici de remarquer quel homme

---

(1) Comment avons-nous imité les Calendriers raisonnables et utiles des Anciens ? Par des sornettes et les ridicules prédictions des Almanachs de *Liège*, de *Troyes*, et de *Châtillon* ! Tout est devenu futile et petit, dans ce siècle éclairé ! On imprime à Paris plus de cent mille Almanachs chantants, qui n'ont pas le sens commun, et cela se vend ! . (R.)

ç'aurait été qu'Edme Restif s'il fût né à Rome du temps des *Valerius Publicola*, des *Brutus*, etc. Je le regarde comme aussi grand que ces grands hommes; il ne lui a manqué que la position et non la vertu.

Je vais terminer cette 1<sup>re</sup> PARTIE par une observation. C'est une tradition dans notre famille, que notre ancien nom était *Monroyal* ou *Montroyal*, et que le surnom de *Restif* ou *Relif* y fut joint en 1309, à l'occasion du Templier *Jean de Monroyal*, qui, lors de la destruction de l'Ordre du Temple, fut un de ceux qui le défendirent par des discours pleins de force et de vérité devant les Commissaires du roi Philippe le Bel et du pape Clément V : on croit que telle fut l'origine du surnom de Restif, qui s'étendit à ses parents. Ces champions de l'Ordre ne furent pas exécutés comme les relaps, qui, après avoir avoué par faiblesse les crimes qu'on leur imputait, s'étaient ensuite rétractés. (Voyez *Dupuis* et *l'Histoire de la destruction de l'Ordre des Templiers*, petit volume in-12, Paris, Belin, 1777.)

Feu M. Restif, curé d'Auxonne, l'un des fils de l'avocat Restif, était très au fait de notre tradition, sur laquelle il avait fait des recherches particulières; mais, manquant de titres authentiques, il ne publia rien. Son père disait souvent : — « Notre nouveau nom est honoré, mais nous ne savons trop ce qu'était l'ancien. » C'est par le curé d'Auxonne que nous savons qu'en 1582, Charles Restif, du faubourg Saint-Amatre, à Auxerre, protestant, rédigea une Requête au roi Charles IX, au nom des autres religionnaires, pour avoir des écoles à leurs dépens, offrant d'abandonner aux catholiques celles qui étaient fondées. L'abbé Lebeuf rapporte ce trait dans son *Histoire d'Auxerre*. Tous nos titres ont été perdus lors des guerres de religion : nos ancêtres

ayant embrassé la réforme des premiers, ils se trouvèrent exposés à toutes les catastrophes. J'ai ouï dire que nous avions des parents en Angleterre de notre ancien nom, qui traitèrent de RESTES ceux qui restaient en France. Nous avons eu des alliances très relevées... Quoi qu'il en soit, les seuls titres dont nous prétendions nous glorifier, mes frères et moi, c'est de ceux de mon père.

---

# LA VIE

DE

## MON PÈRE.

Par l'AUTEUR du PAYSAN PERVERSI.

---

AN 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100  
Vendues, etc. par le Citoyen de Paris.

---

Seconde Partie.



A NEUFCHATEL,

Et se trouve à PARIS,

Chez le Libraire indiqué à la tête de la I<sup>re</sup> Partie.

---

1779.

Fac-simile du titre de l'édition originale (1779)  
avec le portrait de BARBE FERLET.



## SECONDE PARTIE

### LIVRE TROISIÈME

**J**E vais reprendre la suite de l'Histoire d'Edme Restif, à l'instant où il devint veuf, et où il se sépara de son beau-père.

Edme fut extrêmement touché de la mort de sa vertueuse épouse. Il perdait une compagne affectionnée, silencieuse, qui, connaissant les sentiments de son mari pour une autre, s'était comportée comme si elle les avait parfaitement ignorés. Il est vrai que cet époux raisonnable se conduisait, de son côté, comme s'il ne les avait pas eus.

Chargé de sept enfants, dont l'ainée n'était pas encore sortie de l'enfance, Edme Restif eut besoin de toute sa patience et de toute sa sagesse. Il appela sa bonne mère à son secours. Elle y vint, et Anne-Marguerite remplaça pendant quatre années Marie Dondaine envers ses petits-enfants.

Le fils aîné commençait à donner des marques de ce qu'il devait être un jour : mais ce précieux enfant n'avait pas de santé ; à l'âge de douze ans, il fallut lui faire la plus cruelle des opérations. Il la supporta avec une piété et une résignation que l'on cite encore. Lorsqu'il fut rétabli, et qu'il aurait pu être utile, son grand-père s'en empara, sous prétexte de prendre soin de son éducation. On lui fit commencer ses études ; mais son père ne souffrit pas que d'autres que lui payassent sa pension : « C'était une dette de la nature, » disait-il, « et il n'entendait pas rester en arrière avec elle. »

La troisième année de son veuvage, en 1725, Edme Restif fut conduit à la capitale pour ses affaires : il menait avec lui les premiers essais de son vin et de celui des habitants. Il se logea dans une auberge ; mais sa première visite fut à M<sup>e</sup> Molé, dont il n'avait point eu de nouvelles depuis dix ans. Il trouva cet honnête vieillard dans une grande affliction ! Il avait été ruiné par l'*agio*. Edme Restif fut touché jusqu'au fond du cœur, et sa visite fut une consolation pour son ancien ami, par l'intérêt qu'il prit à son infortune, et par les offres qu'il lui fit de sa maison, ou de celle de M. l'avocat Restif, à son choix.

— « Et notre respectable ami ? » ajouta Edme Restif. M<sup>e</sup> Molé répondit, en souriant : — « M. Pombelins et son épouse ne sont plus ; Rose a épousé son cousin de Varipon, à la sollicitation d'Eugénie, qui aimait ce jeune homme, et qui l'a cédé à sa sœur, par ce motif : — « Il ferait mon bonheur, » lui dit-elle ; « à plus forte raison, il fera le tien, puisque tu vaux mieux que moi. » Elle craignait la douleur de sa sœur ; car elle en a eu, Edmond, elle en a eu, et de la plus cruelle ! mais sans vous en vouloir lorsque son digne père lui eut tout expliqué ; nous vous avons tous approuvé et



« admiré... Je disais qu'Eugénie a cédé son amant à sa  
« sœur; elle a employé les plus vives sollicitations, les  
« larmes, l'importunité même... et Rose ne s'est rendue  
« qu'à l'admiration, et à quelque chose de plus que lui  
« causait cette charmante sœur; elle lui déclara qu'elle  
« se rendait au respect que lui inspiraient de si rares et  
« de si généreux motifs. M. de Varipon est un excellent  
« mari; Rose est une digne épouse : mais tous deux sont  
« sans amour; ils ont les plus charmants enfants que  
« l'on puisse voir. J'espère que vous leur rendrez visite.  
« Quant à Eugénie, elle a épousé, à la sollicitation de  
« son père, un jeune homme de province, tel que vous  
« étiez, d'une fort bonne famille; c'est un honnête gar-  
« çon... M. Pombelins et son épouse sont décédés, après  
« avoir vu le bonheur de leurs enfants, tels qu'ils le pou-  
« vaient désirer dans les circonstances; et moi, mon cher  
« ami, j'ai vécu pour voir le malheur de ma fille. Nous  
« avons su de sa bouche, que c'est elle qui a été cause  
« de l'étrange résolution de ton père, par une lettre qu'elle  
« lui fit écrire contre elle-même, de peur qu'il n'envoyât  
« son consentement à ton mariage avec elle, si on le de-  
« mandait; elle ne comptait guère sur ta promesse : elle  
« n'avait jamais vu, ni nous non plus, quoique plus âgés,  
« et de plus d'expérience qu'elle, un jeune homme tel que  
« toi. Elle a été cause de tout... Mais tout le monde lui a  
« pardonné... Elle est auprès d'Eugénie... Heureusement...  
« elle n'a pas d'enfants, et le déshonneur dont son mari  
« s'est couvert par sa mauvaise conduite, qui vient de  
« l'enrichir, mourra du moins avec lui. Nous avons refusé  
« tous les secours qu'il nous a fait offrir, et sa femme ne  
« reçoit elle-même que l'intérêt de sa dot, qu'elle partage  
« avec nous. Voilà, mon cher Edmond, l'état des choses,  
« depuis votre longue absence. Nous avons presque tous

« les jours parlé de vous, et je crois que vous ferez le  
« plus grand plaisir à Madame de Varipon et à Madame  
« Bourgeois, en les allant voir; mais commencez par  
« cette dernière, je vous prie. »

Pendant ce discours, Edme donnait des larmes à la mémoire de M. Pombelins et de son épouse; il avait compté les trouver tous deux pleins de vie, et il se promettait les plus grands encouragements de la part de ce digne homme. Quant au mariage des deux demoiselles, il l'avait appris indirectement; mais sans aucune explication. Il pria M<sup>e</sup> Molé de vouloir bien l'introduire chez M<sup>me</sup> Bourgeois.

Ils s'y rendirent ensemble, dès le même jour, sur les quatre heures après midi. Eugénie était seule, lorsqu'ils entrèrent, entourée de trois aimables enfants. M. Molé parla le premier, et voyant qu'Edmond n'était pas reconnu, il lui fit signe de ne pas se découvrir. La fille de M. Molé, qui survint, ne le remit pas davantage. Le changement dans sa figure ne pouvait guère être plus considérable; Edme, jeune et frais, douze années auparavant, avait alors le visage et les mains brûlés par le soleil; au lieu des plus beaux cheveux, il portait une perruque assez mal en ordre; son habit de campagnard ressemblait à ceux des paysans Bourguignons qui vendent leur vin au Port *Saint-Paul* (1). Il n'avait pas encore parlé; car on l'eût sans doute reconnu à la douceur de sa voix.

— « J'ai voulu m'informer de votre santé, en passant, « Madame », dit M. Molé, « et de celle de votre chère « sœur? — Elle va venir avec ses enfants, » répondit

---

(1) Sur le quai des Célestins, en face de la rue Saint-Paul. C'est de là que partaient les coches d'eau pour Corbeil, Montereau, Nogent et Briare.

« Eugénie ; « attendez un instant : Madame \*\*\* » (c'est la fille de M. Molé) « vient de sortir à l'instant pour aller la chercher ; nous avons quelque chose à arranger ensemble cette après-dinée... » Et voyant le campagnard debout et découvert : — « Monsieur Molé ? vous souffrez Monsieur debout ! — Je suis bien, Madame, » dit Edme Restif avec beaucoup d'émotion.

Eugénie fit comme une personne qui veut se rappeler quelque chose ; ensuite, envisageant l'ancien amant de sa sœur : — « Me trompé-je?... est-ce lui ? » dit-elle à M. Molé, en se levant. — « Oui, Madame, c'est notre Edmond. »

Ces mots n'étaient pas achevés, qu'Eugénie était dans les bras du campagnard ; elle lui présenta deux fois de suite ses joues, en lui disant : — « Nous avons des cœurs faits de façon qu'ils n'oublient pas les amis, lors même que nous en sommes oubliées... Ha ! méchant garçon !... Mais tout ce qu'on nous dit est-il vrai?... Car alors, vous n'êtes pas un méchant, vous êtes un excellent garçon ! »

Edmond était trop ému pour lui répondre ; deux ruisseaux de larmes sortaient de ses yeux. Douze années venaient de s'effacer par ces mots d'Eugénie ; il se trouvait à l'instant où il avait quitté Rose, et il la quittait avec la certitude de la perdre. Ce moment fut cruel, et il ne se le rappelait jamais, depuis, sans une sorte de frémissement involontaire.

— « J'entends ce langage, » dit Eugénie... (à M. Mole) : — « Est-il heureux ? est-il riche, ou pauvre ? — Il est mieux que cela ; il est l'honneur et le bienfaiteur de son pays. » A ces mots, Eugénie elle-même laissa couler des larmes d'attendrissement. — « Nous ne nous étions donc pas trompées ? Rose sera bien charmée d'appren-

« dre... » (*s'adressant à lui-même*) : — « Avez-vous des  
 « enfants? — Sept, Madame. — Sont-ils d'un heureux  
 « naturel? vous ressemblent-ils? — Grâce au ciel, Ma-  
 « dame, ils sont d'un heureux naturel, et l'ainé de mes  
 « fils, est... il ne me convient pas de le louer à cet excès...  
 « mais, Madame, il est une grâce de là-haut. — Bon  
 « père! il tient de vous... Et votre épouse? — Je suis  
 « veuf depuis trois ans. — Vous êtes veuf!... Ha! mon  
 « Dieu! — Oui, Madame. — Avez-vous été heureux? —  
 « Plus que je ne méritais : c'était une digne femme! —  
 « Ha! Edmond! me voilà contente! Je vous félicite, mon  
 « pauvre Edmond!... Vous allez voir ma sœur? mais,  
 « vous la connaissez; permettez que je la prévienne :  
 « quand je l'apercevrai, vous voudrez bien passer avec  
 « M. Molé dans cette pièce. — C'est un trop grand bon-  
 « heur que de la voir, et vous, aussi, Madame; mais  
 « elle.., je ne le pourrai peut-être pas supporter. — Ni  
 « elle, peut-être; mais je la préviendrai, et nous verrons.  
 « — Si du moins j'avais retrouvé mon digne ami! — Ha!  
 « Monsieur Restif, je n'ai pas la fausse délicatesse de  
 « craindre d'en entendre parler : ne vous contraignez pas!  
 « Le très cher homme avait votre nom à la bouche, en  
 « mourant, avec celui de ses enfants. — Ce m'est la plus  
 « efficace des consolations, Madame. — Ne me nommez  
 « pas, Madame : appelez-moi Eugénie; douze années  
 « sont effacées par votre visite; non, ne me nommez pas  
 « Madame : cela me rappelle que vous devriez me nom-  
 « mer ma sœur. — Femme bonne et généreuse! ho! ho!  
 « vous me mettez hors de moi... Avant que votre digne  
 « sœur arrive,... ou pendant que vous allez l'attendre,...  
 « mettez-moi à même... Mais Monsieur Molé aura la  
 « bonté de le faire... » (*à part à ce dernier*) : « Mon cher  
 « Monsieur, mon cœur est trop plein; je n'y puis tenir,



L'APPARITION

*Mon fils, si vous avez perdu un père, voici le meilleur  
de tous. (Page 163.)*

« et je le sens se fondre : si *elle* venait, je me trouverais  
 « mal, je crois : mettez-moi à même de faire une visite à  
 « notre digne ami : j'ai bes. in d'épancher là mon cœur...  
 « — Je ne vous entends pas. — En quelle église repose-t-il.  
 « et à quelle marque pourrais-je reconnaître sa tombe? —  
 « Ho! que me dites-vous là, Edmond! — Cher, très cher  
 « Monsieur, je vous en conjure! — Remettons cela, re-  
 « mettons cela. — Non, non, s'il est possible, obligez-  
 « moi. — Nous allons revenir, Madame, » dit M. Molé à  
 Eugénie : « pendant notre absence, prévenez Madame  
 « votre sœur : et si il est a propos que nous revenions,  
 « envoyez-nous chercher à Saint-Roch : nous serons tout  
 « près de la grille... »

Ils partirent. En chemin, Edme Restif fit une observa-  
 tion : — « Nos femmes de la campagne sont, pour la plu-  
 « part, bonnes et vertueuses : mais, je crois, mon très  
 « digne Monsieur, que la femme par excellence n'est  
 « qu'à Paris. Voyez ce langage, cette bonté, cette aisance,  
 « jointe à une si aimable figure, à cette parure modeste  
 « et seyante tout à la fois! Ha! que j'ai perdu!... Mais je  
 « ne méritais pas un si grand bonheur... Et puis, j'ai  
 « obéi à mon Dieu visible, à mon père : mais je révere à  
 « l'égal celui que nous allons visiter... Cher et digne  
 « homme! excellent cœur! vertueux et indulgent, il était  
 « parfait... O vénérable Pombelins! »

L'église était proche : ils y entraient, comme Edmond  
 achevait ces mots, M. Molé le conduisit sur la tombe de  
 leur vertueux ami, proche la grille d'une chapelle. Elle  
 était sans inscription : il la lui montra, Edmond se pros-  
 terna aussitôt le cœur navré et colla son visage sur cette  
 pierre : mais il s'efforçait, à cause de son ami, de réprimer  
 ses sanglots. Enfin, ne pouvant s'arracher de cet endroit,  
 il supplia M. Molé de vouloir bien retourner chez Eugénie

et de l'envoyer avertir dans le cas où on ne jugerait pas à propos qu'il vit Rose.

Dès qu'il fut libre, il ne commanda plus à ses larmes ; et comme le temple était désert, il y joignit quelquefois de touchantes apostrophes au digne homme qu'il pleurait : — « Ame sainte et pure, » s'écriait-il, « du sein de « Dieu où tu es, jette sur ton ami un regard paternel ! je « t'implore ; verse sur un pauvre cœur le baume salu « taire de la consolation ! Ho ! si tu étais vivant, ton seul « regard rendrait le repos à ton ami désolé !... »

Un vieillard respectable, ancien et digne ministre des autels, à ce qu'il parut par son discours, pria dans un coin obscur. Il entendit Edmond. Il se lève, et vient auprès de lui. Au bruit de sa marche, Edmond se retourne ; frappé de son air et de sa chevelure vénérables, il s'incline devant lui. — « Mon fils, » lui dit le saint prêtre, « venez, « suivez-moi... J'approuve vos regrets, ils marquent la « droiture et bonté de votre âme, venez. »

Et il le conduisit au pied de maître-autel. — « Mon fils, « si vous avez perdu un père, voici le meilleur de tous, « jetez-vous dans son sein ; car je vous en crois digne et « sa divine miséricorde vous consolera. »

Edmond se prosterna, et le saint prêtre se tint debout, à côté de lui, en disant : *Lætatus sum in bis quæ dicta sunt mihi ; in domum Domini ibimus*, etc. Après avoir récité le psaume entier, le vénérable vieillard se leva, embrassa Edmond, et se retira. Edme Restif se trouva tout consolé ; mais voulant chercher des yeux son consolateur, il ne le vit plus ni ne l'entendit. Ému au delà de ce qu'on peut imaginer, il retourna sur la tombe de M. de Pombelins ; il bénit le Seigneur, et invoqua le digne homme qui y reposait, au lieu de s'affliger.

On vint l'avertir de la part d'Eugénie de revenir à la

maison. Il y avait environ une heure que Rose y était avec ses enfants; le mari d'Eugénie était revenu. C'était un aimable homme. Dès qu'on aperçut Edmond, M. Bourgeois alla au devant de lui, et le prenant par la main, comme s'ils se fussent connus, il lui dit : — « Je me félicite, Monsieur, d'être de retour assez heureusement pour vous faire les honneurs d'une maison, où j'entends que vous soyez aussi maître que moi. » Et il présenta Edme à Rose, en lui disant : — « Ma sœur, voici un homme que j'estimais longtemps avant que de l'avoir vu. »

M<sup>me</sup> de Varipon se leva, fit une profonde révérence à Edmond, et lui marqua elle-même sa place à côté d'elle. Ensuite, avant de lui dire un seul mot, elle lui montra ses deux enfants : — « Embrassez-les, » lui dit-elle... « Vous voyez qu'ils sont aimables. — Chers enfants!... dit Edmond, très chers enfants!... » Et il répéta cela plusieurs fois, sans rien ajouter. — « On m'a dit que vous en aviez sept? — Oui,... Madame. — On dit que vous en êtes content. — Oui, Madame, très content; c'est ma consolation. — Comme voilà la mienne » (montrant ses deux fils).

Durant ce commencement d'entretien, tout le monde s'était levé, de sorte que Rose et Edme se trouvèrent seuls avec les deux enfants.

— « Vous étiez à l'église, à ce qu'on m'a dit, quand je suis entrée? — Oui, Madame. — Cela est bien, Monsieur? je vous reconnais là; vous ne l'avez pas oublié! — L'oublier!... »

A ce mot, ses larmes coulèrent malgré lui. Rose porta son mouchoir à ses yeux, pour cacher les siennes.

— « Il y a douze ans que vous l'avez quitté. Il a parlé de vous tous les jours. » (*Edme, avec un douloureux san-*



*glot*) : — « Digne, respectable homme!... nos cœurs s'en-  
« tendaient; je pensais à lui tous les jours... mais à qui  
« en aurais-je parlé? — Vous ne lui avez pas écrit! — S'il  
« l'eût permis, croyez, Madame... — J'entends : on ne  
« m'en avait rien dit... »

Elle caressa ses enfants, et il se fit un assez long silence qu'elle rompit enfin : — « Ils ont un digne père ;  
« un honnête père... C'est mon cousin, comme vous sa-  
« vez? — Oui, Madame, d'aujourd'hui. — Vous êtes  
« resté longtemps à l'église, Monsieur? — J'y ai fait une  
« très heureuse rencontre. — Comment!... voudriez-vous  
« me dire ce que c'est? — Madame... je m'étais... j'étais  
« à genoux... pénétré... un saint homme... un digne  
« prêtre s'est approché de moi... nous avons lié conver-  
« sation,... devant Dieu... C'est un digne homme... un  
« vénérable vieillard, grand, majestueux, des cheveux  
« blancs; il inspire du respect;... ses discours ont une  
« onction... vous devez le connaître?... — Non; je ne  
« reconnais personne de la paroisse à ce portrait. — Je  
« vous assure, Madame, qu'il ressemblait... au digne  
« homme. »

Rose, qui paraissait chercher une occasion de distraction, appela sa sœur pour lui demander si elle connaissait à la paroisse un prêtre, comme Edmond dépeignait celui qu'il avait vu. Eugénie et son mari assurèrent qu'il n'était pas de la paroisse. Edme Restif, déjà vivement ému, et dont l'imagination était allumée, fut alors presque assuré qu'il avait vu M. Pombelins lui-même, qui, sous cet habit, l'était venu consoler. Cette idée, qu'il ne mit pas au jour, répandit sur son visage un vermillon angélique, et la même impression sembla se communiquer à Rose. Ils se regardèrent un instant en silence, et tous deux se levèrent comme de concert, pour se jeter à genoux. Cette efferves-

cence fut courte dans la tête d'Edmond : la raison reprit bientôt le dessus. Mais il nous a depuis avoué qu'il avait eu cette ferme croyance pendant cinq à six minutes. Pour Rose, il a toujours ignoré ce qui s'était passé dans son esprit, car elle ne lui en parla pas ; et jamais il ne l'a revue depuis.

— « Monsieur Restif, » reprit Rose, au bout de quelques moments. « je crois pouvoir vous témoigner combien  
« votre visite me fait de plaisir : je la redoutais auparavant ; mais je vois qu'elle est approuvée... Et en vérité,  
« mon cher Monsieur, elle doit l'être ! Je vais retourner  
« chez nous : je vous y attends à souper, avec M. Molé,  
« et toute la famille de ma sœur ; si vous avez quelques  
« affaires, expédiez-les en attendant. Adieu, jusqu'à ce  
« soir : mon mari sera charmé de connaître un aussi hon-  
« nête homme que vous, et qu'il aime déjà : car... il faut  
« qu'on vous aime, quand on a mon estime... Je vous  
« laisse. »

Elle sortit aussitôt avec ses deux enfants, et monta dans une voiture de place.

Edme était comblé. Eugénie, son mari, et M. Molé qui étaient présents à l'invitation, y applaudirent. L'invité sortit pour aller à ses affaires.

Après sa tournée, Edme Restif entra un moment à son auberge ; on lui remit une lettre, que le facteur avait apportée dans l'après-midi. Cette lettre lui annonçait un grand malheur : une partie du village de Sacy venait d'être consumée par les flammes. On ne s'expliquait pas : cet accident arrivait après toutes les récoltes : le pays était ruiné ! Edme Restif n'eut d'abord que cette idée présente : elle suffisait bien pour le remplir de douleur. L'avis était de Germain, son domestique. Ce zélé serviteur, peu accoutumé à écrire, avait fait sa lettre la plus courte possible :

il ne s'expliquait sur rien. — « Et mes enfants ! » s'écrie tout à coup Edme effrayé. Il court à un marchand ; traite avec lui à la hâte pour tout le reste de ses vins, et part le même soir. En route, à Ponthierry, il se ressouvint du souper : il écrivit un billet d'excuse qu'on reçut le lendemain à midi. Jusqu'à ce moment, l'inquiétude avait été extrême : on avait envoyé au Port au vin : on n'y avait rien appris d'abord ; mais à la troisième fois, on sut qu'Edme Restif était parti, sur la nouvelle d'un violent incendie. Sa lettre acheva de donner quelques éclaircissements. C'est ainsi qu'il quitta la vertueuse Rose Pombelins, et l'aimable Eugénie, ... pour toujours...

Respectables femmes, vous n'êtes plus ! mais les enfants d'Edme Restif conserveront éternellement pour vous le même sentiment de vénération et de respect, que si vous eussiez été leurs mères ! ... Je dirai un mot de leur famille, à la fin de cet Ouvrage, et je rapporterai un trait remarquable, qui n'est que de 1765, un an après la mort de mon père.

Edme Restif, arrivant à Sacy, trouva les trois quarts du village à la mendicité ; mais sa maison avait été préservée, tant par le zèle de Germain, que par la manière dont elle était couverte. Il n'était pas encore juge ; mais il n'employa pas moins tous ses soins à soulager ses malheureux concitoyens. Un vertueux prêtre, Messire Pinard, prédécesseur de Messire Antoine Foudriat, qui lui servait alors de vicaire, avait accumulé les revenus de son patrimoine depuis longtemps, pour doter ses deux nièces, et s'était astreint à vivre de sa modique portion congrue, qui n'allait qu'à cent écus. Mais voyant le désastre de ses pauvres paroissiens, il sacrifia généreusement le fruit de ses épargnes ; il les nourrit tout l'hiver avec cette somme, et fit relever à la hâte, et comme on put, leurs maisons

brûlées. Il mourut l'année suivante, sans avoir tiré d'obligation de personne. Messire (1) Antoine Foudriat et Edme Restif, témoins de sa générosité, attendirent que la paroisse fût rétablie : alors le nouveau pasteur, dans un discours pathétique prononcé en chaire, engagea ses paroissiens à se cotiser, pour rendre la somme aux héritières du pasteur décédé ; elles n'étaient pas riches. Il donna l'exemple, quoiqu'il n'eût rien reçu ; Edme Restif l'imita ; de sorte que ceux qui n'avaient pas souffert de l'incendie, fournirent généreusement, plus que ceux qui avaient été obligés : par ce moyen la somme fut rendue aux héritières, avec les intérêts, et on leur fit un remerciement, rempli d'éloges, pour le digne pasteur qu'on avait perdu.

L'année suivante, Messire Antoine Foudriat fut calomnié, on ne sait par qui, auprès du respectable prélat Charles-Gabriel de Caylus, évêque d'Auxerre et seigneur en partie de Sacy, avec son Chapitre et l'Ordre de Malte. Edme Restif rassembla tous les habitants chez lui, et les supplia de lui dire si quelqu'un d'entre eux avait des plaintes à faire du pasteur ? Sur la négative générale, il leur proposa de faire une députation de douze des principaux au premier pasteur, en faveur du second, qui tenait bien plus directement à eux. Cette députation eut lieu : Edme Restif la conduisit, et porta la parole. On dit que le digne évêque, bon connaisseur, parut l'écouter avec tant de plaisir, qu'il lui recommanda de le venir trouver seul en particulier, tandis que ses compagnons dineraient à l'office. La conversation qu'Edme Restif eut avec son évêque, fut de plus de deux heures : le prélat l'interrogea sur l'état de la paroisse ; sur les mœurs des habitants ; en

---

(1) Mon père donnait toujours ce titre par respect aux pasteurs : et je crois devoir l'imiter en écrivant son Histoire. (R.)

un mot sur tout ce qui pouvait intéresser un homme qui se regardait véritablement comme le père de son troupeau. Les réponses d'Edme satisfirent le prélat au point qu'il invita le député à le venir voir, toutes les fois que ses affaires l'amèneraient à la ville. Edme Restif, flatté de cet honneur, de la part de l'homme encore plus que de celle de l'évêque, n'y manqua pas. Dès la première visite qu'il rendit à M. de Caylus, le digne pasteur, instruit de la conduite de cet habitant de Sacy, lui dit ces paroles obligeantes : — « Monsieur Restif, si je vous avais connu, « votre seul témoignage aurait rétabli M. Foudriat dans « mon esprit. Si je puis vous servir, ne me ménagez pas ; « je le ferai comme votre père spirituel, et comme votre « ami temporel ; c'est ce dont vous devez être per- « suadé. »

Je rapporte ce trait, parce qu'il est doublement glorieux de la part d'un homme tel que M. de Caylus, et parce que, dans la suite, on a vu mon frère aîné succéder à mon père dans cette tendre affection : l'amitié du digne évêque alla jusqu'à la plus vive tendresse pour ce jeune ecclésiastique, dès qu'il fut à son séminaire : de sorte qu'il offrit à mon père de payer sa pension ; mais, Edme Restif, qui avait refusé cette faveur de la part du grand-père de son fils, aurait été encore moins disposé à la recevoir du père commun des pauvres ; il répondit à l'évêque : qu'il était, grâce au Ciel, en état de payer la pension, et qu'il se croirait inexcusable de faire ce vol aux pauvres nécessiteux. M. de Caylus redoubla d'estime pour le père et le fils, par le même motif qui faisait refuser ses faveurs, l'amour des pauvres : car tout le monde sait que l'évêché d'Auxerre rapportait environ soixante ou soixante-dix mille livres à M. de Caylus, et qu'il en répandait chaque année plus de quatre-vingt mille dans son vaste diocèse.

Il est cependant mort sans dettes : les ventes après son décès ont tout payé.

Cette honorable liaison n'empêcha pas Edme Restif d'estimer le mérite partout où il le rencontrait ; il fut successivement l'ami intime de deux Procureurs des Jésuites de la maison d'Auxerre, le père Scribo et le père Godo. Ces deux hommes le consultèrent également pour l'exploitation de leur ferme de *la Loge*, qui est située dans le territoire de Sacy, et ils recevaient ses avis désintéressés avec la plus grande reconnaissance. Ils eurent quelquefois ensemble des disputes de controverse : mais elles furent toujours accompagnées de tant de politesse, de part et d'autre, que l'intimité n'en fut point altérée ; au contraire l'un des deux, le père Scribo, dit plusieurs fois à mon père ces paroles remarquables : « Avec votre conduite, « mon ami, tous les sentiments sont bons ; entendez-vous ? « tous les sentiments sont bons. » Ce père Scribo était lui-même un homme exemplaire ; il avait le cœur excellent : il obligeait tous ceux qu'il pouvait obliger ; et lorsque cela passait son pouvoir, on voyait sur son visage une si véritable douleur, qu'on s'en retournait content de lui, même avec un refus.

Quant au père Godo, quoique parfait honnête homme, il était un peu moins populaire ; mais cela venait de son éducation : il était gentilhomme, et avait été élevé dans la hauteur ; cependant sa familiarité avec Edme était celle d'un bon frère avec son frère. Aussi en était-il si tendrement aimé, que les jours où ils se voyaient, étaient comme des jours de fête pour toute notre maison.

Des personnes un peu ardentes lui ont quelquefois reproché ces liaisons. Edme Restif n'y fit pas d'autre réponse, que de les prier instamment de se trouver à une de ces entrevues ; et il eut la satisfaction de se voir donner

une entière approbation. Il eut même la plus flatteuse, celle de M. de Caylus, qui, parfaitement instruit de sa conduite en cette occasion, lui dit un jour, qu'il avait raison de vivre en frère avec tous les hommes, et que certaines gens devraient bien en faire autant, pour leur repos et celui des autres (1).

Edme Restif dut beaucoup à ses conversations fréquentes avec les deux Procureurs Jésuites : le père Scribo surtout l'avait accoutumé à raisonner, et lui avait insinué les principes d'une saine philosophie. Il lui fit prendre une idée juste des choses les plus préconisées, des abus, des préjugés, des devoirs sociaux en tout genre. Edme ne fut pas possesseur inutile de ces lumières : il les communiquait à sa famille dans ses entretiens du soir. Je lui dois en particulier le peu de philosophie qu'on trouve dans mes Écrits : surtout le nerf et l'enthousiasme que je me propose de mettre dans une production qui m'occupe depuis longtemps, intitulée le HIBOU SPECTATEUR (2) entreprise pour démasquer le vice, indiquer les abus, détruire les fausses terreurs et secouer les préjugés. Après ses enfants, mon père s'appliquait à instruire et à former le cœur à ses garçons de charrue, qui, étant destinés à être un jour des pères de famille, lui paraissaient des êtres de la plus grande importance. Presque tous en ont profité ; particulièrement Germain, cet excellent garçon de charrue, qui, depuis, a été un des principaux habitants du village de Sacy.

Un jour que mon père labourait avec Germain dans la

---

(1) Personne n'était plus tolérant que M. de Caylus ; mais tout le monde ne lui ressemblait pas, dans ceux qu'il honorait de sa confiance.

(R.)

(2) Il s'agit des *Nuits de Paris ou le Spectateur nocturne*. Les 15 premières parties de cet ouvrage furent publiées en 1790, « chés Guillot, rue des Bernardins ». La seizième ne parut qu'en 1794.

vallée de la Farge, la conversation tomba sur les impositions publiques, et sur ce que chaque particulier doit à l'État. — « Que nous serions heureux sans les tailles ! » venait de dire Germain. — « Tu n'y penses pas, mon « garçon ! » répondit mon père ; « sans les impositions, « ni toi, ni moi, ne labourerions ce champ tranquille-  
« ment ; nous ne nous délasserions pas ce soir en sûreté  
« dans notre maison ; nous ne pourrions compter ni sur  
« nos moissons, ni sur nos vendanges, et nous serions  
« forcés d'être tous les jours sous les armes pour notre  
« défense et notre conservation particulières. Mon pauvre  
« Germain, il est une chose dont il faut que nous soyons  
« tous bien convaincus : c'est que nous ne payons les  
« impositions, que pour être possesseurs tranquilles de ce  
« que nous avons ; c'est avec l'argent des impôts que le  
« prince soudoie les troupes, ou fait construire des vais-  
« seaux ; qu'il négocie pour éviter des guerres ; qu'il fait  
« administrer la justice ; qu'il récompense les hommes  
« utiles par leurs belles actions, par leur génie, ou par  
« leurs découvertes ; qu'il encourage les sciences, les arts  
« et les métiers susceptibles de perfection. Les impositions  
« sont aussi nécessaires à un royaume, qu'il l'est de donner  
« du pain à nos enfants : nous plaignons-nous d'être obligés  
« de les nourrir ? Que dirais-tu, Germain, si, quand le  
« froment que nous semons aujourd'hui sera mûr, un  
« ennemi venait le moissonner et tout enlever ? N'aime-  
« rais-tu pas mieux que nous eussions donné la moitié de  
« la récolte à un homme fort, qui aurait défendu notre  
« champ ? Or, cet homme fort que nous payons pour dé-  
« fendre nos champs, nos biens, nos vies, et celles de nos  
« femmes et de nos enfants, notre liberté, c'est le Roi.  
« Vois, Germain, si nous payons trop cher de si grands  
« bienfaits ? nous devons ici plus que les provinces fron-



« tières, parce que nous sommes plus tranquilles, etc.  
« Voilà ce qu'il faut dire à tes camarades, mon enfant.  
« afin qu'ils bénissent le Roi, qu'ils aiment la patrie, et  
« qu'ils ne se trouvent pas malheureux de payer les  
« tailles, les gabelles, et tous les autres droits, quand ils  
« seront mariés. »

Je tiens ceci de Germain lui-même, qui goûta cette doctrine, et qui en a fait la base de sa conduite.

En 1727, mourut Anne-Marguerite Simon, la plus digne des mères. Quand elle sentit sa fin approcher, elle dit à son fils d'avertir ses trois filles. L'ainée était mariée à Aigremont, et les deux autres à Nitry : cette nouvelle les affligea sensiblement, surtout Magdelon, qu'Edme Restif appelait sa sœur de cœur, parce qu'ils se ressemblaient par les dispositions. Lorsqu'elles furent arrivées, Anne-Marguerite fit mettre d'un côté son fils et Magdelon, Anne et Marie de l'autre.

— « Mes chers enfants, » leur dit-elle, « je vais rejoindre votre père. J'ai une ferme espérance de le revoir heureux, dans le sein de Dieu, où je lui rendrai compte de la conduite de ses enfants. Vous, ma chère fille aînée, que Dieu vous bénisse, ainsi que vos enfants ! ce ne sont que des filles ! rendez-les bonnes et douces, autant que travailleuses ; elles n'ont besoin que de cela : douceur et travail ; il ne nous faut que cela en ménage, dans nos campagnes ; instruisez-les d'exemple, surtout à présent que les voilà qu'elles deviennent grandes : me le promets-tu, ma chère Nannette ? — Oui, ma bonne mère. — Sois bonne aussi, ma fille, et que vos querelles entre ton mari et toi, quoique peu de chose, ne troublent pas ma cendre.

« Vous, Magdeleine, Dieu vous accorde des enfants ! je suis si contente des miens, que j'en désire à ceux que

« j'aime, surtout à ceux qui sortent de moi. Console ton  
 « frère, après ma mort, et qu'il retrouve toujours en toi  
 « Anne-Marguerite Simon, sa mère, qui l'aimait tant!  
 « Chéris tes sœurs, et si tu n'as point d'enfants, que les  
 « leurs soient les tiens, et si personne ne dit de toi : Notre  
 « bonne mère, qu'on dise : Notre bonne tante !... Dieu te  
 « bénisse, ma chère fille !

« Toi, ma pauvre Marie, tu es la plus jeune de mes en-  
 « fants : je te recommande d'avoir de la maturité, de ne  
 « pas te conduire en étourdie : tu es vive, ce n'est pas  
 « vice, c'est qualité, si on sait bien se gouverner. Je te  
 « recommande de respecter tes sœurs aînées ; de regarder  
 « Magdelon, qui est dans le même lieu que toi, comme  
 « ma lieutenant à ton égard : promets-moi d'être docile  
 « à ses avis, après ma mort ? — Je vous le promets, ma  
 « chère mère. — Ma très chère fille, ton mari a quelque  
 « chose à souffrir de toi ; c'est un bon et honnête homme ;  
 « ton fils est un aimable enfant, et l'on voit déjà, dans la  
 « tendresse de l'âge, qu'il sera d'un bon caractère : cultive  
 « ces bonnes dispositions, ma chère fille : un fils est le  
 « second mari des mères ; mais c'est un mari respectueux.  
 « Voyez votre frère (que Dieu bénisse à jamais, amen !) il  
 « a été l'appui et la consolation de ma vieillesse ; il me  
 « fermera les yeux, il me pleurera, comme il m'a aimée,  
 « et il me réunira dans le même tombeau avec son digne  
 « père, mon respectable mari, comme il nous a réunis de  
 « tout temps dans son cœur...

« Mes chères filles ! le voilà, ce digne frère ! n'êtes-vous  
 « pas glorieuses d'être ses sœurs ? Qu'a-t-il fait, qu'a-t-il  
 « dit, depuis qu'il a l'usage de la raison, qui n'ait tourné  
 « à notre honneur et avantage ? Révérez-le tendrement ;  
 « c'est le lieutenant de votre honorable père... Vous sa-  
 « vez, mes chères filles, comme il en agi avec moi : il n'a

« point voulu toucher à son patrimoine, mais il m'a tout  
 « laissé, pendant tous les jours de ma vie. Tout ce qu'il  
 « a, il ne le doit qu'à son travail, et le meilleur des fils a  
 « été, jusqu'à ce jour, comme s'il avait été jeté sur la  
 « terre tout nu : j'en ai senti une vive peine ; et il m'aurait  
 « obligée, s'il avait voulu prendre son bien. D'un autre  
 « côté, ma pauvre âme était réjouie, et je me disais  
 « avec liesse : — Je dirai à Pierre, dans l'heureuse vie,  
 « comme son digne et respectueux fils en a agi avec sa  
 « mère ; et j'augmenterai encore son éternel bonheur...  
 « Cette douce et consolante pensée me rend la mort  
 « agréable ; je m'en fais une fête ! je quitte mes enfants ;  
 « mais c'est pour aller rejoindre leur père. »

— « Je le crois bien. » dit Edmond, en suffoquant de sanglots, « que vous vous faites une fête de la mort ! Il n'est  
 « jamais sorti de votre cœur que de bons désirs et de  
 « bonnes pensées, et de votre main que de bonnes œuvres ;  
 « mais, nous ! nous voilà orphelins de notre mère ! après  
 « avoir perdu notre gloire et notre couronne dans notre  
 « père. »

Et regardant ses sœurs qui pleuraient :

— « Oui, pleurons ! nous ne dirons plus : Mon père,  
 « ni ma Mère ; ces noms si doux ne seront plus faits pour  
 « nous !... »

— « Écoute donc, mon fils, » interrompit Anne-Mar-  
 guerite, avec une sorte de sourire familier, comme si elle se  
 fût bien portée, « vous direz, Mes enfants, ma fille, mon  
 « fils : et ces noms-là sont bien doux aussi. Bénissons  
 « Dieu ! car il faut finir : et jamais fin la plus enviée va-  
 « lut-elle la mienne ? Je vous la souhaite à tous, mes très  
 « chers enfants. »

Elle mourut quelques jours après. Son corps fut porté  
 pendant les trois quarts de lieue de chemin de Sacy à

Nitry, par ses quatre enfants, son fils et ses trois gendres ; une fausse délicatesse ne les empêcha pas de rendre à leur mère ce devoir filial ; et le précieux fardeau ne fut touché que par eux seuls, et par leurs enfants, qui suivaient, tous habillés en blanc, symbole de leur candeur.

Je n'oublie aucun de ces traits, qui peignent la vraie piété filiale, réduite à de pures grimaces dans les villes. Ces mœurs simples, si conformes à celles des premiers âges, tiennent plus à l'innocence et aux bons principes, qu'on ne le croit. C'est peut-être à l'extinction de tous les anciens usages, qu'est due notre dépravation actuelle... ou plutôt c'est la dépravation qui a éteint nos anciens usages.

A la fin de 1728, Edme Restif apprit la mort de Rose Pombelins : il dit à cette occasion : — « Je suis jeune encore, et me voilà déjà comme le père Bras-d'argent, » faisant allusion au discours de ce vieillard, rapporté plus haut. Il prit le deuil, et le porta pendant deux ans, en mémoire du père et de la fille.

En 1729, Edme Restif devint l'homme des trois seigneurs, et administra la terre en leur nom. Ce fut ce surcroît d'occupations, et l'incapacité de ses enfants (son fils aîné était au séminaire) qui amena le second mariage : cependant il n'eut lieu qu'en 1733.

Avant d'en venir à cette époque, il faut faire connaître cette seconde femme, qui, suivant l'usage, ne fut pas aimée de ses beaux-enfants, et n'eut personne de son parti dans le village, parce qu'elle était étrangère. C'est ma mère : mais en parlant d'elle avec tout le respect que ce nom sacré m'impose, je serai néanmoins absolument impartial. Heureusement, pour la louer, je n'aurai besoin

que d'exposer les principaux faits après son mariage, et sa conduite constante, sans craindre qu'on puisse me donner le démenti.

BARBE FERLET DE BERTRO est née à Accolay, petit bourg situé à la jonction des rivières d'Yonne et du Cure, en 1706. Son père, Nicolas Ferlet, descendu d'une très bonne famille, était un excellent homme; sa probité, la douceur de son caractère et sa piété le faisaient chérir de toute la paroisse. Son épouse, mon aïeule, mourut fort jeune; il s'était remarié, mais à une bonne femme, qui regarda comme siennes deux filles de son mari.

Ma mère était la plus jeune : c'était une blonde de la plus aimable figure, mais d'une pétulance que l'éducation ne réprima pas (1). C'était l'enfant gâté de la maison. Son père la chérissait, séduit par sa figure, et lui passait tout. Sa belle-mère, plus indulgente encore et portant la bonté beaucoup plus loin sans doute qu'elle n'aurait fait pour sa propre fille, admirait jusqu'aux défauts de sa chère *Bibi* : aussi la maison était-elle gouvernée par cette jeune tête, et la sœur aînée, fille sérieuse et d'un grand bon sens, n'y avait qu'une très légère influence. La pauvre *Bibi* a payé cher dans la suite cette petite domination précoce !...

Le premier échec que reçut son bonheur, vint d'un accident causé par son étourderie. Comme *Bibi* était gaie, enjouée, elle avait beaucoup de bonnes amies : toutes ces jeunes filles se rassemblaient le soir chez elle pour la veillée, où tout ce qui venait au nom de *Bibi* était bien

---

(1) « Ma mère réunissait au même degré la vivacité de l'esprit, la bonté du cœur, et la beauté du corps. Quoique blonde, elle était vive jusqu'à la pétulance; mais elle savait se réprimer jusqu'à la douceur. »

*Monsieur Nicolas*, éd. Michaud, t. I, p. 2.

reçu de ses parents. C'était d'ailleurs un amusement pour le père Ferlet, de voir cette jeunesse que sa fille surpassait en agréments, et pour laquelle toutes marquaient de la déférence. Un soir d'automne, qu'on avait beaucoup teillé de chanvre, et fait des contes qui avaient fort amusé (1), Bibi, accablée de sommeil, et pressée d'aller se coucher, ne voulut pas qu'on jetât les chènevottes dehors. Les représentations de sa sœur ne furent pas écoutées; on se mit au lit. Mais on était à peine endormis, qu'une flamme horrible sortit tout d'un coup de ce tas de chènevottes, et mit le feu à la maison. Le père Ferlet et sa famille ne purent sauver que leurs vies : ils s'échappèrent nus en chemise. Cet accident diminua beaucoup leur aisance, et ils ne s'en relevèrent jamais : la maison fut consumée, les meubles, antiques à la vérité, mais fort beaux, le linge, les habits, les titres, l'argenterie, tout fut perdu : le trouble du père Ferlet, accablé de sa douleur, ne lui permit pas de veiller à rien, ni de sauver les débris de sa fortune. Il engagea ses terres pour rebâtir sa maison, etc.

Son plus grand chagrin et celui de son épouse (ils l'ont dit souvent), c'était de ce que l'accident venait de la faute de leur chère Bibi, et de ce qu'elle en était inconsolable.

Ce terrible coup du sort s'étendit beaucoup plus loin

---

(1) J'en ai rapporté deux, dans le *Nouvel Abeilard* : le troisième, intitulé *O'Ribeau*, quatre parties in-12, paraît depuis Mai 1785. (R.)

LES VEILLÉES DU MARAIS ou histoire du grand prince Oribeau, roi de Mommonie, en pays d'Evenland; et de la très vertueuse princesse Oribelle de Lagonia : Tirée des anciennes Annales irlandaises, et récemment translâtée en français, par Nichols-Donneraill du comté de Korke, descendant de l'auteur.

Imprimé à *Waterford*, capitale de Mommonie, 1785. Ce livre fut réédité en 1791 chez la veuve Duchesne, avec ce nouveau titre : L'INSTITUTEUR D'UN PRINCE ROYAL, suivi d'un ouvrage irlandais intitulé *O'Ribeau et O'Ribelle*.

C'est un roman à clef dans le genre de ceux de Crébillon fils.

encore. L'aisance du père Ferlet diminuée, une dame Pandevant, aussi de la maison de Bertro, fort riche, et qui aimait beaucoup Bibi, la fit demander à ses parents. On gémit, on pleura; mais l'intérêt de la *chère enfant* exigeait qu'on se privât d'elle. On s'en priva donc, et Bibi alla demeurer à Auxerre chez sa parente, qu'elle suivit à Paris.

M<sup>me</sup> Pandevant y plaça la jeune Ferlet auprès de la Princesse d'Auvergne, qui lui avait témoigné beaucoup d'affection. Elle y serait demeurée jusqu'à la mort de cette princesse, sans l'événement que je vais rapporter.

Bibi, transplantée tout d'un coup à Paris, sans avoir eu le temps de sentir la différence des mœurs de cette grande ville à celles de son village, y essaya différentes attaques, causées par sa figure et par sa vivacité. Tous ceux qui l'approchaient devenaient ses amants; mais, incapable d'attachement, elle riait de leurs soupirs, ou si elle faisait attention à eux, ce n'était qu'à raison de l'établissement qu'ils pouvaient lui procurer (1).

Dans le nombre, il se trouva un homme d'environ quarante-cinq ans; d'une belle figure, d'un caractère aimable, jouissant d'une fortune honnête, et d'une famille connue. Cet homme s'annonça tout d'un coup à la jeune personne, comme prétendant à sa main. Bibi le trouva ce qu'il lui fallait (car elle voulait une maison faite), et le pria de s'adresser à M<sup>me</sup> Pandevant. Enchantée des avantages que cet homme faisait à sa protégée, la dame accueillit le prétendant. Le mariage fut conclu en huit jours. Immédiatement

---

(1) Un seul fit impression sur son cœur, mais il ne s'en aperçut jamais : il se nommait *Chambonnet*, d'une ancienne et noble famille, alliée de celle de ma mère, et qui a donné des chevaliers du Temple : mais elle est si pauvre aujourd'hui, qu'en 1754, il y avait un de ces *Chambonnet*, teinturier à Auxerre.

ment après la célébration, les deux époux allèrent demeurer en province. Bibi, devenue M<sup>me</sup> Boujat, eut un fils, que son mari mit en nourrice à Pourrain, à dix lieues de sa résidence, quoiqu'il y eût des nourrices dans le pays.

Un jour que M. Boujat était parti de grand matin, pour aller voir son fils, disait-il, sa jeune épouse vit entrer chez elle une dame d'environ cinquante ans; son air inspirait le respect, quoiqu'il fût plein de douceur et de bonté. Elle demanda M. Boujat. — « Il est en campagne, Madame. — Loin, Mademoiselle? — A dix lieues d'ici, Madame. — voir notre fils qui est en nourrice. — Quand sera-t-il de retour? — Il reste ordinairement plusieurs jours; parce qu'en même temps il va à Auxerre pour ses affaires. — Y a-t-il longtemps que vous êtes mariée? — Dix-huit mois, Madame. — Comment avez-vous fait la connaissance de M. Boujat? — C'est chez ma cousine Pandevant, Madame: c'est elle qui a fait notre mariage. — Ha!... c'est sous l'autorité d'une parente?... Cela change les choses. — Comment donc, Madame? je crois que cela ne change rien du tout? — Pardonnez-moi, Madame. Vous avez un fils? — Oui, Madame, Ha! il est charmant! Je ne l'ai encore vu qu'une fois; mais je brûle d'envie de le revoir. »

La dame fit un profond soupir.

— « Mon Dieu, Madame, pardonnez. Je ne vous ai pas invitée à vous asseoir... Vous connaissez mon mari, Madame! — Beaucoup, je vous assure. — Cela me fait plaisir: c'est un aimable homme et j'en suis bien contente. Ses complaisances pour moi n'ont pas de bornes... »

La dame soupira encore, et l'on vit des larmes prêtes à couler.

— « Je le crois, Madame: vous êtes jeune, vous êtes



« charmante; vous lui avez donné un fils... — Ho! si  
« vous saviez comme il l'aime! il en est fou! il ne parle  
« que de son fils. — Je vous crois, je vous crois, Ma-  
« dame... Connaissez-vous M. Boujat longtemps aupara-  
« vant votre mariage? — Cela s'est fait en huit jours. —  
« Sur quelle paroisse de Paris? — Saint-Eustache... Ma-  
« dame va se rafraichir? — Non, Madame; on m'attend  
« — Vous avez de la compagnie? — Oui, Madame. —  
« Ce sera surcroit de plaisir, et vous ne sortirez qu'après  
« m'avoir fait l'honneur... — Cela est impossible. »

Pendant que la dame répondait cela, Bibi parlait à l'oreille de sa cuisinière, qui alla prier trois personnes qui étaient restées à la porte, dans une chaise, de vouloir bien entrer. C'étaient trois parents de la dame. L'air singulier dont ils regardèrent Bibi, qu'ils traitèrent de *Mademoiselle*, ne lui fit pas faire la moindre réflexion. Hé! qu'aurait-elle pensé? Pouvait-elle imaginer le malheur suspendu sur sa tête? D'ailleurs, étourdie comme elle était, s'apercevait-elle de rien, et donnait-elle aucune conséquence à l'air qu'on avait?

La dame parla pendant quelque temps à l'oreille des trois hommes, pour leur rendre toute la conversation. Cela n'était pas au moins très poli; mais Bibi, pendant ce temps-là, faisait servir une collation. C'est la coutume des campagnes, où cette hospitalité si vantée des Anciens est toujours en usage, parce qu'elle y est absolument nécessaire : ce n'est qu'à Paris qu'on en parle avec admiration, comme d'une coutume surannée ou étrangère.

Après que la dame et ses compagnons eurent tenu un petit conseil, ils sortirent sans s'expliquer.

Restée seule, Bibi réfléchit, et fut extrêmement étonnée. Elle apprit de sa servante, que les quatre personnes par-

laient avec beaucoup de chaleur, en remontant dans leur voiture, que la dame avait dit :

— « Elle est dans la bonne foi ; que vouliez-vous que je disse ? Ensevelissons cette affaire, mes chers parents, au nom de Dieu, ensevelissons-la ! »

Ces discours surprirent encore davantage l'infortunée Bibi, qui n'ayant rien à se reprocher, tâcha de se tranquilliser jusqu'à l'arrivée de son mari.

Il devait rester huit jours absent ; mais on le vit arriver le lendemain avant midi. Il entra d'un air ému. Mais s'apercevant, à l'air dont sa femme le reçut, qu'elle n'était instruite de rien, il se hâta de se remettre.

— « Ma chère, » lui dit-il, « une affaire indispensable m'appelle à Paris ; nous partons demain : préparez-vous. Je vais de mon côté tout mettre en ordre. »

Bibi se prépara au départ, tout en racontant à son mari la visite singulière qu'elle avait reçue la veille. Au portrait qu'elle fit de la dame à M. Boujat, il reconnut son épouse : car cet homme était marié. Éperdument amoureux de Bibi, qu'il avait vue à Auxerre, mais sans lui avoir parlé, il l'avait suivie à Paris, y avait pris le nom d'un de ses frères, mort depuis longtemps dans le Nouveau-Monde, avait épousé celle qu'il aimait, et l'avait amenée dans le village de Sacy, qui, étant écarté des grandes routes, et cependant à portée de ses affaires, lui paraissait un asile assuré. Il y portait son vrai nom de famille, sous lequel on ne l'avait jamais connu à Auxerre ni aux environs. Les raisons qui l'avaient dégoûté de son épouse, c'est d'abord qu'elle était plus âgée que lui ; ensuite, il n'en avait point eu d'enfants et il brûlait d'envie d'en avoir : enfin, l'amour, cette passion impérieuse, qui, lorsqu'elle est directement opposée à la vertu, produit des vagues tumultueuses qui lui font faire naufrage.

On se prépara donc à partir pour Paris. Mais le soir même, dans le silence de la nuit, on vint frapper à coups redoublés. Un domestique ouvrit, sans attendre l'ordre de son maître, qui, dès qu'il fut éveillé, sauta du lit et s'arma de deux pistolets. A l'instant où il ouvrait sa porte, il vit paraître sa femme et ses trois parents. Il fut confondu. Les hommes lui firent les reproches les plus vifs accompagnés de menaces violentes. L'épouse pleurait. L'infortunée Bibi, instruite par cette scène de l'abîme où elle avait été plongée, qui voyait toutes ses espérances s'évanouir, l'infortunée Bibi était au désespoir. Elle avait de l'ambition; ce motif seul l'avait déterminée au mariage : des amants jeunes et tendres n'avaient eu aucun pouvoir sur son cœur : qu'on juge de sa situation ! Elle se lève à demi nue, et vient se jeter aux genoux de la dame.

— « Je suis innocente pour tout le monde, » lui dit-elle, « aux yeux de Dieu même; mais je suis coupable « pour vous, je le sens. Pardonnez-moi des torts involon-  
« taires, et ne confondez pas l'innocence avec le crime. Je  
« ne demande point à garder votre mari : je ne demande  
« que l'honneur, et de n'être pas traînée avec lui devant  
« les tribunaux; que l'on n'y entende pas retentir mon  
« nom : mon père en mourrait de douleur; ayez pitié de  
« ses cheveux blancs, et de ma jeunesse ! »

La dame l'embrassa en la relevant. Ses larmes eurent tant de pouvoir (que ne peut la beauté!) qu'elles touchèrent les trois hommes eux-mêmes, malgré leur fureur. On cessa d'injurier; on se plaignit; ensuite, on conversa. La dame prit sa rivale en amitié; et cela fut porté au point, lorsqu'elle la connut parfaitement, qu'elle l'adopta en quelque sorte pour sa fille. Jamais amitié ne fut plus sincère; jusque-là que, si les lois l'eussent permis, elle aurait laissé subsister le mariage. Mais ce fut encore mieux lors-

qu'elle eut vu l'enfant. Elle voulut elle-même en prendre soin, et elle renouvela ce beau trait d'une reine Élisabeth de Portugal, qui élevait sur ses genoux les enfants des maitresses du roi, son époux. On tint le honteux mariage enseveli. Bibi abandonna son sort à M<sup>me</sup> Boujat, et demeura auprès d'elle, comme avec sa mère; le secret fut gardé, même avec le père Ferlet. Mais on sent que M. Boujat ne vit plus, ni son épouse légitime, ni celle qu'il avait trompée.

M<sup>me</sup> Boujat mourut au bout de deux ans; et pour marquer la sincérité de ses dispositions à l'égard de Bibi et de son fils, elle leur laissa tout ce qu'elle pouvait leur laisser, même des biens-fonds. M. Boujat, devenu veuf, fit faire des propositions à Bibi par M<sup>me</sup> Pandevant, chez laquelle elle s'était retirée avec son fils. Cette dame conseilla le mariage à sa pupille, et celle-ci consentit à tout ce qu'on voulut. Elle épousa donc une seconde fois M. Boujat, avec lequel elle vécut heureuse (car il l'adorait), jusqu'à la mort de cet homme, arrivée en 1732.

C'est au récit que m'a fait ma mère, de la manière heureuse dont elle avait vécu avec un mari presque sexagénaire, que je dois les idées neuves que j'ai insérées dans mon petit roman du *Quadragénaire* (1), sur les mariages tardifs des hommes avec des filles de la première jeunesse : j'ai acquis depuis de nouvelles preuves de la vérité de ce sentiment, qui est fondé dans la nature. En effet, les quarantenaires n'ont de goût que pour les jeunes personnes : ce goût n'est pas une suite de la corruption ; car il existe également chez les nations sauvages. D'un

---

(1) LE QUADRAGÉNAIRE OU L'ÂGE DE RENONCER AUX PASSIONS, ouvrage utile à plus d'un lecteur. *A Genève, et se trouve à Paris, chez la veuve Duchesne, libraire, rue Saint-Jacques, au Temple du Goût, 1777.*



LA BIGAMIE.

*Je suis innocente pour tout le monde, mais je suis coupable  
pour vous. (Page 183.)*

autre côté, les trois-quarts des femmes n'ont pas un besoin pressant du physique de l'amour; et elles trouvent tant d'avantages moraux dans la société d'un homme mûri par l'expérience, que leur situation avec un jeune homme est de beaucoup inférieure. J'ai toujours entendu, avec le plus grand plaisir, la peinture que me faisait ma mère de la vie qu'elle avait menée avec M. Boujat. Ces entretiens sont utiles, et forment la jeunesse. Mais il faut que la femme ait le cœur innocent.

Dès que M. Boujat eut fermé les yeux, d'avidés collatéraux se préparèrent à découvrir le vice de la naissance du jeune Boujat. Sa mère, tremblante, éperdue, fut représentée comme ayant été concubine volontaire... Je décrirais toutes ces horreurs, si j'étais fils d'une autre femme...

M<sup>me</sup> Boujat alla déposer sa douleur dans le sein du pasteur, Messire Antoine Foudriat; mais ce jeune curé se défia de lui-même, en traitant avec une femme jeune et séduisante: il voulut qu'Edme Restif fût présent à leurs conférences. La jeune dame fit son histoire, en administra les preuves par les lettres de la première femme de M. Boujat, et par d'autres de plusieurs personnes de la famille de son mari, qui l'avait prise en affection, surtout d'une proche parente de M. Boujat, qui demeurait à Chitry. Le pasteur et le lieutenant, place qu'Edme Restif avait alors, conçurent pour elle la plus grande estime et l'aidèrent de tout leur pouvoir.

Mais l'acharnement des héritiers était indomptable contre une veuve et jolie, qui, adorée de son mari, les avait quelquefois, de son vivant, traités avec hauteur. Ils rompirent toutes les mesures du pasteur pour éviter l'éclat. Un jour, désespéré de cet entêtement, il prit Edme Restif par la main:

— « Mon cher ami, nous la connaissons comme si elle

« était notre sœur? ces gens-là la feront mourir, et c'est  
« ce qu'ils demandent : vous êtes veuf; épousez-la, et  
« vous mettez à tous ses droits : votre place et votre ré-  
« putation imposeront à ces malheureux, et la considéra-  
« tion dont vous jouissez rangera tout le monde de son  
« parti; votre haute réputation de probité fera taire les  
« bruits injurieux; elle vous devra l'honneur, et vous  
« aurez une épouse aimable, qui vous rendra heureux.  
« Vous êtes trop jeune pour un éternel célibat : c'est un  
« pesant fardeau, pour un homme réglé dans ses mœurs,  
« qui n'a rien perdu par les excès d'aucun genre! Voilà  
« mon sentiment, et de plus, la prière que vous fait un  
« homme tout à vous... Je dispose de vous, Madame, »  
dit-il à la jeune veuve; « mais c'est en faveur d'un si  
« honnête homme, que je suis sûr que vous ne me démen-  
« tirez pas. »

Le plus embarrassé, en cette occasion, était Edme Restif. Il voyait devant lui, presque à ses genoux, une jolie femme éplorée, qu'il pouvait mettre à couvert de mille désagréments : la compassion parle fortement aux cœurs généreux; son ami le pressait vivement, et par de puissants motifs : il ne refusa pas; mais il demanda du temps pour se déterminer.

— « Oui, je vous donne vingt-quatre heures, » dit le curé; « encore, est-ce parce que cela ne retardera rien.  
« Dimanche, un ban; dispense des deux autres; mariés à  
« quatre heures du matin, le premier jour possible. »

Edme Restif sortit de cette entrevue, rêveur. Sept enfants! Mais c'est la jeune femme que cela devait effrayer, et non pas lui. Par générosité, il résolut de la refuser, et de tout employer pour la servir. Il alla même en parler à son beau-père sur ce ton. Thomas Dondaine fut effarouché de l'idée seule de ce mariage. Il fulmina, et dès le lende-

main, il fit faire un inventaire en faveur de ses petits-enfants. Edme Restif n'en parut point affecté, au contraire : voyant les droits de ses enfants en sûreté, considérant l'avantage que sa fortune et la leur pouvaient retirer d'un second mariage avec une femme qui avait beaucoup de droits certains, il retourna chez le curé, moins décidé à refuser.

Dès que le pasteur le vit, il s'empara de lui, et ne le quitta pas qu'il n'eût arraché son consentement. Les articles furent même dressés... Le mariage se fit dans le temps que Messire Antoine Foudriat avait fixé.

L'effet que le pasteur avait attendu de ce mariage fut aussi heureux qu'il l'avait présumé. La calomnie ferma ses cent bouches ; les héritiers devinrent traitables ; il n'y eut point de procès, et tout se termina par le ministère du notaire.

Edme Restif ne fut pas plutôt marié, qu'il sentit qu'il avait bien fait. Le désordre de l'intérieur du ménage était inconcevable : plus de linge, ni de corps, ni de table, etc. Depuis la mort de sa bonne mère, il ne goûtait plus aucune des douceurs de la vie ; abandonné pour ainsi dire à lui-même, il sentait un malaise et une mélancolie qui prenaient insensiblement sur sa santé.

Sa nouvelle épouse, tandis qu'il s'occupait à recueillir ses biens, rétablissait l'ordre et l'abondance dans le ménage. Elle voulut gouverner des filles déjà grandes, accoutumées à l'indépendance : elle n'y réussit pas, et elle souffrit, en cette occasion, du vice de son éducation personnelle : n'ayant jamais été contredite, elle alla sans doute trop loin ; mais ce fut lorsqu'on eut passé les bornes avec elle. Cependant, jamais le mari ne s'aperçut de ces dissensions domestiques. Sa femme reprenait un air serein, dès qu'il paraissait, et ne se plaignait que rarement. Ce fut



une autre personne qui instruisit le père de famille de ce qui se passait chez lui. C'était après ma naissance; car je suis le premier fruit du second mariage de mon père. D'autres enfants me suivirent presque sans interruption : de sorte qu'en 1745, Edme Restif était père de quatorze enfants vivants, huit filles et six garçons, et lorsque le jeune Boujat était à la maison, il y avait quinze personnes qui toutes disaient, Mon père et ma Mère. C'est une singularité, que ce nombre égal d'enfants des deux lits; la seule différence, est qu'il n'y avait que deux garçons du premier, et que nous fûmes quatre du second.

Une sœur de mon père (c'était Marie, la plus jeune) eut occasion de passer quelques jours à la maison : le premier et le second jour, tout le monde se contraignit; mais la patience échappa aux grandes filles le troisième dès le matin. Elles avaient tort : la tante, surprise de cet orage, prit le parti de sa belle-sœur contre ses nièces. Mais ce ne fut pas le moyen de rétablir la paix : on pleura; on dit qu'on était abandonnées de tout le monde, depuis que cette belle était venue leur enlever le cœur de leur père. Les jours suivants, la même scène recommença. Pour lors, la tante, bien convaincue que des personnes si peu faites pour vivre ensemble, se rendaient mutuellement malheureuses, prit sur elle d'en parler à son frère.

— « C'est ce que j'avais prévu, » répondit-il, « et je  
« me suis trop tôt applaudi de m'être heureusement  
« trompé : mais je sais un remède. Ce sont les grandes  
« filles qui causent tout le mal : on me demande l'ainée en  
« mariage ; le parti est avantageux, mais j'hésitais : je  
« vais la marier. La seconde souhaite d'aller en appren-  
« tissage à la ville : elle ira. Mon beau-père Dondaine me  
« demande la troisième : je la lui donnerai. Il a déjà la  
« quatrième ; je ne garderai donc ici que la plus jeune,

« qui est d'un caractère doux, et qui, d'ailleurs, n'est  
 « qu'une enfant. Quant à mes deux fils, je ne sais pas si  
 « leurs sœurs les ont mis de leur parti ; mais en tout cas,  
 « l'aîné, qui est un homme sensé, malgré sa jeunesse,  
 « fait son séminaire ; le cadet est sur le point d'y aller ; il  
 « est d'ailleurs d'un si excellent caractère, que je n'en ai  
 « rien à redouter. Voilà des arrangements naturels. Mais,  
 « mais croyez, ma sœur, que si je m'étais trouvé dans une  
 « autre position, j'aurais su parler en père, en maître, et  
 « mettre à la raison toutes ces petites personnes. Elles  
 « abusent de ma bonté ! Dites-leur que si Pierre Restif  
 « vivait (Dieu lui fasse paix !) et qu'à son âge, il apprit  
 « leur conduite, il viendrait ici, et les traiterait de ma-  
 « nière à les faire trembler ! Lui, qui ne pouvait souffrir  
 « que des filles, avant leur mariage, eussent un sentiment,  
 « un avis, un ton de voix assuré ; qu'elles prononçassent  
 « jamais un *oui*, ou un *non* (1) ! Dites-leur tout cela, et  
 « que je prendrai l'esprit de mon père pour parler : pré-  
 « venez-les, ma sœur, je vous en prie... Ce serait les  
 « mal servir, que de souffrir leur irrévérence, et mes en-  
 « fants me sont trop chers, pour que j'approuve leurs  
 « défauts. »

Ce discours fut fermement rendu aux jeunes personnes, et les fit trembler : mais Edme Restif n'en exécuta pas moins son plan ; et par ce moyen, la paix fut rétablie pour toujours.

---

(1) J'ai ouï dire souvent à ma tante Magdeleine, que lorsqu'elle et ses sœurs étaient filles, jamais elles ne répondaient que par ces mots : *Je croirais ; Il semblerait ; Si telle chose était*, un ton décidé leur aurait attiré sur-le-champ une correction rigoureuse de la part de leur père. Je crois cette conduite sage : au moins à en juger par ce qui est arrivé dans ma propre famille, comme on le verra ; il n'y a pas dans la nature d'être plus révoltant qu'une fille décidée : c'est un monstre. (R.)

Le lendemain, après que sa sœur eut parlé, il fit assembler toute sa famille, et tint ce discours, en s'adressant successivement à ses filles :

— « J'ai appris, d'hier seulement, qu'il régnait dans  
« ma maison un trouble scandaleux, et que l'insubordina-  
« tion y était portée au point qu'on n'y reconnaissait  
« plus d'autorité. Si j'avais choisi, pour m'y représenter,  
« la fille d'un mendiant, et que je voulusse qu'elle exer-  
« çât mon autorité, ne fût-elle que servante, j'entendrais  
« que ses ordres fussent exécutés avec respect, et sans la  
« moindre discussion : mais c'est à mon épouse, c'est à  
« la moitié de moi-même que l'on résiste; c'est à mon  
« choix qu'on ose s'en prendre! Hé! qui? Des filles, dont  
« le rôle ne doit être que la modestie et la soumission!  
« Vous mériteriez que je fisse, et sur l'heure, un exemple  
« capable d'épouvanter toutes les effrontées qui ne savent  
« pas demeurer à leur place. Mais les prières de celle que  
« vous avez eu l'indignité d'outrager, me retiennent en-  
« core... Vous, Anne, n'avilissez pas le nom de votre  
« grand'mère (Dieu la garde en son sein!) que vous por-  
« tez... Vous, Marie, dont la figure heureuse devrait an-  
« noncer une âme bonne et douce, prenez garde que je ne  
« vous traite avec d'autant plus de rigueur, qu'il paraît  
« que la méchanceté est le choix de votre volonté, et non  
« un funeste présent de la nature... Vous, Marianne,  
« j'excuserais peut-être votre caractère étourdi, si vos  
« excès n'avaient été proportionnés à votre inconsidéra-  
« tion; cependant, quoique la plus emportée, vous avez  
« été moins loin que vos sœurs : triste rôle d'un père,  
« réduit à louer une de ses filles d'avoir été moins cou-  
« pable que les autres! Quant à vous, Magdelon, qui por-  
« tez le nom d'une tante que vous n'imitiez guère (Dieu  
« la bénisse et la conserve!), j'ai voulu que vous assis-

« tassiez à cette juste et paternelle réprimande, quoique  
« vous demeuriez chez votre grand-père, parce qu'il m'est  
« revenu que vous faisiez aux étrangers des discours  
« contre la compagne de votre père : c'est une indignité,  
« et jamais je n'aurais cru mon sang capable de s'y livrer.  
« Ainsi (chose horrible !) ce sont des maîtres, des juges  
« sévères que j'avais, au lieu d'enfants ! Sous quel affreux  
« point de vue ont-ils donc envisagé ma conduite ! et s'ils  
« n'ont pas osé le dire, qu'ont-ils pensé sur mon compte?...  
« J'espère que mes fils ne sont pas entrés dans cette abo-  
« minable révolte ; mais si cela était, si je l'apprenais, je  
« leur ferais sentir tout le poids de l'indignation d'un père  
« offensé, et leur punition, audacieuses créatures, servi-  
« rait à vous épouvanter. Qu'il me revienne un mot,  
« dans la suite!... Puisqu'au lieu d'un père tendre, que  
« j'ai toujours été, vous voulez un maître,... c'est un  
« maître que vous aurez... Pauvres folles ! si vous aviez  
« affaire à Pierre Restif (Dieu le bénisse à jamais !) où en  
« seriez-vous ? Demandez à votre tante ; la voilà... Mais  
« vous n'auriez pas commis cette faute, sous un tel père,  
« et tous les jours je bénis et j'admire sa sagesse. Sa juste  
« sévérité est presque toujours ce qu'il faut à un sexe in-  
« domptable, et qui ressemble au plus entêté des ani-  
« maux ; plus on lui souffre, plus il ose... Sur-le-champ,  
« et toutes à genoux, et qu'on me demande pardon à ma  
« femme et à moi de sa félonie. Qu'on ne me le fasse pas  
« répéter ! »

L'air terrible qu'il sut prendre fit tomber à genoux les quatre orgueilleuses, auxquelles leur tante dicta les excuses qu'elles allaient être obligées de faire. Mais à peine eurent-elles dit un mot, que leur belle-mère força la barrière que son mari lui opposait, et vint les embrasser et les relever...

Edme Restif ne fit faire aucune réflexion à ses filles sur cette honte de son épouse; il se retira, les laissant avec leur belle-mère et leur tante. C'est ainsi que se passa cette scène. Mais Edme Restif connaissait trop le cœur humain pour compter sur une paix durable : il exécuta sans différer le plan dont j'ai parlé. L'embarras des noces de l'ainée tint d'abord tout le monde dans le devoir et dans l'action, durant une couple de mois; ensuite le départ de la seconde pour Paris fut un autre sujet de distraction.

Pour augmenter l'union de sa famille, Edme Restif destina sa troisième fille, *Madeleine*, à *Boujat-de-la-Pointe*, fils légitimé de sa femme. Ce parti convint à la jeune personne, et si le mariage ne s'est pas fait dans la suite, lorsque Boujat, devenu homme et maître en chirurgie, eut un établissement convenable, ce fut pour des raisons étrangères aux sentiments des deux accordés (1).

Quant à ses fils, Edme Restif les voyant se destiner à l'état ecclésiastique, il ne crut pas devoir relever quelques torts qu'ils avaient eus, en prenant trop chaudement de bouche le parti de leurs sœurs. Il respecta la pureté d'esprit et de cœur que doivent avoir les ministres des autels; parce qu'étant des hommes, il n'aurait pu se dispenser d'entrer avec eux dans certains détails sur la nécessité du mariage; sur ce qu'un mari doit à son épouse; sur l'union intime qui est entre eux, union si grande qu'ils ne sont plus qu'un seul être; sur la tendresse conjugale, etc. Mais il se réserva néanmoins de leur dire un jour sa pensée, lorsqu'ils seraient des hommes faits; persuadé qu'un bon

(1) Boujat épousa Mademoiselle *Patri*, fille riche des environs de Fontainebleau, en eut un fils, et mourut à vingt-six ans, avant mon père et ma mère. L'enfant n'a pas vécu. Madeleine est morte à Courgis, célibataire et dévote, en 1775.

(R.)

curé, pour s'entremettre efficacement de la paix des familles, doit connaître certaines choses, qu'il ne peut apprendre que d'un honnête homme marié.

Je vais terminer ce III<sup>e</sup> Livre, par un trait de piété filiale, qui n'est pas étranger à l'Histoire de mon père.

Edme Restif, depuis qu'il savait combien sa femme avait eu à souffrir, cherchait à donner une leçon efficace à ses enfants du premier lit. La Providence le servit au delà de ses désirs :

En 1735, deux ans après son second mariage, il eut occasion de leur citer le plus bel exemple de piété filiale, et de respect envers un beau-père, dans la personne de *Pascal Berthier*, petit-fils du bon maître d'école de Nitry, et fils d'un filleul de mon père.

Il y avait alors, à Sacy, un vieillard nommé *Jean Dumont*, qui avait un beau-fils et deux garçons, *Pascal*, *Étienne*, *M'lo*, ou *Edme*. Jean Dumont était incommodé des suites d'une jambe cassée à la cheville, et mal remise ; mais cet homme était si laborieux qu'il allait à la charrue, dont la fourche ou l'A, comme on dit à Sacy, lui servait d'appui en labourant. Il faisait également le travail de la vigne ; on l'y conduisait sur un des chevaux de charrue, et il se traînait en tirant la *mègle*, espèce d'instrument recourbé, dont on se sert dans le pays. Il parvint ainsi à la plus grande vieillesse. Mais alors il fut incapable de travailler. Son beau-fils Pascal était tendrement attaché à Jean Dumont, qui l'avait élevé avec douceur ; mais Berthier, qui venait d'épouser une brune très féconde, était pauvre et chargé de famille ; tout son temps était pris. Il ne pouvait donner à son beau-père un jour de charrue, parce qu'il était suité avec deux autres habitants, qui joignaient leurs chevaux au sien, pour en faire une charrue ; sur trois jours, il n'en avait qu'un. Cependant, cet excel-

lent cœur voulait être utile à son beau-père; il calcula combien il lui fallait absolument de sommeil pour vivre; il trouva que trois heures suffisaient, et il allait travailler la nuit pour le vieillard; il labourait ses vignes; lui moissonnait ses blés, ensemençait même ses champs, en attendant ses vaches à la charrue, au clair de lune, pendant que son cheval se reposait. On fut longtemps sans s'en apercevoir dans le village : Jean Dumont lui-même l'ignorait, et disait que son bon ange faisait ses champs et ses vignes, durant la nuit. Ce fut Edme Restif qui s'en aperçut. Il passait un soir, en revenant de Nitry, sous une vigne de Jean Dumont. Il entend Berthier remuer la terre au clair de la lune : il s'approche doucement, et il voit Pascal donnant la façon d'hiver. — « Ho! il est bien tard, Pascal! — *Oui, Monsieur Rili! mais ç'ôt doumège d'laisser pedre ce beau clair de lune!* » Edme Restif vit tout d'un coup toute la beauté de la conduite de Pascal. — « Mon garçon! » lui dit-il, « tu es chargé de famille, et tu te tueras! — *Ho! que non! vlai quatre ans que chlai dure! et je me pourte ben... Mais, vlai l'heure de m'en aller.* » Ils s'en revinrent ensemble.

Edme interrogea Pascal. Voici la réponse de ce bon laboureur :

— « Vous savez que Jean Dumont a épousé ma mère, fille de votre fillot, *Pascal Berthier*, mon pauvre père... Que Dieu lui fasse paix et miséricorde!...

« Nous étions tout petits, ma sœur Fanchon et moi : notre mère n'avait quasi rien; lui avait des champs et des vignes, et lui dit : *« Je vous épouserai pour nourrir vos enfants. »* Et il nous a nourris, et ma mère nous disait tous les jours : — *Aimez ben Jean Dumont, qui remplace votre père!* » Et je lui répondais : — « *Oui, ma mère! vous voirez quand je serai fort!* » Il a travaillé

« tant qu'il a pu ; il a eu de la douceur pour nous, autant  
 « et plus que pour ses deux garçons, nés de lui, Je voyais  
 « ça dans ma jeunesse, et que Jean Dumont était infirme,  
 « et je me disais : « *Quand je serai grand et qu'il sera*  
 « *vieux, je ferai pour Jean Dumont ce qu'il a fait pour moi,*  
 « *et pour ma sœur, quand j'étais petit.* Ainsi vous voyez  
 « que je le dois ; surtout ses deux garçons n'étant pas  
 « forts. J'étais incapable, et il travaillait pour moi : il est  
 « incapable aujourd'hui, et je travaille pour lui. Je repose  
 « trois heures, et c'est assez ; je lui donne sur mon repos  
 « qui est à moi, et je n'ôte rien à ma femme ni à mes en-  
 « fants. »

Edme, en écoutant Pascal, sentit couler ses larmes. Quand il eut cessé de parler, il lui serra la main, et s'écria : — « Ho quelle bonne nouvelle je dois porter là-haut, au bon *Christophe Berthier*, ton grand-père, de son petit-fils ! »

En achevant ces mots, Edme Restif se trouvait vis-à-vis la porte de la Bretonne, qui est avant le village, en venant de Nitry et des vignes du Vaudenjeau, où travaillait Pascal : il le fit entrer presque malgré lui, et lui fit avaler un grand verre de vin chaud, qu'en hiver on tenait toujours prêt pour mon père, à son arrivée. Il voulut le faire souper avec lui ; mais Pascal, modeste et timide, ne put s'enhardir assez pour accepter. Il se retira : — « Va, digne enfant, Dieu te bénira. » Et Dieu a béni Pascal : il est à son aise.

Tel est le beau trait qu'Edme Restif eut à citer à ses enfants du premier lit, pour les porter à honorer leur belle-mère : Jean Dumont était un beau-père. C'était quelques jours avant le mariage de l'aînée de ses filles.

Mes sœurs se rappellent que mon père, ce soir-là, était d'un attendrissement extraordinaire, et lorsque Pascal s'en



fut allé, il dit à Marie de rassembler toutes ses sœurs pour le lendemain. Ce fut en leur présence à toutes, qu'il raconta ce qu'il avait vu la veille, et ses larmes coulèrent pendant ce récit.

Après le mariage de l'ainée, le départ de la seconde fille pour la capitale, et l'entrée de la troisième chez son aïeul maternel, la maison fut tranquille, et le père de famille put se livrer tout entier à ses occupations, alors très multipliées.



## LIVRE QUATRIÈME

C'EST ici en quelque sorte, la *vie patriarcale* de mon père. Je vais le considérer comme père de famille, comme juge, comme chef d'une paroisse, qui, par son gouvernement, ressemble en beaucoup de choses aux anciennes républiques.

Léonard Dondaïne, neveu de Thomas, simple paysan, et qui jamais n'avait entendu parler ni de César, ni même des Romains, avait coutume de dire : — « *Il vaut mieux être le premier du Vaudupuis (1), que le dernier de Paris.* » Le premier d'un endroit est toujours un homme respectable par sa place ; il ne convient qu'à des brutaux sans principes, et à des sots de ville (les pires de tous), de le mépriser, dans les charges ridicules qu'ils font jouer à leurs farceurs *Italiens*.

La petite paroisse de Sacy ayant des communes, elle se gouverne comme une grande famille ; tout s'y décide à la pluralité des voix, dans des assemblées qui se tiennent sur la place publique, les dimanches et fêtes, au sortir de la

---

(1) Hameau dépendant de Sacy, et dans le territoire duquel sont situés nos bois communs. (R.)

messe, et qui sont indiquées par le son de la grosse cloche. C'est à ces assemblées, qu'elle nomme les syndics, dont les fonctions ressemblent assez à celles des consuls chez les Romains; les collecteurs pour les tailles; les gardes-finages pour la sûreté des terres ensemencées et des vignes; enfin les pères publics. Le président né de ces assemblées est l'homme du seigneur; le procureur fiscal y expose les sujets à traiter; mais chaque particulier a droit de dénoncer les abus qui sont à sa connaissance, ou de proposer les choses utiles qu'il a imaginées. On traite de ces objets sur-le-champ, et s'ils sont de quelque conséquence, on envoie les syndics au subdélégué de l'Intendance, pour se faire autoriser. C'est encore dans ces assemblées qu'on désigne chaque année le *canton* que chacun doit couper dans les bois communs; on tire au sort, à l'exception du pasteur, du chef, quand ce dernier est habitant, et des deux syndics, auxquels on assigne nommément les *cantons* les plus fournis. Mais depuis la mort de mon père, le juge ni aucun officier de la Justice ne sont plus du village; ce sont des hommes de Vermenton, que l'on a crus plus éclairés. Qu'il me soit permis de déplorer le sort d'une paroisse livrée à des gens de plume étrangers, dont l'intérêt est d'y faire naître les divisions: il serait cent fois moins dangereux, que les paysans eux-mêmes fussent revêtus de ces charges, dont on les croit incapables: ils connaissent parfaitement (comme faisait mon père) les moyens les uns des autres, et un procès se trouve complètement instruit, avant que les parties aient parlé; il est impossible qu'ils en imposent sur rien à un juge du pays... Mais je m'arrête, et cette *quérémonie* (comme on disait anciennement) ne me servira que de transition, pour amener la manière dont Edme Restif rendait la justice,



L'AUDIENCE

*Je vois, je vois le ciel, qui remet (la vengeance)  
entre les mains de vos enfants. (Page 205.)*

Il connaissait et les moyens des parties et leur manière de penser, et les motifs qui les déterminaient. C'était d'après cette connaissance qu'il cherchait toujours à les concilier. Il y employait tous ses efforts; mais lorsqu'il n'y pouvait réussir, il laissait agir la loi, et la suivait ponctuellement. Aucun motif particulier ne le déterminait, que les formes observées, unies au bon droit. Aussi, aucunes de ses sentences, durant le cours d'une longue magistrature, n'ont-elles été infirmées, ou si elles l'ont été au Bailliage d'Auxerre, il a eu la satisfaction de voir les arrêts du Parlement confirmer le bien jugé de la première sentence. Ce succès, jamais démenti, lui concilia singulièrement le respect et la confiance, non seulement de ses habitants, mais encore de tous ceux des bourgs circonvoisins.

Il ne donnait rien à la pitié comme juge : c'était autre chose comme particulier. Un jeune procureur étudiant, fils de son neveu le procureur fiscal et depuis avocat célèbre dans une Cour Souveraine, plaidait les causes avec beaucoup de pathétique, lorsque le sujet s'y prêtait : chargé de celle d'un pauvre habitant qu'un riche bourgeois de Cravant dépouillait d'un héritage, il excita la sensibilité de l'auditoire, et le juge lui-même ne put retenir quelques larmes. Cependant le pauvre perdit sa cause avec dépens. Le riche présentait un titre valable, et le pauvre avait, disait-il, perdu le sien lors de l'incendie dont j'ai parlé.

Au sortir de l'audience, le juge invita l'étranger à dîner ; il y fit trouver le vénérable pasteur, Messire Antoine Foudriat, le procureur fiscal et le jeune défenseur qui avait succombé. Edme Restif était persuadé, dans le fond de son âme, que le pauvre habitant avait raison. On dina ; mais à la fin du repas, le pauvre qui avait perdu fut

averti, et vint se présenter, afin d'obtenir quelque répit pour les dépens, qui n'étaient pas considérables. L'étranger, touché de ce qu'il voyait, refusa de recevoir ceux qui le concernaient et en donna quittance. On renvoya le pauvre homme.

Dès qu'il fut sorti, le juge pria l'étranger qui avait gagné de lui donner un moment d'entretien particulier. Il lui exposa ses doutes sur la légitimité de son triomphe avec tant de force, qu'il l'ébranla; mais cet héritage l'accommodait et cette raison seule l'empêcha d'être juste. Il partit. Le pasteur, le juge et le procureur fiscal, de concert, résolurent d'acheter à leurs dépens un petit héritage à vendre, voisin d'un champ du pauvre homme, et de le lui donner pour le dédommager. Ils exécutèrent ce plan sur l'heure, le juge étant notaire, et l'on envoya dire au pauvre homme de venir signer l'acte, sans lui expliquer de qui lui venait cette libéralité; de sorte qu'il crut que celui qui avait été capable de lui remettre les dépens avait aussi fait ce bel acte de générosité. Dans cette idée, le pauvre alla dès le lendemain, plein de reconnaissance, remercier le bourgeois de Cravant, portant un petit présent de gibier et de volaille. L'homme riche, surpris de ce qu'il apprenait, déclara qu'il n'avait aucune part à l'acquisition: mais, entrevoyant la source d'où elle venait, il écrivit sur-le-champ à son métayer de Sacy de mettre le pauvre homme en possession d'un champ de pareille contenance au sien, à son choix dans toutes les terres qu'il faisait valoir. Ce qui fut exécuté: le pauvre homme eut deux champs au lieu d'un et devint l'ami et le protégé de sa partie adverse, qui dans la suite l'a constamment obligé.

On sent que, dans les grandes villes, il n'est pas possible qu'on ait ainsi des juges qui connaissent tous les particuliers: mais c'est un avantage que nous osons sup-

plier les seigneurs de paroisse de procurer aux campagnes : moins de lumières et plus de probité : c'est ce qui sera d'une grande utilité dans ces premières juridictions. D'ailleurs, le juge et son procureur étant dans l'endroit, ils ont l'œil sur tout, et les abus sont, ou prévenus, ou aussitôt réprimés. Je reviens à la suite du trait que je rapportais.

Lorsque tout fut terminé, on complimenta le jeune orateur, et le père, à cette occasion, félicita son fils d'être, en cela, l'imitateur d'Edme Restif. Il cita un plaidoyer de son oncle, lorsqu'il n'était que procureur, et que M<sup>e</sup> Boujat, son prédécesseur, siégeait encore :

La cause était celle d'une mère qui plaidait contre ses enfants, pour être maintenue dans la jouissance entière du bien de feu son mari. La demande n'était pas juste. Mais Edme Restif, dans l'intention de faire rentrer ces enfants en eux-mêmes et de les toucher, se chargea de la cause et prépara un discours sur ce que les enfants doivent à leurs mères. Il parlait de cœur, comme on peut l'imaginer, lui qui était si bon fils et qui agissait alors avec sa bonne mère précisément comme cette veuve désirait que ses enfants en agissent avec elle. Il fit d'abord une peinture touchante de la tendresse de cette mère pour ses deux fils et sa fille dans leur enfance : il représenta quelles peines elle avait essuyées pour les élever, après la perte qu'elle avait faite de son mari ; comme elle avait travaillé la nuit et le jour, ce qui était à la connaissance de tout le monde ; comme elle s'était privée du nécessaire, pour qu'ils n'en manquassent pas : il en cita des exemples connus qui firent fondre en larmes l'auditoire, en même temps qu'ils excitaient son admiration. Le juge, touché, ne pouvant se contenir sur son tribunal, s'écria :



— « Holà ! holà ! maître Restif, vous tendez des pièges  
« à la Justice ; et le droit est pour les enfants, si la nature  
« et la raison sont pour la mère. »

— « Le droit est la nature et la raison, » repartit trop  
vivement le jeune procureur. Le juge lui imposa silence.

— « Permettez-moi, monsieur, » lui dit Edme Restif,  
« avant que vous prononciez, de m'adresser à présent à  
« ces enfants... durs, il faut le dire, et que je tâche de les  
« émouvoir pour une si tendre mère, courbée sous le  
« fardeau des ans, qui leur demande, dans la force de  
« leur âge, au nom de la vie qu'elle leur a donnée, de  
« quoi soutenir la sienne : elle ne veut que du pain, ses  
« larmes l'arroseront, s'ils le lui donnent trop dur. »

Ce mot, beaucoup plus touchant et plus énergique  
pour des paysans que les gens des villes ne peuvent se le  
figurer, excita les sanglots de toute l'assemblée : les  
enfants seuls avaient les yeux secs.

— « Vous avez gagné votre procès, » s'écria Edme  
Restif : « vous l'emportez sur une mère : triste et mal-  
« heureuse victime ! Mais, au nom de l'humanité, pour  
« votre intérêt, n'en abusez pas ! ne réduisez pas au déses-  
« poir cette infortunée qui vous a tant aimés !... » (Et la  
prenant par la main, et la faisant avancer) « Que faut-il  
« qu'elle fasse ? doit-elle vous demander grâce ? et l'obtien-  
« dra-t-elle de vous ? » (les voyant toujours insensibles)  
« Infortunée ! » s'écria-t-il, « ce sont des tigres et non des  
« hommes, que vous avez portés dans votre flanc, et ils  
« le déchirent aujourd'hui ! Venez, venez, je vous servirai  
« de fils... Et vous, malheureux, tremblez ! tremblez !  
« mais ne redoutez pourtant pas la malédiction mater-  
« nelle : trop tendre encore, votre mère vénérable vous  
« bénit du mouvement de ses lèvres : mais la vengeance  
« n'en sera que plus terrible : je vois, je vois d'ici le Ciel

« vengeur qui la remet dans les mains de vos enfants ! »

Il prononça ces derniers mots avec tant de véhémence, que l'auditoire poussa un cri de frayeur. Les inflexibles enfants furent enfin ébranlés : ils vinrent embrasser leur mère, et se désistèrent sur le barreau de toutes leurs demandes ; promettant et s'engageant formellement devant leurs concitoyens de laisser leur mère en tranquille et paisible jouissance de tout, tant qu'elle vivrait.

Edme Restif, un peu remis de son excès d'enthousiasme, fit des excuses au juge, à l'assemblée, et même aux enfants, pour la fin de son discours, qu'il avoua être trop forte ; mais le juge l'embrassa, l'assemblée applaudit et les enfants eux-mêmes le remercièrent.

Edme Restif s'approcha ensuite de l'oreille du juge et lui dit, en présence du procureur fiscal, du greffier et des autres officiers seulement :

— « Monsieur, j'ai défendu sciemment une cause que je devais perdre ; je dois les dépens : et à quelque chose qu'ils se montent, adressez-moi l'exécutoire, sans que cette pauvre famille en entende parler. Ç'a été mon dessein, dès le premier instant où cette pauvre mère est venue s'adresser à moi. »

Tel fut le récit que fit le procureur fiscal de cette belle action de son oncle. Le pasteur le loua ; le jeune procureur se félicita de marcher de loin sur ses traces : le respectable Edme Restif larmoyait d'attendrissement. Ce trait lui rappelait son honorable père et sa bonne mère, et c'était pour eux que coulaient ses larmes.

— « Mes enfants, » dit Antoine Foudriat à la petite famille qui était présente, « aimez votre père et votre mère, et vous aurez toutes les vertus. Vous aimerez

« Dieu et le prochain ; ce qui est toute la Loi, comme dit  
 « Jésus. Aimez et vénérez votre père, car vous avez en  
 « lui le modèle et l'exemple de la conduite d'un honnête  
 « homme. »

J'ai passé légèrement sur deux qualités de mon père, celle de chef de sa communauté et celle de juge (1) : ces titres, tout importants qu'ils sont aux yeux du bon citoyen, sont moins intéressants et moins généraux que celui de père de famille. C'est en cette dernière qualité qu'Edme Restif fut peut-être le premier homme de son siècle : qu'on permette cette expression à un fils qui est l'historien de son père. Cependant, j'espère que le Lecteur, lorsqu'il aura suivi le détail des faits que j'ai à lui pré-

---

(1) J'ai omis plusieurs traits, surtout ceux qui regardent le criminel. Edme Restif avait toujours à la bouche cette maxime : — « Combien de gens seraient honnêtes, s'ils pouvaient persuader qu'ils l'ont toujours été ! » Il anéantit deux procédures criminelles. L'une qui regardait un jeune garçon, dont les chevaux avaient malheureusement tué un homme ; et telle était la confiance qu'on avait en lui, que le coupable vint se cacher chez le juge, pendant qu'Edme Restif accommodait l'affaire avec les parents du mort. L'autre procédure concernait une pauvre fille qu'un accident mit dans une position qui pouvait être mal interprétée : on l'accusait d'avoir fait périr son enfant .. Si il vivait, je n'aurais osé le révéler ; mais il est mort, avec la satisfaction d'avoir sauvé un citoyen utile qui se sera t au moins corrompu dans les prisons, et une bonne mère de famille. Les justiciers de village n'ont que trop la fureur des procès criminels pour les sujets les plus minces ; ils croient se donner de l'importance par là. En voici un exemple récent : un homme, propriétaire d'un pressoir, y découvrit un trou par lequel le vin fuyait : il le tamponna inutilement, la pression faisait un nouvel écart : le propriétaire garda le silence pour ne pas discréditer son pressoir, et mit un vase sous la table, pour recevoir le vin qui fuyait et le remettre en secret dans l'auge d'écoulement. Un paysan brutal s'en aperçut : il intenta un procès criminel que les officiers externes instruisirent avec chaleur ; la mère de l'accusé, femme respectable, mourut de douleur avant que son fils eut prouvé son innocence. Jamais pareil scandale ne serait arrivé sous Edme Restif. (R.)

senter, partagera mon enthousiasme, ou tout au moins l'excusera et le trouvera légitime.

Mes Concitoyens, c'est le tableau d'une vertu de tous les jours, que je vais vous offrir; d'une vertu facile, aimable, et qui est le seul fondement solide du bonheur pour cette vie et de la réputation qu'on laisse après sa mort.

Après avoir réprimé l'anarchie qui voulait s'introduire dans sa première famille, Edme Restif se vit heureux, au sein de la nouvelle. Ses travaux lui avaient procuré une sorte d'aisance; il jouissait d'une considération méritée; ses enfants aînés, filles et garçons, se portaient au bien; enfin, il était chéri et respecté de son épouse, comme Pierre l'avait été d'Anne-Marguerite Simon.

Les soirs, à souper, qui était le seul repas où toute la famille pouvait être réunie, il se voyait comme un patriarche vénérable, à la tête d'une maison nombreuse: car on était ordinairement vingt-deux à table, y compris les garçons de charrue et les vigneron, qui, en hiver, étaient batteurs, le bouvier, le berger, et deux servantes, dont l'une suivait les vigneron, et l'autre avait le gouvernement des vaches et de la laiterie. Tout cela était assis à la même table: le père de famille au bout, du côté du feu; sa femme à côté de lui, à portée des plats à servir (car c'était elle seule qui se mêlait de la cuisine: les servantes qui avaient travaillé tout le jour, étaient assises, et mangeaient tranquillement); ensuite les enfants de la maison, suivant leur âge, qui seul réglait leur rang; puis le plus ancien des garçons de charrue et ses camarades; ensuite les vigneron; après lesquels venaient le bouvier et le berger; enfin les deux servantes formaient la clôture:



LA LECTURE DU SOIR

*Recueillons-nous, mes enfants, c'est l'Esprit-Saint  
qui va parler. (Page 211.)*

elles étaient au bout de la longue table, en face de leur maîtresse, à laquelle elles ne pouvaient dérober aucun de leurs mouvements.

Tout le monde mangeait le même pain : la distinction odieuse du pain blanc et du pain bis n'avait pas lieu dans cette maison ; d'ailleurs ce n'aurait pas été une économie, le son un peu gras étant nécessaire aux chevaux, aux vaches laitières, aux porcs qu'on engraisait, et même aux brebis, lorsqu'elles avaient agnelé.

Pour le vin, comme le père de famille en usait peu, et qu'il n'en avait pris l'usage que fort tard, il n'en buvait que de vieux. La mère de famille ne buvait que de l'eau, que son mari n'avait pas eu peu de peine à l'engager à rougir seulement par une idée de vin. Les enfants buvaient tous de l'eau, sans exception. Les garçons de charrue et les vigneron buvaient un vin qui leur était beaucoup plus agréable que celui du maître ne leur aurait paru : c'était le vin de pressurage, passé sur un *rapé* de *rales* de raisin. Tout le monde sait que les paysans aiment un vin qui gratte le gosier ; et ce goût général est considérablement renforcé à Sacy, où l'espèce humaine est d'une grossièreté et d'une massiveté qui a peu d'exemples, même en Allemagne. Germain, le premier garçon de charrue, avait l'air véritablement Tudesque : c'était un gros homme, dont la face, sans être grasse, était haute et large d'un demi-pied : il avait l'air d'une force incroyable ; et malgré cela, on voyait répandue sur sa physionomie une nuance de bonté qui rassurait, et qui faisait que les enfants même le recherchaient pour jouer avec lui. Après le maître et la maîtresse, c'était Germain qui était le plus respecté. Les autres domestiques ne faisaient rien sans prendre son avis ; et il le donnait toujours, sans avoir l'air de commander. C'était un excellent garçon ! Heu-

reuses les maisons où il y a de pareils serviteurs ! heureux les bons domestiques, qui trouvent des maîtres capables de les bien apprécier !... Le bouvier et le berger, qui étaient ordinairement des jeunes gens, portaient respect aux garçons de charrue et aux vigneron ; les deux servantes se montraient obligeantes envers eux tous, et leur maîtresse les avaient chargées de raccommo-der le linge et les hardes des hommes. Ces filles avaient en outre des temps fixes où elles pouvaient travailler pour elles-mêmes.

Il n'avait pas été possible à Edme Restif de mettre un certain ordre dans la journée pour les prières, ni même pour les repas : les devoirs des différentes personnes à gages étaient absolument distincts ; il n'y avait que le déjeuner, à cinq heures du matin, où ils fussent à peu près tous réunis ; car, en été, le bouvier et le berger étaient déjà partis pour les pâturages. On faisait une courte prière en commun, composée de l'oraison dominicale seulement ; ensuite on se séparait, pour ne se rejoindre tous ensemble que le soir. Mais alors personne ne manquait. C'était donc après le souper que le père de famille faisait une lecture de l'Écriture sainte. Il commençait par la *Genèse*, et lisait avec onction trois ou quatre chapitres, selon leur longueur, les accompagnant de quelques observations courtes et peu fréquentes, mais qu'il jugeait absolument nécessaires. Je ne saurais me rappeler, sans attendrissement, avec quelle attention cette lecture était écoutée ; comme elle communiquait à toute la nombreuse famille un ton de bonhomie et de fraternité (dans la famille je comprends les domestiques). Mon père commençait toujours par ces mots : — « Recueillons-nous, mes « enfants ; c'est l'Esprit saint qui va parler. » Le lendemain, pendant le travail, la lecture du soir précédent

faisait ordinairement le sujet de l'entretien, entre les garçons de charrue surtout.

Il faut, à cette occasion, que je rappelle une observation qu'on a déjà vue dans l'*École des Pères*, tome I<sup>er</sup>, p. 264 : c'est que la charrue donne des mœurs plus innocentes que la culture de la vigne, quoique celle-ci soit très pénible; que les bouviers sont inférieurs de ce côté-là aux vigneron, et que les bergers ont encore moins de candeur et d'innocence que les bouviers. Il faut en voir la raison dans l'Ouvrage cité.

Après la lecture, suivait en été une courte prière en commun; on faisait ensuite réciter aux jeunes gens une leçon du catéchisme du Diocèse; puis on allait se coucher en silence; car, après la prière du soir, les ris et la conversation à voix haute étaient sévèrement interdits.

En hiver, où les soirées sont plus longues à la campagne (car, à la ville, le temps est toujours le même), après la lecture et la leçon de catéchisme, le père de famille racontait des histoires, soit anciennes, soit modernes: il y faisait entrer à propos les plus belles sentences des Anciens (1). C'était la récréation. L'avidité était extrême pour ces récits instructifs; et comme chacun pouvait rire et faire ses observations, c'était un amusement délicieux pour des paysans et des enfants qui n'en avaient jamais connu de plus agréable. Il fallait que ces entretiens et la lecture plussent beaucoup! Nous avons eu souvent chez nous les fils des meilleurs habitants pour domestiques; et lorsque leurs parents leur demandaient

(1) On trouve à la fin du tome I<sup>er</sup> de l'*École des Pères*, pages 453 et suivantes, un exemple de ces conversations. J'ai tiré de celles de mon père la plupart des faits de cet Ouvrage: les autres m'ont été racontés par ma respectable tante Magdeleine et par quelques vieillards de Nitry.



la raison qui leur faisait désirer avec tant d'ardeur d'entrer dans notre maison, ils n'en donnaient pas d'autre que la lecture et les entretiens du soir. Si mon père avait été capable de politique, c'en aurait donc été une excellente que de tenir cette conduite.

Quant au travail de la journée, le père de famille s'occupait lui-même avec infatigabilité, et prêchait beaucoup plus d'exemple que de paroles; aussi n'y eut-il jamais de meilleur maître et plus cheri des gens qui le servaient : c'est que le service était réciproque, lorsque l'occasion s'en présentait. Il avait souvent à la bouche cette maxime du Sage : « *Si tu as un bon serviteur, qu'il te soit comme ton âme; traite-le comme s'il était ton frère.* » (Écl., ch. 33.) Et cette autre : « *N'accable point un serviteur qui fait ce qu'il peut, et qui emploie son âme à ton service.* » (Id., ch. 7.) Il se levait dès le matin, et conduisait lui-même une de ses charrues. Il était un parfait laboureur : ses garçons n'avaient qu'à l'imiter, et aucun, pas même Germain, ne put se flatter de l'égaliser. C'était de cette seule habileté qu'il était glorieux; on voyait à un léger sourire, qui se traçait sur sa figure toujours gracieuse et douce, combien il était flatté, quand on lui disait qu'il était un excellent laboureur. — « C'est l'Art des Arts, » répondait-il quelquefois, « et l'on peut être un tant soit peu vain d'y exceller. » Il avait de la répugnance pour le travail de la vigne, et il ne s'occupait dans les siennes qu'aux vendanges; mais il les visitait en bon maître, et se connaissait parfaitement à ce qui manquait. Ce n'était pas un défaut que cette répugnance; s'il avait eu le goût du travail de la vigne, avec ses autres occupations, le notariat, la magistrature, les consultations, les arbitrages, il aurait fallu qu'il abandonnât le labourage, qu'il chérissait par-dessus tout.

On ne l'a jamais vu un seul instant inoccupé, si ce n'est les dimanches et fêtes : encore avait-il un livre à la main en se promenant, s'il était seul, et ce livre était ou de morale, ou de jurisprudence, dont il étudiait quelque passage relatif aux causes qu'il avait à juger dans la semaine. Il disait que, dans ces cas, son *Praticien Français* était un excellent livre de dévotion, puisqu'il y apprenait son devoir.

Il était d'un facile accès pour ses garçons, mais un peu plus sur la réserve avec ses filles qu'il ne tutoyait jamais.

Dans l'intention où il était de lier sa première famille avec la seconde par tous les nœuds possibles, il fit les aînés parrains et marraines des cadets. Le brave curé de Courgis, et Anne, l'aînée des filles, m'ont nommé; et ainsi de suite, jusqu'au plus jeune de tous, dont je fus parrain à mon tour, avec la plus jeune des filles du premier lit, en 1745, mon père ayant alors cinquante-cinq ans.

L'année suivante, la prospérité d'Edme Restif, malgré la charge de quatorze enfants vivants qu'il avait alors, excita l'envie d'un habitant de Sacy, collecteur des tailles (1). Il fit porter la cote de mon père à une taxe exorbitante : Edme Restif s'en plaignit modérément, mais on n'y eut aucun égard. Piqué, trop vivement peut-être (ce sont ses propres termes), il crut devoir user du bénéfice de la loi, portée en faveur des pères de douze enfants

---

(1) « La charge du collecteur, que chacun devait remplir à son tour, était odieuse à tout le monde : elle faisait émigrer dans les villes la plupart des propriétaires riches. Ces collecteurs étaient taxés, pour leur travail, à 6 deniers par livre et touchaient en outre, pour leurs frais, environ 3 pour 100 du montant des tailles : mais ils étaient responsables du tout devant les officiers du Trésor. »

(Paul Boiteau. *Etat de la France en 1789*. Paris, 1861, p. 360.)

vivants. Il présenta à M. de Brou, alors intendant, qui était à Tonnerre, une requête simplement expositive du fait, sans plainte contre personne. M. l'Intendant écrivit de sa main : *Edme Restif, père de quatorze enfants, à six livres.* Et il lui fit dire de bouche :

« Vous devriez ne rien payer du tout : mais comme  
« vous avez demandé une taxe, je vous donne celle-là,  
« qui sera la même tous les ans : je sais d'ailleurs que  
« vous êtes trop bon sujet du Roi, pour vouloir être entiè-  
« rement exempt, »

Quelques années après, M. Berthier de Sauvigny ayant succédé à M. de Brou, les mêmes envieux imposèrent Edme Restif à son ancienne cote. Il eut encore recours à M. l'Intendant, avec une requête de trois lignes, qui fut sur-le-champ répondue comme l'avait été celle présentée à M. de Brou. M. Berthier le fit entrer devant toute la compagnie, à laquelle il voulait montrer le père de quatorze enfants; il lui parla avec affection, et, lui frappant sur l'épaule, il le félicita de son heureuse paternité. Pendant toute la vie de mon père, il a été taxé à six livres par M. l'Intendant lui-même, ou par le Subdélégué.

Ce trait, que la vérité m'oblige de rapporter tel qu'il est arrivé, surprendra peut-être de la part d'un homme qui pensait comme Edme Restif. Il me sera permis d'ajouter ici les motifs de sa conduite. On le consultait pour la taxe, comme pour traiter des autres affaires publiques. Mais il se trouve toujours dans les paroisses quelques turbulents, qui aiment à contrarier, et à montrer qu'ils ont du pouvoir, en faisant du mal. Malgré les observations d'Edme Restif et celles des plus sages habitants, il n'arrivait que trop souvent qu'on surchargeait les plus pauvres de la paroisse, soit par haine particulière, soit parce qu'on les croyait peut-être moins gênés. Edme Restif et le pasteur, Messire

Antoine Foudriat, avaient coutume d'aider ces pauvres gens, dans le secret, à payer leur cote : le Lecteur entrevoit à présent qu'Edme Restif, se trouvant lui-même surchargé, ne pouvait presque plus contribuer au soulagement des plus pauvres d'entre ses cohabitants.

Je croirais ne faire qu'imparfaitement l'Histoire du mari, si je ne disais rien de la conduite de la femme : puisque le pere et la mère de famille ne sont qu'un individu complet.

Edme Restif a toujours gardé avec ses deux épouses une certaine dignité maritale : il ne tutoyait pas, et n'était pas tutoyé. Il prenait avec sa femme un air de considération, mais sans apprêt et sans *empesage*. Son épouse, de son côté, lui parlait avec respect. Il est vrai que sa conduite, et la manière dont il était regardé par tout le monde, était un sûr moyen de le lui concilier. Je ne suis pas instruit parfaitement des détails qui concernent Marie Dondaine : je n'ai eu là-dessus que des notions générales. A l'égard de ma mère, je suis beaucoup plus au fait, ayant été témoin oculaire, jusqu'à l'âge de vingt-six ans.

On m'a dit que dans les commencements du mariage de ma mère, son extrême vivacité, et l'éducation volontaire qu'elle avait reçue, ne lui firent pas choisir les moyens les plus sûrs pour captiver l'affection de son mari : avec tout autre homme, elle aurait été malheureuse. Mais Edme Restif, en mari sage et prudent, étudia le caractère de sa nouvelle épouse, et se comporta de manière à faire impression sur son esprit. Il la prit par les sentiments, pour l'engager d'abord à contraindre un peu sa vivacité : ensuite il l'instruisit solidement de ses véritables devoirs, mais en particulier, et sans que jamais personne de la famille se doutât de ce qui se passait. Au contraire, devant

ses enfants et devant les étrangers, il lui marquait la plus haute considération. Voici quelques-uns des avis qu'il lui donnait : c'est ma mère elle-même qui me les a rendus, après la mort de mon père. Elle me les citait pour me faire sentir combien elle lui devait de reconnaissance, et qu'il était impossible que rien modérât les regrets que lui causait la perte d'un tel mari.

— « Ma chère femme, le défaut le plus dangereux dans  
« un mari, c'est d'être un mari faible, et qui ne sait pas  
« tenir le sceptre de l'autorité conjugale : c'est le défaut  
« que j'ai remarqué dans les maris Parisiens. Je vous  
« souhaite heureuse : je ne vous aurais pas épousée si je  
« n'avais pas eu notre commun avantage en vue : mais  
« ce n'est pas en aveugle que je le désire. J'en ai entrevu le  
« moyen des que j'ai eu le dessein de vous offrir ma foi.  
« Ce moyen, c'est le but même que j'ai eu en vous épou-  
« sant, d'être votre appui et votre défenseur : et le défen-  
« seur et l'appui n'est pas l'esclave. Dites-moi, d'où vient  
« cette force que la nature a donnée à l'homme (1)? d'où  
« vient est-il, en outre, toujours libre de sa personne,  
« hardi, courageux, audacieux même : est-ce pour  
« ramper, faible adulateur?... D'où vient la nature vous  
« a-t-elle faite si charmante, faible avec cela, craintive?  
« D'où vient vous a-t-elle donné ce ton si doux qu'à votre  
« voix : ces inflexions délicates et mignardes? Est-ce pour  
« commander durement et avec hauteur? Non, ma chère  
« épouse, c'est pour charmer : et pour dire le mot net,  
« c'est pour fléchir l'être qui est le plus fort et le déter-  
« miner en votre faveur. Votre lot est de plaire et  
« d'adoucir, par le charme des caresses, les pénibles  
« travaux qu'entreprend pour vous l'être fort qui vous est

---

(1) Hélas! hélas! un mari Parisien peut-il donner cette raison? (R.)

« uni et qui ne fait plus qu'un avec vous ; ce sourire char-  
« mant n'est fait que pour le délasser en un instant de  
« tous ses travaux, et l'exciter à en entreprendre coura-  
« geusement d'autres plus pénibles encore.

« Si une femme trouve un mari faible, elle commande  
« et croit en être plus heureuse : elle n'est qu'impérieuse ;  
« car le commandement n'est jamais un bonheur, quoi-  
« qu'il satisfasse une des passions du cœur humain ; mais  
« cette passion étant une de celles qui le mettent en guerre  
« avec ses semblables, elle apporte plus de trouble que de  
« véritable plaisir. Gardez donc votre rôle et n'en sortez  
« pas : sinon.... je ne suis pas un tyran,... mais je pren-  
« drai le vôtre, et quelque ridicule qu'il soit, avec ces  
« traits mâles et cette barbe fournie, il vous faudra le  
« souffrir jusqu'à ce que vous me recédiez le mien...  
« Vous souriez : mais en honneur je vous parle sérieuse-  
« ment. Le premier moyen d'être heureux en ménage,  
« celui qui donne le prix à tous les autres, c'est que le  
« chef commande, et que l'épouse, tendrement chérie,  
« fasse par amour ce qu'on nommerait, dans toute autre  
« qu'une épouse, obéir.

« — Vous dorez la pilule ; mais je vous entends.

« — C'est pour cela que j'ai parlé clairement, ma  
« chère femme ; car on ne doit parler que pour être  
« entendu... Ne m'objectez pas que vous avez été heureuse  
« dans votre premier mariage par des principes tout  
« opposés. Votre premier mari avait commencé par avoir  
« des torts essentiels avec vous ; il a cru ne pouvoir aller  
« trop loin ensuite pour vous les faire oublier. Je  
« l'approuve, c'est une conduite sage. A sa place, j'en  
« aurais fait autant. Mais notre position est différente à  
« nous deux ; nous ne sommes plus des enfants qui  
« doivent se flatter ; nous sommes des époux mûris, qui

« doivent agir sérieusement et remplir chacun leur rôle  
« dans toute son étendue. Ce n'est qu'en suivant la  
« nature qu'on peut être heureux : le rôle naturel du plus  
« fort, c'est le gouvernement ; le rôle naturel de la plus  
« faible, de la plus aimable, c'est d'en tempérer la dureté,  
« non seulement pour elle-même, mais pour toute la  
« famille. Ma chère épouse, j'ai résolu fermement de me  
« conformer au vœu de la nature : soyez douce ; obtenez  
« et n'exigez pas. Du reste, vous avez autant d'autorité  
« que moi sur toute la maison, puisque l'homme et la  
« femme ne sont qu'un : mais vous n'êtes pas le chef ;  
« quand on est deux, il faut qu'il y en ait un qui soit le  
« premier. Celui à qui la nature a donné le pouvoir d'être  
« maître par force doit l'être par un effet de la déférence  
« qu'on a pour lui, afin qu'il en fasse un mérite à celle qui  
« lui cède, et qu'il exerce son autorité en ami, en père.  
« Réglez-vous désormais sur ces principes. S'il ne s'agis-  
« sait que de mon bonheur, je me sens la force de vous  
« faire bien des sacrifices ! mais je sais par expérience  
« que les femmes-maris sont les moins heureuses de  
« toutes. Les femmes ressemblent aux peuples orien-  
« taux, dont elles ont à peu près l'imagination vive et  
« facile à épouvanter ; elles préfèrent, sans s'en douter,  
« un gouvernement où il faut obéir sans raisonner, à  
« un autre où elles auraient le choix d'obéir ou non :  
« toujours indécises, elles passeraient leur vie dans une  
« fatigante perplexité. Aussi, qu'on ôte aujourd'hui  
« un despote aux Asiatiques, demain ils en auront un  
« autre : j'ai lu que les Romains en avaient autrefois  
« fait l'expérience avec les peuples de Cappadoce (1),

---

(1) Edme Restif avait peu lu l'histoire profane ; mais il citait et fai-  
sait le savant par politique, sachant combien cela impose aux personnes

« et que cette nation préférera un souverain absolu à la  
« liberté.

« — Mais, mon mari, je ne demande pas à vous  
« dominer!

« — Ni moi non plus, ma chère femme : je demande  
« que chacun de nous soit exactement à sa place; qu'il  
« règne entre vous et moi un accord, une harmonie.  
« semblable à celle qui est entre tous les membres d'un  
« même corps. Écoutez : toutes les fois que vous voudrez  
« quelque chose, proposez-le moi désintéressément : je  
« l'examinerai avec vous de sens froid ; et si cela nous est  
« utile... si cela l'est seulement pour vous, ce sera une  
« chose décidée sans retour.

« — Je vous le promets. »

Dans toute la suite de sa vie, Barbe Ferlet, que des circonstances particulières et son éducation d'enfant gâté avaient d'abord rendue une épouse ordinaire, devint une véritable Anne-Marguerite Simon. Elle prit, dans les lectures de l'Écriture sainte qu'on faisait tous les soirs, une véritable idée de ses devoirs (1) : et j'ai vu le spectacle

ignorantes, et aide à les convaincre par l'admiration. J'en ai fait cent fois l'expérience, et les curés de campagne ont tous les jours occasion de remarquer cet effet de la science sur les ignorants; mais à Paris, où l'on rend les femmes si savantes, ce moyen est nul. (R.)

(1) J'ai fait des extraits des beaux passages relatifs aux femmes dans mon Ouvrage intitulé : *les Gynographes, ou la Femme réformée*, 1777. Paris, Dame Veuve Duchesne. (R.)

*Les Gynographes, ou Idées de deux honnêtes femmes* sur un projet de règlement proposé à toute l'Europe, pour mettre les femmes à leur place et opérer le bonheur des deux sexes; avec des notes historiques et justificatives, suivies des noms des femmes célèbres, recueillies par N. E. Restif de la Bretonne, éditeur de l'ouvrage.

*A La Haie chez Gosse et Pinet, libraire de Son Altesse Sérénissime. Et se trouve à Paris, chez Humblot, libraire, rue Saint-Jacques, près Saint-Yves.*

Roman par lettres avec un grand nombre de notes historiques.



touchant de la conduite des femmes des premiers âges, renouvelé par ma mère. Il est impossible de faire le tableau de ces petits détails respectueux, de cet ensemble de conduite qui annonce la subordination de l'épouse, sans indiquer l'esclavage : coup d'œil toujours si agréable aux étrangers qu'on voit bien que c'est la route de la nature, et ce que chacun en particulier souhaiterait pour soi-même.

Plus son épouse était soumise, attentive, plus elle le traitait en souverain chéri, et plus Edme Restif, de son côté, lui marquait de considération : exact à la faire craindre et respecter de toute la maison, il avait annoncé pour une de ses maximes inviolables, qu'il passerait volontiers toute injure faite à lui-même personnellement : mais que lorsqu'on aurait manqué à sa femme, il n'y aurait aucune indulgence à attendre. C'est ce qui arriva un jour à l'une des servantes, qui laissa périr auprès une chienne excellente qu'Edme Restif aimait beaucoup : tout le monde tremblait pour elle, sachant à quel point le maître était attaché à cet animal utile : mais il se contenta de la reprendre avec modération et d'une manière si paternelle, qu'il la fit pleurer de regret. Un mois après, cette fille s'emporta contre sa maîtresse, et lui manqua d'une manière grossière, Edme Restif l'ayant appris, il la renvoya sur-le-champ, sans vouloir entendre aucune excuse, ni même les prières de la maîtresse.

— « Ma femme, » dit-il ensuite à ma mère, « si je  
« souffre que l'on vous manque, vous verrez bientôt toute  
« la maison en désordre : sachez que la manière la plus  
« agréable pour moi d'être respecté, c'est de l'être en  
« vous ; qui vous marque un degré de considération, c'est  
« comme le double à mon égard : et une complaisance  
« qu'on a pour vous vaut dix complaisances qu'on aurait

« pour moi. Il en est de même pour nos enfants ; je suis  
« bien plus flatté d'une caresse faite à mon fils ou à ma  
« fille, que de grandes démonstrations qu'on me ferait à  
« moi-même. D'où vient (pardonnez l'exemple, mais c'est  
« que je n'en vois pas de plus expressif), d'où vient un  
« homme est-il si sensible à un coup donné mal à propos  
« et sans sujet à son chien ? D'où vient suffit-il souvent,  
« pour gagner son amitié, de faire des caresses à cet  
« animal ou de lui donner un morceau de pain ? C'est que  
« le maître voit dans cette dernière action une envie  
« sincère de lui faire plaisir. Ceci n'est qu'une faible  
« image : une femme, des enfants obligés, touchent bien  
« autrement le cœur d'un mari et d'un père ! »

Est-il étonnant qu'un pareil mari fût honoré de sa femme et honoré de ses enfants ? Aussi est-il l'âme de sa maison, absent comme présent : tout ce que l'on faisait, ce que l'on disait même se rapportait à lui. S'il était en voyage, et qu'il arrivât le soir un peu plus tard que l'heure du souper, on voyait toute la famille, enfants et domestiques, attendre avec un air d'inquiétude et de tristesse. Frappait-il à la porte, le coup de heurtoir était répondu par un cri de joie de toute la maison. Je n'ai jamais entendu ce coup de heurtoir sans voir ma mère palpiter de plaisir : elle se levait avec empressement, répétait l'ordre d'aller ouvrir, quoique cinq à six personnes y fussent déjà ; elle s'agitait ; préparait elle-même le bonnet de nuit, les sabots (ce sont les pantoufles de ce pays-là) ; elle les remplissait de braise, quoique ses filles voulussent lui en éviter la peine ; mettait la chaise dans la place qu'il aimait ; lui versait un verre de vin chaud, qu'elle lui présentait à son entrée, avant de lui dire une seule parole. Le patriarche buvait, l'air content ; ensuite, il la saluait, et nous saluait tous, jusqu'au petit berger.

s'informant de chacun, d'un air de complaisance et de bonté...

Hélas! voilà le bonheur! Je ne l'ai vu que là! Infortuné que je suis, de l'avoir été chercher ailleurs!...

Il racontait ensuite les nouvelles qu'il avait apprises, soit à Auxerre, soit à Vermenton, soit à Noyers, Tonnerre ou Vézelay. On juge avec quelle avidité elles étaient écoutées, par des gens qui habitaient un village absolument isolé! Si quelqu'un était obligé de se déranger, pendant le récit, on voyait quelle peine cruelle c'était : mais Edme Restif, à son retour, avait la complaisance de lui redire ce qu'il n'avait pu entendre. Il allait plus loin en faveur des domestiques : c'est que, s'il était venu quelqu'un dans le jour, comme cela arrivait assez souvent, qui eût raconté des nouvelles, ou dit quelque chose d'utile et de singulier, il en faisait part le soir à toute l'assemblée. Mais jamais ces récits n'empêchaient la lecture de la Bible.

Dans le temps de l'Avent, comme il avait la voix fort agréable, il prenait plaisir chaque soir à chanter des Noël's : on sait comme ces cantiques sont naïfs; c'était une récréation pour la famille, qu'il savait lui rendre extrêmement agréable.

C'était ainsi que ce sage et bon père, sévère pour qu'on remplit son devoir dans le travail, ne regardait pas comme indigne de lui de se charger de la récréation journalière : — « Le plaisir, » disait-il, sans avoir lu *Young* (mais c'est une pensée si naturelle!), « le plaisir est le baume de la vie, et il n'y a que les cœurs innocents qui s'y livrent tout à fait (1). »

Il arriva un soir une singularité, qui fit voir combien il

---

(1) « *C'est la vertu sous un nom plus gai,* » dit *Young*; c'est la même pensée en d'autres termes. (R.)

était aimé en général de tous les habitants. Un particulier de Nitry, nommé *Balton*, qui était resté jusqu'à la nuit close à boire à Sacy, trouva plaisant en s'en retournant de crier au meurtre. Il était sur la colline au pied de laquelle est située la Bretonne. Malheureusement mon père, qui avait été à Nitry, n'était pas encore arrivé. Aux cris étouffés que poussait l'ivrogne, ma mère pensa s'évanouir ; elle appela tous les domestiques qui n'étaient pas encore montés pour souper. On s'arme, on court : ma mère envoie au village demander de l'aide. Dès qu'on sut qu'il s'agissait d'Edme Restif attaqué, chacun quitta son souper, prit ce qu'il trouva sous sa main, et courut par le chemin de Nitry. On ne trouva rien. L'ivrogne, entendant venir cette foule (car il n'y avait pas moins de cinq cents personnes), se jeta dans les vignes. Les habitants continuèrent leur route, et ils auraient été jusqu'à Nitry, si, au coin des bois communs de ce bourg, ils n'avaient rencontré mon père, qui revenait tranquillement. Il avait été étrangement surpris du bruit qu'il entendait devant lui : dès qu'il put parler aux plus avancés, il leur cria : — « Hé ! mes enfants, qu'est-ce donc, qu'est-ce donc ? Y a-t-il quelque malheur au pays ? » On lui expliqua le sujet du tumulte qu'il entendait. Il remercia avec effusion de cœur, et en arrivant à la maison, il fit percer le meilleur tonneau, que la petite armée eut bientôt mis à sec.

Cette aventure fit du bruit dans le canton : on l'a diversement racontée. On savait qu'Edme Restif apportait de l'argent d'une tournée de chez ses débiteurs, et tout le monde a cru, et le croit peut-être encore, qu'il avait été réellement attaqué par Balton, mais qu'il avait voulu le sauver, en cachant ce crime. Pour moi, j'ai rapporté la vérité.



L'HONNÊTE HOMME

*Al! P'bonneté homm. de père que vous arrez!* (Page 254.)

Après avoir exposé la conduite d'Edme Restif avec son épouse et ses domestiques, il ne me reste plus à parler que de celle qu'il a tenue avec ses enfants.

Il était sévère, sans être dur, et la preuve sans réplique que c'est la meilleure méthode, c'est qu'il fut beaucoup plus sévère avec ceux du premier lit, qu'avec ceux du second, et qu'en général ceux-là valurent mieux que ceux-ci. Une nouvelle preuve encore, c'est que les premiers enfants du second lit, traités presque aussi sévèrement que les aînés, ont plus de vertus morales que leurs cadets. Je parle ici désintéressément, et je m'oublie autant qu'il est possible, pour ne songer qu'à la vérité. Aussi, dans sa vieillesse, fut-il d'une indulgence excessive. C'était une vertu de plus dans ce respectable vieillard ; mais le caractère des *Restifs* est en général trop vert, pour que ce régime puisse leur être favorable.

Il n'a cependant jamais exercé sa sévérité envers son fils aîné : ce caractère heureux se porta au bien dès l'enfance ; il s'y porta avec excès, pour être Restif en quelque chose (c'était une des expressions de M. l'avocat Restif), et l'on n'avait d'autre affaire, avec lui, que de le modérer. Tel fut Aristote, au rapport de Platon. Quel bonheur pour un père qu'un pareil fils ! si ce bonheur n'était pas trop souvent mêlé de la crainte de perdre l'enfant qui le donne !

Quant au fils cadet du premier lit, je n'ai pas non plus ouï dire que notre père ait été obligé de le traiter durement. Cependant il était paresseux, et son excessive bonté, dont aujourd'hui tous ceux qui le connaissent tirent tant de fruit, pouvait alors passer pour le défaut qui en est l'excès. Aussi n'était-il pas aimé de Thomas Dondaine, son aïeul et son parrain, qui était entièrement subjugué par les qualités brillantes de l'aîné : mais Edme Restif encourageait ce second fils, et lui marquait la plus

tendre affection, en lui disant souvent : — « Thomas, « comme j'aimais mon père plus que moi-même, Dieu m'a « fait la grâce de lui donner le premier de mes fils, dans « lequel sa divine bonté le fait revivre; mais elle m'a « donné le second, dans lequel je me reconnais avec « plaisir. Sois bon, mon cher fils; l'esprit est une qualité « bien dangereuse, quand la dose de bonté qui l'accom- « pagne ne suffit pas pour se mélanger également « avec lui (1). Tu es fait pour être le plus heureux, « sinon le plus apparent : que cela te console, mon cher « Thomas. »

Je m'étendrai davantage sur ces deux frères, après avoir terminé l'histoire de leur père.

Je suis l'aîné des enfants du second lit. J'ai les traits de mon père et de mon frère aîné, sans avoir leur figure agréable. Quant au caractère, infiniment inférieur au premier, pour la bonté, et cette force de vertu qui le rendait si vénérable; également inférieur au second en génie, en lumières, je gémiss, avorton informe, également indigne et du sang dont je sors, et des exemples que j'ai eus... Pardonnez, ô mânes de mon père! et vous, son lieutenant à mon égard, mon respectable aîné, pardonnez aussi! je vais redoubler d'efforts, pour mériter l'honneur de porter le même nom que vous!... On verra bientôt toute l'histoire d'une vie agitée par les passions et par les inquiétudes ordinaires au genre de vie que j'ai embrassé, dans un ouvrage important, intitulé : MONSIEUR NICOLAS OU LES RESSORTS DU CŒUR HUMAIN DÉVOILÉS : je m'attache à y développer philosophiquement les motifs secrets de nos actions. On sent que je ne pouvais tenter sur un autre un pareil essai : il faut que le sujet lui-même anato-

---

(1) Quelle belle vérité!

(R.)

mise son propre cœur. Je renvoie à cette production, pour une infinité de détails intéressants, qui étonneront autant les amis que les inconnus.

Jean-Baptiste, le second des fils du second lit, est mort à quatorze ans. Son esprit était borné; mais il aurait été un second Thomas : son ingénuité et sa bonhomie ont fait, pendant toute sa jeunesse, l'amusement de la maison, sans que pour cela il en fût le jouet : notre père, dont il était chéri, et qui riait lui-même de ses naïvetés, ne l'aurait pas souffert.

Charles est le troisième des fils. C'était le portrait vivant de mon père pour la figure, et pour la tournure d'esprit : mais il était inventif, ardent; en un mot, c'était l'esprit de Pierre Restif, avec la vivacité de notre mère, dans le corps d'Edme. Cet enfant d'une si grande espérance fut tué en 1757, en Hanovre. Il était dans le régiment d'Auvergne, et n'avait pas dix-sept ans.

Pierre, le plus jeune, occupait la maison paternelle. Son éducation s'est trop ressentie, comme je le disais, de l'indulgente vieillesse de notre père. Il était intrigant, menteur, ivrogne, fainéant. Il trouva, en 1777, en fouillant dans les décombres de la maison paternelle, des pièces de monnaie d'or, grandes comme un écu de trois livres, mais extrêmement minces, ce qui donnait la facilité de les rogner. Je les ai vues, mais je n'ai pu les avoir en communication : Pierre les agiota, je ne sais comment, ici à Paris, avec un homme du Gros-Caillou. C'est un malheur, que ces pièces n'aient pas été découvertes du vivant de mon père. Elles paraissaient avoir deux ou trois cents ans. L'or en était pur, à ce qu'on m'a dit, et les agioteurs se hâtèrent de les fondre. Pierre est mort quatorze mois après, le 5 Auguste 1778, laissant sept enfants, dont quatre garçons. J'ajouterai seulement, qu'on nous



écrit beaucoup de bien de son fils aîné (qui n'a que vingt ans), pour l'entente des travaux rustiques, pour le goût de l'économie et de l'occupation. Puisse cet enfant retracer la conduite d'Edme Restif, et le faire revivre dans le pays qu'il a si longtemps et si utilement servi !

Lorsque quelqu'un de nous avait commis une faute, il en était repris sur-le-champ avec sévérité, mais sans aucune correction *active*. Selon la gravité de la faute, mon père décidait aussitôt du châtement, qui était, ou des privations, ou même le fouet. Les privations étaient annoncées plusieurs jours d'avance, et tous les jours on prononçait au coupable sa sentence. Si c'était le fouet, il était remis à huit jours ; la sentence était prononcée en ces termes, après la réprimande : — « Mon fils un tel (ou ma « fille une telle), dans huit jours, à telle heure, vous « aurez le fouet, pour expier la faute que vous venez de « commettre, et servir d'exemple à vos frères et sœurs, de « ma main » (ou si c'était une fille), « de la main de votre « mère. » Cette sentence du fouet ne se prononçait qu'une fois. Mais à l'heure de l'exécution, le coupable était appelé ; on faisait l'examen de sa conduite, depuis la sentence : si sa conduite avait été excellente, le pardon était accordé ; si médiocre, le fouet était modéré ; si méchante, la correction était... bien rigoureuse : j'en ai éprouvé une de ce genre de la main paternelle, qui se faisait encore sentir plus de quinze jours après. Il est inutile de dire que la fuite était impossible. Mais pour avoir le fouet il fallait un cas très grave : je ne l'ai eu que deux fois de la main de mon père, et j'étais fort méchant : la plupart des autres enfants ne l'ont jamais eu, surtout les deux aînés et les filles.

Mais lorsqu'un enfant avait fait quelque action qui méritait des éloges, il les recevait le même soir, devant la

famille assemblée, et ils étaient proportionnés à la beauté de l'action.

L'un des fils fut loué ainsi pour avoir donné à un pauvre malade la soupe au lait et l'œuf frais qu'on lui avait portés pour son diner, dans un champ, où il gardait du blé qu'on avait étendu sur des draps, pour le faire sécher. Il reçut ensuite la bénédiction paternelle.

Un autre fut loué pour avoir été courageusement ôter de gros bestiaux qui gâtaient un héritage, et avoir ainsi sauvé au propriétaire le dommage, et au maître des bestiaux l'amende et le coût du dégât : l'enfant n'avait que huit ans.

Un des fils fut loué, mais d'une manière moins solennelle, pour avoir, à l'âge de dix ans, seul, triomphé d'un loup qui attaquait le troupeau ; il lui avait d'une main hardiment arraché sa proie d'entre les dents, en lui donnant de l'autre des coups d'un bâton ferré : la victoire était entièrement remportée lorsque ceux qui étaient témoins du combat purent venir au secours.

Une fille fut louée solennellement, pour avoir contenu la troupe des moissonneurs de la maison, qui disait des paroles grossières à une pauvre glaneuse, d'une aimable figure, et pour avoir fait manger cette fille avec elle, dans la vue de lui attirer de la considération. Pour mieux marquer aux moissonneurs l'horreur qu'il avait de leur conduite, Edme Restif rendit cette cérémonie très touchante, et voulut que la glaneuse moissonnât par la suite et gagnât autant qu'une des plus habiles de la troupe. Il lut le soir le livre entier de *Ruth*, qui fit pleurer les coupables.

Dans sa jeunesse, le vénérable Edme-Nicolas Restif, fils aîné, avait été loué souventes fois, pour diverses actions éclatantes de charité, de modestie, de piété filiale envers tous ses parents.

Anne Restif, fille aînée, et déjà mariée, fut louée pour sa bonne conduite en ménage, avec un mari très dissipé, peu laborieux, dont elle avait fait un bon mari par sa douceur, ses complaisances, les encouragements qu'elle lui donnait, et l'ardeur incroyable avec laquelle elle lui épargnait une partie des peines, en faisant elle-même autant et plus qu'elle ne pouvait.

Marie Restif, quoique absente et étant alors à Paris, fut louée pour sa conduite dans cette ville sur le témoignage de ses maîtresses, et d'une de nos tantes; comme elle était jolie, elle avait été exposée à quelques épreuves, dont elle s'était tirée avec autant de modestie que de courage, etc.

Il est inutile de faire observer combien cette conduite, véritablement patriarcale, était efficace pour donner de bonnes mœurs : ceux même des enfants de notre maison, qui, malheureusement jetés dans le tourbillon d'un monde corrupteur, ont pu se livrer pendant quelques années d'effervescence à des plaisirs dangereux, n'ont pas tardé à rentrer en eux-mêmes, et à revenir aux bons principes qu'ils ont reçus dans leur enfance.

Il est beaucoup d'autres détails intéressants, que j'ometts. Je reprends le fil de l'Histoire, à un trait frappant, où je fus moi-même acteur. Mais je vais le faire précéder par un mot d'édaircissement, qui achèvera de faire suffisamment connaître le digne citoyen auquel je dois le jour.

Mon père avait enfin obtenu, comme surnom, le titre qu'il avait si vivement désiré de mériter, celui de l'HONNÊTE HOMME. Il avait tous les jours occasion de se l'entendre donner. Un soir entre autres, le dialogue suivant, entre *Jacques Blaise*, le berger, et *Germain*, le garçon de charrue, dut lui être bien agréable!

*Jacques Blaise.* « Dis-moi donc, Germain, qu'est-ce que  
 « ça veut dire, l'Honnête homme, qu'on dit après qu'on  
 « a nommé note maître? » *Germain.* « Mais, est-ce que tu  
 « n'entends pas ce que ça signifie? » *Jacques.* « Je vois  
 « ben à peu près; mais je n'entends pas ce mot-là ben  
 « clairement. » *Germain.* « Sais-tu ben ce que c'est que  
 « d'être bon père? » *Jacques.* « Oui. » *Germain.* « Bon  
 « pour sa femme? » *Jacques.* « Oui. » *Germain.* « Bon  
 « maître? » *Jacques.* « Oui. » *Germain.* « Bon juge? »  
*Jacques.* « Un peu. » *Germain.* « Bon envers un chacun,  
 « et ben craignant Dieu? » *Jacques.* « Oui, je sais ce que  
 « c'est que tout ça. » *Germain.* « Hé ben donc c'est ça  
 « qui s'appelle être honnête homme. » *Jacques.* « Me v'la  
 « instruit. Ma foi! note maître est ben nommé; car il  
 « est ben tout ce que vous venez de dire là, Germain. »

Le soir, après souper, l'Honnête homme nous dit, devant toute la famille assemblée : « Mes enfants, il est  
 « un héritage que j'ambitionne beaucoup de vous laisser !  
 « c'est que partout où vous irez, partout où vous vous  
 « direz mes fils, chacun vous réponde aussitôt — Ha!  
 « vous êtes les fils d'Edme Restif? c'était un honnête  
 « homme! Croyez-moi, mes enfants, cela vaudra mieux  
 « que si on disait : C'était un riche homme! C'était un  
 « habile homme! C'était un savant homme! Il a battu  
 « une armée à lui seul, et le Roi l'a fait comte, marquis  
 « ou duc, ou telle autre chose que ce puisse être! Et tous  
 « tant que vous serez, mes enfants, dans tou le cours de  
 « votre vie, que vous ne faites que commencer, n'avez  
 « pour but et pour unique ambition, que ce dignement  
 « mériter cette belle et utile qualité; car si vous la  
 « méritez bien, on vous la donnera à la fin — Comme à  
 « vous, maître, » dit Germain; « car un chacun vous la  
 « donne, et surtout nous, qui vous voyois de plus près

« et pour qui vous n'avez pas la moindre chose de  
« dérobée. — Dieu en soit loué, Germain ; et la puissé-je  
« conserver ! »

Voici le trait que j'avais annoncé, où le titre de l'Honnête homme causa au respectable vieillard une joie aussi vive que pure.

Un de ses fils, qui demeurait alors à Auxerre, partit la veille des fêtes de la Toussaint, avec un de ses camarades, pour aller voir son père. Ils passèrent par un village qui est à moitié chemin, où demeurait un proche parent. Mais une escapade de jeunesse très récente fit mal accueillir le jeune Restif. Humilié d'être traité de la sorte devant son ami, et forcés de partir sur-le-champ tous deux, à la nuit, le jeune homme prit le parti de se rendre à Sacy, par des chemins couverts de bois. Environ à demi-route, les deux voyageurs n'en pouvaient plus de lassitude et de faim. Ils n'avaient pas grand'monnaie ; le jeune Restif surtout, qui n'en avait encore jamais senti l'utilité, avait négligé de se munir d'une dizaine de pièces de deux sous, qu'il laissait rouiller dans sa chambre avec quelque ferraille. Le besoin les obligea de frapper à une porte, en passant par le village du Puits-debond. Ils trouvèrent les bons paysans à table, qui soupaient avec du petit-salé : une grande cruche de vin était devant le feu : c'étaient trois familles réunies qui se régalaient à la fin de leurs semailles. Ils étaient les suitiers les uns des autres, c'est-à-dire associés pour faire une charrue de trois chevaux.

— « Nous voudrions bien avoir un coup à boire, en  
« payant, » dirent les jeune affamés. — « Oui dà, Mes-  
« sieurs ; mettez-vous là tout près du feu ; il faut céder la  
« place aux nouveaux venus. — Mais, c'est que... » dit  
le jeune Restif, « nous ne sommes pas bien riches. » Et le  
camarade tira six sous et demi de sa poche, somme totale

de leurs richesses. — « Il y a là pour vous bien régaler. » dirent en riant les paysans : « mettez-vous à table, Messieurs, et reprenez votre argent : on ne paye pas ici d'avance... Pourrait-on vous demander d'où vous venez? — D'Auxerre. — Et vous vous mettez en route si tard! — Vous voyez bien, » dit le camarade, « que nous n'avons pas peur des voleurs. Et puis, c'est que nous devons coucher à une lieue et demie d'ici, chez le frère de mon camarade : mais... on nous a mis à la porte... »

Le jeune Restif rougissait, et donnait des coups de coude à l'indiscret. — « Il faut bien que je me venge un peu, » lui répondit celui-ci ; « mais je garderai le silence chez ton père. »

Les deux jeunes gens se mirent à manger, non pas suivant un appétit de seize à dix-sept ans, mais avec la modération de gens qui n'ont chacun que trois sous un liard à donner pour leur écot.

Cependant le maître de la maison examinait curieusement ses convives ; la figure du jeune Restif surtout le frappait. — « Messieurs, » dit-il enfin, « sans être trop curieux, et où allez-vous? — A Sacy. — Je ne me trompe pas, » dit-il à ses amis ; « ce sont ses fils... Comment vous nommez-vous? — Je me nomme Cormier, » dit le camarade, « et mon ami Restif. » A ce dernier nom, toute la tablée se leva avec une sorte de transport. — « Vous êtes le fils de M. Restif! que ne l'avez-vous dit en entrant! Ha! l'honnête homme de père que vous avez! Il n'y a pas un habitant dans Puits-debond à qui il n'ait rendu service, et à moi, en mon particulier... Femme, apportez le boudin : il ne peut être mangé en plus honorable compagnie, à moins que le père lui-même n'y fût. Allons, Messieurs,

« on ne part pas ce soir : voilà un lit, ce sera pour  
« vous, » etc. Toute la maison était en l'air. Le camarade,  
gaillard fort éveillé, était ravi. A tout moment les bonnes  
gens se récriaient : « Ha ! l'honnête homme de père que  
« vous avez !... Monsieur, » disaient-ils à Cormier, « dans  
« tous les environs, votre ami serait reçu comme ici...  
« — Je ne m'étonne plus, » dit ce dernier à son ami,  
« que tu fasses si peu cas de l'argent ! tu n'en as que  
« faire en route ! Allons, allons, je te pardonne notre ré-  
« ception de tantôt et l'escapade qui l'a occasionnée (1). »

Enfin, les deux jeunes gens, à demi rassasiés, se dispo-  
sèrent à partir, malgré les peurs qu'on voulait leur faire  
pour les en empêcher. A leur sortie, toute la tablée porta  
la santé d'Edme Restif, en lui donnant mille bénédictions.

Les jeunes gens arrivèrent à Sacy en moins de deux  
heures, quoiqu'il y eût près de trois lieues. Mais ils  
s'étaient refaits, par le vin et le régal des bonnes gens. Ils  
entrèrent comme le père de famille achevait la lecture de  
la Bible. C'était le chapitre de la *Genèse*, où Jacob, reve-  
nant de chez Laban, rencontre son frère Ésaü, et trouve  
moyen de le fléchir. Cette lecture attendrissante avait  
ému tout le monde ; le fils de la maison fut reçu avec  
transport, quoiqu'on le grondât un peu d'arriver tard. On  
fit un accueil proportionné à son camarade. Leur appétit

---

(1) C'était une lettre d'amour écrite à JEANNETTE ROUSSEAU, jeune et  
aimable personne du bourg de Courgis. (R.)

Jeannette Rousseau était la fille d'un notaire de Courgis. Restif en  
parle longuement dans *Monsieur Nicolis*.

« Elle était, dit-il, modeste, belle, grande ; elle avait l'air virginal,  
le teint peu coloré, pour donner sans doute plus d'éclat au rouge de la  
pudeur, et marquer davantage son innocence : elle était faite comme  
les Nymphes, mise avec plus de goût que ses compagnes, et surtout  
elle avait ce charme tout puissant auquel je ne pouvais résister, un joli  
pied. » Ed. Michaud. t. 1<sup>er</sup>, p. 83.

était presque aussi vif qu'au Puits-debond : on leur servit à souper, et la famille entière resta pour écouter le récit de leur voyage, le jeune étranger ayant annoncé qu'ils avaient eu beaucoup de peine.

Ils mangèrent d'abord ; ensuite le père de famille leur dit : « Allons, mes enfants, faites-nous un peu le récit de vos traverses, dans le grand voyage que vous venez de mettre à fin? — Ne vous moquez pas, Monsieur, » dit le jeune étranger ; « nous en avons eu des traverses, et de cruelles ! mais la plus cruelle de toutes, ç'a été celle de courir les risques de mourir de faim. Nous sommes partis d'Auxerre à neuf heures. — Vous vous êtes donc égarés? — Justement ! — Comment mon fils ! tu ne sais pas encore ta route ! — C'est que nous avons pris, » continua l'étranger, « par des chemins de traverse ; bien nommés, je vous assure ! et à six heures du soir, nous n'avions encore rien mangé ; car notre déjeuner d'Auxerre n'en mérite pas le nom. Avec cela, pas d'argent dans nos poches. Mais si j'avais su la pièce de crédit qu'avait M. votre fils ! — Comment, une pièce de crédit? — Et une bonne, Monsieur : votre nom. Dès que nous l'avons eu prononcé, le pain, le vin, la viande, d'excellent boudin, un bon feu, des caresses presque comme celles que nous recevons ici, tout cela nous a plu sur le corps. Je n'avais, je vous assure, encore rien vu de pareil. »

Et le jeune homme, sans prendre haleine, raconta tout ce qui s'était passé au Puits-debond. Toutes les fois qu'il répétait l'exclamation des bonnes gens, qui servait comme de refrain à leurs discours : *L'honnête homme de père que vous avez!* on voyait le respectable vieillard lever les yeux vers le Ciel, et retenir à peine ses larmes.

Quel moment délicieux ! et la vertu n'eût-elle que cette



recompense, ne surpasserait-elle pas toutes les prétendues jouissances que le vice procure? Quand Edme Restif, quelque temps auparavant, trouva une bourse pleine, en allant à la foire de la Ferté-Milon, et qu'arrivé dans ce bourg il se promena dans le marché, en criant : « Qui a fait une perte? » et qu'un pauvre père de famille se présenta, disant : « J'ai perdu ma bourse, et je suis ruiné; » quand Edme Restif, en la lui présentant, le vit tressaillir de joie, et tomber à genoux pour remercier le Ciel; quand l'épouse de cet homme, qui voulait mourir de désespoir, vint lui rendre grâce de la vie, pense-t-on que l'Honnête homme n'ait pas eu un million de fois plus de plaisir, que s'il avait gardé cet argent, et qu'il l'eût employé secrètement à son profit?

Je vais terminer cette intéressante Histoire; mais je la ferai suivre par quelques traits de la conduite de mes deux frères aînés, capables d'achever de donner une idée complète du père vertueux qui a su former de tels enfants.

Edme Restif jouit d'une assez bonne santé, jusqu'en 1762, qu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut en 1763, le 16 Décembre. L'année précédente, la prairie avait été inondée par les pluies. Le temps de la fauchaison étant arrivé, le respectable vieillard, dont rien n'avait jamais pu suspendre les travaux, crut qu'il avait encore l'invulnérabilité de sa jeunesse (qu'on me passe le terme). Il coupa lui-même l'herbe dans l'eau, avec une adresse dont lui seul était capable, et en tira la plus grande partie. L'eau était si froide, que tous ceux qui lui aidèrent en furent incommodés; mon plus jeune frère eut une fièvre tierce. Mais l'effet le plus funeste fut sur mon père, qui avait travaillé davantage et plus longtemps. Une

fièvre lente s'empara de ce corps robuste, et le mina insensiblement pendant près de deux années.

Je n'ai pas eu occasion de parler du fils aîné de ma mère dans le cours de cet Ouvrage : il avait pris un art aussi utile aux hommes, qu'il est noble par l'évidence et la sûreté des secours qu'il procure, la chirurgie. Il s'y distingua : il connaissait surtout si bien le tempérament de mon père et de ma mère, qu'il ne les traita jamais en vain : soit que sa méthode fût infaillible, soit, plutôt, que la confiance en lui fit plus que le remède. Cet excellent garçon était mort à vingt-six ans, d'une chute de cheval, laissant une jeune veuve (Mademoiselle Patry, de Ponthierry, près Fontainebleau), qui lui a donné un fils posthume. Durant tout le cours de sa maladie, Edme Restif ne disait autre chose dans ses souffrances, sinon : — « Hélas ! si j'avais ici mon pauvre Boujat ! » Ce fut la seule plainte qu'il se permit.

Messire Antoine Foudriat n'était plus ; ce fut un jeune curé (M. Jolivet) qui administra les derniers sacrements ; mais le respect de ce jeune pasteur pour le vieillard était si profond, qu'il lui rendit des honneurs sans exemple en cette occasion. Il était suivi de toute la paroisse ; les vieillards en larmes remplissaient la chambre du malade, et tout le reste, à genoux dans la cour, formait des vœux pour sa conservation.

Le jeune pasteur, après une exhortation aux assistants, sur la nécessité de se préparer de loin à la mort, ajouta, en s'adressant à Dieu : « O mon Seigneur, c'est dans le « tabernacle le plus digne de vous que je vais vous placer « aujourd'hui ; le cœur de l'homme de bien est le temple « le plus agréable à la Divinité... Prenez courage, mon « digne père » (car par respect, il n'osait, a-t-il dit lui-même, le nommer mon frère) : « ou vous allez être rendu

« à nos vœux, ou vous allez jouir de la bienheureuse vie  
« dans le sein d'Abraham, avec tous les Justes, à qui  
« vous avez ressemblé. Mais de tous les Justes, j'ose le  
« dire, il n'en est pas qui doit attendre de plus glorieuse  
« récompense, que le bon père de famille, qui a fait  
« autant d'heureux et de vertueux qu'il a eu de familiers ;  
« qui a donné à l'Église de dignes ministres ; à la Patrie,  
« de braves défenseurs : à l'État, des citoyens de toutes  
« les classes, et surtout des mères de famille exemplaires  
« et fécondes : ce sera un cri de joie dans le ciel à votre  
« entrée, et le saint patriarche Jacob, et tous les Saints  
« des premiers âges que vous avez révévés, vont vous  
« présenter au pied du trône de CELUI QUI EST, » etc.

Cette exhortation était bien dans le goût du vénérable vieillard : aussi lui tira-t-elle des larmes, et depuis ce moment, il attendit la mort avec une sérénité, et même une joie, qui n'était troublée que par l'affliction de sa mère.

Il n'est plus ! Dieu tout puissant ! votre plus noble Ouvrage n'est plus ! car un père vertueux est votre vivante et sainte image ! Béni soyez-vous, ô mon père, et du séjour des Justes, jetez un regard propice sur votre infortuné fils ! Amen.

La vérité m'oblige à dire qu'il y a peut-être un reproche à faire à cet homme vertueux : c'est qu'il aurait voulu avancer tous ses enfants dans le monde. Il n'en a élevé qu'un aux travaux champêtres (et c'était celui qui n'y était pas propre). Il a soigné notre éducation, autant et plus que ses moyens ne le lui permettaient, et il nous destinait à vivre dans la capitale, Cela venait sans doute de l'estime que le vertueux Pombelins lui avait inspirée

pour ce dangereux séjour, et des avantages dont il avait été sur le point d'y jouir. Mais autant il avait de goût pour nous voir établis à Paris, autant il nous détournait de nous fixer dans les villes de province; et voici ce qu'il nous répétait souvent, pour nous en éloigner : — « Mes  
« enfants, la qualité d'homme est si belle, qu'il faut  
« éviter tout ce qui peut y donner atteinte; or, je n'ai vu  
« nul endroit où cette qualité soit plus avilie, que dans  
« les petites villes de province : cinq à six gros habitants  
« s'en regardent comme les propriétaires, et il semble  
« que c'est par grâce qu'ils veulent bien y souffrir l'utile  
« populace qui cultive la terre, exerce les métiers, et fait  
« aller le commerce. J'en ai vu quelquefois des exemples  
« révoltants sur les promenades publiques, de la part de  
« ces prétendus propriétaires, qui, possédant les princi-  
« pales charges de magistrature, avaient en main tout le  
« pouvoir. Je serais mort de douleur dans un pareil  
« séjour. A Paris, au contraire, l'homme est encore plus  
« libre qu'ici; il n'y a qu'un maître, qui l'est de tout le  
« monde; et si un duc et pair vient à vous éclabousser,  
« vous pouvez le lui rendre l'instant d'après. Grand et  
« bel effet de la liberté dans cette ville immense, où l'on  
« voit non seulement la Nation dans toute sa majesté,  
« mais où le genre humain respire l'air salubre et le  
« précieux parfum de l'égalité. Je n'ai jamais entrevu  
« Paris de loin, qu'avec le tendre sentiment d'un fils qui  
« revoit sa mère. A la vérité, cette mère est un peu capri-  
« cieuse : elle est quelquefois bien dure! mais aussi, la  
« plupart du temps, elle choie ses enfants, au point de les  
« gâter. Je ne vous parlerai pas des amusements et des  
« récréations qu'on trouve dans Paris : cette grande ville  
« est un spectacle continu, où les scènes changent à  
« chaque pas et à chaque instant; mais, ce qui est bien



LE DERNIER ACTE DE LA VII

*Le cœur de l'homme de bien est le temple le plus agréable  
à la divinité. (Page 238.)*

« mieux, c'est un livre toujours ouvert, où vous pouvez  
 « lire toute la journée, si vous n'avez rien à faire; ce qui  
 « est vrai non seulement au figuré, mais au propre :  
 « puisqu'en parcourant sur les quais les marchands de  
 « vieux livres, on y en trouve à vil prix de quoi rassasier  
 « sa curiosité. Vous voyez encore en estampes les plus  
 « beaux traits de l'Histoire, et si vous avez quelques  
 « commencements d'étude, vous vous instruisez en vous  
 « promenant, en faisant même vos affaires. A tout  
 « moment, vous pouvez y être utile au prochain, sans  
 « bourse délier, si vous n'êtes pas riche; à toute heure du  
 « jour, vous pouvez, en passant, satisfaire votre piété;  
 « on y loue Dieu à tous les instants du jour et de la nuit.  
 « Ajoutez que le corps humain y étant assez bien soigné,  
 « pour l'ordinaire, il y est frais comme une belle rose au  
 « matin, avant que le soleil et la poussière aient séché la  
 « rosée. La parure même, que je ne condamne pas, y  
 « donne aux figures un certain air de bonne humeur et  
 « de satisfaction (1); les femmes y sont dix fois plus  
 « aimables qu'ailleurs. Paris, mes enfants, ou notre vil-  
 « lage; mais, pourtant, plutôt Paris que notre village. »

Rien de plus vrai que ce sentiment du digne homme; j'ai éprouvé tout ce qu'il dit : la peinture qu'il fait de la capitale, qu'il regarde comme le refuge de tous les opprimés et la consolation du genre humain, est un de ces traits de génie que l'on conçoit mieux qu'on ne les peut exprimer. Mais les mœurs y courent bien des dangers! Hélas! est-ce un vice inhérent à la capitale, et celui qui s'y corrompt n'a-t-il pas apporté dans son cœur le

---

(1) Le respectable homme voyait tout en beau et bon : c'est ainsi que sont faits les cœurs droits. — « Les caustiques, les chagrins sont  
 « des malades d'esprit, » disait-il souvent; « les méchants voient tout  
 « en laid, parce qu'ils n'ont pas l'âme belle. » (R.)

germe de la corruption? Edme Restif y vécut aussi pur que dans son village. Heureux mortel! Heureuse, la Patrie, si elle n'avait que des enfants comme toi!

Mon père n'était pas mauvais prophète, en croyant que la capitale pouvait être avantageuse à ses enfants. Sans de malheureuses circonstances, deux de ses fils y auraient trouvé le même bonheur que leur père. Charles Restif, le même qui est mort soldat dans le Hanovre, avait été pris en affection chez un notaire à Paris, qui fut si charmé de ses qualités, qu'il se proposait de lui donner un jour sa nièce. Nous avons encore la lettre qu'il écrivit à mon père à ce sujet, après l'engagement du jeune homme; engagement qui ne fut pas l'effet du libertinage, mais d'une sorte d'enthousiasme qui saisit Charles, et lui fit désirer de servir l'État en payant de sa personne.

Un autre fils aurait été encore plus heureux; mais cet infortuné fut toujours poursuivi par un sort contraire: triste exemple pour les enfants indisciplinés, qui prétendent disposer d'eux-mêmes à leur gré dans la circonstance la plus importante de la vie, le mariage... Il faut, avant de rapporter son aventure, mettre l'honorable Lecteur au fait d'une circonstance inattendue.

En 1764, par une singularité frappante, sans être miraculeuse, il se trouvait à Paris, dans le même commerce que M. Pombelins, avec une fortune égale à celle qu'il possédait, un de ses petits-enfants par Eugénie, qui avait deux filles de la plus charmante figure: l'aînée se nommait Rose et la cadette Eugénie, comme leur grand-mère et leur grand-tante. Par une autre singularité, un des fils d'Edme Restif vit ces deux jeunes personnes sans les connaître, et devint éperdument amoureux de l'aînée. Emporté par une passion dont il n'était pas le maître, cet infortuné jeune homme, sans but fixe, puisqu'il était

marié, écrivit des lettres anonymes où ses sentiments étaient peints avec une véhémence et une vérité qui firent impression, non sur la jeune personne, mais sur son père (1). Il désira de connaître quel était celui qui pouvait écrire ainsi, et donna l'ordre à ses garçons de tâcher de le surprendre. Ils y réussirent à la douzième lettre : non à l'instant où il la posait, le jeune homme prenait de trop exactes précautions, mais dans un moment où il s'enivrait du plaisir de regarder la belle Rose Bourgeois à une fenêtre basse. Ils le saisirent et le traînèrent dans une salle où étaient les deux jeunes personnes, leur mère et le reste de la famille : le père était alors absent. Quelle confusion pour un homme naturellement timide et qui était dans un très grand négligé!... Il essuya beaucoup d'humiliations! la foule criait à la porte que c'était un voleur... Mais la plus cruelle de toutes fut le dédain de celle qu'il adorait; dédain trop mérité pourtant...

Le père de famille survint à l'instant où on venait de lui faire écrire quelques mots, pour se convaincre qu'il était l'auteur des lettres. Dès que M. Bourgeois vit le jeune homme, il fit sortir tout le monde, sans exception, et sentant que son cœur s'intéressait vivement pour cet inconnu, ce fut avec douceur qu'il lui parla :

— « Pourquoi cherchez-vous à développer dans le cœur d'une de mes filles une passion qui peut y faire d'affreux ravages? Pourquoi m'outragez-vous, moi qui ne vous ai jamais rien fait? Tâchez de me fournir au moins quelque motif de vous excuser? »

(1) Ces douze lettres sont imprimées dans la vingt-cinquième *Contemporaine*, intitulée *l'Ancienne Inclination*. (R.)

*Les Contemporaines* ou aventures des plus jolies femmes de l'âge présent... parurent de 1780 à 1782



Le jeune imprudent, confondu de tant de bonté, se jeta aux genoux de M. Bourgeois. — « J'ai tort, » lui dit-il ; « voilà tout ce que je puis et tout ce que je veux dire : « mais j'ai été entraîné malgré moi ; ma faute n'a pas été « volontaire. — Excuse ordinaire de tous ceux qui font « mal. — Je suis au désespoir de ce que j'ai fait ; mais je « suis trop vrai pour vous dire que je ne le ferais pas, si « j'étais à le faire. — Qui êtes-vous ? — Un jeune « homme de province. — Vous la nommez ? — La Bour- « gogne. — La Bourgogne !... Votre nom, je vous prie ? » Il le dit. — « Mon cher ami, causons tranquillement : « votre père n'a-t-il jamais demeuré à Paris ? — Oui, « Monsieur ; et il y a été plus heureux que moi. — N'a-t- « il pas connu un M. Pombelins ? — Ha oui, Monsieur ! « beaucoup, je vous assure. — Beaucoup !... Je suis fâché « de ce qui est arrivé ; mais revenez me voir demain, et « faites une toilette un peu plus soignée. J'ai à vous « parler. Je présume que vous êtes libre, je veux dire « garçon, et sans aucune sorte d'engagement. Adieu : « sortez par cette porte de derrière : la foule est dissipée... « Revenez demain : vous me demanderez moi-même, « entendez-vous ? »

Le jeune homme sortit... le désespoir dans le cœur. Mais, le lendemain, il n'eut pas le courage de se présenter : il n'était pas libre... Il écrivit et supplia M. Bourgeois de vouloir bien l'encourager, en lui marquant en gros ce qu'il avait à lui dire.

### RÉPONSE,

*« Vous savez mon nom. Je suis fils d'Eugénie Pombelins : j'ai « su de ma mère l'histoire de votre père et de ma tante. Je serais « charmé de réaliser un ancien projet, supposé que vous teniez de*

« votre père comme Rose, ma fille aînée, tient de sa tante, et  
 « Eugénie, ma cadette, de son aïeule. Nous vous attendons ce soir.  
 « Eugénie Pombelins, qui vit encore, se fait une fête de vous  
 « voir. »

## RÉPLIQUE

Monsieur,

« Un démon, ennemi du repos de mes jours, m'a poussé dans  
 « votre quartier. Je n'irai pas chez vous; je ne le puis; mais j'en  
 « mourrai. Je suis, Monsieur, avec un profond respect... »

Le jeune homme avait raison. Qu'eût-il été chercher? Mais le reste de ses jours fut empoisonné. Malheureux auparavant, il sentit ses peines s'accroître; sa santé succomba: il descendit aux portes du tombeau, et si la force du tempérament l'en a ramené, il n'a jamais recouvré, je ne dis pas le bonheur, mais la tranquillité. Condamné à d'éternels regrets, il est justement puni de l'espèce de violence qu'il a faite à ses parents... Puisse son exemple être une leçon profitable à tous ceux qui seront tentés de l'imiter! C'est ainsi que le vice est son propre bourreau (1).

Les enfants sont un prolongement de l'existence des pères, et c'est encore parler dignement d'Edme Restif.

(1) Voyez, au sujet de ce fils d'Edme, *la Femme infidèle*, et surtout l'Ouvrage intitulé: *Monsieur Nicolas*, qui doit paraître en 1790. Ce ne sont point ici des fables controuvées pour amuser l'oisiveté: c'est une histoire vraie. (R.)

*La Femme infidèle*. A La Haie, et se trouve à Paris, chez Maradan, libraire, rue des Noyons, n° 33, 1788.

C'est un violent pamphlet de Restif contre sa femme, Agnès Le-bègue.

que de présenter le tableau des vertus de ses deux fils aînés.

EDME NICOLAS est le second des enfants d'Edme Restif. On peut dire de lui ce qu'on lit dans la Vie de presque tous les Saints canonisés, qu'il fut vertueux dès l'enfance. Ce qui est d'autant plus étonnant, qu'il joignait à beaucoup de vivacité un esprit peu commun et une très aimable figure. Son ardeur pour l'étude était inconcevable ; il y donnait une partie des nuits, et il alla jusqu'à incommoder sa santé. Ses progrès furent aussi rapides qu'ils devaient l'être ; car si *pertinax labor vincit naturam*, un travail opiniâtre la seconde encore bien mieux qu'il ne la surmonte. Il a professé la philosophie pendant plusieurs années au Séminaire d'Auxerre, où l'on faisait alors toutes les classes, et les principaux de la ville, presque tous ses élèves, conservent pour lui la plus haute considération. Il fut ensuite vicaire à Vermenton, l'une des plus fortes paroisses du diocèse et voisine de son lieu natal. Il s'y fit chérir, quoique sa vie fût si retirée qu'il ne paraissait jamais au dehors que pour remplir les fonctions du saint ministère.

Après ce vicariat, il fut nommé à la cure de Courgis, petit bourg voisin de Chablis. Cette paroisse est nombreuse et pauvre : les habitants ont un caractère difficile, déguisé sous un air assez prévenant, et ils portent la dissimulation et l'entêtement aussi loin que ces deux vices peuvent aller.

Une fois pourvu de cette cure, Edme-Nicolas s'y est attaché irrévocablement et s'est cru lié à son église d'une manière indissoluble. M. de Caylus le chérissait : ce digne prélat, après dix années d'expérience, fut enchanté de voir que la conduite d'un homme pour lequel il avait toujours marqué de la prédilection répondait parfaitement

à ce qu'il en avait espéré : aussi faisait-il les caresses les plus obligeantes au curé de Courgis, lorsque celui-ci allait le voir à Regennes, et il le nomma un jour, devant une nombreuse assemblée, *l'honneur de son Clergé*. Ce digne prélat sachant le bon usage que le jeune curé faisait des revenus de son bénéfice, voulut lui en donner un plus considérable, la cure de Vermenton même, où il avait été vicaire, et où il était aimé. Il lui en fit faire la proposition par feu M. *Creuzot*, respectable pasteur d'une des paroisses de la ville épiscopale, homme vraiment apostolique et d'une vertu si pure et si relevée, qu'elle est au-dessus de tout ce que l'on peut imaginer; mais le jeune pasteur répondit à son père spirituel (M. Creuzot était son confesseur), qu'il avait épousé l'église de Courgis et qu'il ne la quitterait qu'à la mort. Le saint évêque fut édifié de cette réponse, et comme toutes les parties de son troupeau lui étaient également chères, il laissa Edme-Nicolas où il voulait rester. En effet, qu'était-il nécessaire de lui donner une meilleure cure pour le revenu, puisque ce vénérable pasteur n'en gardait rien?

Il est consolant pour notre siècle, qu'il se trouve de temps en temps, d'espace en espace, de ces dignes ecclésiastiques qui rappellent au Clergé, par leur exemple, le véritable emploi des biens consacrés à Dieu. A la vérité, il ne s'en rencontre guère que parmi les curés, ordre aussi respectable qu'utile et mal partagé de biens temporels. Edme-Nicolas ne s'est jamais plaint de cette pauvreté des curés; au contraire, je l'ai entendu plusieurs fois féliciter ses confrères de ce trait de conformité avec Jésus; il regardait la pureté des mœurs de la plupart des pasteurs du second ordre, comme un effet de cette heureuse pauvreté, dont Jésus fait une loi à ses disciples, et qui est d'obligation étroite pour ses ministres.

Voici le tableau de sa conduite, exactement conforme à la vérité, tel que je l'ai déjà tracé dans l'*École des Pères*, ouvrage auquel on a rendu justice en Allemagne, où on le traduit (1) :

Le curé de Courgis se regarde comme le père de tous ses paroissiens, l'arbitre des différends, le consolateur et le *secoureur* des malades. Il a une maxime qui règle sa conduite dans ses aumônes. c'est de donner le double de ce qu'il a : ceci va s'éclaircir dans l'instant. Quoiqu'il ait de pauvres parents, il ne leur donne que peu de chose, et voici comme il rendit compte de sa conduite à l'un d'eux qui s'en plaignait : « Je suis gros décimateur du finage. « Ma cure rapporte environ quinze cents livres ; cinq cents « francs suffisent pour l'entretien de ma maison ; le « surplus ne doit pas sortir de ma paroisse, qui est « pauvre : je ne le donne cependant pas ; je prête mon blé « et le reste à moitié prix, durant l'hiver, à mes pauvres, « à mes enfants-nés : je le mets en dépôt entre leurs « mains ; j'emprunte aux riches pour prêter aux plus « misérables : lorsqu'on me rend ma moitié dans la belle « saison, je paie ce que l'on m'a avancé ; et, si je ne puis « suffire, je vais à la ville demander l'aumône, pour que « le laboureur n'y aille pas. » (Et voilà comme il donne plus qu'il ne possède). « J'ai adopté ces pauvres gens, en « acceptant leur cure et le nom de leur pasteur. Comment « voudriez-vous que mes prédications fissent la moindre « impression sur eux, si je manquais à mes obligations, « et si je ne leur donnais pas l'exemple des vertus « Chrétiennes ? Mes paroissiens savent ce que j'ai ; ils « n'ignorent pas que mon superflu leur appartient ; que je

---

(1) Une traduction de l'*École des Pères* était en effet projetée et préparée par un certain Engelbrecht avec qui Restif fut en correspondance. On sait que ses œuvres ont toujours été très goûtées en Allemagne.

« suis pour eux l'image de JÉSUS-CHRIST même : je dois  
« donc les nourrir, m'en faire aimer, pour rendre ma  
« doctrine aimable, ou renoncer à mon bénéfice. Voici,  
« mon cher parent, tout ce que je puis faire pour vous : je  
« possède de mon patrimoine trois cents livres environ  
« de revenu ; prenez-en, cette année, où vous êtes gêné  
« par des malheurs que Dieu a permis pour votre sancti-  
« fication, prenez-en la moitié, j'ai déjà disposé de l'autre  
« dans notre famille ; si cela ne suffit pas, je retrancherai  
« quelque chose, non sur la portion de mes enfants, mais  
« sur ma dépense, pour vous le donner : c'est avec joie  
« que je ne mangerai que du pain pour aider mes chers  
« parents ; mais si vous étiez à ma place, que vous vissiez  
« au lit de la mort des malheureux qui n'ont d'espérance  
« qu'en vous ; à qui vous devez, non seulement vos  
« biens, mais votre vie même, suivant l'ordre du saint  
« Législateur, pourriez-vous les négliger, et croire en  
« Dieu, vous dire Chrétien, ministre des autels, curé ? »  
Le parent ne put s'empêcher de convenir que le curé de  
Courgis faisait son devoir.

Cet homme a rendu sa vie plus dure que celle du  
dernier de ses habitants : tout l'emploi de son temps est  
utile. Il se lève à trois heures du matin, et médite l'Écri-  
ture sainte, pour l'instruction de son peuple, jusqu'à six.  
Il va ensuite à l'église, s'y prépare pour la messe, qu'il  
célèbre à sept heures. Il reste ordinairement dans la  
maison du Seigneur, pour y attendre ceux qui ont besoin  
de son ministère ; il est à genoux au pied de l'autel : une  
cloche que l'on sonne l'avertit de se rendre où il doit  
éclairer les consciences et donner des avis paternels. Ces  
soins prennent jusqu'à midi, à moins qu'il n'ait des  
malades, car alors il sort pour les visiter, et revient  
ensuite. Il dine ; se promène une heure dans sa chambre

en hiver, toujours sans feu, lui qui procure du bois à tous ses paroissiens, et dans son jardin durant l'été; il écoute à cette heure-là tous ceux qui ont à lui parler de besoins temporels, et l'après-midi il exécute ce qu'il faut pour les soulager. Il visite chaque semaine sa paroisse. Sa douceur et sa bonté font désirer cet heureux jour, au lieu de le faire craindre, comme on le dit d'un autre curé, qui imite celui de Courgis, mais qui ne sait pas assaisonner comme lui le bien qu'il fait, et porte toujours sur son front l'indice de la sévérité de ses mœurs.

Il a fondé des écoles à ses frais : elles sont gratuites. Celle des garçons est tenue par Thomas Restif, qui ne regarde pas cette importante fonction comme au-dessous de lui; celle des filles l'est par une de nos sœurs, et le sera toujours dans la suite par deux veuves exemplaires. Mais le curé n'en veille pas moins sur les enfants. Il oblige les parents à les envoyer à l'école au moins tour à tour, quand on a besoin de leur service; et comme il s'en trouve qui sont forcés de se tenir aux champs tout le jour, le pasteur va chez eux le soir, les fait lire et écrire lui-même une fois par semaine, leur donne les livres et le papier. Les autres jours, il est suppléé par son frère Thomas Restif, qui l'est à son tour par ceux des paroissiens les plus aisés et les mieux vivants, que le pasteur a engagés à consacrer une ou deux heures tous les huit jours à l'instruction de ces infortunés : il semble qu'ils soient d'autant plus chers à leur curé, qu'ils mènent une vie plus dure, et qu'ils ont plus difficilement les moyens de s'instruire. Si on lui demande : « A quoi sert l'instruction à des gens si pauvres? » il répond : — « A leur donner le plus doux des plaisirs, celui de connaître et d'exercer l'intelligence; plaisir si grand, que si l'on proposait à un infortuné de cesser de l'être, en perdant ses lumières,

« il renoncerait plutôt au bonheur ; et voilà pourquoi con-  
« naitre Dieu parfaitement, est l'ineffable bonheur des  
« Saints au ciel. » Ce n'est pas tout, il les habille : c'est la  
dime du vin, dont je n'ai pas encore parlé ; cette dime est  
mal nommée, car elle n'est qu'un vingt-unième, ainsi que  
celle des gerbes ; sur vingt-une, le curé prend la dernière :  
dime plus raisonnable, dans sa taxation et dans son appli-  
cation, que la nôtre... Cet honnête pasteur encourage les  
mariages des plus pauvres comme des plus riches. Il dit  
qu'un individu qui n'a que ses bras est un trésor pour la  
Société, s'il parvient vigoureux à l'âge de seize à dix-sept  
ans, et qu'on en ait fait un homme : arts, métiers, présen-  
tez-lui ce que vous voudrez, il embrasse tout avec ardeur ;  
heureux de se procurer du pain par son activité. Un homme  
actif forme autour de lui, continue le bon curé, un tour-  
billon, comme on dit qu'en ont les planètes ; dix de ses  
semblables au moins sont mus par l'activité de ce seul  
homme, et deviennent utiles. Si je conseillais le célibat à  
quelqu'un, ajoutait-il, ce serait aux opulents ; à ces indi-  
vidus qui naissent pour être obéis ; pour faire concourir  
vingt, trente, cinquante hommes à la conservation de leur  
inutile et pondéreuse existence. C'est un autre tourbillon  
que forment ces derniers, bien plus étendu que celui de  
l'homme utile : ils emploient mille bras pour nourrir,  
vêtir, délicater un homme ; et l'industriel nourrit seul  
dix hommes, en les faisant contribuer à la nourriture de  
cent autres. Qu'on ne s'imagine pas que ce seigneur ou ce  
publicain, qui fait bâtir des châteaux, peindre et dorer des  
équipages, broder des habits, entretient des catins et une  
valetaille plus vile encore ; qu'on ne s'imagine pas que cet  
homme nourrisse ces gens-là ; il les a arrachés à l'utilité ;  
ils eussent vécu ailleurs à moins de frais ; ils eussent  
contribué au bien général, etc.



Le digne curé de Courgis eut une cruelle épreuve à soutenir en 1749, le 22 Octobre, je crois : cent quarante-neuf maisons de sa paroisse furent réduites en cendres. Le premier pasteur, M. de Caylus, tendit une main secourable à ses pauvres diocésains ; il les nourrit pendant l'hiver ; le pasteur particulier implora en personne, et par des lettres-circulaires, le secours de tous les pays circonvoisins, et il ne fut pas éconduit.

Dans le nombre des curés que l'on visita, il s'en trouva un entre Tonnerre et Courgis, qui était un vrai philosophe : il vivait au jour le jour, ne gardait rien pour le lendemain, et faisait si peu de cas de l'argent, qu'il ne daignait pas le serrer ; ce qu'il en possédait était sur le rebord d'une cheminée à l'antique, mêlé avec les cendres et la suie. Lorsque l'envoyé de la paroisse incendiée fut entré, et qu'il eut annoncé le sujet de sa visite, le curé philosophe se répandit en louanges du curé de Courgis, de son frère Thomas Restif, qui lui sert de vicaire, et du bon chapelain, M. Foynat, excellent homme et digne prêtre. Comme tous les paroissiens de ce bon curé étaient aisés, il conduisit l'envoyé de maison en maison, en exhortant à lui donner. De retour chez lui, après l'avoir fait dîner à sa table, il lui dit : — « Mon cher, voyez sur cette cheminée, mon trésor y est : nous allons partager. » Il y avait quelques louis ; il obligea l'envoyé de recevoir la moitié de la somme ; à ce présent il ajouta une lettre obligeante et mille témoignages d'amitié pour les trois ecclésiastiques, qu'il n'avait cependant jamais vus.

Mais l'homme qui fut le plus utile aux pauvres incendiés, après leur évêque, ce fut M. Clément, trésorier de la cathédrale, frère et oncle de MM. Clément, conseillers au Parlement de Paris. Il estimait particulièrement le curé de Courgis, et il lui en donna des marques en cette

occasion, de la manière la plus agréable à ce bon pasteur, en secourant ses paroissiens.

Le curé ne s'en tint pas là; il fit un voyage à Paris pour leur procurer des secours plus abondants; il y fut recommandé par M. Clément, et il y séjourna près de trois mois, avec d'autant plus de sécurité que son troupeau n'était point abandonné à des mercenaires : le digne chapelain, M. Foynat, célébrait la messe, car Thomas Restif n'est pas prêtre; ce dernier faisait les catéchismes et de pieuses lectures, pour tenir lieu des sermons de son frère aîné. Ce fut au moyen de ces secours, des prêts que fit généreusement M. Deschamps père, receveur des tailles à Auxerre et seigneur de Courgis, que le village fut rebâti, et qu'on préserva les habitants de la mendicité, du vagabondage, qui les auraient à jamais perdus pour eux-mêmes et pour l'État.

Le curé de Courgis a eu des ennemis, mais ils n'ont jamais osé lever trop haut la tête, la conduite du pasteur étant non seulement exempte de tout reproche, mais de la moindre indiscretion; c'est un moyen infailible pour faire taire la calomnie, et les jeunes curés ne sauraient être trop attentifs à le mettre en usage.

Aujourd'hui plus que septuagénaire, le digne pasteur semble redoubler de zèle, à mesure qu'il approche du terme heureux qui doit couronner ses travaux. Il a été considéré des successeurs de M. de Caylus, comme il l'était de ce prélat, mais il en est moins connu : d'ailleurs M. de Caylus était pour lui un second père et un tendre ami.

Ses paroissiens lui font pourtant un reproche : c'est de rendre trop longs les offices et les instructions. Ce reproche pourrait être fondé : et quoique le motif du respectable curé soit d'empêcher par là les amusements

frivoles ou dangereux, et de faire employer pour Dieu les jours qui lui sont consacrés, peut-être devrait-il penser que les hommes ne sont pas des anges, et qu'il faut accorder quelque chose à l'humaine faiblesse. Au reste, son motif est si excellent, qu'on ne peut y reconnaître qu'un ministre des autels pénétré de ses devoirs, et qui ne respire que pour les remplir dignement.

Qu'il me soit pourtant permis de citer ici en opposition, pour ce dernier article seulement, la conduite du vénérable Pandevant, ancien curé, dans la jeunesse de mon père : c'est *Touslesjours* qui parle, dans l'*École des Pères*, t. 1<sup>er</sup>, p. 312.

— « On voyait autrefois à Nitry des courses sur le préau, des luttes, des danses. Le bon curé Pandevant, le maître d'école Berthier, ne déclamaient pas contre ces jeux, ni même contre ces danses des dimanches et fêtes, quoiqu'elles se fissent entre garçons et filles : jamais il ne s'y passait rien de malhonnête; des enfants accoutumés à se voir ensemble à l'école, au catéchisme, ne font pas de sottises, quand ils se trouvent à se divertir les uns avec les autres : cela est bon pour ces pays où l'on séquestre les filles, où on les élève à part, comme si on les destinait à en faire des recluses; aussi qu'en arrive-t-il? c'est tout comme si l'on bande bien fort la corde d'une arbalète : l'échappée sera d'autant plus violente, qu'on aura reculé la corde plus loin; quand des jeune gens comme cela peuvent se joindre, ils font mal, ce me semble, pour profiter de l'occasion. Aussi, jamais notre bon curé ne voulut-il entendre à la séparation des écoles, que quelques bourgeois de Noyers, établis à Nitry, avaient demandée; et je peux dire que s'il y a encore quelque retenue parmi notre jeunesse, c'est à nos écoles

communes qu'on la doit et à l'habitude qu'ont les garçons et les filles de se voir à tout moment. Je sais bien que, dans les villes, cela ne produirait pas le même effet; mais c'est que dans ces pays-là les femmes et les jeunes filles sont des friandises, où l'on est toujours tenté de toucher; leurs habits, leurs affiquets servent de sucre et de miel; les hommes, les jeunes garçons même ne sauraient les voir, sans qu'il ne leur vienne des désirations, que l'habitude n'affaiblit pas, à cause qu'elles varient leurs modes de manière qu'elles leur offrent presque tous les jours des physionomies nouvelles. Une femme de ville peut, avec le secours de la seule coiffure, prendre en un jour cinq à six visages différents: que sera-ce donc avec le reste de sa parure, avec le rouge, pour celles qui en mettent, et les autres brimborions qui les réparent, et dont un des nôtres, qui a été laquais à Paris, m'a fait l'énumération? Ainsi les hommes des villes épousent vingt femmes dans une seule. Au lieu que, chez nous, une fille est toujours la même, ses atours des dimanches n'étant pas assez recherchés pour nous la rendre tout autre. Si bien donc, pour revenir, que dans nos villages, il est parfaitement inutile de séparer les filles des garçons dans la jeunesse, et ce ne serait que les faire penser malice quelques années plus tôt. On jouait donc à différents jeux. Les hommes regardaient et formaient un grand cercle autour de nous: il n'aurait pas fallu que dans ces amusettes, où étaient des filles, on eût bronché devant des témoins pareils! Bien loin que notre curé trouvât mauvais que les hommes passassent leur temps à voir ces divertissements, il les y excitait: — « Allez, allez, » disait-il, « voir courir la jeunesse; » votre assistance fera que ces jeux seront toujours des « jeux innocents: je ne saurais être partout; où je ne suis « pas, chaque père de famille doit se regarder comme



QU'IL FUT PUNI!

*Pourquoi m'outragez-vous? (Page 244.)*

« mon lieutenant. » De cette façon, le jeune âge prenait le dimanche un honnête exercice, et les hommes s'amusaient; la gaieté brillait sur tous les visages, et chacun le soir s'en retournait content. Aujourd'hui que tout cela n'est plus, notre jeunesse tient des brelans secrets, où il ne se dit et ne se fait que des vilénies.

« Le curé Pandevant n'était pas si dévot que le curé de Courgis, qui est presque le seul homme apostolique qui soit encore dans ces environs : c'était un ministre indulgent, portant son âme sur ses lèvres, la bonté dans les yeux, et tous ses paroissiens au fond de son cœur. Si vous eussiez vu les habitants autour de lui, les fêtes et dimanches, en sortant de la grand'messe, comme il les accueillait, comme il s'informait de leur famille, vous eussiez dit : Voilà un père au milieu de ses enfants; peut-être est-il trop bon, peut-être quelque méchant abuse-t-il de sa bénignité; mais sûrement les cœurs droits doivent en aimer davantage leur religion et leurs devoirs... Charles (1), je me souviens de ses dernières années. Ho! comme la religion était respectable sur ce front content et tranquille! que cette tête chenue et grise inspirait de vénération! le peu que je vaux, après Dieu, je le dois à la mémoire de cet homme et de son digne second. Il ne souffrait pas de procès entre nous (ses successeurs en ont eux-mêmes intenté); il les accordait toujours et discernait à merveille le vrai du faux, parce qu'il nous connaissait tous. Ses prières à l'église et ses instructions étaient courtes, mais comme il les faisait! quelle effusion de cœur dans ses prêches! Je me souviens d'un tout entier, qu'il nous fit un dimanche. L'année était pluvieuse, toute la nuit il avait plu; le dimanche, il fit beau, et on l'avait

(1) C'est l'instituteur de Roger, le héros de *l'École des Pères*. (R.)

prié d'avancer la messe, pour qu'on pût aller tourner les javelles et mettre les gerbes en état d'être liées le soir. Il ne monta pas en chaire, mais descendant seulement au bas du sanctuaire, il nous dit (1) : « Mes enfants, et ceux  
« du bon Dieu, je vous exhorte à aller tous lier vos gerbes  
« par ce beau temps. Vous êtes sous la loi de faveur, sous  
« le joug léger de la céleste Bonté, rendez-lui grâces; il  
« n'aurait pas été permis au peuple soumis à la loi de  
« Moïse de violer ainsi le Sabbat; mais nous, enfants de la  
« régénération, nous sommes délivrés de la lettre qui tue,  
« et de ses assujettissements : pour obligation unique,  
« notre Dieu nous impose un devoir qui rapporte au cen-  
« tuple, c'est celui de l'aimer, et nos frères : l'amour de  
« Dieu nous rend, dès cette vie, paisibles, satisfaits;  
« l'amour de nos frères fait que nous en sommes aimés à  
« notre tour; nous donnons, l'on nous donne : ô mes  
« enfants, aimons-nous!

« J'invite ceux qui n'ont point de récoltes coupées à  
« offrir leurs bras aux autres; cette œuvre vaudra mieux  
« que d'assister à l'office. Mes enfants, on sonnera les  
« vêpres, mais n'y venez pas aujourd'hui; unissez-vous  
« seulement à moi par une bonne pensée; car je veux les  
« dire, au nom de mes enfants, prosterné au pied de ces  
« fonts sacrés, ou j'ai reçu vos promesses à tous d'être  
« fideles à Dieu : notre bon recteur d'école, votre second  
« père, et quelques vieillards feront chœur avec moi. Mes  
« enfants, que le bon Dieu ratifie la bénédiction que je  
« vous donne en son nom! » Les instructions qu'il faisait  
à la jeunesse étaient toujours proportionnées à notre  
esprit; il leur donnait un ton d'évidence, de raison com-

(1) C'est ici le passage qui précède celui du bon Berthier, rapporté au commencement de ce livre, I<sup>re</sup> Partie, p. 44.

mune, qui persuadait tout ce qu'il disait. Lorsqu'il traitait un point de morale, il nous demandait à tous notre sentiment sur l'avantage qu'il devait procurer aux hommes; il l'exposait si clairement que les plus bouchés donnaient leur décision; ensuite il répétait ce que chacun avait dit, en corrigeant, augmentant, et mettant dans le plus grand jour la pratique de la vertu morale (1). »

Je crois que voilà le vrai curé de campagne. Mais tous les hommes ne voient pas de même; et d'ailleurs, je n'ai pas la hardiesse de vouloir donner des leçons à mon digne aîné: il a plus d'esprit, de lumières, d'expérience que moi, et je présume que la route qu'il a prise est la seule qui convienne à la trempe d'esprit de ses paroissiens. Le même régime n'est pas utile à tous les malades.

*Thomas Restif*, plus jeune de quelques années que le curé de Courgis, est un de ces caractères heureux, tels qu'on nous peint les hommes de l'âge d'or. La candeur et la modestie siègent sur son front, et dès qu'il a parlé, on se sent porté à lui donner toute sa confiance. Ce digne ecclésiastique est si humble, qu'il n'a jamais voulu accepter l'ordination, que M. de Caylus lui a fait offrir plusieurs fois. Ce prélat a été jusqu'à lui faire écrire :

— « Je vois ce qui vous retient : parce que vous êtes  
« inférieur à votre frère aîné, vous vous croyez incapable.  
« Mais, mon cher fils, je n'ai pas trois sujets dans mon  
« diocèse comme votre aîné, supposé que j'en aie deux :  
« il ne faut pas le prendre pour comparaison ; on peut lui

---

(1) C'est à ce pasteur que l'on citait un jour l'exemple de curés moins réguliers que lui. Il répondit : — « L'Enfer est pavé de la tête de mauvais prêtres. » (R.)



« être de beaucoup inférieur et être encore très digne. Je  
 « vous invite à vous rendre; sinon, je vous déclare, en  
 « qualité de votre évêque, que vous rendrez compte à Dieu  
 « du talent qu'il vous a confié pour le salut des âmes... »

Ces paroles épouvantèrent Thomas Restif; mais le curé, qui était charmé de le garder, alla répondre pour lui à Regennes; il exposa l'utilité dont lui était son frère pour l'instruction des enfants, dans une paroisse nombreuse, etc.

— « Mais il n'a pas d'établissement?

— « Il n'en désire pas. Dieu est le père de tous les  
 « hommes. »

Cette réponse désintéressée fut admirée du prélat, qui ne répondit qu'en envoyant sa bénédiction pastorale au vertueux clerc, qui « préférait d'être le dernier dans la maison du seigneur, à tenir le premier rang dans les palais des méchants. »

Ce serait sortir de la simplicité du sujet, que d'en dire davantage sur Thomas Restif; d'ailleurs la crainte que cet Ouvrage ne tombe entre les mains des deux respectables frères, m'empêche de m'étendre autant que je le désirerais. Après m'être satisfait par un mot d'éloge, je veux leur complaire, en gardant le silence.

Barbe Ferlet a survécu huit ans à son mari : elle est morte en 1772, le 5 Juillet. Nous en avons agi, à son égard, comme notre vénérable père avait fait à l'égard de sa mère, en lui abandonnant d'un commun accord l'administration de tout ce qui nous revenait, et elle en a joui jusqu'au dernier moment (1).

(1) On verra, dans l'Ouvrage intitulé *Monsieur Nicolas*, le reste de l'Histoire d'Edme Restif, d'après ce principe : « Les fils sont le prolongement du père ».

Pierre Restif voyait une classe d'hommes que jamais son fils n'a été à portée de fréquenter : c'était celle des gentilshommes cultivateurs, la plus estimable et la plus respectable peut-être de la Noblesse Française. Mon vertueux ami Loiseau, dont je parlerai beaucoup dans ma Vie, le même dont il a été question dans la *Malédiction paternelle*, connaissait beaucoup la Noblesse cultivatrice de nos cantons ; il m'en a raconté plusieurs traits estimables, entre autres celui de M. d'Angeliers, proche parent d'un marquis de la Cour, et auquel celui-ci reprochait de ne rien faire pour s'illustrer. M. d'Angeliers lui répondit : — « Il est vrai, Monsieur, que jusqu'à présent, mes  
« ancêtres et moi, nous n'avons fait que servir l'État de  
« nos biens et de notre personne pendant la guerre, faire  
« valoir nos terres pendant la paix, contribuer à la subsis-  
« tance générale, par une culture savante et bien entendue,  
« et rendre heureux nos vassaux. Nous aurions peut-être  
« pu, comme d'autres, chercher à surcharger l'État de  
« notre entretien, par des pensions sollicitées ; mais nous  
« avons préféré d'être utiles à être parasites. Nous ne  
« nous sommes pas illustrés, il est vrai ; mais nous avons  
« honoré, par notre conduite, le titre de gentilhomme et  
« la qualité de citoyen. Adieu, Monsieur ; sachez que je  
« suis un vrai gentilhomme et non un chevalier d'in-  
« dustrie. »

Il y avait naguère, dans nos cantons, une branche de la maison de Courtenay, les uns disent bâtarde, les autres légitime. Les Courtenay, comtes d'Auxerre, avaient donné

gement de l'existence des pères. » Mais comme cet Ouvrage ne paraîtra pas de sitôt, je vais en détacher un trait relatif à Pierre Restif, qui pouvait être placé à la tête de la *Vie de mon Père*, sans quelques raisons particulières qui en ont empêché.

à cette branche un franc-alleu, qui existe encore à cinq lieues de la ville, chef du comté; ces seigneurs, dans la maison desquels deux de nos ancêtres ont pris leurs femmes, savoir : Uri-Éléazar Restif en 1630, et Élie-Élisée Restif en 1660, cultivaient leurs terres eux-mêmes : ils n'avaient point d'autre nom que celui de Courtenay, donné à leur franc-alleu par les comtes d'Auxerre, leurs auteurs, avant qu'ils partissent pour la croisade, et qu'ils devinssent empereurs de Constantinople. J'ai vu le dernier de ces Courtenay; il n'y a plus que des filles depuis quarante ans. Une d'elles avait épousé le nommé Moreau, de Vermenton, qui se fit connaître à Orléans et fut protégé, à cause de son origine maternelle, dont néanmoins il ne rendait pas un compte bien clair. Les seigneurs de Bertro, desquels sort ma mère, cultivaient également leurs terres et s'allièrent aux Courtenay.

Mon grand-père Pierre, qui avait de la fortune, voyait donc les seigneurs voisins, qui l'aimaient, et qui le plaisantaient quelquefois sur la perte de ses titres. Il s'avisa un jour d'une plaisanterie singulière : ce fut de faire écrire, sur de vieux parchemins lavés, une généalogie, par laquelle il descendait d'un empereur Romain, dont le nom Latin a du rapport avec le nôtre en Français. Voici ce morceau vraiment original :

## GÉNÉALOGIE DES RESTIFS (1)

Grands, qui vous enorgueillissez de votre rang, de votre naissance, du sang qui coule dans vos veines, lisez la généalogie

(1) Cette généalogie parut pour la première fois dans la 2<sup>e</sup> édition de la *Vie de mon Père* (1780). Restif la fit ensuite figurer dans les *Parisiennes* (1787) et elle reparut, augmentée, en 1794 dans l'introduction de *Monsieur Nicolas*.

d'un pauvre diable, que vous regardez avec cette morgue insolente que le noble montre toujours au roturier!

On l'a soigneusement conservée dans ma famille; et c'y fut toujours une loi, que chaque descendant écrivit son nom sur un antique rouleau de vélin, renfermé dans un étui de bois de noyer.

Je descends de l'empereur *Pertinax*, successeur de *Commode*, et auquel succéda *Didius Julianus*, élu empereur, parce qu'il se trouvait assez riche pour payer l'enchère à laquelle les soldats avaient mis le souverain pouvoir.

Vous allez voir, dans ce rouleau généalogique, que l'empereur *Pertinax* avait un fils nommé *Helvius Pertinax*, dont *Caracalla* ordonna la mort, uniquement parce qu'il était fils d'un empereur. Mais un des affranchis d'*Helvius*, surnommé du nom de son maître, s'offrit généreusement aux assassins, qu'il trompa, et mourut pour son patron; trait précieux, dont l'histoire du temps avait sans doute fait mention, mais qui n'est parvenu jusqu'à nous que par la généalogie de *Pierre Pertinax*, dit Restif.

Échappé à la mort, *Helvius Pertinax* se sauva dans les Apenins, où il vécut dans l'obscurité.

Un jour qu'il se promenait dans les détours de sa retraite sauvage, il entrevit une jeune esclave, qui chassait devant elle quelques chèvres, et les faisait entrer dans une caverne. Il la suivit, sans en être aperçu, et pénétra sur ses pas, jusqu'au fond de l'ancre. Mais, quelle fut sa surprise, lorsqu'il entendit une autre femme parler à l'esclave, et qu'il reconnut la voix de *Didia Juliana*, fille du successeur de son père, proscrire comme lui, et que toute la ville de Rome croyait massacrée! Il se découvrit avec précaution, de peur de l'effrayer, et les deux illustres infortunés, charmés de se retrouver, sentirent qu'ils pouvaient adoucir mutuellement leurs peines.

*Helvius* avait une cabane plus commode que l'ancre: il y conduisit *Didia*, lui donna des habits convenables, car ceux qu'elle portait étaient en lambeaux, et l'épousa.

Leurs noms sont à la tête de la Généalogie, de la manière suivante:

Nous, *Helvius Pertinax* et *Didia Juliana*, fils et fille d'Empereurs, nous estant unis par mariage, avec l'as et la balance,

avons inscrit nos noms sur ce velin, pour servir de commencement à une nouvelle famille patricienne. Nostre Ascendance est assés connue dans tout l'Univers; il est inutile de la rappeler : mais nostre Descendance devant estre cachée, nous voulons que nos Enfans, pour s'exciter à la vertu, sachent qu'ils proviennent des Maistres d'un Peuple, roi du monde : nous escrivons ici nos noms; et nous ordonnons, par notre auctorité sainte et paternelle, à chaqu'un de nos Descendans, d'escrire les leurs à la suite, tant que le nom Romain sera cognu dans le monde. Ainsi, nous commençons à escrire, de nostre main.

Helvius-Pertinax engendra, de Didia Juliana, Cæsario-Helvius

Pertinax, qui passa dans les Gaules, et fut errant :

Lequel engendra, de Lucia-Vera, exilée, Octavius-Helvius Pertinax, qui acheta quelques terres :

Lequel engendra Claudius-H. Pertinax, qui fut Laboureur :

Lequel engendra Titus-H. Pertinax, qui fut dépouillé de ses terres, par un Proconsul, auquel il avait résisté :

Lequel engendra Maximus-H. Pertinax, qui fut Porcher :

Lequel engendra Augustulus-H. Pertinax, qui fut Berger :

Lequel engendra Julianus-H. Pertinax, qui fut comme son Père :

Lequel engendra Constans-H. Pertinax, qui fut comme son Père :

Lequel engendra Carus-H. Pertinax, qui fut Muletier :

Lequel engendra Tacitus-H. Pertinax, qui fut comme son Père :

Lequel engendra Decius-H. Pertinax, qui fut Maquignon :

Lequel engendra Honorius-H. Pertinax, dont le Roi Chilperic I<sup>er</sup> convoita la Femme :

Honorius et Chilperic engendrent Olibrius (1) Pertinax; qui fut écuyer du Roi Clovis :

Lequel engendra Meroveus Pertinax; qui fut *Custos Venatorum*, ou Grand-garde des chasses :

Lequel engendra Charibertus Pertinax, qui fut Comte d'Auxerre :

Lequel engendra Chlodoveus Pertinax, qui se fit tondre, lui, sa Femme et ses Enfans, fesser et cloître, par les mains de Saint Benigne, de Dijon, dont il se declara serf, lui et toute sa Postérité, pour le salut de son ame et des Siens :

Chlodoveus Pertinax, échappé à la *tondure*, s'enfuit, avec le tableau généalogique, pour tout heritage, et se maria dans la

(1) Ici cesse le prénom Romain *Helvius*.

(R.)

ville des *Bituriges*, c'est-à-dire, Bourges, assés singulièrement. Il passait dans la place publique, très mal vêtu, comme on poursuivait un Meurtrier, qui venait de s'échapper du gibet, à l'aide de sa Famille, qui était puissante et nombreuse. On le prit pour le Coupable : les Parens de Celui-ci, pour sauver leur Consanguin, jurèrent devant le Juge que c'était bien l'Homme qu'on lui présentait, qui était *Yzo-Teutobocus*, leur cousin. Le Juge n'en était pourtant pas trop sûr : mais comme c'était un Inconnu, sans protection, il resolut de le laisser pendre, pour faire exemple, et pour que les préparatifs d'un aussi beau spectacle ne fussent pas perdus ; ce qui eût mortifié les Bourgeois. Il allait donc être accroché, lorsqu'une Fille publique, touchée de sa bonne mine, quoique sous des haillons, et surtout de sa jeunesse, usa, en faveur du Patient, du privilège que les Prostituées avaient alors à Bourges, de sauver un Homme de l'échafaud, en offrant de l'épouser sur-le-champ, à condition de mener une vie honnête. Ce qui fut agréé des Berruchons, lesquels pensèrent que ce mariage les amuserait presque autant qu'une execution, et qu'ainsi, leur curiosité n'y perdrait rien. Il n'y eut que les Devotes et les Confréries, qui, ayant déjà quêté pour ensevelir le Mort, et lui faire dire des messes, auraient bien désiré ne rien changer à leurs sages dispositions :

De ce mariage issit Chlotarius Pertinax, qui fut Galopin toute sa vie :

Lequel engendra Dagobertus Pertinax, qui fut Marmiton, puis Maître d'hôtel, chés un Comte de Poitiers :

Lequel engendra Eginhardus I<sup>er</sup> Pertinax, qui fut favori d'Emma, fille de Charlemagne : de laquelle

Il engendra le bâtard Carlomannus Pertinax, qui prit (dit-on) de grandes privautés avec Judith, [seconde femme de Louis-le-debonnaire :

Lequel engendra Eginhardus II Pertinax, qui fit une chronologie de nos Rois :

Lequel engendra Alcuinus Pertinax, qui fut Poète, puis Evêque de Reims :

Lequel avait engendré Theodorus Pertinax, qui fut imbecile, et cependant écrivit les *Anecdotes du Règne de Charles-le-simple*, avant qu'il eût regné :

- Lequel engendra Ricardus-Pertinax, qui fut fou, et fit un livre de ses faits et gestes, intitulé *Les mille et une Folies* :
- Lequel engendra Gontrammus Pertinax, qui fut Ramoneur de cheminée :
- Lequel engendra Rodericus Pertinax, qui faisait pour les Hommes, ce qu'Hercule fit pour les Chevaux d'Augias :
- Lequel engendra Gondemarus Pertinax, qui fut Bourreau de Paris :
- Lequel engendra Ordonius Pertinax, qui fut comme son Père :
- Lequel engendra Ramius Pertinax, qui fut comme son Père :
- Lequel engendra Froila Pertinax, qui fut comme son Père :
- Lequel engendra Gregorius Pertinax, qui, étant trop jeune, fut supplanté par le Mari de sa Sœur, et se fit Boucher :
- Lequel engendra Garsias Pertinax, qui fut Marchand de Bœufs :
- Lequel engendra Convellus Pertinax, qui fut Vivandier de l'Armée et de la Cour, sous le règne du Roi Henri 1<sup>er</sup> :
- Lequel engendra Remundus Pertinax, qui fut Capitaine d'Infanterie :
- Lequel engendra Indulphus Pertinax, qui fut Colonel de Cavalerie, et brigand, comme c'était alors l'usage :
- Lequel engendra Edwinus Pertinax, qui fut General d'armée :
- Lequel engendra Edgarus Pertinax, qui fut Comte de Mets :
- Lequel engendra Aroldus Pertinax, qui fut massacré à Tongres, dans une émeute :
- Lequel engendra Calenus Pertinax, que la Comtesse, sa mere, sauva du massacre, déguisée en mendiante :
- Lequel engendra Diffus Pertinax, d'une Gourgandine qu'il épousa, après la mort de la Comtesse sa Mère; qui fut vagabond :
- Diffus engendra Uraca Pertinax, de la Fille du Chef d'une Troupe de Bohémiens; qui fut un vaurien :
- Uraca engendra Grimus Pertinax, qui fut comme son Père et son Ayeul :
- Lequel engendra Edmundus Pertinax, qui naquit en prison, huit jours après que son Père eut été pendu, et trois semaines avant qu'on pendit sa Mère :
- Lequel engendra Hugo Pertinax, qui fut Gagne-petit :
- Lequel engendra Guido Pertinax, qui fut Garson de magazin d'un marchand de drap :
- Lequel engendra Baldwinus Pertinax, de la Fille du Marchand

- qui s'amouracha de lui, parce qu'il était beau garçon; qui fit très bien ses affaires, par l'aunage en zigzag :
- Lequel engendra Foulques Pertinax, qui négocia en Guinée, et qui en rapporta la *Syphilis* à Dieppe, sa patrie :
- Lequel avait engendré Marcel Pertinax, dit Restif, Prevôt-des-Marchands à Paris, qui fut massacré, sous Charles V :
- (Ici cesse le nom Latin Pertinax, traduit par celui de Restif.)
- Lequel avait engendré Baltazard Restif, qui resta orfelin, sous la tutelle de son Oncle, Conseiller au Parlement :
- Lequel engendra Jean-Pierre Restif, qui fut Conseiller d'État :
- Lequel engendra Hierome Restif, qui s'attacha au premier Prince de Condé, et fut banni par les Guises :
- Lequel engendra Alexandre-Cesar Restif, qui se fit Huguenot, et perdit la charge de son Grand-oncle :
- Lequel engendra Abraham-Isaac Restif, qui fut massacré à la Saint-Barthelemy au faubourg Saint-Germain :
- Lequel avait engendré Daniel-Habacuc Restif, qui fut Maître d'école à Auxerre, et perdit sa place :
- Lequel engendra Charles-David Restif, qui fut à Noyers, comme son Père à Auxerre, et perdit sa place qui ne lui rapportait rien :
- Lequel engendra Benigne-Machabée Restif, qui se fit Commissionnaire de vins, gagna du bien, acheta le territoire de Villiers-la-Grange, et y fit bâtir des maisons :
- Lequel engendra Esdras-Nehemie Restif, dit l'*Homme juste*, qui vecut paisiblement dans son bien :
- Lequel engendra Uri-Elcazar Restif, surnommé *Tintamarre*, qui abandonna la terre de Villiers-la-Grange, et s'enfuit de peur d'être pendu, parce qu'il était Ministre :
- Lequel engendra Elie-Elisée Restif, surnommé le *Dolent*, qui se convertit, à la sollicitation des Dragonnades :
- Lequel engendra Pierre Restif, dit le *Fier*, d'Anne de Courtenay-la-Loge (1), qui montra un jour la presente Genealogie à des Nobles dedaigneux.

Il est vrai qu'il y a eu dans sa famille bien des personnages, dont les emplois ne furent pas relevés; quelques-uns qui exer-

---

(1) Cette branche est bâtarde, et descend de Maribert-Courtenay, fils naturel d'un Courtenay, comte d'Auxerre, et grand-père de l'Empereur de Constantinople Courtenay. (R.)



cèrent des professions infâmes; un ou deux qui furent pendus : mais cela est bien compensé par la source originelle, par les illustrations suivantes, telles que celles de deux comtes, d'un général d'armée; par celle des alliances, qui, jusqu'à l'antepenultième, tiennent à des maisons royales. Je doute fort que parmi les plus grands seigneurs, s'ils nous fournissaient leur généalogie depuis *Pertinax*, ou seulement Charlemagne, il s'en trouvât un ou deux qui pussent ne pas compter dans leur noble famille des scelerats, des brigands militaires, des pendus, des massolés, des brûlés, des noyés avec le sac, le chat et les vipères, etc. Que de malheureux aujourd'hui languissent dans la honte et la misère, dont les ancêtres ont porté le spectre! Combien, parmi les paysans, serfs autrefois, vassaux aujourd'hui de riches abbayes, ne s'en trouve-t-il pas qui sont les fils des seigneurs Francs, lesquels se tondirent, et se donnèrent pour esclaves, eux et leurs familles, aux moines, qui leur persuadaient que le monde finirait en 1000, et que c'était un moyen sûr de gagner le ciel, pour eux et pour leur postérité!

Vous vous glorifiez de votre sang, Nobles d'un jour! de votre naissance! Tous les hommes sont d'un sang égal; l'éducation seule met de la différence dans les dispositions. Croyez-en un roturier, ô Nobles! laissez là vos ancêtres, et fondez votre valeur sur votre propre mérite.

L'air de vérité avec lequel lisait Pierre Restif, la vétusté des parchemins, l'écriture Gothique bien imitée, tout les embarrassa; ils crurent la Généalogie vraie, et ce fut l'avocat Restif qui les détrompa.

On voit par ce jeu d'esprit, que Pierre était un homme de mérite.

Ce qu'il y a cependant de précieux dans cette généalogie, c'est qu'elle vous apprend les noms de nos derniers ancêtres. Car il est probable que Pierre ne leur aurait pas donné de faux noms de baptême. Il faut cependant ajouter à cette pièce trois ou quatre noms, afin de se conformer à son esprit, si, par aventure, il y avait quelque chose de vrai :

Pierre, dit le Fier, engendra d'Anne-Marguerite Simon de Cœurderoi, Edme Restif, dit l'*Honnête homme*, lequel fut Laboureur à Sacy :

Edme engendra *Nicolas-Edme* Rectif, Restif, ou Retif, qui fut père de deux Filles, Agnès et Marianne, ou Marion : lequel fit un grand nombre d'Ouvrages dont la liste est ci-après (1). Il eut pour Frère, Pierre Retif, lequel engendra, de Fanchette Piochot, plusieurs Garçons, dont Pierre Retif le jeune, reste Paysan à Sacy, est l'aîné.

Tel est le tableau général. en cette année 1787, le 14 Juin, de toute notre famille.

Je ne place pas ici le conte qui accompagnait cette Généalogie, et que j'ai remis en Français ordinaire, peut-être mal à propos, parce qu'il se trouve dans le premier volume des *Parisiennes*, p. 191 et suiv. Mais je vais donner un échantillon de la manière de conter de Pierre, lorsque quelque trait saillant venait à sa connaissance.

« Il y avait à Sacy, où j'allais souvent dans ma jeunesse, un habitant honnête, appelé Jean Piault, qui avait un fils aîné, qu'il ne pouvait morigéner. Jean était d'une faible santé, qui lui ôtait le courage et la force de corriger son fils : ainsi donc, quand M'lo (c'est le nom de ce garçon) avait fait quelque faute considérable, ou qu'on ne pouvait tirer de lui aucun travail, son père se contentait de lui dire avec douleur : — « M'lo, M'lo! tu

---

(1) Nous avons supprimé cette liste qui n'offrait aucun intérêt. Elle est précédée d'un quatrain qui dut beaucoup flatter la vanité de Restif :  
*Vers mis au bas du portrait de N. F. Restif, fils d'Edme, gravé en 1785.*  
 (Ce portrait a été souvent reproduit) :

Son esprit libre et fier, sans guide et sans modèle.  
 Même alors qu'il s'égaré étonne ses Rivaux ;  
 Amant de la nature, il lui dut ses pinceaux.  
 Il fut simple, inégal, et sublime comme elle.

Par M. Marandon, avocat à Bordeaux.

« me feras mourir! » Il mourut en effet, ce bon père, et il laissa une veuve avec six autres enfants en bas âge, dont cinq filles. La veuve se trouva très embarrassée. Mais l'on avait observé que, pendant la maladie de son père, M'lo était devenu sédentaire, laborieux. Lorsqu'il apprit le coup fatal, il fondit en larmes; mais, plein d'activité, on le vit tout faire lui seul. Après le trouble des funérailles, M'lo devint sérieux; il se refusait à tous les divertissements. Il ne jouait plus, il ne mit plus les pieds au cabaret; il travaillait du matin au soir; il était doux, respectueux envers sa mère, compétissant pour son jeune frère et ses sœurs. Il était même trop sérieux, car il était triste; mais il se cachait pour pleurer. A la fin cependant, on le surprit. On voulut le consoler : — « Ha! » dit-il, en sanglotant, « mon « pauvre père me l'avait bien dit, que je le ferais mourir! je ne « me suis pas corrigé de son vivant et il est mort! » Des pleurs et des sanglots suivaient ses regrets vivement exprimés. Vainement on lui prouva que son père avait une maladie, qui devait occasionner sa mort : il se regardait comme l'auteur de cette maladie. On observa, que lorsqu'il revenait les soirs de son travail aux champs, il disparaissait aux environs de l'église. On l'examina mieux, et l'on vit qu'il se glissait dans le cimetière, auprès de la grille des femmes, où était enterré son père, et que, prosterné sur la fosse, il y demeurait immobile, fondant en larmes. On craignit que sa douleur ne lui devînt funeste, soit en lui donnant la mort, soit en dérangeant sa raison. Le curé de Sacy, M. *Potier*, le même qui a fait mettre sur la porte du presbytère l'inscription qu'on y voit encore : FIGULUS NEMINI INVIDENS (*Ici loge Potier, qui n'est envieux de Personne*). M. *Potier* employa tous les moyens possibles pour le rassurer; et en effet, le jeune homme parut plus tranquille; mais il allait toujours sur la fosse de son père, le soir, en revenant des travaux champêtres. Le curé, ainsi que le maître d'école, *Guillaume Roard*, l'y trouvèrent un soir. — « O Edme, » lui dit Guillaume, « que viens-tu faire dans ce « lieu triste, qui renferme en un si petit espace toutes les géné- « rations passées? — J'y viens montrer à mon père un fils re- « pentant. — Il n'est pas nécessaire de venir ici, » dit le pas- « teur; « du sein d'Abraham, où est ton père, il te voit de par- « tout. — Ho! Monsieur le curé! mais, moi, je sens mieux ici « sa présence, et je viens lui jeter de l'eau bénite. — Où la « prends-tu? notre église est fermée le soir? » dit le maître

d'école. — « Je la porte dans mes yeux. » Ce mot fit une si forte impression sur le pasteur et sur le maître d'école, qu'ils se mirent à genoux sur la fosse, sans répondre à M'lo, et prièrent avec lui pour son père; ce qui donna une si grande joie à ce pauvre garçon, qu'il osa les embrasser tous deux, quoique ses supérieurs. Et depuis, il paraissait content; car il disait : — « Mon père a vu du sein d'Abraham, comme quoi M. le curé et « M. le maître m'ont approuvé; et il m'approuvera aussi; car il « était du même avis qu'eux. »

FIN

---

TABLE DES MATIÈRES

ET DES

GRAVURES

---



# TABLE DES MATIÈRES

|                  |   |
|------------------|---|
| NOTICE . . . . . | 7 |
|------------------|---|

## PREMIÈRE PARTIE

### LIVRE PREMIER

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Naissance d'Edme Restif. Caractère de son père et de sa mère. Le maître d'école Berthier. Goût d'Edmond pour les travaux rustiques. Son père le place à Noyers. Ce que fit Edmond à la suite de l'hiver de 1709. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 41 |
| Retour d'Edmond dans la maison paternelle au bout de six mois. Lettre de l'avocat Restif, à son sujet. Son affection pour les animaux domestiques. Il donne un bouquet. Correction rigoureuse de la part de son père à cette occasion. Scène attendrissante qu'elle amène. Deux traits de compassion d'Edme Restif dans sa première jeunesse. Ce qu'en pense son père. Conversation avec l'Avocat. Daiguesmortes. Second retour à la maison paternelle. Touslesjours. Le père Bras-d'argent. Edmond étudie l'Écriture Sainte. . . . . | 50 |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Edmond va à Paris. Aventure en route. Il entre chez le procureur Molé. Épreuves. On veut lui donner en mariage Mademoiselle Molé. Conduite de cette jeune personne. Edmond la refuse par complaisance pour elle. Ce qui en arrive. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 73 |
| M <sup>e</sup> Molé parle d'Edmond à M. Pombelins son ami. Edmond enseigne l'arithmétique aux deux demoiselles Pombelins. Il devient amoureux de Rose, l'aînée : sa réserve. Ce que lui dit Eugénie, la cadette. Conversation entre les deux sœurs. Eugénie découvre à ses parents le secret de Rose. Effet de cette découverte. M. Pombelins confie à Edmond sa façon de penser au sujet des Parisiens et des gens de province. Absence d'Eugénie et ses motifs. Son retour chez ses parents ; elle presse Rose de s'expliquer au sujet d'Edmond. Elle l'y oblige en présence du jeune homme. M. et M <sup>me</sup> Pombelins permettent à Edmond d'écrire à son père leurs dispositions favorables. Pierre Restif ordonne à son fils de quitter Paris sur-le-champ . . . . . | 85 |

## LIVRE DEUXIÈME

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Arrivée d'Edmond à Auxerre, où il trouve Touslesjours qui le conduit à Sacy. Thomas Dondaine. Portrait des habitants de Sacy. Arrivée chez Thomas Dondaine. Comment Pierre Restif reçoit son fils. Il lui déclare qu'il va le marier avec l'aînée des filles de Thomas. Obéissance d'Edmond. Discours touchant que lui tient son père en s'en retournant à Nitry. Maladie de Pierre. Sa mort. . . . . | 97 |
| Douleur d'Edmond. Mariage fait sur le cercueil découvert du père de famille. Réponse de Marie Dondaine à son époux. Lettre d'Edmond à M. Pombelins. Réponse. Vi-                                                                                                                                                                                                                                      |    |



|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| site de M. l'avocat Restif; son enthousiasme en apprenant la conduite d'Edmond. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 114 |
| Conduite d'Edmond chez son beau-père. Ses enfants. Il devient veuf. Ses essais d'agriculture. Seconde visite de M. l'avocat Restif : tendre effusion de cœur. Service qu'Edme Restif rend à sa paroisse. Détails d'économie rustique. Comme Edme Restif était aimé des animaux. Sa manière de vendre et d'acheter. Sa conduite envers ses débiteurs. Héritage qu'il compte laisser à ses enfants. Il est notaire. On le nomme juge. Manière désintéressée dont il rend la justice. Portrait d'Antoine Foudriat. Il seconde Edme Restif. Celui-ci est l'arbitre du canton. Ses éphémérides. Remarques sur notre famille. | 122 |

## SECONDE PARTIE

## LIVRE TROISIÈME

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Conduite d'Edme Restif après son veuvage. Il fait un voyage à Paris, où il voit M. Molé, Rose et Eugénie Pombelins. Il visite la tombe du respectable Pombelins, leur père. Il est consolé par un saint prêtre. Conversation avec Rose ou M <sup>me</sup> de Varipon. Elle lui montre ses enfants, et lui parle des siens. Tous deux pensent que le prêtre qui a consolé Edmond, est le vénérable Pombelins. Rose l'invite à souper. Nouvelle d'un incendie à Sacy. Edme Restif part sur-le-champ le même soir, sans revoir Rose. Il écrit de Ponthierry. Belle action du curé Pinard. Comme Edme Restif la fait reconnaître, après la mort du pasteur . . . . . | 155 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|

Edme Restif fait connaissance avec son évêque : à quelle occasion. Le prélat l'invite à le revoir : compliment qu'il lui fait à sa première visite. Edme Restif est lié avec deux Jésuites : il se justifie sur cette liaison. Décès d'Anne Marguerite Simon, et discours qu'elle fait à ses enfants dans sa dernière maladie. Mort de Rose Pombelins . . . . . 108

Epoque du second mariage. Ce qu'était la seconde femme. Elle est trompée par un bigame, dont l'épouse lui rend visite dans son ménage. Leur singulier entretien. Arrivée du bigame. Il fait préparer sa seconde femme à partir pour Paris. Ils sont surpris au milieu de la nuit par la première femme et les parents. Parti que prend Bibi Ferlet. Conduite généreuse de la première femme du bigame. Elle meurt. Le bigame, dont le crime a été secret, épouse Bibi. Il la laisse veuve. Elle est persécutée par les collatéraux. Edme Restif l'épouse, à la sollicitation de Messire Antoine Foudriat. Dissension domestique occasionnée par les grandes filles du premier lit. Comment Edme Restif y met ordre. Trait de Pascal Berthier. 170

## LIVRE QUATRIÈME

Edme Restif considéré comme juge, comme chef de sa paroisse, et comme père de famille. Procès qu'il juge. Récit intéressant d'une cause qu'il avait plaidée étant procureur. Sa maxime sur les procès criminels. Tableau de sa conduite comme père de famille. M. l'Intendant l'exempte des tailles . . . . . 199

Conduite de ma mère. Instructions que lui donne son mari. Complaisance d'Edme Restif pour ses gens. Aventure d'un ivrogne qui effraye la famille d'Edme Restif. Conduite particulière d'Edme avec ses enfants; punitions; éloges. . . . . 210

|                                                                                                                                  |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Scène de l'Honnête homme. Dernière maladie d'Edme Restif, et administration des sacrements. Sa mort                              | 233 |
| Aventure d'un des fils d'Edme Restif à Paris . . . . .                                                                           | 243 |
| La conduite du cure de Courgis et de son frère puiné, comparée à celle d'un ancien curé de Nitry. Mort de Barbe Ferlet . . . . . | 249 |
| Traits de Pierre Restif. Généalogie. L'Eau bénite                                                                                | 262 |



## FIGURES (1)

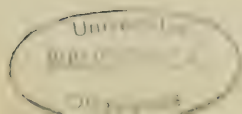
- I. Un Médaillon à la tête de la *I<sup>re</sup> Partie*, représentant Edme Restif à l'âge de près de dix-neuf ans, pendant son séjour à Paris. . . . . 30
- II. L'ÉCOLE DE VILLAGE. Le maître d'école de Nitry, le jour de la rentrée en classe, faisant l'examen de la conduite de ses écoliers pendant les vacances. Edme Restif est le premier des enfants à droite. « Soyons bons, mes enfants... l'approche de la mort est affreuse pour un méchant homme. » *I<sup>re</sup> Partie* . . . . . 49
- III. LA SÉVÉRITÉ ROMAINE. Pierre Restif rendant à son fils, qui est à cheval et prêt à partir pour la charrue, le fouet dont il vient de lui donner trois coups. « Souvenez-vous-en. » . . . . . 57
- IV. LA COMPASSION. Edme Restif encore enfant, recevant la pioche et les tenailles de la main d'un prisonnier renfermé sous une cuve, auquel il les avait données pour se mettre en liberté. « Dieu te bénisse, mon petit ! » . . . 65

---

(1) Ces légendes sont de Restif et c'est à ce titre que nous croyons devoir les reproduire.

- V. LA NAÏVETÉ. Edme Restif sur la route de Paris, venant de se charger de la banne d'un vieux contrebandier. « Ce fardeau, ajouté au mien, ne me surchargera guère. » . . . . . 81
- VI. LA PUDEUR. Edme Restif entre Rose et Eugénie Pombelins; celle-ci est debout; Rose assise, baissant les yeux : « Vous êtes le choix d'un père...! » . . . . . 97
- VII. L'OBÉISSANCE. Mariage d'Edmond devant le cercueil découvert de son père, en présence des deux pasteurs de Sacy et de Nitry. « C'est un fils qui obéit à son père. » 113
- VIII. L'ART DES ARTS. Edme Restif labourant les champs où le blé a péri en 1709; son père sur le seuil de sa porte dans le lointain . . . . . 129
- IX. Médaillon à la *II<sup>e</sup> Partie*, représentant Barbe Ferlet, à l'âge de dix-sept ans, à son arrivée à Paris, d'après son portrait en miniature . . . . . 153
- X. L'APPARITION. Edme Restif pleurant sur la tombe de feu M. Pombelins, père de Rose, est conduit par un saint prêtre devant le maître-autel. « Mon fils, si vous avez perdu un père, voici le meilleur de tous. » . . . . 161
- XI. LA BIGAMIE. Une jeune personne aux genoux d'une femme âgée : le bigame un pistolet à la main : deux hommes paraissent lui parler avec feu. « Je suis innocente pour tout le monde; mais je suis coupable pour vous. » . . . . . 185
- XII. L'AUDIENCE. Edme Restif plaidant pour une pauvre mère, devant le juge de Sacy. La pauvre femme est derrière son défenseur : on voit, derrière l'autre défenseur, les trois enfants qui sont ses parties. Edme leur dit : « Je vois, je vois le Ciel qui remet (la vengeance) entre les mains de vos enfants! » . . . . . 201

- XIII. LA LECTURE DU SOIR. Edme Restif lisant la Bible le soir à sa famille assemblée; il tient le livre sur ses genoux; son épouse achève de faire desservir. « Recueillons-nous, mes enfants; c'est l'Esprit-saint qui va parler. » 209
- XIV. L'HONNÊTE HOMME. Deux jeunes gens entrent chez des paysans qui se régalaient, et qui reconnaissent l'un d'eux pour fils d'Edme Restif. Les paysans s'écrient : « Ha! l'honnête homme de père que vous avez! ». . . 225
- XV. LE DERNIER ACTE DU CHRÉTIEN. Edme Restif administré. Son épouse le soutient. On voit différentes personnes dans la chambre, et dans la cour. « Le cœur de l'homme de bien est le temple le plus agréable de la Divinité. ». . . . . 241
- XVI. QU'IL FUT PUNI! Un fils d'Edme Restif, l'auteur de lettres anonymes, chez le fils d'Eugénie, qui lui reproche son inconsidération, avant de le connaître. « Pourquoi m'outragez-vous? » . . . . . 257







---

Imp. de SCHMIDT, 5-7, avenue Verdier, Montrouge (Seine).

---











RIX :

2fr.

S-MICHAUD

10, rue de  
St-Germain

PARIS

## OUVRAGES ILLUSTRÉS

- BARRE (André) — Le Monocle de Maxime Opsiss.  
 BEAUME (Georges) — La Femme et le Larron.  
 BÉRIC (Raoul) — La Roumia.  
 BONNEFON (Jean de) — Le Dossier du Roi (Louis XVII).  
 DERYS (Gaston) — La Dame d'Amour. — Ninon de Lenclos.  
 FRÉJAC (Ed. de) — Sous le Soleil d'Athènes.  
 GINESTE (Raoul) — La Poupée de Cire.  
 GRAND-CARTIERET (John) — Contre Rome. — L'Oncle de l'Europe.  
 — L'Empereur du Knout. — Popold II, Roi des Belges et des Belles.  
 GROS (R.) et BOURNAND (F.) — L'oncle Sam chez lui.  
 JOSSOT — Viande de "Bourgeois".  
 LANDRE (Jeanne) — La Gargouille — Échalote et ses amants.  
 LEMONNIER (Camille) — Happe-Chair.  
 MERCIER (Louis-Sébastien) — Tableau de Paris. — Le Nouveau Paris.  
 MÉMOIRES DE JEAN MONNET, Directeur du Théâtre de la Foire.  
 NION (François de) — Les Tragiques Travestis.  
 PRADELIS (Octave) — Moines, Nonnes et Curés. — L'Éternel Cotillon.  
 RESTE DE LA BRETONNE — Monsieur Nicolas ou le Cœur humain dévoilé (3 vol.)  
 — Le Palais-Royal. — La Dernière Aventure d'un homme de 45 ans. — La vie de mon Père.  
 SOUVENIRS de M<sup>lle</sup> DUTHÉ, de l'Opéra (1748-1830).  
 SÉCHÉ (A.) — Les Muses Françaises. Anthologie des Femmes-Poètes (2 vol.).  
 VAN BEVER — Conteurs galants du XVIII<sup>e</sup> siècle.

## OUVRAGES NON ILLUSTRÉS

- AJALBERT (Jean) — Les Destinées de l'Indochine.  
 ANDRÉ (Général) — Cinq ans de Ministère.  
 BAREL (André) — La Bosnie-Herzégovine. — La Tragédie Serbe — La Menace Allemande. — L'Esclavage blanc. — Gretchen.  
 BERTHEROY (Jean) — Geneviève de Paris.  
 BILLY (André) — La Dérive.  
 BOISSIÈRE (Jules) — Fumeurs d'Opium.  
 BONNEFON (Jean de) — Louises et ses Tenanciers. — Lettres Indiscrettes. — La Noblesse de France.  
 BODYS (Daniel) — Le Royaume de l'Oubli (Dramas de l'Opium).  
 DERENNES (Charles) — La Guenille.  
 DERYS (Gaston) — Cruelle Tendresse.  
 ESPARBÈS (Georges d') — Le Briseur de Fers.  
 FRÉJAC (Ed. de) — La Fin de Tadmor. — Voyage à l'axe de la terre.  
 GINESTE (Raoul) — Les Grandes Victimes de l'hystérie.  
 GOTTSCHALK (D<sup>r</sup>) — Les Régimes alimentaires.  
 HANSEN (Norman) — Toumân ou le Cœur de la Russie.  
 HITTEMANS (P.) — Souvenirs et Aventures d'un Cabot.  
 LAMI (Marcel) — Terres d'Aventures.  
 LANDRE (Jeanne) — Plaisirs d'Amour.  
 LEMONNIER (Camille) — L'Hallali — Quand j'étais Homme. *Cahiers d'un écrivain*.  
 PRADELIS (Octave) — Fleurs de Gaule.  
 RICTUS (Jehan) — Fil-de-Fer.  
 RIIS (Jacob) — Comment je suis devenu Américain.  
 ROSNY (J.-H.) — Contre le Sort. — Vers la Toison d'Or.  
 ROUZIER-DORCIÈRES — Sur le Pré (Souvenirs de Duels).












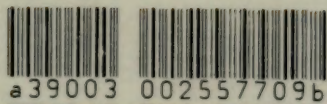


La Bibliothèque  
Université d'Ottawa  
Échéance

The Library  
University of Ottawa  
Date due

SEP 22 1987 

SEP 18 1987



CE PQ 2025  
•V6 1910  
C00 RESTIF DE LA LA VIE DE MO  
ACC# 1217741

